
Informations internes sur L'AGRICULTURE

**Situation et tendances
des marchés mondiaux
des principaux produits agricoles**

— Sucre

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ÉCONOMIE ET LEGISLATION AGRICOLES» — DIVISION «BILANS, ÉTUDES, INFORMATION»

Informations internes sur L'AGRICULTURE

Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles

— Sucre

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ECONOMIE ET LEGISLATION AGRICOLES», - DIVISION «BILANS, ETUDES, INFORMATION»

AVANT-PROPOS

Le numéro 14 des "Informations internes sur l'agriculture" a présenté une étude de l'

Institut für Weltwirtschaft an der Universität Kiel

(Institut d'économie mondiale de l'Université de Kiel)

intitulée "Situation et tendances des marchés mondiaux du boeuf et de la viande bovine", qui constituait une partie d'une étude plus vaste, réalisée par un groupe de travail de l'Institut sous la direction du Dr. Martin HOFFMEYER.

Le présent numéro constitue une autre partie de ce travail d'ensemble, consacrée à une analyse, due au Dr. Torsten TEWES, du marché mondial du sucre comprenant également une prévision des importations de sucre pour l'année "1975".

La Direction générale de l'agriculture remercie l'Institut de ce travail approfondi qui constitue une base précieuse pour les réflexions qu'il appartiendra à la Commission de formuler à propos de l'économie sucrière mondiale.

Les divisions "Politique commerciale pour autant qu'elle intéresse l'agriculture", "Sucre" et "Bilans, études, information" de la Direction générale de l'agriculture ont participé à l'exécution de ce travail.

Cette étude ne doit pas être considérée comme représentative des conceptions de la Commission de la CEE et ne préjuge donc pas la position future de la Commission dans ce domaine.

S O M M A I R E

	<u>Page</u>
Liste des tableaux	IV
Liste des graphiques	VIII
1. <u>Caractères essentiels du marché mondial du sucre</u>	1
2. <u>Les importations du monde dans son ensemble et des principaux pays importateurs</u>	15
a. Volumes des importations, pourcentages et valeur des importations	15
b. Les importations des principaux pays par pays d'origine	26
3. <u>Les exportations du monde dans son ensemble et des principaux pays exportateurs</u>	36
a. Volumes des exportations, pourcentages et valeur des exportations	36
b. Les exportations des principaux pays par pays de destination.	42
4. <u>Les soldes du commerce extérieur des différentes régions</u>	51
a. Observations générales	51
b. Importations nettes et exportations nettes du monde et des principales régions	54
c. Les régions importatrices	55
d. Les régions exportatrices	60
e. Le commerce intra-régional des différentes régions	61
5. <u>Etendue et importance des marchés préférentiels</u>	64
a. Remarque préliminaire	64
b. Les importations de sucre des Etats-Unis en provenance de pays étrangers	69
c. Les exportations de Cuba vers les pays du bloc oriental	76
d. Le commerce préférentiel dans le cadre de l'accord sucrier du Commonwealth	78
e. Les importations de la France en provenance de ses départements d'outre-mer, de Madagascar et du Congo (Brazzaville) ..	82
f. Le marché portugais du sucre	83
g. Les importations de l'Espagne en provenance de Cuba	84

	<u>Page</u>
6. <u>Les déficits d'approvisionnement des principaux pays importateurs eu égard à l'évolution de la production, de la consommation et des stocks</u>	90
a. Etats-Unis	90
b. Royaume-Uni	95
c. Canada	100
d. Japon	103
e. La Communauté économique européenne	107
f. Union soviétique	115
g. République populaire de Chine	121
7. <u>Production, consommation intérieure et excédents exportables des principaux pays exportateurs</u>	127
a. Cuba	127
b. Australie	128
c. Afrique du Sud	131
d. Brésil	133
8. <u>La réglementation du marché des pays importateurs et exportateurs.</u>	136
9. <u>L'évolution des prix et des rapports de prix sur les marchés internationaux et nationaux</u>	144
10. <u>Prévision des importations de sucre des principaux pays et de l'ensemble du monde pour "1975"</u>	161
a. Remarques préliminaires	161
aa. Remarques générales	161
bb. Remarques préliminaires concernant les prévisions de consommation	164
cc. Remarques préliminaires concernant les prévisions de production	169
dd. Remarques préliminaires concernant la prévision des importations de sucre	178
b. Prévision des importations de sucre des principaux pays importateurs en "1975"	178
aa. Etats-Unis	178
bb. Canada	182
cc. Royaume-Uni	186
dd. Pays de l'AELE à l'exception du Royaume-Uni	190 A
ee. Communauté économique européenne	191

	<u>Page</u>
ff. Pays d'Europe occidentale n'appartenant ni à la CEE ni à l'AELE	222
gg. Japon	229
hh. Union soviétique	233
ii. République populaire de Chine	242
jj. Maroc	244
kk. Iran	250
c. Prévision des importations de sucre pour "1975" des pays importateurs non étudiés isolément	253
aa. Amérique latine	253
bb. Asie	256
cc. Afrique sans le Maroc	261
dd. Océanie	266
d. Récapitulation des prévisions	267
11. <u>Résumé</u>	271
12. <u>Indications bibliographiques</u>	279

Liste des Tableaux

	<u>Page</u>
Tableau 1 : Quelques chiffres essentiels concernant l'économie sucrière mondiale 1950-1965	3
Tableau 2 : La structure de l'économie sucrière mondiale. Moyenne triennale 1962-64	11
Tableau 3 : Les importations de sucre des principaux pays et régions 1951-1965	16
Tableau 4 : Les importations de sucre des principaux pays et régions 1951-1965	20
Tableau 5 : Les importations de sucre des Etats-Unis par princi- paux pays d'origine 1950-1965	28
Tableau 6 : Les importations de sucre du Royaume-Uni par princi- paux pays d'origine 1950-1965	29
Tableau 7 : Les importations de sucre du Japon par principaux pays d'origine 1950-1965	31
Tableau 8 : Les importations de sucre du Canada par principaux pays d'origine 1950-1965	32
Tableau 9 : Les importations de sucre de l'Union soviétique par principaux pays d'origine 1955-1965	34
Tableau 10 : Les importations de sucre de la République populaire de Chine par principaux pays d'origine 1960-1965 ...	35
Tableau 11 : Les exportations de sucre des principaux pays et régions 1951-1965	37
Tableau 12 : Les exportations de sucre des principaux pays et régions 1951-1965	38
Tableau 13 : Les exportations de sucre de Cuba par principaux pays de destination 1950-1965	44
Tableau 14 : Les exportations de sucre de l'Australie par prin- cipaux pays de destination 1950-1965	47
Tableau 15 : Les exportations de sucre de l'Afrique du Sud par principaux pays de destination 1953-1965	49
Tableau 15 a : Les exportations de sucre du Royaume-Uni par prin- cipaux pays de destination 1950-1965	49a
Tableau 16 : Importations nettes, exportations nettes et solde du commerce extérieur des principaux pays et régions 1951-1965	52
Tableau 17 : La production de betteraves à sucre dans l'ensemble du monde et dans les principaux pays et régions 1950/51-1964/65	85

	<u>Page</u>
Tableau 18 : La surface cultivée en betteraves à sucre dans l'ensemble du monde et dans les principaux pays et régions 1950/51-1964/65	86
Tableau 19 : Le rendement à l'hectare des betteraves à sucre dans l'ensemble du monde et dans les principaux pays et régions 1950/51-1964/65	87
Tableau 20 : La production de canne à sucre de l'ensemble du monde et des principaux pays et régions 1950/51-1964/65 ..	88
Tableau 21 : Les surfaces de récolte de la canne à sucre dans les principaux pays 1950-1964/65	89
Tableau 22 : Le bilan d'approvisionnement des Etats-Unis 1950-1965	91
Tableau 23 : Etats-Unis, continent : production de sucre, surface récoltée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre pour le sucre de betterave et de canne 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 ..	94
Tableau 24 : Etats-Unis, Hawaï et Porto Rico : production de sucre, surface récoltée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65	95
Tableau 25 : Le bilan d'approvisionnement des principaux pays importateurs 1950-1964	97
Tableau 26 : Royaume-Uni : production de sucre, surface récoltée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 ..	99
Tableau 27 : Canada : production de sucre, surface cultivée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 ..	102
Tableau 28 : Japon : production, surface cultivée, rendement à l'hectare et teneur en sucre du sucre de betterave 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 ..	106
Tableau 29 : Japon : production de sucre de canne 1959/60-1964/65	107
Tableau 30 : Le bilan d'approvisionnement de la Communauté économique européenne et de ses pays membres 1950/51-1964/65	108/109
Tableau 31 : Taux moyens annuels de croissance de la production de sucre, de la consommation de sucre (en valeur absolue et par tête) des dépenses privées de consommation par habitant aux prix d'une année de base et de la population dans la C.E.E. 1950/51-1952/53, 1962/63-1964/65	111

	<u>Page</u>
Tableau 32 : Production de sucre, surface cultivée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre dans la C.E.E. et ses pays membres 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65	113/114
Tableau 33 : Bilan d'approvisionnement en sucre de l'Union soviétique 1951-1965	116
Tableau 34 : Union soviétique : production de sucre, surface cultivée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1951/52-1953/54, 1957/58-1959/60	118
Tableau 35 : Union soviétique : production de sucre, surface cultivée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65	120
Tableau 36 : L'approvisionnement en sucre de la République populaire de Chine 1949-1964	122
Tableau 37 : Production, surface récoltée et rendement à l'hectare des betteraves et de la canne à sucre dans la République populaire de Chine 1949-1959	123
Tableau 38 : Le bilan d'approvisionnement des principaux pays exportateurs 1950-1965	129a/129b
Tableau 39 : Caractéristiques essentielles de la réglementation du marché du sucre dans les principaux pays importateurs en 1965	138
Tableau 40 : Caractéristiques essentielles de la réglementation du marché du sucre dans les principaux pays exportateurs	142
Tableau 41 : Principaux prix du commerce mondial du sucre 1950-1966	146
Tableau 42 : Prix de détail du sucre blanc dans les principaux pays importateurs (au 1er janvier) 1956-1965	157
Tableau 43 : L'évolution des rendements à l'hectare 1948/49-1952/53 et 1960/61-1964/65	174
Tableau 43 a : Prévisions des importations de sucre de quelques pays de l'AELE en "1975"	191
Tableau 44 : La population des pays de la C.E.E. 1965, 1970, 1975	196
Tableau 45 : Prévisions de la consommation de sucre dans les pays de la C.E.E. en "1975", variante 1 (équivalent sucre blanc)	197
Tableau 46 : Prévisions de la consommation de sucre dans les pays de la C.E.E. en "1975", variante 2 (équivalent sucre blanc)	198

	<u>Page</u>
Tableau 47 : Prévisions de la consommation de sucre dans les pays de la C.E.E. en "1975", variante 3 (équivalent sucre blanc)	200
Tableau 48 : Prévisions de la consommation de sucre dans les pays de la C.E.E. en "1975", variante 4	202
Tableau 49 : Prévisions de l'évolution de la consommation de sucre dans les pays de la C.E.E. "1963"- "1975"	202
Tableau 50 : La consommation de sucre dans les pays de la C.E.E. "1956", "1963" et "1975"	203
Tableau 51 : Prévisions de la consommation de sucre en "1975" dans les pays de la C.E.E. compte tenu des effets prix (équivalent sucre blanc)	213
Tableau 52 : Augmentation de la surface cultivée en Union soviétique 1950/51-1964/65	236
Tableau 53 : Le bilan d'approvisionnement en sucre du Maroc 1951-1965	245
Tableau 54 : Variations par rapport à l'année précédente de la consommation de sucre par tête, du produit national brut réel par tête, du prix réel du sucre et des réserves d'or et de devises de la banque centrale 1956-1964	246
Tableau 55 : Le bilan d'approvisionnement en sucre de l'Iran 1951-1965	251
Tableau 56 : Consommation de sucre et produit national brut réel par tête 1959/60-1963/64	252
Tableau 57 : Les importations de sucre du monde, ainsi que des principaux pays et régions 1952-54, 1963-65 et "1975"	268

VIII

<u>Liste des Graphiques</u>		<u>Page</u>
Graphique 1 :	Production mondiale et consommation mondiale de sucre	4
Graphique 2 :	Stocks et prix du marché mondial du sucre	4
Graphique 3 :	La production mondiale de sucre 1950/51-1964/65	5
Graphique 4 :	La répartition régionale de la production mondiale de sucre 1950/51-1964/65	6
Graphique 5 :	Les importations de sucre des principales régions 1950-1965	17
Graphique 6 :	Les exportations de sucre des principales régions 1950-1965	39
Graphique 7 :	Prix du marché mondial et prix pour livraison aux Etats-Unis	70
Graphique 8 :	Prix du marché mondial et prix convenu dans l'accord sucrier du Commonwealth	81
Graphique 9 :	Le prix du marché mondial du sucre	145
Graphique 10 :	Evolution des rendements à l'hectare de la betterave à sucre dans 25 pays 1960/61-1964/65 par rapport à 1948/49-1952/53	175
Graphique 11 :	Etats-Unis : production de sucre, consommation de sucre et importations nettes de sucre 1950-"1975" ...	181
Graphique 12 :	Canada : consommation de sucre par tête, surface cultivée et rendement en sucre 1950/51-1964/65, "1975"	184
Graphique 13 :	Canada : production de sucre, consommation de sucre et importations nettes de sucre, 1950-"1975"	185
Graphique 14 :	Royaume-Uni : consommation de sucre par tête, surface cultivée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1964/65, "1975"	189
Graphique 15 :	Royaume-Uni : production de sucre, consommation de sucre, exportations de sucre et importations nettes de sucre 1950-"1975"	190
Graphique 16 :	République fédérale d'Allemagne : consommation de sucre par habitant en fonction de la consommation privée par habitant aux prix de 1954; 1950/51- 1964/65 et "1975"	204

	<u>Page</u>
Graphique 17 : France : Consommation de sucre par habitant en fonction de la consommation privée par habitant aux prix de 1959, 1950/51-1964/65 et "1975"	205
Graphique 18 : Italie : Consommation de sucre par habitant en fonction de la consommation privée par habitant aux prix de 1958, 1950/51-1964/65 et "1975"	206
Graphique 19 : Pays-Bas : Consommation de sucre par habitant en fonction de la consommation privée par habitant aux prix de 1958, 1950/51-1964/65 et "1975"	207
Graphique 20 : Belgique/Luxembourg : Consommation de sucre par habitant en fonction de la consommation privée par habitant aux prix de 1958, 1950/51-1964/65 et "1975"	208
Graphique 21 : Japon : Consommation de sucre par habitant en fonction de la consommation privée par habitant aux prix de 1960, 1953-1964 et "1975"	231
Graphique 22 : Japon : production, consommation et importations nettes de sucre 1950-"1975"	234

1. Caractères essentiels du marché mondial du sucre (1) (⌘)

Depuis la deuxième guerre mondiale, l'économie sucrière du monde a enregistré un important essor. En ce qui concerne l'évolution de l'approvisionnement, il est significatif de noter que, dans la moyenne des années 1962/63-1964/65, la production mondiale de sucre se situait, avec 56,8 millions de t (en équivalent de sucre brut) par an, à un niveau supérieur de 106 % à celui de la moyenne des années 1947/48-1949/50 (27,7 millions de t en équivalent de sucre brut). La production a donc augmenté, durant cette période, à un taux moyen de 4,9 % par an ⁽²⁾. Par contre, la consommation mondiale

-
- (1) En général, le présent travail ne tiendra compte que du sucre centrifugé - c'est-à-dire du sucre fabriqué selon les méthodes modernes - le commerce international portant presque exclusivement sur cette sorte de sucre. Outre le sucre centrifugé, le sucre produit d'une façon primitive (sucre non centrifugé) joue encore dans beaucoup de pays en voie de développement (notamment en Amérique centrale et en Amérique du Sud, ainsi que dans le sud et le sud-est asiatiques), un rôle important (par exemple, la "panela" au Guatemala et en Colombie, le "gur" et le "khandsari" en Inde et au Pakistan, le sucre de canne non centrifugé en République populaire de Chine). Mais la plus grande partie du sucre non centrifugé est consommé dans les pays de production et ne fait généralement l'objet de transactions internationales que pour des quantités insignifiantes. Une analyse du marché mondial du sucre peut donc ne pas en tenir compte, mais une étude plus précise de la consommation de sucre dans les pays en voie de développement devrait prendre en considération le sucre non centrifugé qui, dans de nombreux pays, représente une part considérable de la consommation intérieure de sucre.
- (2) Les chiffres de base ont été empruntés à: 100 Jahre F.O. Licht, Edition jubilaire. Die Weltzuckerwirtschaft 1936-1961, Ratzeburg 1961, p. 164 et F.O. Licht's Weltzuckerstatistik 1964/65, Ratzeburg 1965, p. 27. La FAO ne publie de données complètes que sur la production mondiale, mais non sur la consommation mondiale durant cette période. Selon les tableaux de la FAO, la production mondiale s'est élevée à 56,6 millions de t pour la moyenne des années 1962/63-1964/65 et à 27,3 millions de t pour la moyenne des années 1947/48-1949/50, ce qui fait apparaître un taux moyen de croissance de 5,0 % par an.
- (⌘) L'auteur, T. Tewes, remercie tous les membres de l'Institut für Weltwirtschaft qui l'ont aidé de différentes manières dans la rédaction du présent travail. Sa reconnaissance va en particulier à M. M. Hoffmeyer qui l'a éclairé de ses conseils, qui a établi le plan de l'étude, a révisé plusieurs fois le manuscrit et a fourni beaucoup d'indications utiles. L'auteur tient à remercier en outre tous les membres de la Direction générale de l'agriculture de la Commission de la Communauté économique européenne - notamment M.M. J. Lommez, P. Baudin et K. Falkenberg - pour les conversations très enrichissantes qu'il a eues avec eux à Bruxelles. Bien entendu, les lacunes de ce travail sont naturellement imputables à son auteur.

de sucre est passée de 27,8 millions de t (en équivalent de sucre brut) en moyenne dans les années 1947/48-1949/50 à 55,9 millions de t (en équivalent de sucre brut) pour la moyenne des années 1962/63-1964/65 (+ 101 %; taux moyen annuel de croissance: un peu moins de 4,8 %). La croissance un peu plus lente de la consommation mondiale de sucre a eu pour conséquence que la production mondiale, encore inférieure de 0,1 million de t (en équivalent sucre brut) à la consommation mondiale pour la moyenne des années 1947/48-1949/50, dépassait cette dernière de 0,9 million de t (en équivalent sucre brut) pour la moyenne des années 1962/63-1964/65.

Cette évolution divergente de la consommation et de la production mondiales n'a toutefois pas été uniforme. Après un équilibre approximatif entre production et consommation mondiales dans les années 1947/48-1949/50, la production a dépassé la consommation et le plus souvent très sensiblement au cours des années suivantes, de 1950/51 à 1954/55, sauf durant l'année 1952/53. En 1955/56 la production mondiale a été considérablement inférieure à la consommation. Mais, de 1956/57 à 1960/61, la consommation mondiale est restée à nouveau, parfois très fortement, inférieure à la production mondiale. Ensuite, pendant deux années, la consommation a été, assez nettement, supérieure à la production. Après qu'un équilibre complet se fût établi entre production et consommation en 1963/64, la seconde a été à nouveau largement dépassée par la première en 1964/65 (graphique 1). Dans l'ensemble, au cours des quinze dernières années, les périodes où la production mondiale a dépassé la consommation mondiale ont donc prédominé les années caractérisées par le phénomène inverse étant les moins nombreuses.

Les déficits des années en question s'expliquent par la conjonction de facteurs endogènes et exogènes. Ils étaient imputables d'une part à des excédents antérieurs qui n'incitaient guère à augmenter la production. De nombreux pays - et notamment Cuba de 1952 à 1956 - ont même réduit leur production compte tenu du niveau élevé des stocks mondiaux et des prix du marché mondial depuis longtemps très bas. D'autre part, les déficits provenaient d'une série de facteurs exogènes. Ainsi, aussi bien en 1956/57 qu'en 1961/62 et en 1963/64 les rendements en sucre furent très bas en Europe en raison de conditions météorologiques défavorables.

Tableau 1 - Quelques chiffres essentiels concernant l'économie sucrière mondiale a)
1950-1965 (1.000 t.m. équivalent sucre brut)

Année	Production mondiale (b)	Stocks mondiaux au		Commerce mondial		Consommation mondiale	Stocks au 30.8, en % de la consommation
		30 août	31 décembre	Exportations	Importations		
1950	33 566	6 755	.	11 770	11 700	29 404	23,0
1951	36 087	8 239	10 838 ^c	12 227	11 902	32 002	25,7
1952	34 985	10 940	13 557 ^c	12 224	12 138	33 487	32,7
1953	38 771	10 226	14 338 ^c	14 594	13 851	36 435	28,1
1954	38 354	11 911	14 412 ^c	13 391	13 475	37 799	31,5
1955	39 705	11 415	14 550 ^c	14 539	14 493	38 742	29,5
1956	41 644	10 087	12 739 ^c	14 157	14 068	41 792	24,1
1957	44 420	10 234	13 958 ^c	15 475	15 455	42 475	24,1
1958	49 606	9 984	16 593 ^c	15 763	14 534	44 995	22,2
1959	49 850	13 767	19 674 ^c	14 879	14 699	46 404	29,7
1960	54 960	14 790	21 354 ^c	17 661	17 507	48 763	30,3
1961	51 890	17 080	21 354 ^c	20 268	20 068	52 756	32,4
1962	50 560	13 523	19 273 ^c	18 750	19 132	54 277	24,9
1963	25 270	10 115	1634 ^d /21098 ^d	17 647	17 301	53 054	19,1
1964	66 240	10 375	2025 ^d /24590 ^d	17 494	17 158	55 650	18,6
1965	.	17 752	29095 ^d	19 400	19 042	59 618	29,8

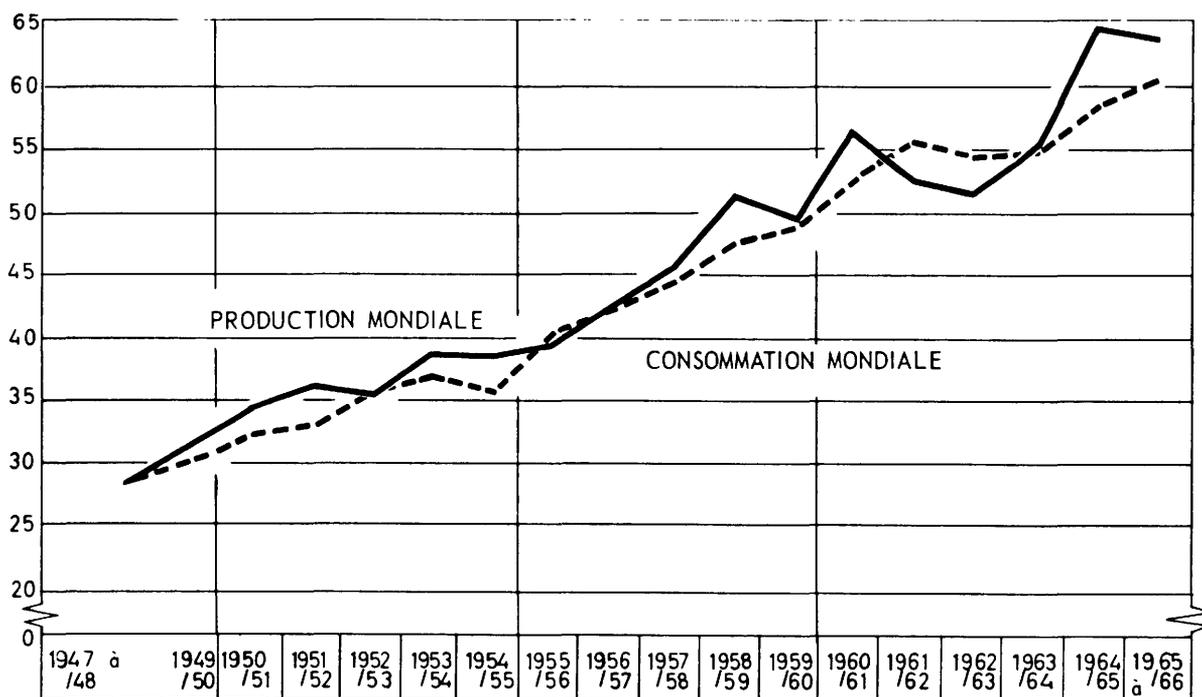
a) seulement sucre centrifugé - b) campagne sucrière (septembre à août) - c) seulement pour un nombre limité de pays - d) estimation pour tous les pays.

Source : FAO, L'économie sucrière mondiale exprimée en chiffres 1880-1959, Rome. - FAO, Annuaire de la production, Rome, numéros annuels. - Conseil international du sucre. L'économie sucrière mondiale : Structure et politiques. Vol. II : The World Picture. Londres 1963. - Conseil international du sucre, Annuaire du sucre 1964, Londres 1965. - Conseil international du sucre, bulletin statistique, Vol. 25 (1966), n° 5 et 7. - F.O. Licht's Jubiläumsausgabe. Die Weltzuckerwirtschaft 1936-1961, Ratzeburg. - F.O. Licht's Weltzuckerstatistik 1964/65, Ratzeburg. F.O. Licht's International Sugar Report, Ratzeburg, Vol. 98 (1966) n° 13.

Graphique 1

PRODUCTION MONDIALE ET CONSOMMATION MONDIALE DE SUCRE

○ 1947/48 – 1949/50, 1950/51 – 1965/66

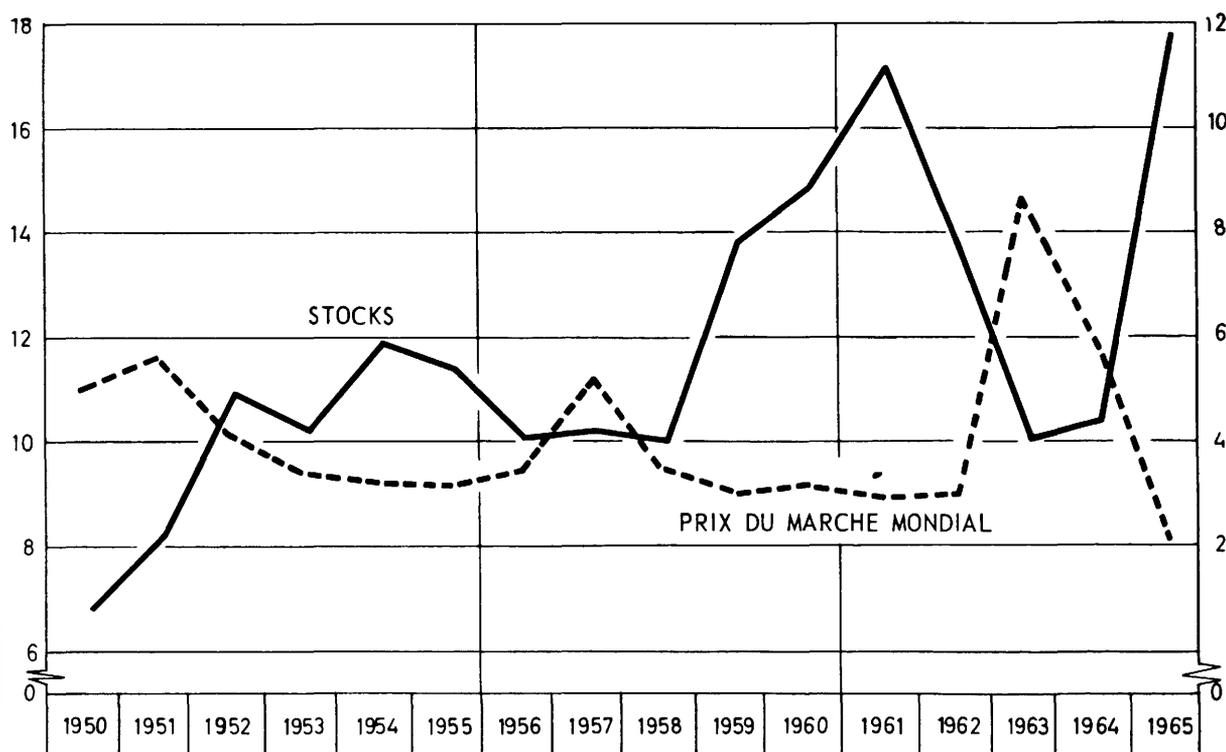


^a provisoire

Graphique 2

STOCKS^a ET PRIX DU MARCHÉ MONDIAL^b DU SUCRE

1950-1965

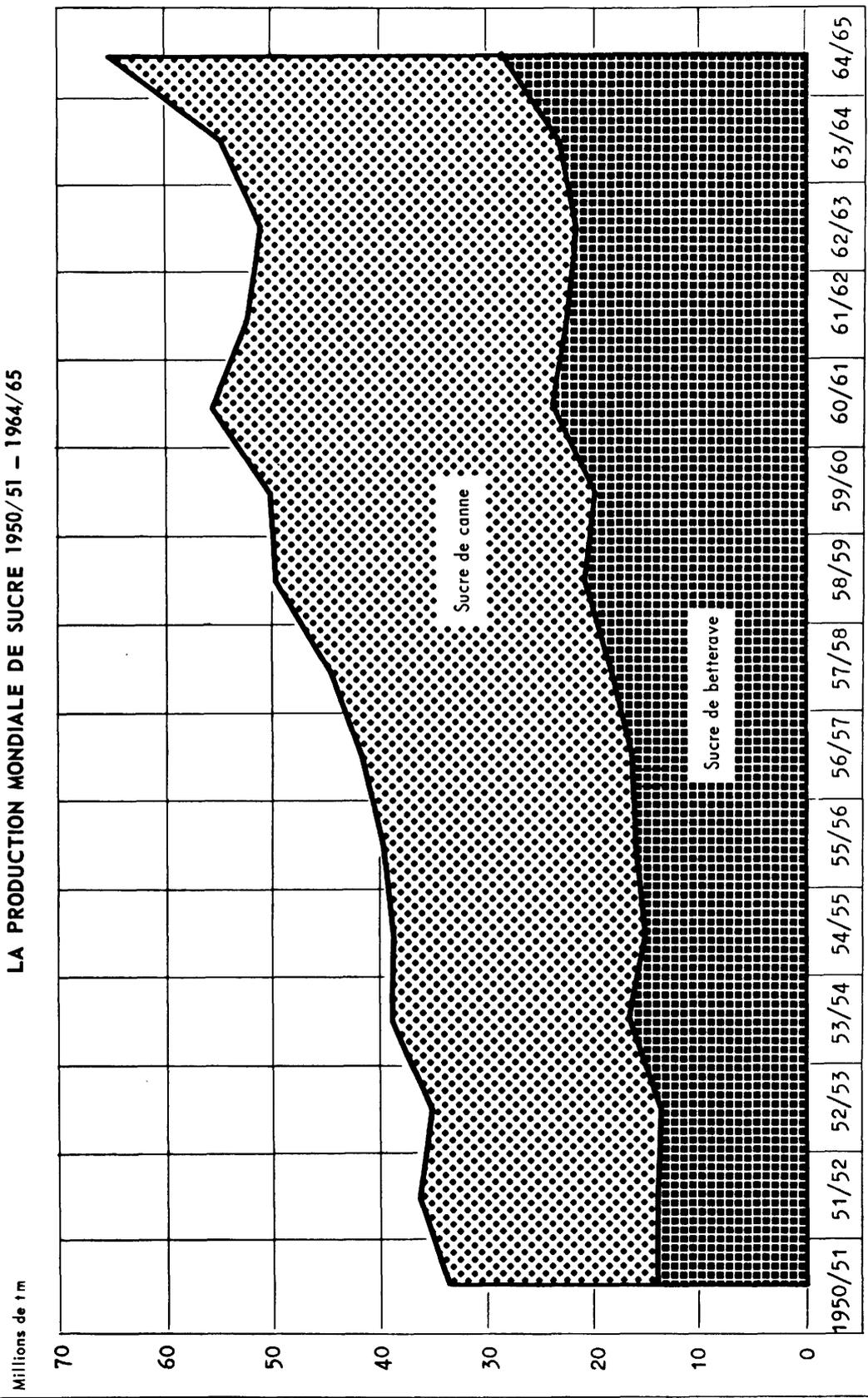


^a Au 31 août de chaque année.

^b Contrat mondial n° 4 ou n° 8 de la bourse du café et du sucre de New York.

Moyenne annuelle

Graphique 3
LA PRODUCTION MONDIALE DE SUCRE 1950/51 - 1964/65



Dans les années 1961/62 et 1962/63, on a assisté à un net recul de la production cubaine de sucre - en raison de la pénurie de main-d'oeuvre agricole, du fait que l'industrie sucrière avait été négligée par la politique de diversification accrue de l'industrie ainsi qu'à cause de l'insuffisance des capacités de transformation - et à une contraction considérable de la production en République populaire de Chine due à l'échec du "grand bond en avant".

Les périodes de pénurie de sucre n'ont toutefois jamais duré longtemps, la forte hausse du prix du marché mondial du sucre au cours de ces périodes ayant provoqué relativement vite une expansion considérable de la production. En cas de hausse des prix, l'élasticité de la production et de l'offre par rapport au prix - en particulier celle de la production de sucre de canne - a été beaucoup plus grande que dans le cas inverse de baisse des prix (1).

Cette élasticité différente de la production sucrière par rapport au prix, selon que ce prix augmente ou diminue, permet précisément de supposer qu'à l'avenir également les années excédentaires domineront. Comme cela a été le cas jusqu'à présent, toute période de pénurie assez marquée devrait entraîner, en raison de la hausse des prix, une augmentation de la production dépassant celle de la consommation. Il est donc probable que la seconde ne rattrapera que lentement la première. Des fléchissements brusques de la production dus à des conditions météorologiques défavorables, à des événements politiques, etc. provoqueraient alors, passagèrement, une pénurie accrue lorsque production et consommation s'équilibrent dans des conditions normales. Mais cette pénurie devrait être bientôt suivie d'une nouvelle période d'excédents. Ces fluctuations cycliques de la production par rapport à la consommation de sucre ne pourraient vraisemblablement être atténuées que par un accord mondial rigoureux, visant surtout à coordonner la production de sucre.

(1) cf. Observations on the Proposed International Sugar Agreement. FAO, Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Rome, vol. II (1953 no. 6, p. 1 et ss.

Les différences dans l'évolution de la production et de la consommation mondiales de sucre se reflètent directement dans la variation des stocks (cf. graphique 2).

Dans les principaux pays producteurs et consommateurs du monde, ces stocks ont augmenté de 3,7 millions de t entre 1952 et 1955, l'augmentation ayant été plus accentuée en 1952 et 1953 et faible en 1954 et 1955. En 1956, on a enregistré une diminution de 1,8 million de t qui a ramené les stocks à 12,7 millions de t. Ensuite, l'augmentation a repris jusqu'en 1960, les stocks passant à 21,4 millions de t (fin 1960), soit 44 % environ de la consommation mondiale de sucre de la même année. Après une pause en 1961, les stocks ont diminué les années suivantes de 5,0 millions de tonnes au total, de sorte qu'ils ne représentaient plus que 31 % environ de la consommation mondiale à la fin de 1963. Mais, depuis lors, ils ont repris une forte progression, dépassant sans doute à la fin de 1965 40 % de la consommation mondiale.

En outre, il est apparu que le prix du "marché mondial" du sucre à la bourse du café et du sucre de New-York réagissait fortement dans l'ensemble à l'évolution de la production et de la consommation mondiales. Le prix du marché mondial s'est raffermi au cours des années où la consommation mondiale dépassait la production ou tendait à la dépasser; il a baissé lorsque la consommation mondiale était inférieure à la production ou, du moins, lorsqu'il semblait qu'il en serait ainsi.

Aujourd'hui le tiers à peine de la production mondiale fait donc l'objet d'échanges internationaux, cette part ayant diminué depuis le début des années cinquante. (Pour la moyenne des années 1963-65 les exportations et les importations mondiales ont représenté respec-

tivement 30,9 et 30,3 % (1) de la production mondiale de sucre centrifugé. Pour la moyenne des années 1951-53 les exportations mondiales représentaient encore 36,4 % et les importations mondiales 35,1 % de la production mondiale de sucre). Ainsi le commerce mondial a augmenté dans la période 1951 à 1965 plus lentement que la production et que la consommation mondiales. Les taux moyens annuels de croissance pour la période comprise entre 1951-53 et 1963-65 se sont élevés à 2,9 % pour les importations mondiales et 2,8 % pour les exportations, contre 4,2 % pour la production mondiale et 4,3 % pour la consommation (2). Avec le temps, une part croissante de la production mondiale a été consommée dans les pays producteurs. Ce phénomène provient notamment de ce que beaucoup de pays importateurs se sont efforcés de ne plus être tributaires d'achats extérieurs et parfois même de devenir des pays exportateurs.

Néanmoins, la part de la production mondiale faisant l'objet d'échanges internationaux est considérablement plus forte pour le sucre que pour beaucoup d'autres produits agricoles (part des exportations mondiales dans la production mondiale pour la moyenne 1961/63 (3): blé 16 %, maïs 8 %, orge 7 %, seigle 5 %, avoine 3 %, riz 2 %, pommes de terre 1 %). D'autre part, ce pourcentage est beaucoup plus faible que pour les stimulants: café, cacao et thé (part des exportations mondiales dans la production mondiale pour la moyenne 1961-63 (3): cacao 86 %, café 67 %, thé 52 %).

Considérée d'une façon très globale, la structure de l'économie sucrière mondiale et du commerce mondial pour la moyenne des années 1962-64 du sucre se présente comme suit (tableau 2) (4) :

- (1) Ces écarts dans les pourcentages proviennent du fait que le total des exportations de tous les pays est généralement supérieur au total des importations de tous les pays. Les chiffres de base ont été extraits de publications du Conseil international du sucre (cf. Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies Vol. II: The World Picture. Londres 1963 - idem, Bulletin statistique Londres vol. 25 (1966). Les chiffres pour 1951-53 ont été corrigés du commerce de sucre entre les Etats-Unis, Hawaï, Porto Rico et les îles Vierges, afin que les chiffres du commerce mondial pour cette période correspondent à ceux publiés par le Conseil international du sucre pour les années 1963-65.
- (2) Les écarts par rapport aux taux de croissance de la production et de la consommation mondiales, mentionnés au début du présent rapport, sont imputables d'une part au fait que la période considérée est différente; d'autre part au fait que nous prenons plus haut des campagnes sucrières, tandis que nous considérons ici des années civiles, les chiffres du commerce mondial se rapportant généralement à ces dernières.
- (3) Production: campagnes 1961/62-1963/64, commerce international: campagnes 1961-63. Cf. FAO Annuaire du commerce, Rome, numéros des années considérées - FAO Annuaire de la production, Rome, numéros des années considérées
- (4) La production et la consommation mondiales de sucre ayant été exactement égales pour la moyenne des années civiles 1962-64, ces années-là se prêtent tout particulièrement à une étude des structures.

les pays développés (1) intervenaient à raison de 47 % dans la consommation mondiale de sucre et à raison de 33 % seulement dans la production. De leur côté, les pays en voie de développement (2) avaient 44 % de la production mondiale de sucre et 29 % seulement de la consommation. La part des pays du bloc oriental (3) dans la production mondiale (23 %) et dans la consommation mondiale (24 %) était presque identique. Cet ensemble de pays pourrait donc en gros assurer leur auto-approvisionnement en sucre, ce qui s'est traduit également par des importations nettes relativement faibles. Par contre, avec un taux d'auto-approvisionnement légèrement supérieur à 70 %, les pays développés ont dû recourir à des importations nettes élevées. Les pays en voie de développement étaient exportateurs nets. Compte tenu des importations nettes relativement faibles des pays du bloc oriental, qui en outre étaient dues en grande partie aux conditions assez exceptionnelles d'une année (1962), le commerce mondial du sucre - si l'on fait le solde des importations et des exportations - s'est essentiellement effectué entre pays développés et pays en voie de développement, les premiers étant acheteurs, les seconds vendeurs. Si l'on fait abstraction parmi les pays développés des trois pays agricoles (Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud), le tableau change quelque peu, l'Australie et l'Afrique du Sud enregistrant, au sein des pays agricoles développés, de fortes exportations nettes.

Il convient de distinguer, sur le marché mondial du sucre, entre un commerce du sucre brut et un commerce du sucre blanc, le premier étant considérablement plus important que le second.

-
- (1) Conformément à la répartition des Nations Unies, ce groupe comprend tous les pays européens à l'exception des pays du bloc oriental, les Etats-Unis, le Canada et le Japon, ainsi que les pays agricoles développés: Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du sud.
 - (2) Ce groupe comprend tous les pays du monde à l'exception des pays développés et des pays du bloc oriental (cf. note 3).
 - (3) Ce groupe comprend l'Union soviétique, l'Albanie, la Bulgarie, la Zone soviétique d'occupation, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, ainsi que la République populaire de Chine, la Mongolie, la Corée du nord et le Nord-Vietnam.

Tableau 2

La structure de l'économie sucrière mondiale (a)
Moyenne triennale 1962-64

	Production	stocks en fin d'année	1000 t équivalent sucre brut			taux d'auto-approvisionnement (b)
			importations	exportations	importations(-) ou exportations(+) nettes	
Ensemble du monde	54.354	22.826	17.864	17.964	- 100	100
Pays développés (c)	18.178	12.380	11.130	3.396	- 7.734	72
Pays agricoles développés (d)	2.492	1.090	141	1.791	+ 1.650	169
Pays en voie de développement (e)	23.827	5.332	3.629	12.076	+ 8.447	151
Pays du bloc oriental (f)	12.348	5.114	3.106	2.493	- 613	94
%						
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-
Pays développés (c)	33,4	54,2	62,3	18,9	-	-
Pays agricoles développés (d)	4,6	4,8	0,8	10,9	-	-
Pays en voie de développement (e)	43,8	23,4	20,3	67,2	-	-
Pays du bloc oriental (f)	22,7	22,4	17,4	13,9	-	-
a) seulement sucre centrifugé - b) consommation en % de la production - c) Europe occidentale, Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud - d) Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud - e) Monde sans les pays développés et les pays du bloc oriental - f) Union soviétique, Albanie, Bulgarie, Zone soviétique d'occupation, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Républ. popul. de Chine, Mongolie, Corée du nord, Nord-Vietnam.						

Source: Conseil international du sucre, annuaire du sucre 1964, Londres 1965 - id. bulletin statistique, Londres, vol. 25 (1966) cahiers 4 et 5.

Au début des années cinquante le commerce du brut représentait plus des deux-tiers du commerce mondial de sucre, tandis qu'un peu moins d'un tiers seulement de ces échanges portait sur du sucre blanc. Après 1955, la part du brut dans le commerce mondial a augmenté, de sorte que les échanges ne portent plus actuellement que pour un quart environ sur le sucre blanc et pour les trois-quarts sur le brut (1). Ces deux sortes de sucre étant toutefois liées par un certain rapport technique - le sucre blanc résulte de la transformation du brut - elles sont généralement groupées dans les tableaux statistiques.

La part élevée du commerce du brut dans le commerce mondial s'explique par le fait qu'au cours des dernières décennies les raffineries ont été édifiées non pas dans les pays producteurs de sucre de canne, mais - notamment pour des raisons politiques - dans les pays consommateurs d'Europe et que la division du travail de cette époque a subsisté jusqu'à ce jour. Maintenant encore, les gros importateurs de sucre - par exemple les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon et l'Union soviétique - demandent sur le marché mondial non pas du sucre blanc, mais surtout du brut. C'est pourquoi les grands exportateurs extra-européens - par exemple l'Australie, la Guyane britannique, la République Dominicaine, la Guadeloupe, Cuba, la Martinique, l'Ile Maurice, le Mozambique, le Pérou, les Philippines, la Réunion, l'Afrique du sud et les Indes occidentales - sont obligés d'exporter la plus grande partie de leur sucre sous forme brute, alors que les pays exportateurs européens vendent en général surtout du sucre blanc. Parmi ces pays, seule la France enregistre de fortes (ré)exportations de brut.

L'économie sucrière des différents pays fait l'objet de nombreuses interventions économiques, qui visent notamment à augmenter la production intérieure - pour des raisons de sécurité nationale, afin d'améliorer l'approvisionnement, d'accroître le potentiel d'exportation ou de substitution des importations - à relever le revenu agricole ainsi qu'à stabiliser les prix intérieurs du sucre à un niveau déterminé

(1) cf. FAO L'économie sucrière mondiale exprimée en chiffres 1880-1959, Rome (1961) et FAO Annuaire du commerce, Rome, numéros des années en question.

que les producteurs puissent considérer comme rémunérateur et les consommateurs comme supportable.

Les mesures prises sur les marchés nationaux sont parfois été complétées par des accords internationaux visant à régulariser le marché international et inspirés surtout du souci de stabiliser les prix à un niveau assurant aux pays producteurs une production à des conditions rémunératrices et qui paraisse raisonnable aux pays importateurs. Tandis que les interventions sur le plan national ont parfois été couronnées de succès, les accords internationaux sur le sucre visant essentiellement à régulariser les quantités exportées afin d'agir sur les cours se sont généralement heurtés aux divergences d'intérêts entre pays importateurs et exportateurs, quand des déséquilibres assez importants sont apparus sur le marché mondial.

En raison de l'existence de nombreux accords préférentiels entre certains pays exportateurs et certains pays importateurs, on ne peut parler d'un marché mondial homogène que sous certaines réserves. Une grande partie du commerce mondial s'effectue sur la base de prix fixés à long terme et de contrats de vente et d'achat (par ex. accord sucrier du Commonwealth). En outre, la législation sucrière des Etats-Unis garantit un débouché à une série de pays exportateurs, à des prix généralement supérieurs à ceux du marché mondial. Ces préférences de politique commerciale ont pour effet de fractionner le marché mondial en un certain nombre de marchés partiels.

Dans l'ensemble, plus de la moitié du commerce mondial se fait à des conditions préférentielles même si l'on ne considère comme importations à des conditions préférentielles que les achats des Etats-Unis à des pays étrangers, ceux des pays du bloc oriental à Cuba, les échanges effectués sur la base de l'accord sucrier du Commonwealth, les importations de la France en provenance de ses départements d'outre-mer ainsi que de Madagascar et du Congo (Brazzaville), de même que les importations du Portugal en provenance de l'Angola et du Mozambique. Cette situation ne laisse donc au marché mondial "libre" que moins de la moitié des échanges commerciaux. Beaucoup de pays étant offrants

aussi bien sur les marchés préférentiels que sur le marché "libre", il existe une certaine interdépendance entre les deux types de marchés. Les influences ne s'exercent toutefois pas avec la même intensité dans les deux sens. Le marché "libre" a beaucoup moins d'influence sur les marchés préférentiels que ces derniers sur le marché "libre". En particulier, l'existence de marchés préférentiels favorise la tendance à offrir sur le marché "libre" parfois à des coûts marginaux, voire infra-marginaux, les coûts fixes étant déjà couverts par les ventes sur les marchés préférentiels ou les pertes résultant des ventes sur le marché "libre" étant compensées par des gains obtenus sur un marché préférentiel. L'existence de plusieurs grands marchés préférentiels a pour effet d'accroître les variations de prix sur le marché "libre", beaucoup de pays n'y offrant ou n'y demandant que des quantités marginales.

2. Les importations du monde dans son ensemble et des principaux pays importateurs

a. Volumes des importations, pourcentages et valeur des importations (1)

De 1951 à 1961, le volume des importations mondiales de sucre a le plus souvent augmenté - à l'exception de légères baisses en 1954 (- 2,7 %) et en 1959 (- 5,4 %) - avec cependant des variations assez fortes des taux annuels de croissance (2) (tableau 3). L'augmentation des importations mondiales a été particulièrement forte en 1953 (+ 14,1 %) lorsque le Royaume-Uni accrut ses achats d'un million de t par rapport à l'année précédente en prévision de l'abolition imminente du rationnement, en 1957 (+ 9,9 %) en raison

- (1) Les données statistiques de cette section et des sections suivantes de ce travail se fondent généralement sur des publications du Conseil international du sucre, cet organisme étant le seul à publier des statistiques cohérentes sur la quasi-totalité des données importantes (commerce extérieur, avec pays de destination et pays de provenance des exportations et importations, production, consommation, stocks)-(Conseil international du sucre, The World Sugar Economy, Structure and Policies, Vol. II The World Picture. Londres 1963 - idem, Annuaire du sucre, Londres, numéros des années étudiées - idem, Bulletin statistique, Londres, numéros des années étudiées). On peut sans doute trouver aussi des chiffres d'importation pour tous les pays et le monde dans son ensemble auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); mais, parfois incomplets pour ces dernières années, ces chiffres ne sont pas comparables sur une longue période (cf. FAO, L'économie sucrière mondiale exprimée en chiffres, 1880-1959, Commodity Reference Series, No. 1, sans indic. de lieu ni de date - idem, Annuaire du commerce, Rome, numéros des années étudiées - idem, Bulletin mensuel d'économie agricole et de statistique, Rome, numéros des années étudiées). En outre, jusqu'à ces derniers temps, la FAO ne faisait pas de distinction selon le pays de provenance pour les importations des principaux pays. Cela incite à utiliser exclusivement dans cette section les statistiques du Conseil international du sucre, celles-ci étant les seules qui permettent d'assurer la cohérence des données.
- D'ailleurs, les années pour lesquelles on dispose de données complètes de la FAO et du Conseil international du sucre ne font apparaître que des différences insignifiantes entre les chiffres des deux sources, abstraction faite de certains problèmes de définition. Ces différences semblent provenir essentiellement du fait que les relevés portent sur un nombre variable de pays et que des conversions parfois différentes ont dû être effectuées. Les principales tendances d'évolution ne sont cependant pas affectées par ces différences.
- (2) La moyenne arithmétique des valeurs absolues des taux annuels de variation s'est élevée à 7,2 % de 1952 à 1961, les valeurs annuelles ayant varié entre 0,5 % (1958) et 19,1 % (1960).

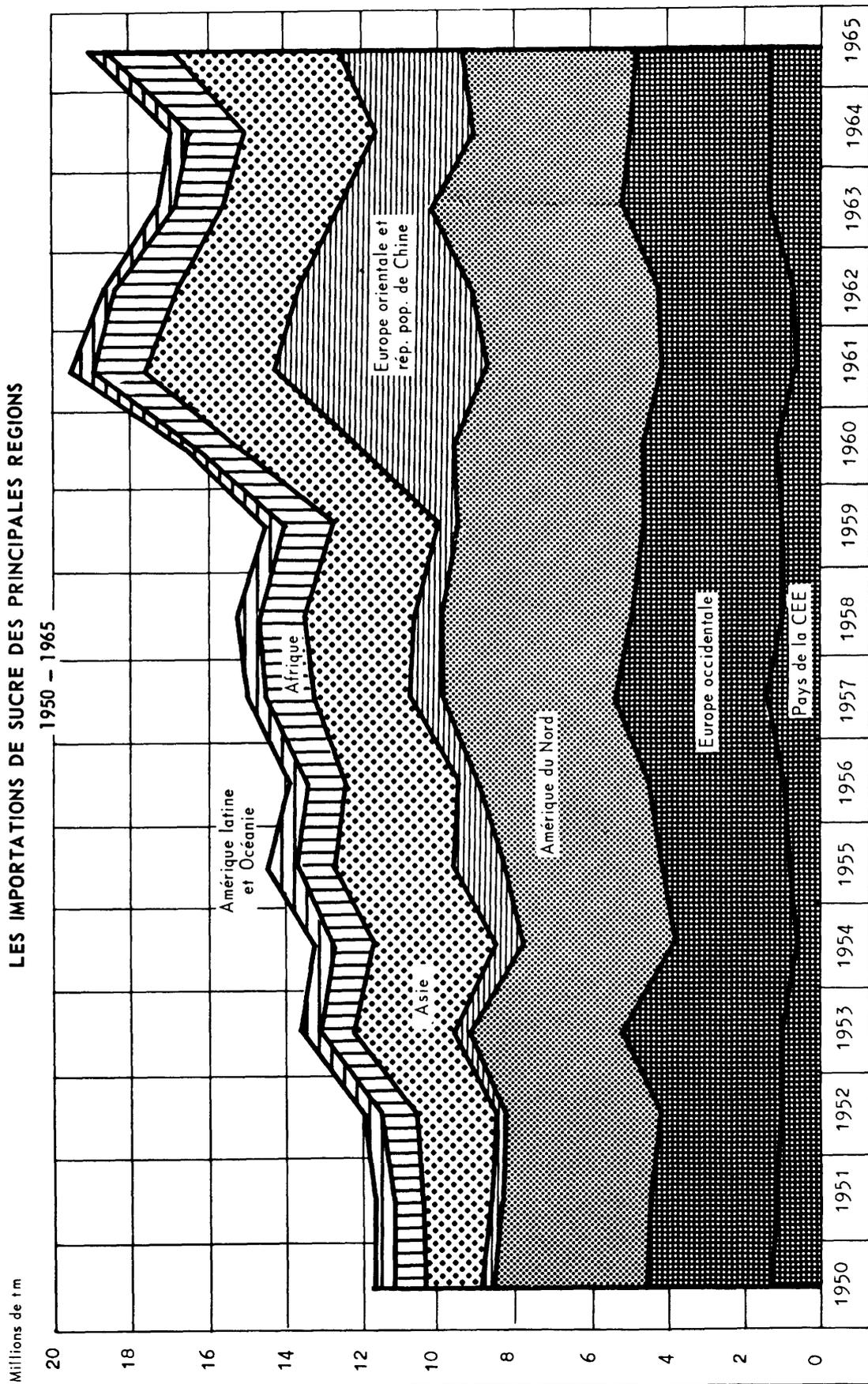
Tableau 3 - Les importations de sucre (a) des principaux pays et régions 1951-1965 (1.000 t.m. équivalent sucre brut)

Région/Pays	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Ensemble du monde	11 902	12 138	13 851	13 475	14 493	14 068	15 455	15 534	14 699	17 507	20 068	19 132	17 301	17 158	19 042
Monde sans pays du bloc oriental	11 387	11 659	13 350	12 769	13 126	13 512	14 628	14 831	14 248	15 016	14 390	14 735	15 025	14 516	15 592
Pays développés (b)	8 996	9 153	10 612	9 122	9 637	10 319	11 388	11 387	10 884	11 427	10 369	10 873	11 776	10 741	11 016
Pays en voie de développement (c)	2 391	2 506	2 737	3 647	3 489	3 193	3 240	3 443	3 363	3 589	4 021	3 862	3 249	3 775	4 576
Pays du bloc oriental (d)	515	479	501	706	1 367	556	827	704	452	2 491	5 678	4 397	2 277	2 643	3 450
Europe occidentale	4 546	4 212	5 373	3 970	4 219	4 485	5 594	5 030	4 796	4 772	4 232	4 361	5 427	5 134	4 846
Pays de la C.E.E.	1 297	1 265	1 108	682	946	931	1 532	920	1 046	1 307	698	827	1 450	1 329	1 244
France	225	366	416	344	324	359	571	472	553	794	408	448	402	485	457
R.F. d'Allemagne	616	444	347	82	269	301	605	58	212	152	122	202	336	94	283
Pays-Bas	323	359	255	178	287	211	289	244	171	211	140	142	226	230	139
Pays de l'AELE	2 868	2 828	3 814	3 018	2 844	3 102	3 619	3 429	3 249	3 005	3 050	2 990	3 346	3 042	3 000
Royaume-Uni	2 390	2 142	3 178	2 538	2 346	2 339	3 014	2 796	2 665	2 404	2 415	2 260	2 657	2 399	2 259
Suisse	167	149	178	183	172	224	210	249	199	218	269	248	212	214	266
Europe de l'Est	499	442	486	616	1 257	434	740	465	373	1 977	4 117	3 496	1 717	1 875	2 851
Union soviétique	451	430	397	546	997	347	671	395	355	1 717	3 597	2 486	1 139	1 159	2 293
Amérique du Nord	3 800	4 043	4 056	4 108	4 287	4 536	4 544	5 044	4 881	5 257	4 679	5 005	4 924	4 044	4 492
Etats-Unis	3 302	3 487	3 526	3 510	3 667	3 902	3 914	4 374	3 188	4 637	3 988	4 248	4 168	3 295	3 654
Canada	497	555	528	597	617	632	628	667	691	617	689	755	753	749	838
Amérique centrale	19	29	18	22	23	71	42	28	23	22	18	18	17	22	21
Amérique du Sud	367	331	462	368	406	336	361	420	396	271	352	279	250	186	227
Chili	192	205	225	221	247	216	174	228	200	152	258	201	195	151	176
Uruguay	92	65	76	57	80	72	111	49	72	83	71	50	52	33	50
Asie (sans Rép. populaire de Chine)	1 774	1 963	2 447	3 164	2 991	2 829	2 669	2 968	2 789	3 443	3 443	3 481	3 056	3 537	4 206
Japon	554	793	1 094	942	1 025	1 175	1 141	1 197	1 198	1 278	1 306	1 376	1 301	1 394	1 421
Ceylan	158	141	150	140	149	203	132	201	143	205	221	185	156	244	225
Hong-Kong	107	75	175	107	103	125	115	140	92	127	147	217	214	190	175
Iran	140	112	158	225	209	248	239	258	271	337	365	287	266	441	429
Malaisie	108	150	135	125	154	174	153	197	171	104	240	180	171	218	216
Inde et Pakistan	234	142	209	995	580	113	101	58	-	-	55	153	59	27	138
République populaire de Chine	12	32	9	78	94	106	69	221	50	477	1 534	938	511	404	490
Afrique	758	976	899	1 035	1 095	1 131	1 291	1 222	1 259	1 401	1 520	1 492	1 256	1 513	1 761
Maroc	234	269	278	306	366	338	368	332	349	411	413	386	307	404	352
Algérie	151	153	123	145	173	180	226	218	218	269	225	197	223	219	260
Océanie	108	111	101	114	121	119	125	137	133	141	141	152	138	144	149
Nouvelle-Zélande	96	102	90	104	109	105	111	119	117	123	122	133	122	124	132

(a) seulement sucre centrifugé. - (b) Europe occidentale, Amérique du Nord, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud. - (c) Monde sans les pays développés et les pays du bloc oriental. - (d) Europe de l'Est (Union soviétique, Albanie, Bulgarie, Zone soviétique d'occupation, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Hongrie), République populaire de Chine, Mongolie, Corée du Nord, Nord-Vietnam.

Source : Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. II : The World Picture. Londres 1963. - Idem Annuaire du sucre, Londres, numéros des années en question. - Id. Bulletin statistique, Londres, Vol. 25 (1966).

Graphique 5
LES IMPORTATIONS DE SUCRE DES PRINCIPALES REGIONS
 1950 - 1965



d'une mauvaise récolte dans les principaux pays d'Europe occidentale et en 1960 (+ 19,1 %) et 1961 (+ 14,6 %) à la suite d'achats considérablement accrus des pays du bloc oriental à partir du milieu de 1960 (cf. tableau 3).

Après le record de 1961, les importations mondiales de sucre ont fortement reculé en 1962 et 1963 en raison essentiellement d'une régression des achats de sucre des pays du bloc oriental. Après la stagnation de 1964, les importations mondiales de sucre ont à nouveau fortement augmenté en 1965. Les renseignements actuellement disponibles sur les importations de 1965 font apparaître des importations mondiales de l'ordre de 19 millions de t de sucre (équivalent sucre brut), soit 1,9 million de t de plus (+ 11 %) que l'année précédente. Cet accroissement est dû surtout à des importations accrues de l'Amérique du nord, des pays d'Europe orientale et des pays asiatiques en voie de développement.

En 1965 les importations mondiales de sucre (19,04 millions de t en équivalent de sucre brut) dépassaient de 60,0 % le niveau de 1951, ce qui correspond à un taux moyen annuel de croissance de 3,4 % entre 1951 et 1965.

Les nombreuses et parfois très brusques variations dans l'évolution des importations mondiales de sucre sont imputables dans une très large mesure aux importations des pays du bloc oriental (y compris la République populaire de Chine). Les importations de sucre du monde sans le bloc oriental ont généralement accusé, surtout ces dernières années, une évolution beaucoup plus régulière que les importations du monde dans son ensemble (1). Mais ces importations également n'ont crû de façon régulière que de 1955 à 1958 ; les autres années, augmentations et diminutions ont presque toujours alterné. Les importations du monde sans le bloc oriental n'ont nullement évolué d'une manière toujours parallèle aux importations de tous les pays du monde. En 1956 et de 1961 à 1963, les importations du monde sans le bloc oriental et les importations mondiales ont évolué de façon divergente. En particulier, les premières ont augmenté en 1962 et 1963, alors que les importations mondiales baissaient fortement en raison du recul des importations du bloc oriental.

(1) Ainsi, pour la période 1952-1965 la moyenne arithmétique des valeurs absolues des taux annuels de variation des importations de sucre pour l'ensemble du monde s'est élevée globalement à 7,5% et à 4,7% seulement pour les importations de sucre du monde sans le bloc oriental.

Les importations de sucre du monde (sans les pays du bloc oriental) font apparaître jusqu'en 1957 une tendance nettement orientée à la hausse. Mais depuis 1958 la croissance à long terme des importations s'est tellement affaiblie qu'on peut presque parler de stagnation. Les importations de sucre de la moyenne des années 1963-65 (15,04 millions de t) dépassaient de 2,91 millions de t, soit 24,0 %, la moyenne des années 1951-53. Le taux moyen annuel de croissance pour la période allant de "1952" (1) à "1964" s'est donc élevé à 1,8 %. Si l'on divise cette période en deux sous-périodes "1952"- "1957" et "1957"- "1964", il apparaît toutefois que le taux moyen annuel de croissance de 3,4 % de "1952" à "1957" n'est plus que de 0,7 % de "1957" à "1964". Le sensible fléchissement de la progression à long terme des importations se retrouve aussi bien chez les pays développés que chez les pays en voie de développement. Chez les premiers, le taux moyen annuel de croissance est tombé de 2,8 % ("1952"- "1957") à 0,2 % ("1957"- "1964"), chez les seconds de 5,3 % à 2,3 %. La croissance à long terme des importations de sucre du monde (sans les pays du bloc oriental) a été le fait, ces dernières années, des importations des pays en voie de développement pour 80 % environ, puisque les achats de sucre des pays développés sont restés à peu près les mêmes. De la sorte, les pays en voie de développement ont pu voir leur part dans les importations mondiales de sucre (pays du bloc oriental exclus) passer de 21 % pour la moyenne 1951-53 à plus de 25 % pour la moyenne 1963-65.

Les principaux pays importateurs du monde (sans les pays du bloc oriental) ont été - dans l'ordre de leur importance actuelle - les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, et le Canada. Jusqu'en 1963, ces pays concentraient généralement les trois cinquièmes environ (entre 58 et 62 %) des importations mondiales de sucre (pays du bloc oriental exclus). Au cours des deux dernières années, 1964 et 1965, leur part est toutefois tombée à 54 % (1964) et 52 % (1965), en raison

(1) On entend par "1952" la moyenne des trois années 1951-53.

Tableau 4 - Les importations de sucre (a) des principaux pays et régions 1951-1965 (\$)

Région/Pays	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Monde sans pays du bloc oriental	95,7	96,1	96,4	94,8	90,6	96,0	94,6	95,5	96,9	85,8	71,7	77,0	86,8	84,6	81,9
Pays du bloc oriental (b)	4,3	3,9	3,6	5,2	9,4	4,0	5,4	4,5	3,1	14,2	28,3	23,0	13,2	15,4	18,1
Monde sans pays du bloc oriental	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays développés (c)	79,0	78,5	79,5	71,4	73,4	76,4	77,9	76,8	76,4	76,1	72,1	73,8	78,4	74,0	70,7
Pays en voie de développement (d)	21,0	21,5	20,5	28,6	26,6	23,6	22,1	23,2	23,6	23,9	27,9	26,2	21,6	26,0	29,3
Europe occidentale	39,9	36,1	40,2	31,1	32,1	33,2	38,2	33,9	33,7	31,8	29,4	29,6	36,1	35,4	31,1
Pays de la C.E.E.	11,4	10,8	8,3	5,3	7,2	6,9	10,5	6,2	7,5	8,7	4,9	5,6	9,7	9,2	8,0
France	2,0	3,1	3,1	2,7	2,5	2,7	3,9	3,2	3,7	3,3	2,8	3,0	2,7	3,3	2,9
R.F. d'Allemagne	5,4	3,8	2,6	0,6	2,0	4,1	4,1	0,4	1,4	1,4	0,8	1,4	2,2	2,2	1,8
Pays-Bas	2,8	3,1	1,9	1,4	2,2	1,6	2,0	1,6	1,2	1,4	1,0	1,0	1,5	1,6	0,9
Pays de l'AELE	25,2	22,5	28,6	23,6	21,7	23,0	24,7	23,1	22,8	20,0	21,2	20,3	22,3	21,0	19,2
Royaume-Uni	21,0	18,4	23,8	19,9	17,9	18,1	20,6	18,9	18,7	16,0	16,8	15,3	17,7	16,5	14,5
Suisse	1,5	1,3	1,3	1,4	1,3	1,7	1,4	1,7	1,4	1,5	1,9	1,7	1,4	1,5	1,7
Amérique du Nord	33,4	34,7	30,4	32,2	32,7	33,7	31,1	34,0	34,3	35,0	32,5	34,0	32,8	27,9	28,8
Etats-Unis	29,0	29,9	26,4	27,5	27,9	28,9	26,8	29,5	29,4	30,9	27,7	28,8	27,7	22,7	23,4
Canada	4,4	4,8	4,0	4,7	4,7	4,8	4,2	4,5	4,8	4,1	4,8	5,1	5,0	5,2	5,4
Amérique centrale	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,5	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Amérique du Sud	3,4	2,8	3,5	2,9	3,1	2,5	2,6	2,8	2,8	1,8	2,4	1,9	1,7	1,3	1,5
Chili	1,7	1,8	1,7	1,7	1,9	1,6	1,2	1,5	1,4	1,0	1,8	1,4	1,3	1,0	1,1
Uruguay	0,8	0,6	0,6	0,4	0,6	0,5	0,7	0,3	0,5	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3
Asie (sans Rép. populaire de Chine)	15,6	16,8	18,3	24,8	22,8	20,9	18,2	20,0	19,6	21,3	23,9	23,6	20,3	24,4	27,0
Japon	4,9	6,8	8,2	7,4	7,8	8,7	7,8	8,1	8,4	8,5	9,1	9,3	8,7	9,6	9,1
Ceylan	1,4	1,2	1,1	1,1	1,1	1,5	0,9	1,4	1,0	1,4	1,5	1,3	1,0	1,7	1,4
Hong-Kong	0,9	0,6	1,3	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9	0,6	0,8	1,0	1,5	1,4	1,3	1,1
Iran	1,2	1,0	1,2	1,8	1,6	1,8	1,6	1,7	1,9	2,2	2,7	1,9	1,8	3,0	2,8
Malaisie	0,9	1,3	1,0	1,0	1,2	1,3	1,0	1,3	1,2	1,3	1,7	1,2	1,1	1,5	1,4
Inde et Pakistan	2,1	1,2	1,6	7,8	4,4	0,8	0,7	0,4	-	-	0,4	1,0	0,4	0,2	0,9
Afrique	6,7	8,4	6,7	8,1	8,3	8,4	8,8	8,2	8,8	9,3	10,6	10,1	8,4	10,4	11,3
Maroc	2,1	2,3	2,1	2,4	2,8	2,5	2,5	2,2	2,4	2,7	2,9	2,6	2,0	2,8	2,3
Algérie	1,3	1,3	0,9	1,1	1,3	1,3	1,5	1,5	1,5	1,8	1,6	1,3	1,5	1,5	1,7
Océanie	0,9	1,0	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,9	1,0	1,0
Nouvelle-Zélande	0,8	0,9	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8

(a) seulement sucre centrifugé. - (b) Europe orientale (Union soviétique, Albanie, Bulgarie, Zone soviétique d'occupation, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Hongrie), République populaire de Chine, Mongolie, Corée du Nord, Nord-Vietnam. - (c) Europe occidentale, Amérique du Nord, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud. - (d) Monde sans pays développés et pays du bloc oriental.

Source : Calculs effectués d'après le tableau 3.

de la régression considérable des importations américaines, consécutive à la dernière modification des quotas de sucre; si ce quota n'est pas modifié, il semble que la part en question atteindra difficilement 60 % à l'avenir (cf. tableau 4).

Avec l'Union soviétique et la République populaire de Chine, qui ont importé de grosses quantités de sucre au cours des dernières années, les quatre pays cités plus haut absorbaient généralement un peu plus de 60 % des importations globales du monde, ce pourcentage ayant été fortement dépassé en 1960-62, années caractérisées par des importations massives du bloc oriental.

L'importance des importations de sucre a diminué dans les pays de la CEE. Encore supérieure à 10 % des importations mondiales (sans le bloc oriental) pour la moyenne 1951-53, la part de ces pays s'est trouvée le plus souvent nettement moins élevée après 1963; elle n'a atteint que certaines années un pourcentage légèrement inférieur ou supérieur à 10 % en raison d'une mauvaise récolte de betteraves (1956, 1960) ou à la suite de la politique italienne d'importation de sucre (1963-1965). Les pays de l'AELE, sans le Royaume-Uni, ont participé en général pour moins de 5 % à l'ensemble des achats mondiaux (sans les pays du bloc oriental). Dans une moyenne à long terme, cette part semble s'être un peu accrue ces dernières années. Les autres pays d'Europe occidentale n'ont eu aussi qu'une faible part du marché mondial (3 % environ), qui a un peu augmenté ces dernières années à la suite de fortes importations de l'Espagne.

Les importations de sucre des pays d'Afrique en voie de développement ont pris une importance croissante. Leur part dans la couverture des besoins mondiaux (pays du bloc oriental exclus) est passée de 7 % environ au début des années cinquante à plus de 10 % ces dernières années. (En 1963, cette part est exceptionnellement descendue à 8,4 % après de fortes hausses de prix sur le marché mondial). De même les importations des pays asiatiques en voie de développement - si l'on fait abstraction des importations de l'Inde et du Pakistan (1) - ont acquis en moyenne une importance croissante dans les importations du monde (sans les pays du bloc oriental). Leur part dans l'ensemble des achats sur le marché

(1) L'Inde n'importait plus de sucre depuis 1958; avant, ses importations accusaient d'importantes variations. De même, les importations de sucre du Pakistan ne faisaient pas apparaître de tendance homogène.

mondial est passée de 8,6 % pour la moyenne des années 1951-53 à 14,3 % pour la moyenne des années 1963-65. Ce mouvement ascendant n'a été interrompu qu'en 1957 et en 1962-63, lorsque les importations de sucre ont temporairement diminué à la suite de la forte hausse des cours du marché mondial. Les pays d'Amérique latine n'ont jamais joué qu'un rôle insignifiant en tant qu'importateurs de sucre. Leur part dans les importations globales du monde (pays du bloc oriental exclus) a été de 3,2 % seulement pour la moyenne 1951-53; elle est passée depuis à 1,5 % pour la moyenne 1964-65.

Les importations mondiales (pays du bloc oriental exclus) se présentaient en gros de la manière suivante au début des années soixante : un tiers environ était absorbé par l'Amérique du nord, un peu moins d'un tiers par l'Europe occidentale, moins de 10 % par le Japon et les 25 % restants par les pays en voie de développement. Par rapport au début des années cinquante, les pourcentages ont légèrement varié. Certes, la part de l'Amérique du nord était à cette époque d'environ un tiers, comme tout récemment encore. Par contre, la part de l'Europe occidentale s'élevait encore à près de 40 %, alors que celle du Japon n'était que de 5 % environ et celle des pays en voie de développement de 20 % environ. L'Europe occidentale a donc perdu en importance, le Japon et les pays en voie de développement ont gagné en importance, tandis que l'Amérique du nord se maintenait au même niveau. Vers la fin des années cinquante, l'Europe occidentale a été remplacée par l'Amérique du nord en tant que première région importatrice. Toutefois, l'importance relative de ces deux régions a changé quelque peu en 1963 et ce changement s'est accentué l'année suivante. La part de l'Europe occidentale a dépassé 33 %, alors que celle de l'Amérique du nord descendait au-dessous de 30 % (1964).

Les importations fortement accrues des pays du bloc oriental (depuis 1960) ont modifié la structure du commerce mondial du sucre. Alors que, dans les années cinquante, la demande de ces pays sur le marché mondial représentait le plus souvent moins de 5 % des importations mondiales (cette demande n'étant passée exceptionnellement à près de 10 % qu'en 1955, en raison surtout des fortes importations soviétiques), elle a varié entre 13,2 % et 28,3 % de 1960 à 1965. Plus précisément, la part

des pays de l'est est passée de 14,2 % en 1960 à 28,3 % en 1961, pour descendre à 13,2 % en 1963 et remonter, ces deux dernières années, à 15,4 % (1964) et 18,1 % (1965). Les chiffres ne font donc pas apparaître une tendance bien nette à long terme.

L'évolution de la valeur globale des importations mondiales de sucre reflète aussi bien l'évolution des quantités importées que celle des prix du produit. Ce n'est que depuis 1959 que la FAO relève, outre les quantités, les valeurs du commerce extérieur pour le monde entier, de sorte qu'un examen de la valeur globale des importations mondiales de sucre ne peut être correctement entrepris qu'à partir de cette année-là. Pour les années antérieures à 1959, la FAO ne publiait une série de valeurs d'importation remontant à 1951 que pour 29 pays seulement. Nous avons retenu 23 de ces pays, soit 17 pays importateurs d'Europe occidentale (à l'exception de la Suisse pour laquelle les chiffres manquaient), les Etats-Unis, le Canada, le Japon, le Liban, la Turquie et la Nouvelle-Zélande. De 1951 à 1958, ces 23 pays ont concentré de 64 à 76 % du volume des importations mondiales. Leurs importations devraient donc pouvoir être considérées, sous certaines réserves, comme représentatives de l'ensemble des importations mondiales.

Il apparaît que les valeurs moyennes des importations mondiales (1) ont baissé après la guerre de Corée de 1951 à 1953 et sont ensuite restées à peu près constantes jusqu'en 1957. L'augmentation considérable de 1957 a été suivie d'une diminution d'abord rapide des valeurs moyennes, puis plus lente durant cinq années. En 1963, cette évolution a été brièvement interrompue par une très forte hausse des prix. A partir de 1964, les valeurs moyennes des importations mondiales ont de nouveau diminué. Elles ont évolué en général de façon très semblable aux moyennes annuelles du contrat mondial à la bourse du café et du sucre de New York (contrat no. 4 ou no. 8), bien que les valeurs moyennes des importations mondiales soient basées sur des prix c.a.f., alors que les cours de la bourse du café et du sucre de New York sont des prix f.a.s. Cuba jusqu'en 1960 et des prix f.o.b. depuis 1961.

(1) C'est-à-dire, de 1951 à 1958, les valeurs moyennes des importations dans les principaux pays importateurs cités plus haut.

Compte tenu de l'évolution des importations mondiales en volume et de l'évolution de la valeur moyenne des importations dans les principaux pays producteurs, la valeur globale des importations mondiales a dû rester sensiblement la même pendant toutes les années 1951 à 1956 (à l'exception de 1955), s'établissant à un niveau d'environ 1,7 milliard de \$ US (1). Ce n'est qu'en 1955 qu'elle a sans doute été un peu plus élevée (1,8 milliard de \$ US) (2). En raison de l'augmentation considérable, tant des quantités que des valeurs moyennes des importations mondiales, ces dernières ont dû progresser fortement en valeur en 1957, pour atteindre 2,2 milliards de \$ US environ. Mais, à la suite de la stagnation des quantités importées et du recul des valeurs moyennes des importations en 1958 et de la baisse des quantités importées et des valeurs moyennes des importations en 1959, la valeur globale des importations mondiales a de nouveau très sensiblement baissé de 1957 à 1959. En 1959 elles avaient atteint leur niveau le plus bas avec 1,5 milliard de dollars US. Ensuite, la valeur globale des importations mondiales a augmenté à nouveau, mais moins fortement que leur volume, en raison d'un léger recul des prix. En 1962, la continuation de la chute des prix, jointe à la diminution du volume des importations mondiales, a eu pour conséquence une diminution de la valeur des importations mondiales plus forte que celle de leur volume. La hausse sensible des prix en 1963 a entraîné un net accroissement de la valeur des importations mondiales, malgré un nouveau recul en volume. Si l'on exclut cette année 1963, où la valeur des importations mondiales s'est élevée à 2,4 milliards de \$ US environ, il ressort qu'au début des années soixante la valeur globale des importations mondiales (un peu moins de 1,7 milliard de \$ US pour la moyenne des années 1960-62) n'était pas plus élevée qu'au début des années cinquante, bien que le volume des importations mondiales de 1960 à 1962 ait dépassé en moyenne de 50 % environ celui des années 1951 à 1953.

-
- (1) Cette valeur et les valeurs mentionnées ci-après ont été calculées en multipliant le volume des importations mondiales par la valeur moyenne des importations dans les principaux pays importateurs.
- (2) En 1955, le volume des importations mondiales a été considérablement plus élevé qu'au cours des autres années de la période 1953-56, alors que les valeurs moyennes des importations restaient à peu près constantes ces années-là. La forte augmentation du volume des importations mondiales en 1953 a été par contre accompagnée d'une diminution à peu près égale de la valeur moyenne des importations.

L'évolution de la valeur moyenne des importations ainsi que de leur valeur globale dans les différentes régions et dans les différents pays n'a pas toujours été conforme à l'évolution mondiale. Toutefois, la forte augmentation de la valeur moyenne en 1963 se retrouve dans presque tous les pays, encore qu'elle ait été plus ou moins importante. Par exemple, la législation française en la matière a fait en sorte que les prix à l'importation en 1963 n'augmentent pas autant que les prix du marché mondial. On peut remarquer aussi qu'il n'y a eu pratiquement aucune hausse de prix au Portugal cette année-là. Cela vient de ce que pour les provinces d'outre-mer de l'Angola et du Mozambique le prix départ usine fixé n'a pas été affecté par la hausse du marché mondial. Or, ces deux provinces fournissaient la plus grande partie des importations portugaises.

On constate dans presque tous les pays que la valeur des importations a augmenté en 1963 en raison de la hausse des prix, même lorsque les quantités importées diminuaient.

b. Les importations des principaux pays par pays d'origine

Une analyse des sources d'importations des principaux pays acheteurs montre déjà à quel point les courants commerciaux se sont déplacés sur le marché international de 1950 à 1965 (1).

Pour la moyenne des années 1950-1952, plus de 80 % des importations des Etats-Unis venaient de Cuba; de 1953 à 1959, la part de Cuba dans les importations globales américaines était encore supérieure à 70 %. Après Cuba, les Philippines étaient le principal fournisseur de sucre des Etats-Unis, avec une part de plus de 20 % dans les importations globales de ce pays. En outre, à la fin des années cinquante, la République Dominicaine, le Mexique et le Pérou intervenaient à raison de 1 à 2 % dans ce total. Après la modification de la législation américaine en juillet 1960, qui

(1) Ce sont les tableaux des importations ou des exportations mondiales par pays d'origine ou de destination qui indiquaient le mieux la structure du commerce mondial du sucre et ses variations. Ces tableaux existent sans doute pour les années 1954, 1958 et 1961 ainsi que pour la moyenne des années 1953-1955 et 1959-1961. Mais ils n'ont qu'une signification très limitée pour notre propos. Les tableaux élaborés par le Conseil international du sucre pour les années 1954, 1958 et 1961 sont pour nous peu utilisables dans la mesure où ils sont basés sur une répartition purement géographique, entre les régions suivantes: Europe, Amérique du nord, Amérique centrale, Amérique du sud, Asie et Océanie. On n'y trouve malheureusement aucune autre ventilation, comme celle qu'établit la FAO, entre pays développés, pays en voie de développement et pays du bloc oriental. Cela est particulièrement regrettable; parce que, par exemple, l'absence de ventilation entre Europe occidentale et Europe de l'Est ne fait pas apparaître le changement intervenu en 1960 dans la structure du commerce mondial. D'autre part, les lacunes des statistiques de la FAO pour les années 1953-55 et 1959-61 proviennent du changement radical de structure qui est intervenu dans le commerce mondial précisément au milieu de la période 1959-61. Ce changement de structure est masqué par le calcul de moyennes. C'est pourquoi nous avons renoncé à utiliser ces tableaux. (cf. Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. II : The World Picture, Londres 1963, p. 157 et s. et p. 294 et s. pour les années 1954, 1958 et 1961 et Rapport de la FAO sur les produits pour 1964, Rome 1964, Supplément spécial, Le commerce des produits agricoles au cours de la décennie des Nations-Unies pour le développement, Vol. 2, IVe partie, p. 94 et s. pour les moyennes triennales 1953-1955 et 1959-1961).

offrait la possibilité de stopper les achats à Cuba, la structure des importations des Etats-Unis s'est radicalement modifiée.

Les Etats-Unis ont cessé d'importer du sucre de Cuba. Les parts relatives des autres pays cités ont fortement augmenté, en particulier celles de la République Dominicaine, du Mexique et du Pérou. De nouveaux fournisseurs ont pris de l'importance, par exemple l'Australie, le Brésil, l'Inde, l'Afrique du sud, les Indes occidentales et la Guyane britannique (cf. tableau 5). Si l'on songe que, dans les dernières années qui ont précédé 1960, les importations américaines en provenance de Cuba (plus de 3 millions de t) représentaient environ 20 % de l'ensemble des importations mondiales de sucre, on mesure toute l'influence qu'a pu exercer sur la marché mondial du produit la décision américaine de ne plus acheter de sucre cubain.

La structure des importations du Royaume-Uni a aussi considérablement changé durant la période étudiée, surtout depuis 1953, après la conclusion de l'accord sur le sucre des pays du Commonwealth qu'on examinera en détail plus loin. Alors que, pour la moyenne des années 1950-52, 41 % seulement environ des importations britanniques provenaient du Commonwealth, cette part est passée à 69,4 % en 1954 et à 75,5 % en 1955. Après un recul passager, ce pourcentage a recommencé à augmenter depuis 1958. Il a dépassé 78 % pour la moyenne 1962-64 et a atteint près de 90 % en 1965, après l'expiration de l'accord avec l'Afrique du sud. Les principaux fournisseurs du marché britannique sont l'Australie, l'Ile Maurice et les Indes occidentales. La baisse de la part des pays n'appartenant pas au Commonwealth (de près de 60 % à 10 %) a surtout affecté les importations de Cuba et de la République Dominicaine. La part de Cuba est tombée de 36,1 % (Ø 1950-52) à 5,3 % (Ø 1963-65) et celle de la République Dominicaine de 19,8 % (Ø 1950-52) à 1,2 % (1963-65). La République Dominicaine s'est orientée vers le marché américain. En dehors de ces deux pays et parallèlement aux pays du Commonwealth, seuls le Brésil, le Pérou, la Pologne et l'Afrique du sud jouent encore un rôle - très modeste, il est vrai - dans les ventes de sucre brut sur le marché britannique (cf. tableau 6).

Tableau 5 - Les importations de sucre des Etats-Unis par principaux pays d'origine 1950 - 1965

Pays d'origine	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
	1.000 t.m. équivalent sucre brut															
Ensemble du monde	3 339	3 302	3 437	3 526	3 510	3 669	3 902	3 914	4 374	4 188	4 637	3 988	2 248	4 168	3 295	3 654
Cuba	2 860	2 655	2 642	2 572	2 519	2 663	2 881	2 883	3 224	3 005	2 229	3 342	804	535	373	450
République dominicaine	40	52	60	83	91	436	612	361	344	445	456
Mexique	41	63	65	376	568	486	375	213	278
Pérou	.	.	.	50	51	51	54	79	79	93	254	1 085	1 140	1 085	1 103	1 065
Philippines	42 ²	621	782	846	884	887	891	822	889	889	1 048	1 231	1 140	208	61	61
Argentine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82	146	203	197	185
Australie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	292	361	427	293	293
Bresil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	93	-	43	61	41	51	77
Colombie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61	61	51	53	56
Equateur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	69	55	44	49	46
Iles Fidji	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86	86	34	34	56
Indes occidentales françaises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	155	134	46	34	39
Guatemala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108	108	108	100	94
Inde	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	160	160	160	100	94
Ile Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90	90	120	109	85
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	154	103	65	74	69
Formose	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	241	165	128	129	136
Indes occidentales et Guyane britannique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84	-	-	-	-	-	-
	%															
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cuba	85,7	80,4	75,8	72,9	71,8	72,6	73,8	73,7	73,7	71,8	48,1	8,6	18,9	12,8	11,3	12,3
République dominicaine	1,1	1,3	1,5	1,9	2,2	9,4	15,2	8,5	8,3	12,5	12,5
Mexique	1,0	1,4	1,6	3,1	14,2	11,4	9,0	6,5	7,6
Pérou	.	.	.	1,4	1,5	1,4	1,4	2,0	1,8	2,2	5,5	30,9	26,0	26,0	33,0	29,1
Philippines	12,8	18,8	22,4	24,0	25,2	24,2	22,8	21,0	20,3	21,2	22,6	30,9	26,0	26,0	33,0	29,1
Argentine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,1	3,4	5,0	1,7	1,7
Australie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,3	4,9	4,9	4,9	5,1
Bresil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	6,3	8,5	10,2	5,1	8,0
Colombie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	1,4	1,0	2,1	2,1
Equateur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	1,4	1,2	1,6	1,5
Iles Fidji	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,7	1,3	1,1	1,5	1,3
Indes occidentales françaises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,7	1,3	2,1	1,0	1,5
Guatemala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,9	3,2	2,6	3,0	2,6
Inde	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Ile Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,9	3,2	2,6	3,0	2,6
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,1	2,1	2,9	3,3	2,6
Formose	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,9	2,4	1,6	2,2	1,9
Indes occidentales et Guyane britannique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,8	-	6,0	3,2	3,1	3,9	3,7

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, Londres, numéros des années en question. - Id. Bulletin statistique, Londres, numéros des années en question.

Tableau 6 - Les importations de sucre (a) du Royaume-Uni par principaux pays d'origine 1950 - 1965

Pays d'origine	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Ensemble du monde	2 125	2 278	2 007	3 017	2 453	2 275	2 370	2 866	2 684	2 466	2 244	2 104	2 079	2 407	2 255	2 128
Pays du Commonwealth et République d'Irlande	824	875	902	1 461	1 703	1 715	1 552	1 828	1 735	1 681	1 642	1 589	1 624	1 880	1 772	1 911
Australie	251	178	119	504	450	416	304	467	340	275	342	338	445	423	468	409
Guyane britannique	68	84	134	131	145	144	126	131	209	177	171	177	153	140	100	122
Iles Fidji	•	•	•	52	82	47	25	84	86	107	86	97	298	147	146	171
Ile Maurice	•	264	255	254	326	468	421	460	340	384	329	365	410	454	430	413
Afrique du Sud (b)	•	20	•	20	177	164	155	110	173	202	181	207	•	•	•	•
Indes occidentales (c)	307	313	384	500	525	497	519	524	518	527	511	432	507	631	535	574
Pays n'appartenant pas au Commonwealth	1 301	1 403	1 105	1 555	750	559	817	1 038	948	785	603	512	455	526	484	217
Bresil	•	•	•	98	•	75	•	137	43	121	•	21	•	•	•	53
Cuba	886	883	559	1 094	377	102	394	455	502	338	180	85	119	183	•	91
République dominicaine	385	452	432	287	346	339	375	374	355	260	315	231	•	•	53	•
Pérou	•	30	•	•	•	41	43	57	46	56	49	•	•	•	58	•
Pologne	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	32	89	112	35	38	•
Afrique du Sud (d)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	188	170	97	20
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays du Commonwealth et République d'Irlande	38,8	38,4	44,9	48,4	69,4	75,5	65,5	63,8	64,6	68,2	73,2	75,6	70,1	78,2	78,6	89,8
Australie	11,8	7,8	5,9	16,7	18,3	18,1	12,8	16,3	12,7	11,2	15,2	16,1	21,7	17,6	20,8	19,2
Guyane britannique	3,2	3,7	6,7	4,3	5,9	6,3	5,3	6,2	7,8	6,9	8,1	6,3	7,1	5,8	4,4	5,7
Iles Fidji	•	•	•	1,7	3,3	2,1	1,1	2,9	3,2	4,3	3,8	4,6	14,3	6,1	6,5	8,0
Ile Maurice	7,8	11,6	12,7	8,4	13,3	19,6	17,8	16,1	12,7	15,6	14,7	13,4	19,7	18,9	19,1	19,4
Afrique du Sud (b)	•	0,9	•	0,7	7,2	7,2	6,5	3,8	6,6	8,2	8,1	10,0	•	•	•	•
Indes occidentales (c)	14,4	13,7	19,1	16,6	21,3	21,8	21,9	18,3	25,6	21,4	22,8	20,6	24,4	26,6	23,7	27,0
Pays n'appartenant pas au Commonwealth	61,2	61,6	55,1	51,6	30,6	24,5	34,5	36,2	35,3	31,8	26,8	24,4	21,9	21,8	21,5	10,2
Bresil	•	•	•	3,2	•	3,3	•	4,8	1,6	4,9	•	1,0	•	•	•	2,5
Cuba	41,7	38,8	27,9	36,3	15,4	4,5	16,6	15,9	18,7	13,7	8,0	4,0	5,7	7,6	4,1	4,3
République dominicaine	18,1	19,8	21,5	9,5	14,1	14,9	15,8	13,0	13,2	10,5	14,0	11,0	•	•	2,4	•
Pérou	•	1,3	•	•	•	1,8	1,8	2,0	1,7	2,3	2,2	•	•	•	2,6	•
Pologne	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	5,4	•	1,7	•
Afrique du Sud (d)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	9,0	7,1	4,3	0,9

(a) sucre brut seulement. - (b) jusqu'en 1961. - (c) Antigua, Barbade, Jamaïque, St Kitts, Ste Lucie, St Vincent, Trinité et Tobago. - (d) à partir de 1962.

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, Londres, numéros des années considérées. - Id. Bulletin statistique, Londres, numéros des années en question.

Au début des années cinquante, le marché japonais était essentiellement approvisionné par Cuba et Formose, pays auxquels vinrent ensuite s'ajouter temporairement une série d'autres pays, par exemple le Brésil de 1953 à 1962, la République Dominicaine de 1954 à 1961, l'Indonésie de 1953 à 1957 et le Pérou de 1952 à 1960. Ces dernières années, les importations japonaises de sucre provenaient essentiellement de quatre pays, d'une part, Cuba et Formose (respectivement 26,7 % et 25,3 % en 1965), d'autre part, l'Australie et l'Afrique du sud qui ont rapidement augmenté leur part depuis 1962 (en 1965 : 26,5 % et 16,7 %) (cf. tableau 7).

Les importations de Canada venaient essentiellement des pays du Commonwealth (77 % environ pour la moyenne des années 1963-65), les principaux fournisseurs du Canada étant surtout l'Australie, l'Ile Maurice et les Indes occidentales (parts respectives en 1965 : 16,0 %, 11,4 % et 18,0 %) (cf. tableau 8). La part des pays n'appartenant pas au Commonwealth a fortement varié ; se situant généralement entre 12 et 16 % de 1954 à 1962, sauf en 1958 où elle s'est élevée à 30 %, elle a dépassé 20 % ces dernières années. Dans ce groupe de pays, la première place a été occupée par Cuba jusqu'en 1961, puis par l'Afrique du sud (part de 1965 : 13,3 %).

Depuis que les Etats-Unis n'achètent plus de sucre à Cuba, c'est-à-dire depuis 1960, les importations de sucre de l'Union soviétique ont augmenté en flèche. Elles se sont élevées à 549.000 t pour la moyenne des années 1954-59. Elles sont par contre passées, pour les années 1960-65, à 2.187.000 t, soit près de quatre fois plus. Cette augmentation considérable est presque entièrement imputable à un accroissement des achats à Cuba. Ceux-ci sont passés de 288.000 t pour la moyenne des années 1954-59 à 2.003.000 t en moyenne pour 1960-1965. Les importations en provenance des pays du bloc oriental ont en revanche diminué. Pour la moyenne des années 1960-1965 elles n'ont atteint que 184.000 t, contre

Tableau 7 - Les importations de sucre du Japon par principaux pays d'origine 1950-1965

Pays d'origine	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
1.000 t.m. équivalent de sucre brut																
Ensemble du monde	360	554	793	1 094	942	1 025	1 175	1 141	1 197	1 198	1 278	1 306	1 376	1 301	1 394	1 421
Australie	60	111	37	114	149	113	125	96	274	328	426	376
Brsil	.	.	.	55	34	108	34	71	71	97	187	357	21	328	23	23
Cuba	94	293	406	500	258	292	620	522	528	397	210	326	523	164	329	380
République dominicaine	22	19	78	38	72	63	81	107
Inde	59	.
Indonésie	.	.	.	12	145	106	92	39	36	101	114	29
Pérou	.	.	44	100	114	50	85	101	36	20	49
Philippines	.	.	11	.	12	29	29	.	.	83	179
Afrique du Sud	422	473
Formose	243	183	256	337	315	319	156	308	304	362	462	351	422	473	344	359
Thaïlande	25	35	.	.
%																
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Australie	.	.	.	5,0	6,4	10,8	3,2	10,0	1,9	9,4	9,8	7,4	19,9	25,2	30,5	26,5
Brsil	.	.	.	15,3	2,9	10,6	2,9	.	6,0	8,1	14,7	27,4	1,5	.	.	1,6
Cuba	26,1	52,9	51,2	45,7	27,4	28,5	52,8	45,8	44,1	33,1	16,4	24,9	38,0	12,6	23,6	26,7
République dominicaine	2,5	1,8	6,7	3,3	6,0	5,3	6,4	8,2
Inde	4,2	.
Indonésie	.	.	.	1,1	15,4	10,4	7,9	3,4	2,0
Pérou	.	.	5,5	9,1	12,1	4,9	7,3	8,8	2,8	8,4	8,9
Philippines	.	.	1,4	.	1,3	.	2,4	.	.	1,6	3,8
Afrique du Sud
Formose	67,5	33,1	32,2	30,8	33,4	31,1	13,3	27,0	25,4	30,2	36,1	26,9	6,0	13,8	15,5	16,7
Thaïlande	1,8	2,7	.	.

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, Londres, numéros des années considérées. - Idem Bulletin statistique, Londres, numéros des années considérées.

Tableau 8 - Les importations de sucre du Canada par principaux pays d'origine 1950 - 1965

Pays d'origine	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Ensemble du monde	580	497	555	529	596	617	652	628	667	691	617	689	755	753	749	835
Ensemble des Pays du Commonwealth	567	458	361	391	516	525	565	526	467	598	538	602	665	589	578	635
Australie	75	81 ^c	41	85	94	104	101	111	124	176	167	165	170	132	118	134
Barbade	58	68	56	69	36	64	29	43	13	29	16	40	30	92	10	18
Cyane britannique	100	94	110	69	104	93	114	85	105	92	100	120	86	92	115	91
Iles Fidji	75	36	53	54	61	51	61	53	50	56	69	32	35	70	44	74
Inde	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jamaïque	128	97	66	111	116	79	120	109	73	115	106	106	108	95	•	53
Ile Maurice	69	18	•	59	84	87	93	94	64	88	26	80	57	50	93	81
Trinité et Tobago	60	54	30	•	10	16	23	20	26	25	47	42	41	28	126	95
Pays n'appartenant pas au Commonwealth (b)	15	39	194	138	80	91	87	102	201	93	79	87	90	164	172	201
Cuba	•	22	120	65	73	76	84	58	194	88	58	40	16	67	•	65
République dominicaine	•	•	56	59	•	1	•	•	•	•	•	•	•	•	61	•
Afrique du Sud	•	•	•	6	•	•	•	•	•	•	21	37	50	79	87	111
							%									
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des Pays du Commonwealth	97,5	92,2	65,0	73,9	86,3	84,3	86,3	83,7	69,9	86,7	87,2	87,4	88,3	78,3	77,1	76,0
Australie	13,0	17,3	7,5	16,1	15,8	16,8	15,6	17,6	18,5	25,4	27,0	23,9	22,6	17,6	15,7	16,0
Barbade	10,0	13,7	10,1	•	6,0	10,4	4,4	6,8	2,0	4,2	2,6	5,8	2,7	•	1,3	•
Cyane britannique	17,3	19,0	19,8	13,0	17,4	15,1	17,5	13,6	15,7	13,3	16,2	17,4	11,4	12,2	15,3	16,3
Iles Fidji	12,9	7,1	9,5	10,2	10,2	8,3	9,3	8,4	7,5	8,1	11,1	4,0	4,7	2,3	5,2	8,9
Inde	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jamaïque	22,1	19,6	11,8	21,0	19,5	12,8	18,4	17,4	10,9	16,0	17,1	15,4	14,0	12,6	12,4	9,7
Ile Maurice	11,9	5,6	•	11,1	14,1	14,0	14,3	14,9	9,6	12,8	4,3	11,6	7,5	10,8	16,8	11,4
Trinité et Tobago	10,3	10,9	5,4	•	3,7	2,7	3,5	3,1	3,9	3,6	7,0	6,1	5,4	3,7	5,8	6,1
Pays n'appartenant pas au Commonwealth (b)	2,5	7,8	35,1	26,1	13,5	15,7	13,7	16,3	30,1	13,4	12,8	12,6	11,9	21,7	22,9	24,0
Cuba	•	4,4	21,6	12,3	12,3	12,4	12,9	14,0	29,0	12,7	2,4	2,8	2,1	3,9	8,1	7,8
République dominicaine	•	•	9,9	11,1	•	1,8	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Afrique du Sud	•	•	•	1,0	•	•	•	•	•	•	3,4	5,3	6,7	10,5	11,6	13,3

(a) Afrique du Sud non comprise avant 1962. - (b) Afrique du Sud comprise avant 1962.

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, Londres, numéros des années considérées. - Idem, Bulletin statistique, Londres, numéros des années considérées.

255.000 t pour 1954-59 (1). Des importations en provenance des pays occidentaux, sauf Cuba, ne sont à signaler que pour 1954, 1955 et 1957. Pour la moyenne 1960-64, la part de Cuba dans les importations soviétiques était de près de 90 %, 10 % seulement étant assurés par les pays du bloc oriental. En 1965, la part de Cuba passait à 98,3 % (cf. tableau 9).

Les importations de sucre de la République populaire de Chine ont également quadruplé depuis 1960 par rapport à la période antérieure. Alors qu'elles n'avaient été que de 110.000 t environ pour la moyenne des années 1955-59, elles sont passées à 983.000 t en moyenne pour 1960-62 et à 468.000 t pour 1963-65. Ces importations venaient presque exclusivement de Cuba, sauf en 1961 où les achats à l'Union soviétique ont été exceptionnellement plus élevés. Par contre, durant la période 1955-59, Cuba n'a été qu'une fois, en 1958, le principal fournisseur de la Chine (cf. tableau 10).

L'Union soviétique et la République populaire de Chine réunies ont acheté en 1961-63 2.660.000 t environ de sucre cubain de plus que pendant la moyenne des années 1957-59. Ces deux pays ont permis à Cuba de compenser pour l'essentiel la perte du marché américain.

(1) Il est vrai que les années 1954 et 1955 contribuent très fortement à cette moyenne élevée. Pour les années 1956-59 la moyenne n'était que de 167.000 t environ. Mais ceci n'affecte guère l'argumentation ci-dessus.

Tableau 9

LES IMPORTATIONS DE SUCRE DE L'UNION SOVIETIQUE PAR PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE - 1955 - 1965

	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
	1000 t m équivalent sucre brut											
Ensemble du monde	546	997	347	671	395	335	1 717	3 597	2 486	1 139	1 889	2 293
Ensemble des pays du bloc oriental et de Cuba	492	844	347	485	395	335	1 717	3 597	2 486	1 139	1 889	2 293
Rép. popul. de Chine	-	-	-	.	4	-	-	-	-	-	163	37
Pologne	242	231	30	.	55	77	110	121	168	.	.	.
Zone sov. d'occupation	87	9	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tchécoslovaquie	136	111	58	119	137	125	128	130	84	138	.	-
Hongrie	18	31	10	-	-	-	11
Cuba	10	462	214	351	198	133	1 468	3 345	2 233	996	1 724	2 253
Autres pays	54	153	-	186	-	-	-	-	-	-	-	-
	%											
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des pays du bloc oriental et de Cuba	90,0	84,7	100,0	72,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rép. popul. de Chine	-	-	-	.	1,0	-	-	-	-	-	8,6	1,6
Pologne	44,3	23,2	8,8	.	14,0	23,1	6,4	3,4	6,8	.	.	.
Zone sov. d'occupation	15,9	0,9	9,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tchécoslovaquie	24,9	11,1	16,8	17,7	34,7	37,3	7,5	3,6	3,4	10,3	.	-
Hongrie	3,2	3,1	3,0	-	-	-	-
Cuba	1,8	46,3	61,7	52,3	50,1	39,6	85,5	93,0	89,8	87,5	91,2	97,3
Autres pays	10,0	15,3	-	27,7	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, Londres, numéros des années en questions - id. Bulletin statistique, Londres, numéros des années en question.

Tableau 10

Les importations de sucre de la République populaire de Chine par principaux pays d'origine (a) 1960 - 1965

Pays d'origine	1960	1961	1962	1963	1964	1965
	1000 t m équivalent sucre brut					
Ensemble du monde	477	1 534	938	511	404	490
Cuba	477	1 032	938	501	386	398
Indonésie	.	.	.	11	17	.
Union soviétique	.	501
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cuba	100,0	67,3	100,0	97,9	95,7	81,7
Indonésie	.	.	.	2,1	4,3	.
Union soviétique	.	32,7

(a) d'après les statistiques des pays d'origine

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre 1964, Londres - Idem, Bulletin statistique, Londres, vol. 25 (1966)

3. Les exportations du monde dans son ensemble et des principaux pays exportateurs

a) Volume des exportations, pourcentages et valeur des exportations (1)

Abstraction faite de différences dans les relevés statistiques - les exportations peuvent être recensées dans l'année, les importations l'année suivante seulement (marchandise en route, marchandise en entrepôt douanier), des pertes de poids à l'expédition et d'erreurs statistiques, importations et exportations mondiales doivent coïncider. Les données que nous avons utilisées comportent certes une déformation systématique. Les exportations mondiales dépassent presque chaque année les importations. Toutefois, l'erreur apparaissant presque toujours dans le même sens, l'évolution du volume des exportations correspond bien à celle du volume des importations. Les exportations mondiales sont passées de 13,02 millions de t pour la moyenne 1951-53 à 18,18 millions de t pour la moyenne de 1963-65. Il n'est pas utile de revenir sur le détail de cette évolution (cf. tableau 11).

Du côté de l'offre sur le marché international du sucre, on trouve surtout les pays en voie de développement, dont les exportations ont représenté 75,4 % des exportations mondiales pour la moyenne 1951-53. Les pays développés, c'est-à-dire pour l'essentiel les pays de l'Europe occidentale et les pays agricoles développés, l'Australie et l'Afrique du sud, contribuaient pour 16,4 % et les pays du bloc oriental pour 8,1 % aux exportations mondiales. A la fin des années cinquante, la répartition des exportations mondiales de sucre entre ces trois groupes de pays était à peu près la même qu'au début de la décennie. Pour la moyenne 1958-60, 76,2 % des exportations mondiales étaient assurés par les pays en voie de développement, 15,7 % par les pays développés et 8,1 % par les pays du bloc oriental (cf. tableau 12).

Par contre, après 1960, la structure des exportations mondiales de sucre s'est quelque peu modifiée. A la suite d'achats fortement accrus - provenant surtout de Cuba - et en partie supérieurs à leurs propres besoins, les pays du bloc oriental ont depuis 1961 consi-

(1) cf. foot-note 1, p. 15

Tableau 11 - Les exportations de sucre (a) des principaux pays et régions 1951-1965 (1.000 t. équivalent sucre brut)

Région/Pays	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Ensemble du monde	12 227	12 224	14 594	13 391	14 539	14 157	15 475	15 763	14 879	17 661	20 268	18 750	17 647	17 494	19 400
Monde sans pays du bloc oriental	11 247	11 113	13 540	11 924	13 358	13 639	14 883	14 530	13 503	16 372	17 491	15 844	15 346	15 223	16 914
Pays développés (b)	2 060	1 820	2 562	2 595	2 746	2 590	2 880	2 360	2 316	2 907	2 950	3 100	3 546	3 541	3 355
Pays en voie de développement (c)	9 188	9 293	10 978	9 329	10 612	11 049	12 004	12 170	11 187	13 465	14 541	12 745	11 800	11 682	13 559
Pays du bloc oriental (d)	979	1 111	1 054	1 467	1 181	518	591	2 232	2 778	2 906	2 771	2 906	2 771	2 481	2 481
Europe occidentale	1 608	1 423	1 647	1 706	1 941	1 599	1 917	1 426	1 395	1 800	1 802	1 417	1 662	1 621	1 689
Pays de la C.E.E.	685	550	747	782	1 022	905	1 019	680	669	914	1 093	844	1 011	791	1 150
France	405	329	321	605	792	720	544	504	447	624	915	711	905	675	1 025
Pays de l'AELE	910	850	745	854	818	682	817	701	630	566	390	378	552	649	416
Royaume-Uni	801	750	731	776	798	645	748	624	596	533	355	345	444	483	329
Europe orientale	979	1 111	1 043	1 457	1 180	517	585	1 119	1 346	1 277	2 088	2 638	2 088	1 758	2 073
Zone soviétique d'occupation	154	241	141	328	138	82	55	182	357	139	367	232	213	188	148
Pologne	352	367	431	473	388	67	70	279	306	337	700	784	332	535	507
Union soviétique	135	150	212	226	228	190	214	218	214	282	951	900	919	435	731
Tchécoslovaquie	285	260	207	384	303	155	219	414	393	435	439	435	491	390	558
Hongrie	52	92	52	47	121	22	5	2	61	117	119	87	147	155	80
Amérique du Nord	106	125	75	6	7	107	10	11	6	7	13	14	53	19	20
Etats-Unis	105	120	73	6	5	106	9	10	6	4	5	3	4	4	2
Amérique centrale	6 718	6 368	6 984	5 761	6 281	7 125	7 164	7 384	6 771	8 312	9 033	7 530	5 901	6 615	7 732
Cuba	5 472	5 049	5 516	4 226	4 644	5 394	7 307	5 632	4 952	5 635	6 414	5 131	3 521	4 176	5 316
République dominicaine	496	567	570	532	601	717	795	691	694	1 099	793	846	671	662	522
Mexique	0	9	58	73	80	34	94	187	135	462	612	350	393	491	541
Indes occidentales (e)	576	562	649	716	702	740	736	648	713	770	823	759	837	824	870
Amérique du Sud	515	591	881	821	1 424	780	1 413	1 520	1 414	1 828	1 892	1 419	1 735	1 075	1 725
Argentine	1	0	0	0	84	0	89	0	0	113	187	33	340	46	62
Brazil	18	43	217	151	581	23	409	776	606	852	745	479	487	266	818
Guyane britannique	183	238	212	248	246	249	259	305	259	327	310	310	286	250	285
Pérou	259	305	411	422	483	428	496	411	499	514	522	463	481	428	387
Asie (sans Rép. de Chine)	1 132	1 434	2 144	1 896	1 937	2 112	2 216	2 100	1 951	2 290	2 391	2 513	2 739	2 549	2 570
Inde	10	10	16	0	0	0	160	54	17	19	291	405	513	241	280
Philippines	642	803	853	936	936	976	875	982	1 054	1 089	1 202	1 147	1 069	1 118	1 075
Formose	295	473	926	589	588	733	857	789	666	914	664	611	681	816	811
République populaire de Chine	1	0	11	10	1	1	6	114	30	12	95	282	214	513	414
Afrique	812	776	878	978	1 093	1 100	1 203	1 244	1 234	1 124	1 373	1 578	1 766	1 715	1 651
Ile Maurice	505	469	499	483	487	529	578	519	507	320	512	515	580	560	578
Réunion	117	143	156	176	171	194	199	199	163	213	230	231	222	185	203
Afrique du Sud	60	10	86	104	239	184	166	250	245	284	297	494	603	582	424
Océanie	356	398	931	795	777	816	960	845	831	1 009	986	1 374	1 490	1 629	1 527
Australie	285	262	752	651	626	685	781	662	647	788	837	1 173	1 228	1 316	1 221
Iles Fidji	71	135	178	144	150	130	178	183	183	221	149	200	262	313	306

(a) seulement sucre centrifugé. - (b) Europe occidentale, Amérique du Nord, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud. - (c) Monde sans les pays développés et les pays du bloc oriental. - (d) Europe orientale (Union soviétique, Albanie, Bulgarie, Zone soviétique d'occupation, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Hongrie), République populaire de Chine, Mongolie, Corée du Nord, Nord-Vietnam. - (e) Barbade, Jamaïque, Îles Leeward et Windward (Antigua, St Kitts, Grenada jusqu'en 1961, St Vincent jusqu'en 1962, Ste Lucie jusqu'en 1963), Trinité et Tobago.

Source : Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies, Vol. II : The World Picture, Londres 1963. - Idem, Annuaire du sucre, Londres, numéros des années considérées. - Idem, Bulletin statistique, Londres, Vol. 25 (1966)

Tableau 12 - Les exportations de sucre (a) des principaux pays et régions 1951-1965 (%)

Région/Pays	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Monde sans pays du bloc oriental	92,0	90,9	92,8	89,0	91,9	96,3	96,2	92,2	90,8	92,7	86,3	84,5	87,0	87,0	87,2
Pays développés (b)	16,8	14,5	17,6	19,4	18,9	18,5	18,6	15,0	15,6	16,5	14,6	16,5	20,1	20,2	17,3
Pays en voie de développement (c)	75,1	76,0	75,2	69,7	73,0	78,0	77,2	77,2	75,2	76,2	71,7	68,0	66,9	66,8	69,9
Pays du bloc oriental (d)	8,0	9,1	7,2	11,0	8,1	3,7	3,8	7,8	9,2	7,3	13,7	15,5	13,0	13,0	12,8
Europe occidentale	14,3	11,6	12,2	12,7	12,7	11,3	12,4	9,0	9,4	10,2	8,9	7,6	9,4	9,3	8,7
Pays de la C.E.E.	5,6	4,5	5,1	5,8	7,0	6,4	6,6	4,4	4,5	5,2	5,4	4,5	5,7	4,5	5,9
France	3,3	2,7	2,2	4,5	5,4	5,1	3,5	3,2	3,0	3,5	4,5	3,8	5,1	3,9	5,3
Pays de l'AELE	7,4	7,0	5,1	6,4	5,6	4,8	5,3	4,4	4,2	3,2	1,9	2,0	3,1	3,7	2,1
Royaume-Uni	6,6	6,1	5,0	5,8	5,5	4,6	4,8	4,0	4,0	5,0	1,8	1,8	2,5	2,8	1,7
Europe orientale	8,0	9,1	7,1	10,9	8,1	3,7	3,8	7,1	9,0	7,2	13,2	14,1	11,8	10,0	10,7
Zone soviétique d'occupation	1,3	2,0	1,0	2,4	0,9	0,6	0,4	1,2	2,4	0,8	1,8	1,2	1,2	1,1	0,8
Pologne	2,9	3,0	3,0	3,5	2,7	0,5	1,8	1,8	2,1	1,9	3,5	4,2	1,3	3,1	2,6
Union soviétique	1,1	1,2	1,5	1,7	1,6	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	4,7	4,8	5,2	1,5	3,8
Tchécoslovaquie	2,3	2,1	1,4	2,9	2,1	1,1	1,4	2,6	2,6	1,9	2,1	2,4	2,8	2,2	2,9
Hongrie	0,4	0,8	0,4	0,4	0,8	0,2	.	.	0,4	0,7	0,6	0,5	0,8	0,9	0,4
Amérique du Nord	0,9	1,0	0,5	0	0	0,8	0,1	0,1	0	0	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1
Etats-Unis	0,9	1,0	0,5	0	0	0,7	0,1	0,1	0	0	0	0	0	0	0
Amérique centrale	54,9	52,1	47,9	43,0	43,2	50,3	45,5	46,8	45,5	47,1	44,6	40,2	33,4	37,8	39,9
Cuba	44,8	41,3	37,8	31,6	31,9	34,3	34,3	35,7	33,3	31,9	31,6	27,4	20,0	23,9	27,4
République dominicaine	4,1	4,6	3,9	4,0	4,1	5,1	5,1	4,4	4,7	6,2	3,9	4,5	3,8	3,8	2,7
Mexique	0	.	0,4	0,5	0,5	0,2	0,6	1,2	0,9	2,6	3,0	1,9	2,2	2,8	2,8
Indes occidentales (e)	4,7	4,6	4,4	5,3	4,8	5,2	4,8	4,1	4,8	4,4	4,1	4,0	4,7	4,7	4,5
Amérique du Sud	4,2	4,8	6,0	6,1	9,8	5,5	9,1	9,6	9,5	10,4	9,3	7,6	9,8	6,1	8,9
Argentine	.	.	.	0	0,6	0	0,6	0	0	0,6	0,9	0,2	1,9	0,3	0,3
Brésil	0,1	0,4	1,7	1,1	4,0	0,2	1,6	4,9	4,1	4,8	3,7	2,6	2,8	1,5	4,2
Guyane britannique	1,5	1,9	1,5	1,9	1,7	1,8	1,7	1,9	1,7	1,9	1,5	1,7	1,6	1,4	1,5
Pérou	2,1	2,5	2,8	3,2	3,3	3,0	3,2	2,6	3,4	2,9	2,7	2,5	2,7	2,4	2,0
Asie (sans Rép. pop. de Chine)	9,3	11,7	14,7	13,9	13,3	14,9	14,3	13,3	13,1	13,0	11,8	13,4	15,5	14,6	13,2
Inde	.	0,1	0,1	0	0	0	1,0	0,3	0,1	0,1	1,4	2,2	2,9	1,4	1,4
Philippines	5,3	6,6	5,8	7,0	6,4	6,9	5,7	6,2	7,1	6,2	5,9	6,1	6,1	6,4	5,5
Formose	2,4	3,9	6,3	4,0	4,0	5,2	5,5	5,0	4,5	5,2	3,3	3,3	3,9	4,7	4,2
République populaire de Chine	.	.	0,1	0,1	.	.	.	0,7	0,2	0,1	0,5	1,5	1,2	2,9	2,1
Afrique	6,6	6,3	6,0	7,3	7,5	7,8	7,8	7,9	7,6	6,4	6,8	8,4	10,0	9,8	8,5
Ile Maurice	4,1	3,8	3,4	3,6	3,3	3,7	3,3	3,3	3,4	1,8	2,5	2,7	3,3	3,2	3,0
Réunion	1,0	1,2	1,1	1,3	1,2	1,4	1,3	1,3	1,1	1,2	1,1	1,2	1,3	1,1	1,0
Afrique du Sud	0,5	0,1	0,6	1,5	1,6	1,5	1,1	1,6	1,6	1,6	1,5	2,6	3,4	3,3	2,2
Océanie	2,9	3,3	6,4	5,9	5,3	5,8	6,2	5,4	5,6	5,7	4,9	7,3	8,4	9,3	7,9
Australie	2,3	2,1	5,2	4,9	4,3	4,8	5,0	4,2	4,3	4,5	4,1	6,3	7,0	7,5	6,3
Iles Fidji	0,6	1,1	1,2	1,1	1,0	0,9	1,2	1,2	1,2	1,3	0,7	1,1	1,5	1,8	1,6

(a) seulement sucre centrifugé. - (b) Europe occidentale, Amérique du Nord, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud. - (c) Monde sans les pays développés et les pays du bloc oriental. - (d) Europe orientale (Union soviétique, Albanie, Bulgarie, Zone soviétique d'occupation, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Hongrie), République populaire de Chine, Mongolie, Corée du Nord, Nord-Vietnam. - (e) Barbade, Jamaïque, Iles Leeward et Windward (Antigua, St Kitts, Grenada jusqu'en 1961, St Vincent jusqu'en 1962, Ste Lucie jusqu'en 1963), Trinité et Tobago.

Source : Calculs effectués d'après le tableau

dérablement augmenté leurs exportations de sucre. Pour la moyenne 1963-65 ces exportations (2,35 millions de t/an) dépassait de plus d'un million le niveau de 1958-60 (1,30 million de t). La part des pays de l'Est dans les exportations mondiales est passée de ce fait à 12,9 % pour la moyenne 1963-65. La part des pays développés était simultanément passée à 19,2 % (surtout en raison de l'expansion rapide des ventes australiennes et sud-africaines), la part des pays en voie de développement dans les exportations mondiales est tombée à 67,9 % pour la moyenne 1963-65. Cette forte chute s'est produite en même temps qu'un reculen valeur absolue des ventes des pays en voie de développement. Mais comme cette évolution résulte surtout de la régression des exportations de Cuba et que l'on peut s'attendre à un accroissement de celles-ci à l'avenir, la tendance qui vient d'être indiquée ne devrait pas persister au cours des prochaines années.

Cuba est de loin le plus gros exportateur des pays en voie de développement et même de tous les pays du monde. Pour la moyenne des années 1951-1953, Cuba a assuré plus de 40 % des exportations mondiales et, dans les années suivantes, jusqu'en 1961, ce pourcentage a oscillé entre 30 et 40 %. On note toutefois depuis 1956 une tendance constante à la baisse. En 1962, il est descendu pour la première fois au-dessous de 30 % et en 1963 il n'était que de l'ordre de 20 %. Ces deux années-là, les exportations de sucre de Cuba ont fortement baissé non seulement en valeur relative, mais aussi en valeur absolue. Mais les exportations cubaines ont à nouveau augmenté en 1964 et 1965, représentant respectivement 23,8 % et 27,4 % des exportations mondiales.

Le reste de l'offre mondiale se répartissait entre un assez grand nombre de pays. Ainsi, en 1951-53, les principaux exportateurs après Cuba étaient le Royaume-Uni (5,9 % des exportations mondiales), les Philippines (5,9 %), les Indes occidentales (4,6 %), la République Dominicaine et Formose (4,2 % pour l'une comme pour l'autre), l'Ile Maurice (3,7 %), l'Australie (3,2 %) et la Pologne (3,0 %). Autrement dit, après Cuba qui participait pour 41,3 % aux exportations mondiales, venaient huit pays représentant ensemble 34,7 % seulement de ces exportations.

Les exportations du Royaume-Uni, qui consistent surtout en sucre blanc, ont beaucoup perdu de leur importance depuis "1952". La part de ce pays dans les exportations mondiales ne s'élevait plus qu'à 2,3 % en moyenne pour 1963-65. La comparaison des pourcentages moyens d'exportation de 1963-65 avec ceux de 1961-63 fait également apparaître de sensibles variations pour d'autres pays. Après Cuba (23,7 % des exportations mondiales), les principaux exportateurs

sont actuellement l'Australie (6,9 %), les Philippines (6,0 %), la France (4,8 % contre 2,7 % pour 1951-53), les Indes occidentales (4,6 %), Formose (4,3 %), l'Union soviétique (3,8 % contre 1,3 % pour 1951-53), la République Dominicaine (3,4 %), l'île Maurice (3,2 %) et l'Afrique du sud (3,0 % contre 0,4 % en 1951-53). Le nombre de ces pays s'est donc encore accru par rapport au début des années cinquante. Les dix pays cités contribuent pour un peu moins des deux tiers (63,7 %) aux exportations mondiales. On ne dépasse 75 % que si l'on ajoute cinq autres pays: le Brésil (2,8 %), le Mexique et la Tchécoslovaquie (2,6 % pour l'un comme pour l'autre), le Pérou (2,4 %), la Pologne ou le Royaume-Uni (2,3 % pour l'un comme pour l'autre), tandis que, pour la moyenne 1951-53, neuf pays représentaient à eux seuls plus de 75 % des exportations mondiales en raison de la position plus forte de Cuba.

Comme pour les importations, l'évolution de la valeur globale des exportations diffère de celle du volume, en raison des variations de prix. Il n'est malheureusement pas possible, faute de données statistiques, d'étudier valeurs globales et valeurs moyennes des exportations mondiales en remontant jusqu'en 1951. On ne dispose pas, pour la période antérieure à 1957, de la valeur globale des exportations de Cuba, de loin le plus gros exportateur, pas plus que des chiffres correspondants pour d'autres exportateurs notables, tels que le Pérou, Formose et les Philippines. C'est pourquoi les valeurs globales d'exportation, indiquées par la FAO, portent parfois sur moins de la moitié des exportations mondiales, de sorte qu'on ne peut considérer leur évolution comme représentative de celle de la valeur des exportations mondiales dans leur ensemble.

L'examen de l'évolution des valeurs moyennes des exportations à partir de 1957 montre qu'elles ont atteint un niveau record en 1957 et en 1963, en concordance avec les cours du contrat mondial (contrat no. 4 ou no. 8) à la bourse du sucre et du café de New-York. Pendant la période intermédiaire, elles ont baissé de 1957 à 1960. On note une légère hausse en 1961 et une légère baisse en 1962, avant la forte augmentation de 1963.

Cette évolution aussi correspond à peu près à celle du contrat mondial à la bourse de New-York, de sorte qu'on peut supposer que les cours de cette

bourse reflètent approximativement, pour les années antérieures à 1957 également, l'évolution de la valeur moyenne des exportations.

En fonction de la baisse des valeurs moyennes, la valeur globale des exportations mondiales a diminué entre 1957 et 1959 de 370 millions de \$ US, tombant à 1,45 milliard, malgré un volume à peu près constant d'exportations. En 1960, pour l'ensemble du monde, la progression de la valeur globale des exportations - la valeur moyenne de celles-ci étant en baisse - a été inférieure à la progression du volume exporté. Avec une augmentation de la valeur moyenne des exportations, la situation a été inverse en 1961 et l'augmentation relative de la valeur globale a été supérieure à celle des quantités. En 1962, un recul du volume et des valeurs moyennes des exportations a entraîné une diminution de la valeur globale des exportations proportionnellement plus forte que celle des volumes. La forte augmentation des valeurs moyennes a eu pour conséquence en 1963 un fort accroissement de la valeur globale des exportations, malgré une baisse en volume. Cette année-là, la valeur globale des exportations a atteint un record avec 2,24 milliards de \$ US.

b) Les exportations des principaux pays par pays de destination

Pour les exportations comme pour les importations, l'absence de tableaux significatifs pour notre propos, en ce qui concerne la destination et l'origine des importations et des exportations mondiales, nous oblige à nous contenter de considérations partielles (cf. note 1, p. 26).

On cherchera surtout à déterminer ici les changements intervenus dans la répartition régionale des exportations cubaines, ces changements fournissant déjà des renseignements importants sur le déplacement des courants commerciaux sur les marchés internationaux.

Jusqu'en 1960, les Etats-Unis étaient le principal destinataire des exportations cubaines de sucre dont ils absorbaient généralement plus de la moitié. Les pays d'Europe occidentale intervenaient pour 25 à 40 % entre 1950 et 1953 ; dans la deuxième moitié des années cinquante

leur part se maintenait encore entre 15 et 23 %. Il faut citer aussi, parmi les acheteurs de sucre cubain, le Japon avec une part de 6 à 11 % entre 1951 et 1959. A partir de 1955, Cuba a également livré du sucre à l'Union soviétique (pourcentage compris entre 3 et 10 %) (cf. tableau 13) .

Avec l'embargo des Etats-Unis sur le sucre cubain en 1960, la situation a changé totalement. Depuis le milieu de 1960, les Etats-Unis n'importent plus de sucre de ce pays. Plusieurs Etats d'Europe occidentale en ont fait autant depuis lors, la part de ces pays étant tombée à 5 % en 1961. La forte reprise enregistrée ces dernières années (14,8 % pour la moyenne 1963-65) vient de ce que l'Italie, l'Espagne et la Suisse, entre autres, ont très fortement augmenté leurs achats à Cuba. Par contre, la République fédérale d'Allemagne et la France ont actuellement cessé d'importer du sucre cubain. De même, les importations britanniques en provenance de Cuba ont très fortement baissé.

En 1961 et 1962, plus de 70 % et pour la moyenne des années 1963-65 62,0 % des exportations cubaines étaient destinés aux pays du bloc oriental et principalement à l'Union soviétique et à la République populaire de Chine. Depuis 1960, par conséquent, de grandes transformations se sont produites dans la destination des exportations cubaines de sucre. Ces transformations ont joué un grand rôle sur le marché mondial en raison de l'importance de la part de Cuba dans les exportations mondiales.

Ce sont surtout la République Dominicaine, le Mexique et le Pérou, ainsi que l'Australie, le Brésil, l'Inde, L'Afrique du sud, les Indes occidentales et la Guyane britannique qui ont profité des nouvelles possibilités d'écoulement sur le marché américain.

Tableau 13 - Les exportations de sucre de Cuba par principaux pays de destination 1950-1965

Pays de destination	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
	1.000 t.m., équivalent sucre brut															
Ensemble du monde	5 261	5 442	5 008	5 516	4 226	4 644	5 394	5 307	5 632	4 952	5 635	6 414	5 131	5 521	4 176	5 316
Monde sauf pays du bloc oriental	-	-	-	-	-	4 188	5 182	4 942	5 383	4 678	5 842	1 648	1 466	1 485	1 590	1 790
Pays du bloc oriental	-	-	-	-	-	4 56	213	365	249	274	1 793	4 766	3 665	2 035	2 586	3 525
Europe occidentale	1 665 ^a	2 176 ^a	1 248 ^a	1 920 ^a	746 ^a	708	1 039	1 395	1 016	857	628	335	312	693	583	564
Etats-Unis	2 873	2 634	2 664	2 492	2 399	2 574	2 813	2 753	3 241	2 937	1 949	69
Canada	.	.	133	77	75	76	87	95	190	93	75
France	86	69	59	90	128	100	128	100	62	139	107
R.F. d'Allemagne	155	217	130	238	172	125	183	365	62	132	102
Italie
Japon	123	339	438	481	292	306	604	460	556	349	205	423	431	158	149	53
Maroc	.	82	167	110	178	135	162	189	156	201	161	157	265	385	346	415
Pays-Bas	347	308	275	114	112	161	98	150	183	108	99	.	.	124	323	182
Suisse	90	62	43	.
Espagne	69	103	276	174
République arabe unie	78	95	126
Royaume-Uni	893	666	533	1 232	291	124	382	424	487	358	173	174	76	174	94	113
Bulgarie	56	87	158
République populaire de Chine	50	501	386	398
Zone soviétique d'occupation	244	81	170
Pologne	104	104	.
Union soviétique	456	213	358	188	274	1 578	3 303	2 112	973	1 937	2 456
Tchécoslovaquie	156	150	52	245
	%															
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Monde sauf pays du bloc oriental	-	-	-	-	-	90,2	96,1	93,1	95,6	94,5	68,2	25,7	28,6	42,2	38,1	33,7
Pays du bloc oriental	-	-	-	-	-	9,8	3,9	6,9	4,4	5,5	31,8	74,3	71,4	57,8	61,9	66,3
Europe occidentale	31,6 ^a	40,0 ^a	24,9 ^a	34,8 ^a	17,7 ^a	15,2	19,3	22,5	18,0	17,3	11,1	5,2	6,1	19,7	14,0	10,6
Etats-Unis	54,6	48,4	53,2	45,2	56,8	55,4	52,2	51,9	57,5	58,3	34,6	1,3
Canada	.	.	2,7	1,4	1,7	1,6	1,6	1,8	3,4	1,9	1,3
France	1,6	1,3	2,4	1,6	1,4	1,4	2,4	1,9	1,1	2,8	1,9
R.F. d'Allemagne	2,9	4,0	2,6	4,5	4,1	2,7	3,4	7,3	1,1	2,7	1,8
Italie
Japon	2,3	6,2	8,7	8,7	6,9	6,6	11,2	6,7	9,9	7,0	3,6	6,6	8,4	4,5	3,6	1,0
Maroc	.	1,5	3,3	2,0	4,2	2,9	3,0	3,6	2,8	4,1	2,8	2,4	5,2	8,1	7,8	7,8
Pays-Bas	6,6	5,7	5,5	2,1	2,7	3,5	1,8	2,8	5,2	2,2	1,8	.	.	3,5	3,4	3,4
Suisse	1,7	1,7	.	.
Espagne	1,0	.	.
République arabe unie	2,9	.	.
Royaume-Uni	17,0	15,9	10,6	22,3	6,9	2,7	7,1	8,0	8,6	7,2	3,1	1,3	1,5	2,2	2,1	2,1
Bulgarie	2,2	.	.
République populaire de Chine	1,6	2,1	3,0
Zone soviétique d'occupation	14,2	9,2	7,5
Pologne	8,9	1,9	5,2
Union soviétique	3,0	.	.
Tchécoslovaquie	9,8	3,9	6,7	3,3	5,5	28,0	51,5	41,2	27,6	46,4	46,2
																4,6

(a) Valeurs minimales, le document utilisé n'indiquant pas tous les pays d'Europe occidentale. - (b) Y compris la Syrie

Source : Conseil international du sucre, Bulletin statistique, Londres, numéros annuels.

L'examen de la destination des exportations d'un grand nombre de pays montre une fois de plus l'importance - non seulement de la situation géographique - mais des liens traditionnels, politiques et juridiques dans le volume et l'orientation des courants commerciaux internationaux. Ces liens se traduisent par des accords internationaux ou par la législation sur le sucre de certains pays importateurs (accord sucrier du Commonwealth, législation sur le sucre aux Etats-Unis, en France et au Portugal).

C'est ainsi que les départements français d'outre-mer, Guadeloupe, Martinique et Réunion, dont les exportations sont habituellement considérées comme entrant dans le commerce international, vendent la plupart de leur sucre à la France et à d'autres territoires français. En 1963-65, les exportations vers la France et vers d'autres territoires français représentaient en moyenne 65,0 % (1) des exportations globales de la Guadeloupe, 95,0 % de celles de la Martinique et 87,9 % de celles de la Réunion. De même, les exportations de Madagascar, pour la moyenne 1963-65, étaient dirigées vers la France à raison de 49,6 % et vers les pays francophones d'Afrique occidentale et équatoriale à raison de 27,8 %. Inversement, en 1963-65, 0,4 % seulement des exportations françaises étaient destinées aux territoires d'outre-mer (mais 38,3 % de ces exportations allaient vers la zone franc, 27,6 % vers les pays de la CEE et 12,6 % vers la Suisse).

De même que ces départements français, les provinces portugaises d'outre-mer, Angola et Mozambique, vendaient presque exclusivement à la métropole et à d'autres provinces portugaises d'outre-mer (99,6 % des exportations globales pour la moyenne 1963-65).

On trouve des liens commerciaux aussi étroits entre les pays du Commonwealth. Jusqu'en 1959, les exportations de sucre des Indes occidentales allaient presque exclusivement au Royaume-Uni et au Canada. Depuis 1960, les Etats-Unis viennent au troisième rang dans la liste des clients (pourcentage des exportations globales pour la moyenne 1963-65 : Royaume-Uni 69,1 %, Canada 19,6 %, Etats-Unis 11,3 %). Il en va de même

(1) Le reste des exportations s'écoulait surtout sur le marché voisin des Etats-Unis (31,3 % des exportations totales)

des exportations de sucre de la Guyane britannique (pourcentages correspondants pour 1963-65 : 50,6 %, 36,5 % et 12,9 %) et du Honduras britannique (pourcentages correspondants pour 1963-65 : 75,7 %, 11,2 % et 13,1 %).

La plus grande partie des exportations de sucre des Iles Fidji sont destinées à des pays du Commonwealth britannique (Royaume-Uni, Canada, Nouvelle-Zélande, certaines années aussi Hong-Kong et Malaisie). En outre, le Japon en 1959 et en 1960 et les Etats-Unis depuis 1962 ont acheté du sucre aux Iles Fidji (pourcentage des exportations globales pour la moyenne 1963-65 : pays du Commonwealth 84,8 %, Royaume Uni 15,2 %).

Parallèlement au Japon et aux Etats-Unis, les pays du Commonwealth tiennent une grande place dans les exportations australiennes ; toutefois l'importance relative dans les ventes totales de l'Australie des exportations destinées aux pays du Commonwealth s'est fortement réduite ces dernières années. Alors qu'au début des années cinquante, presque toutes les exportations australiennes se dirigeaient vers ces pays - surtout le Royaume-Uni, le Canada et la Nouvelle-Zélande - depuis 1955 environ, ce courant d'exportation tend à n'augmenter que lentement - en raison de modifications trop faibles des quotas de l'accord sucrier du Commonwealth. La forte expansion des ventes australiennes a surtout été imputable à des exportations accrues vers le Japon et les Etats-Unis. C'est pourquoi la part des exportations vers les pays du Commonwealth est tombée à 52,7 % en moyenne en 1963-65 (Royaume-Uni 35,7 %, Canada 10,4 %) alors que le pourcentage des ventes dans le reste du monde passait à 47,3 % (Japon 32,0 %, Etats-Unis 14,8 %) (cf. tableau 14).

Tableau 14 - Les exportations de sucre de l'Australie par principaux pays de destination 1950-1965

Pays de destination	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Ensemble du monde	381	293	271	760	651	626	1 000 t, tel quel 685	781	662	647	788	837	1 173	1 152	1 236	1 142
Pays du Commonwealth	374	285	262	752	590	553	646	661	534	545	652	655	703	614	639	606
Royaume-Uni	229	148	222	585	399	335	409	420	303	277	346	382	396	409	440	394
Canada	69	83	26	64	83	102	110	120	115	156	177	152	205	123	123	121
Nouvelle-Zélande	76	54	14	76	62	65	64	81	76	80	88	67	79	76	48	46
Hong-Kong	-	-	-	9	31	39	34	23	41	32	40	33	23	6	2	2
Pays n'appartenant pas au Commonwealth	7	8	9	8	61	73	39	120	128	103	136	202	470	538	597	536
Japon	-	-	-	-	61	73	39	120	128	103	136	124	282	367	405	359
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	%	-	-	-	-	78	174	160	188	177
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays du Commonwealth	98,2	97,2	96,7	99,0	90,6	88,3	94,3	84,6	80,7	84,1	82,8	76,0	59,9	53,3	51,7	53,1
Royaume-Uni	60,1	50,5	81,8	77,0	59,8	53,5	59,7	53,8	45,7	42,8	43,9	45,7	33,7	35,5	35,6	34,5
Canada	18,2	28,4	5,7	8,4	9,8	16,3	16,0	15,3	17,4	24,1	22,4	18,2	17,4	10,7	9,9	10,6
Nouvelle-Zélande	19,9	18,3	5,2	10,0	9,4	10,3	9,5	10,3	11,5	12,3	11,2	8,0	6,7	6,6	3,9	4,0
Hong-Kong	-	-	-	1,3	4,8	6,2	4,9	2,9	6,1	4,9	5,1	4,0	2,0	0,5	0,1	0,2
Pays n'appartenant pas au Commonwealth	1,8	2,8	3,3	1,0	9,4	11,7	5,7	15,4	19,3	15,9	17,2	24,0	40,1	46,7	48,3	46,9
Japon	-	-	-	-	9,4	11,7	5,7	15,4	19,3	15,9	17,2	14,8	24,1	31,9	32,8	31,4
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,4	14,8	13,9	15,2	15,5

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, Londres, numéros annuels. - Idem Bulletin statistique, Londres, numéros des années considérées.

L'Afrique du sud constitue dans une certaine mesure un cas particulier. Jusqu'en 1961, ce pays vendait presque exclusivement aux pays du Commonwealth (surtout Royaume-Uni et Rhodésie du sud; également Canada). Après son retrait du Commonwealth et de l'accord sucrier du Commonwealth en 1961, l'Afrique du sud a vu la structure de ses exportations se transformer totalement. Le Royaume-Uni n'a continué à lui acheter de grandes quantités de sucre que pendant un certain temps, jusqu'en 1964. Depuis 1965, seul de tous les pays du Commonwealth, le Canada reste un gros acheteur de sucre sud-africain. Depuis 1961, les exportations de sucre de l'Afrique du sud se dirigent principalement vers le Japon et les Etats-Unis (cf. tableau 15).

Avant 1953 et depuis 1961, les Philippines n'ont vendu du sucre aux Etats-Unis que dans le cadre de leur quota d'importation. Par contre, de 1954 à 1960 des quantités modestes de sucre (entre 2,5 et 5,4 % des exportations totales) étaient vendues aussi au Japon, à Hong-Kong et à la Corée du sud.

Aujourd'hui, le marché du sucre américain est de la plus haute importance pour beaucoup de pays exportateurs d'Amérique latine, surtout depuis le milieu de 1960, époque à partir de laquelle les Etats-Unis ont cessé d'acheter du sucre à Cuba. Ainsi, pour la moyenne des années 1963-65, les Etats-Unis ont absorbé 57,5 % des exportations brésiliennes (1957-59: 0,6 %), 72,8 % des exportations dominicaines (1957-59: 12,6 %), 85,4 % des exportations mexicaines (1957-59: 40,9 %) et 68,3 % des exportations péruviennes (1957-59: 17,6 %). En ce qui concerne les pays exportateurs moins importants, tels que le Costa-Rica, l'Equateur, le Salvador, le Guatemala, Haïti, la Colombie, le Nicaragua et Panama, 80 % au moins et parfois la totalité des exportations de ces pays se dirigeaient vers les Etats-Unis au cours de la même période. Une comparaison avec les années 1957-59 montre que les exportations à destination des Etats-Unis ont pris une importance fortement accrue pour le Brésil, la République Dominicaine et le Pérou. Toutefois, les ventes de ces pays n'étant pas actuellement supérieures en moyenne au niveau de 1957-59, les exportations accrues vers les Etats-Unis sont venues non pas s'ajouter aux exportations

Tableau 15 - Les exportations de sucre de l'Afrique du Sud par principaux pays de destination 1953-1965

Pays de destination	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
	1 000 t, tel quel												
Ensemble du monde (a)	86	204	239	184	166	250	245	284	297	494	603	582	424
Pays du Commonwealth (a)	86	204	239	184	166	243	245	284	294	231	292	252	103
Royaume-Uni	64	156	178	144	116	190	170	195	217	152	191	104	11
Canada	4	2	5	3	-	-	2	21	38	49	95	97	92
Rhodésie du Sud (a)	14	45	41	37	49	45	44	32	28	18	-	-	-
Pays n'appartenant pas au Commonwealth (b)	-	-	-	-	-	8	-	1,0	3	264	311	329	320
Japon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	111	180	225	250
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	117	109	104	69
	%												
Ensemble du monde (a)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays du Commonwealth (a)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	96,8	100,0	99,8	99,1	46,6	48,4	43,4	24,4
Royaume-Uni	75,2	76,5	74,3	78,4	70,2	75,8	69,4	68,5	73,2	30,8	31,7	26,5	2,7
Canada	4,8	1,0	2,2	0,9	-	-	1,0	7,4	12,9	9,9	15,7	16,6	21,7
Rhodésie du Sud (a)	16,1	21,9	17,0	19,9	29,5	17,8	17,8	11,2	9,5	3,7	-	-	-
Pays n'appartenant pas au Commonwealth (b)	-	-	-	-	-	3,2	-	0,2	0,9	53,4	51,6	56,6	75,6
Japon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,5	29,9	38,7	59,0
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23,7	18,1	17,8	16,3

(a) Les chiffres d'exportation vers la Rhodésie du Sud, indiqués ici pour 1963, sont trop faibles (of les chiffres correspondants d'importations de la Rhodésie et du Nyassaland). - (b) Y compris des pays non mentionnés isolément.

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, Londres, numéros des années considérées. - Idem, Bulletin statistique, Londres, numéros des années considérées.

Tableau 15a - Les exportations de sucre du Royaume-Uni par principaux pays de destination 1950-1965

Pays de destination	1950 ^a	1951 ^a	1952 ^a	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Ensemble du monde	764	736	687	670	711	730	1.000 t, équivalent sucre blanc	684	571	548	490	326	318	408	444	302
Pays du Commonwealth	257	280	291	239	429	460	590	156	267	299	298	149	137	78	87	102
Ghana	-	-	17	19	23	25	28	32	29	35	35	30	21	5	8	1
Inde	32	30	-	92	177	246	8	-	-	78	78	17	20	-	-	-
Malaisie et Singapour	94	91	90	41	57	72	77	35	77	78	78	17	20	18	18	19
Nigeria	-	-	-	-	38	40	47	32	53	53	59	38	32	21	24	25
Pays n'appartenant pas au Commonwealth	507	456	396	431	281	271	339	528	304	249	232	178	181	330	357	200
R.F. d'Allemagne	25	89	44	23	4	6	5	23	6	5	5	42	20	62	1	2
Irak	57	47	45	83	43	34	72	63	92	76	73	33	1	10	5	-
Pays-Bas	-	-	-	-	3	11	11	30	35	20	10	-	23	37	141	11
Norvège	-	-	-	-	3	34	55	76	30	39	55	60	58	70	32	55
Soudan	52	56	48	29	24	-	49	42	-	8	8	19	37	20	-	-
Suisse	122	79	78	85	79	38	54	63	55	30	32	8	20	53	35	43
Ensemble du monde	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays du Commonwealth	33,6	38,1	42,4	35,7	60,4	62,9	42,5	22,9	46,8	54,6	52,6	45,5	43,1	19,1	19,7	33,8
Ghana	-	-	2,5	2,8	3,2	3,5	4,7	4,6	5,2	6,4	7,1	9,2	6,7	0,9	1,0	0,2
Inde	4,2	4,1	-	13,7	24,9	33,7	1,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie et Singapour	12,3	12,4	13,1	6,2	8,0	9,9	13,1	5,1	13,5	14,2	15,9	5,1	6,3	4,5	4,2	6,3
Nigeria	-	-	-	-	5,4	5,5	8,0	4,6	9,4	9,7	12,0	11,7	10,1	5,2	5,4	8,4
Pays n'appartenant pas au Commonwealth	66,4	61,9	57,6	64,3	39,6	37,1	57,5	77,1	53,2	45,4	47,4	54,5	56,9	80,9	80,3	66,2
R.F. d'Allemagne	3,2	12,0	6,4	3,4	0,6	6,8	0,9	3,4	1,1	0,9	1,0	12,9	6,4	15,3	0,3	0,5
Irak	7,5	6,4	6,5	12,4	6,1	4,7	12,3	9,2	16,0	13,9	14,9	10,2	0,4	2,4	1,1	-
Pays-Bas	-	-	-	-	0,4	1,5	3,4	4,4	5,7	3,6	2,1	7,2	7,2	9,1	31,8	3,7
Norvège	-	1,5	5,3	6,5	0,5	4,6	3,3	11,1	5,2	7,1	11,3	18,4	18,2	17,2	7,1	18,1
Soudan	6,8	7,5	6,9	4,3	3,3	-	8,3	6,1	-	-	1,7	5,8	11,6	4,9	-	-
Suisse	15,9	10,7	11,4	12,8	11,1	5,2	9,2	9,2	9,6	5,5	6,5	2,5	6,3	13,1	8,0	14,1

^a tel quel

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, Londres, numéros annuels. - Idem Bulletin statistique, Londres, Vol. 25 (1966)

antérieures, mais remplacer des ventes destinées à d'autres pays. Dans le cas du Mexique aussi on doit signaler un recul des exportations vers les anciens pays de destination ; bien que ce pays ait pu augmenter considérablement ses ventes totales.

Pour les pays exportateurs moins importants, la situation n'est pas homogène. On peut simplement dire, pour tous ces pays, que leurs ventes globales ont fortement augmenté après 1960, mais certains d'entre eux (par exemple Costa-Rica, Haïti, Nicaragua) écoulaient déjà avant cette date une grande part de leurs excédents aux Etats-Unis, alors que d'autres (par exemple Colombie, Equateur, Salvador, Guatemala) n'avaient pas accès au marché américain.

4. Les soldes du commerce extérieur des différentes régions (1)

a) Observations générales

Les soldes du commerce extérieur des différents pays, figurant au tableau 16, montrent dans quelle mesure un pays apparaît comme exportateur ou importateur net sur le marché mondial du sucre. Ces soldes permettent en général de dresser un tableau approximatif de l'approvisionnement de ces pays.

Pour certains d'entre eux, ce solde coïncide avec le total des exportations ou importations, les pays considérés étant soit uniquement vendeurs soit uniquement acheteurs. Ainsi, beaucoup de gros producteurs d'outre-mer, tels que l'Australie, Cuba, la République Dominicaine, le Brésil, le Pérou, les Philippines et Formose sont purement exportateurs. D'autres pays - tels que la Birmanie, le Chili, le Ghana, la Grèce, l'Iran, l'Irak, Israël, le Kenya, le Nigéria, le Portugal, l'Arabie séoudite, l'Uruguay - n'interviennent par contre sur le marché mondial que comme importateurs.

Beaucoup de pays sont toutefois des exportateurs ou des importateurs nets, c'est-à-dire des exportateurs ou des importateurs après établissement du solde de leurs échanges extérieurs. Dans ce cas, le solde est naturellement inférieur au volume effectif des échanges. Outre le fait qu'un pays peut être à la fois exportateur et importateur de sucre de la même sorte, c'est-à-dire de brut ou de raffiné (2), il existe une série de pays qui importent du brut, le raffinent et exportent une partie du raffiné. Cette forme d'échanges existera tant que le sucre ne sera pas raffiné en quantité voulue dans les pays producteurs pour être exporté comme raffiné et/ou que chaque pays importateur ne disposera pas de raffineries d'une capacité suffisante pour la production du raffiné nécessaire à la consommation nationale, de sorte qu'il n'ait besoin d'importer que du brut. Aujourd'hui, la plus grande partie

(1) cf. note 1, p. 5

(2) D'importantes réexportations de raffiné sont le fait notamment d'Aden, de la Bulgarie (1961-1963), de Hong-Kong, de Koweït, de Singapour, du Royaume-Uni et de la Yougoslavie (cf. Conseil international du sucre, Bulletin statistique, Londres, numéros des années considérées).

Tableau 16 - Importations nettes, exportations nettes et solde du commerce extérieur des principaux pays et régions (a) 1951-1965 (1000t., équivalent sucre)

Pays/Région	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Importations nettes															
Ensemble du monde	10 158	10 387	11 890	11 714	12 511	12 316	13 497	13 703	12 956	15 118	17 309	15 885	14 385	14 785	16 317
Pays développés (b)	7 611	7 710	9 203	7 924	8 303	9 093	9 924	10 123	9 671	9 833	9 458	9 916	10 666	9 590	10 022
Pays en voie de développement (c)	2 196	2 477	2 477	3 473	3 263	2 924	2 989	3 211	3 082	3 326	3 703	3 535	2 990	3 484	4 346
Pays du bloc oriental (d)	351	328	210	417	941	500	584	370	203	1 960	4 147	2 433	729	1 711	1 578
Exportations nettes															
Ensemble du monde	10 488	10 473	12 633	11 629	12 657	12 405	13 517	13 932	13 135	15 272	17 509	15 503	14 731	15 119	16 675
Pays développés (b)	6 774	6 715	8 151	7 375	7 809	7 562	8 214	8 024	7 993	9 511	10 207	9 701	10 433	9 389	9 865
Pays en voie de développement (c)	8 984	9 138	10 719	9 156	10 293	10 282	11 548	11 948	11 033	13 201	14 226	12 430	11 544	11 427	13 229
Pays du bloc oriental (d)	815	960	763	1 178	755	482	348	398	1 127	757	1 245	942	1 794	1 303	985
Solde du commerce extérieur															
Ensemble du monde (e)	+ 325	+ 86	+ 743	- 85	+ 46	+ 89	+ 20	+ 229	+ 179	+ 154	+ 200	- 381	+ 346	+ 335	+ 358
Pays développés (b)	- 6 937	- 7 334	- 8 052	- 6 528	- 6 893	- 7 731	- 8 510	- 9 029	- 8 675	- 8 522	- 7 421	- 7 775	- 8 232	- 7 200	- 7 661
Pays en voie de développement (c)	+ 6 798	+ 6 788	+ 5 683	+ 5 683	+ 7 124	+ 7 858	+ 8 765	+ 8 729	+ 9 311	+ 8 878	+ 10 522	+ 8 885	+ 8 553	+ 7 943	+ 8 983
Pays du bloc oriental (d)	+ 464	+ 632	+ 553	+ 761	- 185	- 38	- 235	+ 529	+ 924	- 1 203	- 2 902	- 1 491	+ 25	- 408	- 952
Régions d'importation															
Europe occidentale	- 2 939	- 2 790	- 3 727	- 2 265	- 2 887	- 2 887	- 3 579	- 3 605	- 3 403	- 2 974	- 2 463	- 2 946	- 3 772	- 3 512	- 3 157
Pays de la CEE	- 612	- 716	- 360	- 26	- 76	- 26	- 513	- 240	- 240	- 377	- 394	- 439	- 537	- 577	- 94
France	+ 180	+ 37	+ 95	+ 261	+ 469	+ 361	+ 27	+ 32	+ 106	+ 169	+ 121	+ 263	+ 502	+ 191	+ 568
RP d'Allemagne	+ 616	+ 443	+ 347	+ 67	+ 266	+ 298	+ 603	+ 48	+ 172	+ 116	+ 121	+ 160	+ 335	+ 82	+ 282
Pays-Bas	+ 204	+ 213	+ 66	+ 104	+ 163	+ 160	+ 256	+ 208	+ 121	+ 76	+ 81	+ 124	+ 204	+ 223	+ 132
Pays de l'ALEE	- 1 958	- 1 778	- 3 068	- 2 163	- 2 025	- 2 421	- 2 802	- 2 728	- 2 619	- 2 418	- 2 660	- 2 612	- 2 793	- 2 393	- 2 584
Royaume-Uni	- 1 569	- 1 392	- 2 447	- 1 762	- 1 548	- 1 804	- 2 266	- 2 172	- 2 069	- 1 871	- 2 060	- 1 914	- 2 213	- 1 916	- 1 930
Suisse	+ 166	+ 148	+ 176	+ 180	+ 169	+ 222	+ 208	+ 245	+ 195	+ 244	+ 266	+ 244	+ 208	+ 212	+ 262
Amérique du Nord	- 3 692	- 3 916	- 3 980	- 4 100	- 4 279	- 4 447	- 4 532	- 5 031	- 4 873	- 5 247	- 4 664	- 4 989	- 4 869	- 4 025	- 4 472
Etats-Unis	- 3 197	- 3 367	- 3 454	- 3 595	- 3 663	- 3 796	- 4 364	- 4 364	- 4 182	- 4 633	- 3 983	- 4 246	- 4 165	- 3 291	- 3 652
Canada	- 495	- 550	- 528	- 505	- 616	- 651	- 627	- 666	- 690	- 613	- 681	- 743	- 704	- 734	- 810
Asie (sans Rép. pop. de Chine)	+ 641	+ 529	+ 302	+ 1 08	+ 1 054	+ 1 17	+ 453	+ 868	+ 838	+ 901	- 1 092	+ 968	+ 317	+ 988	+ 625
Ceylan	+ 152	+ 140	+ 149	+ 140	+ 149	+ 201	+ 221	+ 200	+ 143	+ 205	+ 221	+ 185	+ 156	+ 244	+ 225
Hong-Kong	+ 3	+ 28	+ 27	+ 47	+ 49	+ 60	+ 52	+ 77	+ 38	+ 69	+ 74	+ 72	+ 98	+ 55	+ 94
Inde	+ 11	+ 10	+ 143	+ 895	+ 495	+ 18	+ 160	+ 54	+ 17	+ 19	+ 291	+ 405	+ 513	+ 241	+ 280
Iran	+ 140	+ 112	+ 158	+ 225	+ 209	+ 248	+ 239	+ 258	+ 271	+ 337	+ 385	+ 286	+ 266	+ 441	+ 429
Japon	+ 554	+ 783	+ 1 092	+ 914	+ 992	+ 1 161	+ 1 186	+ 1 186	+ 1 177	+ 1 252	+ 1 305	+ 1 375	+ 1 301	+ 1 421	+ 1 421
Malaisie	+ 108	+ 148	+ 135	+ 125	+ 154	+ 174	+ 152	+ 196	+ 171	+ 201	+ 240	+ 180	+ 169	+ 218	+ 216
Philippines	+ 642	+ 803	+ 853	+ 936	+ 936	+ 876	+ 875	+ 982	+ 1 054	+ 1 089	+ 1 202	+ 1 147	+ 1 069	+ 1 158	+ 1 075
Formose	+ 295	+ 473	+ 926	+ 529	+ 598	+ 733	+ 857	+ 789	+ 666	+ 914	+ 664	+ 611	+ 661	+ 816	+ 811
République populaire de Chine	- 11	+ 32	+ 3	- 68	- 93	- 105	- 62	- 108	- 20	- 464	- 1 440	- 670	- 298	+ 109	+ 76
Europe orientale	+ 480	+ 669	+ 557	+ 841	+ 77	+ 83	+ 155	+ 652	+ 973	+ 700	+ 1 435	+ 768	+ 370	+ 417	+ 778
Union soviétique	+ 316	+ 280	+ 184	+ 321	+ 769	+ 157	+ 457	+ 177	+ 120	+ 1 455	+ 2 646	+ 1 585	+ 219	+ 1 456	+ 1 563
Zone soviétique d'occupation	+ 129	+ 241	+ 123	+ 328	+ 59	+ 39	+ 48	+ 182	+ 337	+ 777	+ 255	+ 90	+ 32	+ 107	+ 22
Pologne	+ 52	+ 367	+ 431	+ 424	+ 388	+ 67	+ 70	+ 279	+ 306	+ 163	+ 439	+ 534	+ 232	+ 535	+ 507
Tchécoslovaquie	+ 282	+ 260	+ 207	+ 379	+ 260	+ 155	+ 219	+ 414	+ 391	+ 321	+ 430	+ 309	+ 341	+ 340	+ 348
Hongrie	+ 52	+ 92	+ 15	+ 47	+ 47	+ 12	+ 22	+ 24	+ 58	+ 117	+ 119	+ 86	+ 147	+ 155	+ 81
Afrique	+ 53	- 201	- 21	+ 57	- 2	+ 31	+ 87	+ 32	+ 125	+ 277	+ 146	+ 86	+ 510	+ 201	+ 110
Algérie	+ 151	+ 133	+ 123	+ 145	+ 173	+ 180	+ 226	+ 218	+ 218	+ 267	+ 224	+ 197	+ 223	+ 219	+ 198
Maroc	+ 208	+ 241	+ 254	+ 278	+ 334	+ 319	+ 337	+ 315	+ 337	+ 400	+ 406	+ 376	+ 307	+ 398	+ 345
Ile Maurice	+ 505	+ 469	+ 499	+ 483	+ 487	+ 529	+ 578	+ 519	+ 507	+ 320	+ 512	+ 515	+ 580	+ 560	+ 578
Réunion	+ 117	+ 143	+ 156	+ 176	+ 171	+ 194	+ 205	+ 199	+ 163	+ 213	+ 230	+ 231	+ 222	+ 185	+ 203
Afrique du Sud	+ 59	+ 5	+ 85	+ 204	+ 239	+ 184	+ 166	+ 250	+ 245	+ 284	+ 297	+ 494	+ 603	+ 537	+ 300
Régions d'exportation															
Amérique centrale	+ 6 698	+ 6 338	+ 6 966	+ 5 739	+ 6 257	+ 7 054	+ 7 122	+ 7 357	+ 6 747	+ 8 290	+ 9 015	+ 7 512	+ 5 884	+ 6 593	+ 7 711
Cuba	+ 5 476	+ 5 049	+ 5 516	+ 4 226	+ 4 644	+ 5 394	+ 5 307	+ 5 632	+ 4 932	+ 5 635	+ 6 414	+ 5 131	+ 3 521	+ 4 176	+ 5 316
République dominicaine	+ 492	+ 476	+ 570	+ 532	+ 601	+ 717	+ 795	+ 691	+ 694	+ 1 099	+ 793	+ 846	+ 671	+ 662	+ 522
Mexique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indes occidentales (e)	+ 576	+ 562	+ 649	+ 716	+ 700	+ 739	+ 735	+ 644	+ 710	+ 769	+ 822	+ 350	+ 393	+ 491	+ 541
Amérique du Sud	+ 128	+ 260	+ 419	+ 453	+ 418	+ 443	+ 410	+ 400	+ 418	+ 557	+ 1 450	+ 1 140	+ 1 485	+ 890	+ 1 498
Argentine	+ 1	+ 0	+ 40	+ 0	+ 84	+ 0	+ 89	+ 50	+ 113	+ 187	+ 187	+ 33	+ 40	+ 46	+ 62
Brazil	+ 18	+ 43	+ 247	+ 151	+ 581	+ 23	+ 409	+ 776	+ 606	+ 855	+ 745	+ 479	+ 487	+ 266	+ 618
Guyane britannique	+ 183	+ 238	+ 212	+ 248	+ 246	+ 249	+ 259	+ 305	+ 327	+ 310	+ 310	+ 310	+ 286	+ 249	+ 284
Chili	+ 192	+ 205	+ 225	+ 221	+ 247	+ 216	+ 174	+ 228	+ 200	+ 152	+ 258	+ 201	+ 195	+ 151	+ 176
Pérou	+ 259	+ 305	+ 411	+ 422	+ 483	+ 428	+ 496	+ 411	+ 499	+ 514	+ 552	+ 463	+ 481	+ 428	+ 387
Océanie	+ 249	+ 287	+ 820	+ 681	+ 656	+ 696	+ 835	+ 709	+ 696	+ 845	+ 845	+ 1 222	+ 1 352	+ 1 485	+ 1 378
Australie	+ 285	+ 282	+ 752	+ 651	+ 626	+ 685	+ 781	+ 682	+ 647	+ 788	+ 837	+ 1 175	+ 1 228	+ 1 516	+ 1 221
Iles Fidji	+ 71	+ 155	+ 178	+ 144	+ 150	+ 150	+ 178	+ 165	+ 183	+ 221	+ 149	+ 200	+ 315	+ 506	+ 306
Nouvelle-Zélande	- 96	- 102	- 89	- 103	- 108	- 104	- 110	- 119	- 116	- 122	- 122	- 121	- 121	- 124	- 152

a) ensemble sucre centrifugé. - b) Europe occidentale, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud. - c) monde sans les pays développés et les pays du bloc oriental. d) Europe orientale (Union soviétique, Albanie, Bulgarie, Zone soviétique d'occupation, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Hongrie), République populaire de Chine, Mongolie, Corée du Nord, Nord-Vietnam e) Barbades, Jamaïque, Îles Leeward et Windward (Antigua, St Kitts, Grenada jusqu'en 1961, St-Vincent jusqu'en 1962, Ste-Lucie jusqu'en 1963), Trinité et Tobago. - e) Esat entre importations et exportations mondiales, + excédent d'exportations mondiales et excédent d'importations.

Source : Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies Vol. II. The World picture Londres 1963. - Id. Annuaire du sucre, Londres, numéros des années considérées, id. Bulletin statistique, Londres vol. 25 (1966)

du sucre est exportée des pays producteurs d'outre-mer sous sa forme brute. Après transformation dans d'autres pays, une partie de ce sucre fait à nouveau l'objet d'échanges internationaux sous forme de raffiné.

Le marché mondial du sucre se divise donc en deux marchés, un marché du brut et un marché du raffiné. Toutefois, un lien technique existant entre ces deux formes de sucre, on peut grouper les deux marchés dans une seule statistique. C'est ce qu'on a fait ci-dessus pour les soldes du commerce extérieur. Une telle méthode supprime tout double enregistrement; la somme de toutes les importations nettes ou de toutes les exportations nettes est donc plus faible que le commerce mondial effectif. On pourrait considérer cette somme des importations nettes de tous les pays importateurs ou des exportations nettes de tous les pays exportateurs comme le minimum du commerce international, à condition de ne pas tenir compte des qualités et que le marché mondial n'obéisse qu'à des considérations d'approvisionnement (cf. tableau 16).

De même que, pour chaque pays, les importations et exportations peuvent se solder par une position nette, on peut également compenser pour tous les pays d'une même région importations et exportations globales ou, ce qui revient au même, les positions nettes des divers pays de la région. On obtient alors un solde du commerce extérieur ou une position nette pour toute une région. Si l'on compense, dans une région, les déficits des importateurs nets par les excédents des exportateurs nets, on suppose que chaque pays fait du commerce d'abord avec les autres pays de la même région et n'effectue des transactions hors de celle-ci qu'après épuisement de toutes les possibilités d'échanger au sein de cette région. Cette somme des importations nettes de toutes les régions déficitaires ou des exportations nettes de toutes les régions excédentaires pourrait être considérée comme le minimum du commerce extra-régional.

Cette somme des importations nettes de toutes les régions déficitaires ou la somme des exportations nettes de toutes les régions excédentaires n'a toutefois aucune signification pratique. D'une part, ces sommes

ne constituent pas des données sans équivoque ; elles varient en fonction du découpage du monde en régions et des pays que l'on range dans les différentes régions. D'autre part, toutes les possibilités régionales de compensation ne sont jamais effectivement épuisées (1). Le sens et l'intensité des courants commerciaux internationaux sont déterminés - on l'a vu - outre par la situation géographique, par les relations commerciales traditionnelles, les liaisons de transport, les liens politiques et juridiques, les accords commerciaux internationaux, la législation sucrière de certains pays importateurs et les possibilités de raffinage.

b) Importations nettes et exportations nettes du monde et des principales régions

De 1951 à 1965, les importations nettes de tous les pays importateurs (2) du monde ou les exportations nettes de tous les pays exportateurs (2) du monde ont représenté entre 83 et 88 % des importations ou des exportations mondiales de sucre. Autrement dit, pendant cette période, 83 à 88 % des importations mondiales sont restés dans les pays importateurs, tandis que 12 à 17 % du sucre globalement importé dans le monde ont été réexportés tels quels ou après raffinage par les pays importateurs ou bien admis temporairement par les pays exportateurs; inversement, pendant cette période, 83 à 88 % des exportations mondiales ont été produits dans les pays exportateurs, alors que 12 à 17 % du sucre globalement exporté dans le monde provenaient d'une importation antérieure de sucre brut ou blanc par les pays exportateurs ou représentaient les exportations de pays importateurs.

Jusqu'en 1959, les importations nettes ou les exportations nettes de tous les pays du monde ont augmenté globalement plus vite que les importations ou les exportations mondiales, parce que les exportations des pays importateurs et les importations des pays exportateurs stagnaient dans leur ensemble et diminuaient en valeur relative.

(1) cf. p. 61 et s.

(2) au sens de pays importateur net et exportateur net.

Après 1960, par contre, la croissance des importations nettes ou des exportations nettes de tous les pays du monde dans leur ensemble a été plus lente que celles des importations ou des exportations nettes du monde parce que, depuis lors, les exportations des pays importateurs du bloc oriental (Union soviétique, Chine populaire) et les importations des pays exportateurs de ce bloc (Zone soviétique d'occupation, Tchécoslovaquie, Pologne) ont fortement augmenté.

c) Les régions importatrices

Il ressort du tableau 16 que les grandes régions - Europe occidentale, Amérique du nord et Asie (sans la République populaire de Chine) - auraient dû recourir de 1951 à 1965 à des importations considérables d'autres régions, même en épuisant toutes les possibilités intra-régionales d'approvisionnement. Inversement, pendant la même période, les régions d'Amérique centrale, d'Amérique du sud et d'Océanie auraient toujours exporté de grandes quantités de sucre vers d'autres régions, même si elles avaient accordé une stricte préférence aux possibilités régionales de compensation. L'Afrique et l'Europe orientale (y compris l'Union soviétique) occupent une position intermédiaire.

L'Afrique a connu pendant quelques années un déficit d'approvisionnement ; d'autres années, elle a pu vendre du sucre à d'autres régions. Mais les quantités n'ont jamais été bien importantes, sauf en 1963. La situation est quelque peu différente pour l'Europe orientale (y compris l'Union soviétique). De 1951 à 1959 cette région a accusé un important excédent d'exportations, sauf en 1955 et 1957. Depuis 1960, par contre, elle est devenue importatrice en raison du fort accroissement des achats de l'U.R.S.S. En 1963 seulement, elle a accusé à nouveau un faible excédent d'exportation.

C'est l'Amérique du nord (Etats-Unis et Canada) qui a enregistré les besoins d'importations nettes les plus élevés en valeur absolue. Ces besoins ont augmenté, dans une perspective à long terme, de 1951 à 1960. Depuis lors, ils restent inférieurs au maximum de 1960. La moyenne triennale la plus élevée jusqu'à présent (5.050.000 t par an pour 1958-60) a dépassé de 30,7 % celle des trois années 1951-53. Pour les années de 1951 à 1960, le taux moyen annuel de croissance s'est donc élevé à 3,9 %. La moyenne des trois années 1963-65 (4.455.000 t) a été inférieure de 11,8 % à celle de 1958-60, de sorte que les besoins d'importation ont fortement diminué en moyenne depuis 1958-60.

Cette évolution des importations nettes vers l'Amérique du nord est exclusivement imputable au développement des importations nettes des Etats-Unis, qui représentent à peu près le quintuple de celles du Canada. Pour les Etats-Unis, le record actuel de moyenne triennale (4.393.000 t pour 1958-60) a dépassé de 31,6 % la moyenne des années 1951-53, ce qui correspond à un taux moyen de croissance de 4,0 % par an pour les années 1951-60. De 1963 à 1965, les importations nettes ne se sont plus élevées en moyenne qu'à 3.703.000 t (par rapport à 1958-60 : ./ 15,7 %). Par contre, les importations nettes du Canada, considérées dans une perspective à long terme, ont presque constamment augmenté jusqu'à ce jour. La moyenne des années 1963-65 (749.000 t) a dépassé de 43,1 % le niveau moyen des années 1951-53. De 1951 à 1965, le taux moyen annuel de croissance des importations canadiennes s'établit donc à 3,0 %.

L'Europe occidentale aussi a constamment connu des déficits d'approvisionnement élevés, bien que nettement inférieurs aux importations nettes de l'Amérique du nord. Les importations nettes de l'Europe occidentale ont varié très fortement d'une année à l'autre. Abstraction faite du million de tonnes supplémentaire que le Royaume-Uni a importé de Cuba en 1953 avant l'abolition du rationnement du sucre, il apparaît que les importations nettes de l'Europe occidentale ont diminué de 1951 à 1954, ont ensuite augmenté de 1955 à 1957, pour diminuer à nouveau jusqu'en 1961, reprendre leur hausse

en 1962 et 1963 et diminuer une fois encore au cours des deux dernières années. En 1954, les importations nettes de l'Europe occidentale étaient inférieures de 22,9 % à celles de 1951; elles ont donc diminué de 8,3 % en moyenne par an entre 1951 et 1954. En 1957, elles dépassaient de 62,4% le niveau de 1954 (taux moyen annuel de croissance de 1954 à 1957: 17,5 %). En 1961, les importations nettes avaient diminué de 33,1 % par rapport à 1957, soit 9,5 % en moyenne par an. De 1961 à 1963, elles ont progressé de 53,1 % ce qui correspond à un taux moyen annuel de croissance de 23,8 % pour ces années, tandis qu'en 1965 leur taux de croissance était à nouveau inférieur de 16,3 % (- 8,5 % par an) à ceux de 1963. Les importations nettes de l'Europe occidentale ont donc fortement varié d'une année à l'autre.

Au cours de presque toutes les années, le Royaume-Uni a représenté plus de la moitié des besoins nets d'importations de l'Europe occidentale (plus de 80 % en 1961). Les importations nettes de ce pays n'ont toutefois joué qu'un rôle négligeable dans les fortes variations des importations nettes de l'Europe. Abstraction faite du supplément exceptionnel - déjà mentionné - d'un million de tonnes acheté à Cuba en 1953, les importations nettes du Royaume-Uni indiquent jusqu'en 1957 une tendance orientée à la hausse. Le volume de 1957 (2.266.000t) dépassait de 42,6 % celui de 1951. De 1951 à 1957 les importations nettes ont donc augmenté selon un taux de croissance moyen de 6,1 % par an. L'année record 1957 a été suivie de trois années caractérisées par un recul sensible des importations nettes. Jusqu'en 1960, elles avaient baissé de 17,4 %, soit de 6,2 % en moyenne par an pour la période 1957-60. Après 1960, les importations nettes du Royaume-Uni ont stagné à un niveau un peu supérieur à celui de cette année-là. Ce n'est qu'en 1961 et en 1963 que les importations nettes ont été sensiblement plus élevées que pendant les trois autres années en raison de mauvaises récoltes.

Les importations nettes des autres pays de l'A.E.L.E. n'ont guère eu d'influence non plus sur les fortes variations des importations nettes de l'Europe occidentale. Même lorsque pour ces pays les variations annuelles ont été importantes, elles sont restées le plus souvent

modestes par rapport aux variations annuelles des importations nettes de l'Europe occidentale. Les importations nettes des autres pays de l'A.E.L.E. ont accusé une tendance à l'augmentation, comme le font apparaître des moyennes triennales mobiles. Les importations nettes moyennes de 1963-65 (570.000 t) ont dépassé de 24,3 % le niveau de 1951-53. Le taux moyen annuel de croissance s'est donc élevé à 1,8 % (1) de 1951 à 1965.

Les variations annuelles des importations nettes de l'Europe occidentale sont surtout dues aux variations des importations nettes des pays de la C.E.E. et des pays d'Europe occidentale n'appartenant ni à la C.E.E. ni à l'A.E.L.E. (2). De 1951 à 1965, les pays de la C.E.E. ont enregistré des importations nettes à onze reprises et ils ont exporté plus de sucre qu'ils n'en ont importé à quatre reprises (en 1954, 1955, 1961 et 1962). Après avoir atteint en moyenne 664.000 t en 1951-52, les importations nettes sont tombées à 300.000 t en 1953. Les deux années suivantes, les pays de la C.E.E. ont même exporté 88.000 t en moyenne par an. Deux années après, en 1957, ils enregistraient à nouveau des importations nettes pour un montant de 513.000 t. Les trois années suivantes, de 1958 à 1960, ce montant s'élevait encore à 336.000 t en moyenne. Ensuite, pendant deux années, les Six furent à nouveau exportateurs nets, avec un niveau très élevé en 1961 (394.000 t) et relativement faible en 1962 (17.000 t). Pour la moyenne des années 1963-64, on enregistre à nouveau des besoins d'importation (488.000 t par an). En 1965, les besoins d'importation nette ont de nouveau fortement baissé, tombant à 94.000 t. Depuis le début des années cinquante, l'excédent d'importations des Six s'est réduit. Une comparaison entre les importations nettes moyennes de 1951-53 (563.000 t) et celles des années 1963-65 (357.000 t) fait ressortir un recul de 36,6% .

- (1) Il est vrai que ce taux de croissance donne un tableau quelque peu déformé. Les importations nettes s'étant fortement réduites en 1963 et 1964 en raison des prix élevés du marché mondial et ayant été, inversement, extrêmement élevées en 1953, l'adoption des moyennes triennales 1951-53 et 1963-65 fait apparaître des taux de croissance très faibles. Une comparaison des seules valeurs de 1951 et de 1965 donne un taux de croissance des importations nettes de 4,5 % pour la période.
- (2) Finlande, Gibraltar, Grèce, Islande, Irlande, Yougoslavie, Malte, Espagne, Turquie et Chypre.

Si ce recul avait été continu, les importations nettes auraient baissé de 3,7 % en moyenne par an.

Les autres pays d'Europe occidentale n'appartenant ni à la C.E.E. ni à l'A.E.L.E. ont sans doute été des importateurs nets pendant la période envisagée, si on les considère dans leur ensemble, mais ces importations nettes ont varié à peu près au même rythme que celles de toute l'Europe occidentale. Ces variations s'expliquent surtout par des importations nettes, très irrégulières selon les années, de la Grèce et de l'Irlande, par les modifications de la position nette de l'Espagne et de la Yougoslavie qui, certaines années, ont été importatrices nettes, et par les exportations très variables de la Turquie.

Après l'Amérique du nord et l'Europe occidentale, l'Asie (sans la Chine populaire) a constitué une importante région importatrice de 1950 à 1963. Les importations nettes de l'Asie varient assez fortement et ne font apparaître aucune tendance homogène. Si l'on établit des moyennes annuelles mobiles afin d'atténuer les variations et de dégager une tendance, on constate que les importations nettes de l'Asie accusent depuis 1957 environ une tendance à la hausse, exception faite de l'année 1963, où les importations nettes avaient été insignifiantes en raison des cours élevés du marché mondial. Avant 1957, ces importations nettes avaient eu tendance d'abord à augmenter, ensuite à diminuer, évolution essentiellement explicable par la variation de la position nette de l'Inde.

L'Amérique du nord, l'Europe occidentale et l'Asie sont les principales régions importatrices. En outre, depuis 1960, l'Europe de l'est (y compris l'Union soviétique) est devenue une importante région importatrice à la suite des considérables importations nettes de l'U.R.S.S. Avant 1960 l'Europe orientale, sauf en 1955 et en 1957, comptait parmi les régions exportatrices. Mais depuis 1960 on enregistre des importations nettes parfois très importantes, sauf en 1963, année marquée par de faibles exportations nettes.

d) Les régions exportatrices

L'Amérique centrale, l'Amérique du sud et l'Océanie sont les grandes régions exportatrices du sucre. Les exportations nettes accusent dans tous les cas une tendance à la hausse, le taux de croissance moyen le plus élevé revenant à l'Amérique du sud. Dans cette région, les exportations nettes sont passées d'une moyenne de 269.000 t en 1951-53 à une moyenne de 1.299.000 t en 1963-65, soit une progression de 380 %, faisant apparaître un taux moyen annuel de croissance de 13,9 % de 1951 à 1965. D'importants taux de croissance ont caractérisé aussi les exportations nettes de l'Océanie, puisqu'elles ont augmenté de 94,5 % pour la moyennes des années 1963-65 par rapport à la moyenne de 1953-55 (722.000 t par an), soit un taux moyen de croissance de 16,9 % par an pour la période 1953-65. Les exportations nettes de l'Amérique centrale n'ont marqué une tendance à la hausse que pendant la période 1951-61. Dans la moyenne des années 1959-61, les exportations nettes (8.017.000 t) ont dépassé de 20,3 % le niveau de 1951-53, soit un taux moyen de croissance de 2,3 % de 1951 à 1961. En 1962 et 1963, les exportations nettes de l'Amérique centrale ont fortement diminué à la suite de l'important recul des ventes cubaines, tandis qu'elles progressaient au cours des deux années 1964 et 1965 pour la raison inverse.

L'Afrique occupe une position particulière. Ce continent ne peut être rangé ni dans les régions importatrices, ni dans les régions exportatrices. De 1951 à 1961, il a généralement enregistré un excédent d'importations, très faible, il est vrai. De 1962 à 1964, l'Afrique a connu un modeste excédent d'exportations. Il semble que, dans les années à venir, ce continent accusera plutôt des excédents d'exportation que d'importation, en raison des ventes croissantes de l'Afrique du sud. Mais ces excédents ne devraient jouer qu'un rôle modeste dans l'ensemble du monde.

e) Le commerce intra-régional des différentes régions

On donnera pour terminer quelques indications sur l'ampleur du commerce intra-régional des différentes régions.

L'examen des cinq principaux pays exportateurs ou importateurs d'Afrique montre que le commerce intra-régional y est tout à fait secondaire. Ainsi, pour la moyenne des années 1963-1965, le Maroc a acheté moins de 5 % de son sucre aux pays africains et l'Algérie n'en a pas acheté du tout. Pour la moyenne des mêmes années, 0,2 % seulement des exportations de l'Ile Maurice, 5,2 % au maximum de celles de la Réunion et 0,8 % au maximum des ventes de l'Afrique du sud étaient destinés à l'Afrique. Ces exemples montrent que le commerce sucrier intra-régional est très faible sur ce continent, surtout en raison des mauvaises conditions de transport intérieur et des courants commerciaux traditionnels de différents pays avec leur ancienne métropole.

Si on analyse d'autre part les achats par pays d'origine des deux plus gros importateurs d'Amérique du sud, le Chili et l'Uruguay, on constate que le commerce intra-régional est plus important en Amérique du sud. Ainsi, pour la moyenne des années 1963-65, 57,6 % des importations chiliennes venaient d'Amérique du sud et 21,1 % d'Amérique centrale. Dans le cas de l'Uruguay, les pourcentages correspondants ont atteint 75,7 et 23,0 % respectivement dans les années 1962-64.

En Océanie également, les pays importateurs donnent la préférence à l'offre régionale. Pour la moyenne des années 1963-65, 63,7 % des achats néo-zélandais venaient d'Australie ou des îles Fidji.

En Asie, le commerce intra-régional a une importance extrêmement variable selon les pays. Ce continent étant importateur net, les pays exportateurs asiatiques pourraient théoriquement y écouler la totalité de leurs disponibilités exportables. En fait, seule Formose vend la majeure partie de ses excédents (78 % environ pour la moyenne des années 1963-65) aux pays asiatiques. Par contre, l'Inde n'a

effectué de 1963 à 1965 que 40,5 % au plus de ses livraisons sur ce marché. Enfin, de 1963 à 1965, les Philippines ont exclusivement exporté vers les Etats-Unis, en vertu des préférences que leur ouvre sur ce marché la législation sucrière américaine. Parallèlement à cette situation des pays vendeurs, on constate que les principaux importateurs d'Asie ne couvrent sur ce continent qu'une part relativement faible de leurs besoins d'importations. Ainsi, de 1963 à 1965, une moyenne de 34,7 % seulement des importations japonaises, de 23,2 % au maximum des importations iraniennes, mais de 54,0 % des achats de Ceylan venaient d'Asie.

Au sein de l'Europe orientale (y compris l'Union soviétique), les possibilités de compensation intra-régionale ne sont utilisées qu'en partie. Ainsi, en 1954, 1956, 1958, 1959 et 1963, les excédents de cette région suffisaient à couvrir entièrement les besoins d'importation de l'U.R.S.S., ceux-ci auraient également pu être couverts à 90 % en 1955 et à 66 % en 1957 par ces excédents. En fait, les achats globaux aux pays d'Europe orientale au cours de ces deux années n'ont représenté que 50 % (1953) et 29 % (1955) des importations nettes de l'Union soviétique. En 1956 et 1963, les importations globales de l'U.R.S.S. en provenance des pays d'Europe orientale ont également été inférieures à ses importations nettes, puisqu'elles n'ont représenté que 85 % en 1956 et 65 % en 1963 de ces importations nettes. En 1954, 1958 et 1959, les importations de l'U.R.S.S. en provenance des pays en question ont toutefois été plus élevées que ses importations nettes.

En Europe occidentale, la compensation intra-régionale est sans doute relativement poussée, mais, du seul point de vue de l'approvisionnement, la France et la Belgique par exemple, auraient pu écouler la totalité de leurs excédents en Europe occidentale. En fait, de 1963 à 1965, la Belgique n'a vendu en Europe occidentale que 51,1 % de l'ensemble de ses exportations nettes, alors que, pendant les mêmes années, la France vendait à cette région 99,5 % de ses exportations nettes.

Les seuls soldes régionaux du commerce extérieur qu'on peut interpréter sans réserve sont les importations nettes de l'Amérique du nord et les exportations nettes de l'Amérique centrale.

En Amérique du Nord, aussi bien les Etats-Unis que le Canada sont des importateurs nets, de sorte que les importations nettes de l'Amérique du nord sont simplement la somme des importations nettes des deux pays. En Amérique centrale, on ne trouve que quelques petits territoires d'exportation dont les importations nettes n'atteignent que 0,2 - 0,3 % des exportations nettes des autres pays. Ainsi, les exportations nettes de l'Amérique centrale sont à peu près égales à la somme des exportations nettes des pays exportateurs.

5. Etendue et importance des marchés préférentiels

a) Remarque préliminaire

Sur les marchés internationaux du sucre, les préférences de toutes sortes (par ex. préférences géographiques, commerciales) jouent un grand rôle. Les préférences commerciales sont particulièrement importantes. On peut distinguer, parmi celles-ci, celles qui ne portent que sur les quantités et celles qui portent sur les quantités et les prix.

On entend par préférences commerciales ne portant que sur les quantités le fait pour deux pays de convenir, dans le cadre d'un accord commercial à long terme, des quantités de sucre qui doivent faire l'objet d'échanges entre ces deux pays pendant la durée de l'accord, la livraison intervenant sur la base des prix du marché mondial (prix de la bourse du sucre de New-York ou de Londres).

Des accords de ce genre, dont la durée est généralement de deux à cinq ans, sont relativement fréquents. Souvent l'une des parties est un pays à commerce d'Etat. L'accord commercial inter-zones conclu entre la République fédérale et la zone soviétique d'occupation, ainsi que les accords à long terme passés récemment entre l'Italie et la Hongrie (1), le Soudan et l'U.R.S.S. (2), Cuba et le Maroc (3), Cuba et la Syrie (4) sont des accords de ce genre.

(1) L'Italie entend importer de Hongrie 10.000 t de sucre raffiné par an de 1966 à 1969.

(2) Le Soudan entend importer d'U.R.S.S. 30.000 t en 1965, 45.000 t en 1966 et 50.000 t en 1967.

(3) Le Maroc importera de Cuba 270.000 t en 1966 et 295.000 t en 1967 au prix de 3,25 c/lb f.o.b. Ce prix correspondait aux cours à terme des bourses du sucre lors de la conclusion de l'accord. Le paiement doit être effectué en dollars à raison de 35 % (1966) et de 25 % (1967). Le solde est réglé dans le cadre d'un système de clearing par livraison de marchandises marocaines.

(4) Pendant les années 1966-68, la Syrie couvrira l'ensemble de ses besoins d'importations en échangeant du sucre cubain contre des marchandises syriennes.

Dans la plupart des autres cas, les partenaires sont deux pays à monnaie faible ou un pays à monnaie faible et un pays à monnaie forte. On citera, comme exemple de ce dernier cas, l'accord à long terme, encore en vigueur, conclu entre le Japon et Formose (1). Par contre, des accords à long terme de ce genre entre deux pays à monnaie forte doivent être très rares. Le traité conclu entre la France et la République fédérale d'Allemagne au sujet de la Sarre en constitue peut-être un exemple. Le but de tous ces accords est notamment de favoriser le commerce bilatéral et de garantir l'écoulement de certains produits ou l'approvisionnement en ces produits.

Les contrats à long terme conclus entre producteurs ou exportateurs d'un pays exportateur et consommateurs, transformateurs ou importateurs d'un pays importateur sont très voisins des accords commerciaux à long terme et ont les mêmes effets. De tels contrats assurent un écoulement et un approvisionnement à long terme. On peut citer comme exemples les contrats de trois ans conclus entre des raffineries japonaises et le Sugar Board australien ainsi que la Sugar Association sud-africaine.

L'effet de ces accords commerciaux à long terme est le même que celui des contrats à terme des bourses de marchandises, à cette différence près que leur durée est non pas limitée à 15 mois au maximum, mais de plusieurs années (campagnes). C'est pourquoi l'étude des marchés préférentiels ne tient généralement pas grand compte de ces accords et contrats à long terme.

Cependant, ces accords commerciaux à long terme déterminent pour plusieurs années les pays d'origine et de destination d'une partie du commerce mondial. Il est vrai qu'ils n'affectent guère la formation des prix sur le marché du sucre. Ils sont donc compatibles avec un marché libre.

Lorsque les accords commerciaux fixent non seulement les quantités échangées, mais aussi d'autres prix que ceux du marché mondial pour ces quantités, on est en présence d'un marché préférentiel. C'est le cas par exemple de l'accord sucrier du Commonwealth britannique, des accords entre Cuba et les pays du bloc oriental (depuis 1961) et des accords hispano-cubains.

(1) Formose livre au Japon 350.000 t de sucre par an.

De même, du fait de la législation sucrière des Etats-Unis, une partie du commerce mondial s'effectue hors du marché libre à des prix autres que ceux du marché mondial. En effet, les Etats-Unis garantissent à certains pays des exportations en quantités et à des prix déterminés, qui sont généralement supérieurs à ceux du marché mondial.

Les courants commerciaux entre les Etats-Unis d'une part et Hawaï, Porto Rico et les îles Vierges d'autre part, entre la France et ses départements et territoires d'outre-mer - et entre le Portugal et ses provinces d'outre-mer - constituent un cas particulier (1). Compte tenu de la situation juridique de ces territoires, on pourrait considérer ces échanges comme un véritable commerce intérieur ; à proprement parler, ces transactions ne devraient pas davantage figurer dans le commerce mondial que les échanges de sucre entre les différents Etats des Etats-Unis, entre les différents départements de la France métropolitaine et entre les provinces du Portugal métropolitain. Mais les statistiques du Conseil international du sucre et de la FAO incluent dans le commerce mondial toutes les transactions entre la France et ses départements et territoires d'outre-mer et celles entre le Portugal et ses provinces d'outre-mer, alors que les transactions entre les Etats-Unis et Hawaï, Porto Rico et les îles Vierges en sont exclues.

Il est vrai que jusqu'à une date très récente (janvier 1966) le Conseil international du sucre incluait ces derniers échanges dans le commerce mondial. Le marché intérieur du sucre de tous ces pays importateurs étant réglementé, ces transactions intérieures font automatiquement partie des transactions sur les marchés préférentiels. Ce phénomène correspond toutefois à une régulation, non pas du commerce extérieur, mais du commerce intérieur.

(1) Appartiennent à cette catégorie les échanges, assez peu importants, entre les Pays-Bas et leurs provinces d'outre-mer.

Cette énumération des cas de conditions préférentielles dans le commerce du sucre n'est nullement exhaustive. Nous n'avons mentionné que les cas les plus importants et les plus connus. Il faudrait y ajouter tous les courants commerciaux favorisés par des préférences douanières du pays importateur. De telles préférences sont très fréquentes aujourd'hui en raison des préférences au sein du Commonwealth et de la création de groupements économiques (communautés économiques, associations de libre échange, unions douanières).

On peut constater par exemple depuis quelques années, pour le commerce du sucre également, certaines préférences au sein de la Communauté économique européenne. C'est ainsi que depuis le 4 novembre 1964, l'Italie accorde aux importations de sucre d'origine communautaire une préférence de 8 % sur le prix. Après la création de l'organisation du marché du sucre à partir de la campagne 1968/69, l'ensemble du commerce sucrier entre les différents pays de la C.E.E. s'effectuera sur un marché préférentiel unique.

Un autre marché préférentiel résulte par exemple de la constitution d'un marché commun du sucre dans les pays membres de l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache).

On peut aussi compter dans les marchés préférentiels du sucre les échanges entre les pays de l'est, bien que l'on dispose de peu de renseignements sur les engagements de vente et d'achat des divers pays ainsi que sur les prix pratiqués.

La fraction du commerce mondial qui s'effectue à des conditions préférentielles varie selon les courants d'échanges que l'on classe dans le commerce mondial et ceux de ces courants d'échanges que l'on considère comme courants préférentiels. Seuls les courants commerciaux classés dans le commerce préférentiel posent des problèmes quant à savoir si telle transaction doit figurer dans le commerce mondial ou non. La décision d'inclure un courant commercial dans le commerce mondial ou de l'en exclure revient donc à augmenter ou à diminuer d'une même valeur absolue le commerce mondial et le commerce préférentiel; autrement dit, une telle décision augmentera ou diminuera la part du commerce sucrier mondial effectuée à des conditions préférentielles.

Toute indication quantitative sur la part du commerce préférentiel dans le commerce mondial n'a donc de sens que si l'on précise quels courants commerciaux ont été classés dans le commerce mondial et, au sein de celui-ci, quels courants ont été classés dans le commerce préférentiel.

Comme le font les statistiques de la FAO et du Conseil international du sucre (depuis février 1966) (1), le présent rapport exclura du commerce mondial (et par conséquent aussi du commerce à des conditions préférentielles) les transactions entre les Etats-Unis et Hawaï, Porto Rico et les îles Vierges. De même, le commerce sucrier entre le Japon et les îles Ryu-Kyu ne sera pas considéré comme commerce préférentiel puisqu'il ne figure pas dans les statistiques du Conseil international du sucre, que nous avons utilisées.

Si l'on se borne à compter dans les marchés préférentiels les importations des Etats-Unis en provenance des pays étrangers, les achats du bloc oriental à Cuba, les transactions effectuées en vertu de l'accord sucrier du Commonwealth, les achats de la France à ses départements d'outre-mer, à Madagascar et au Congo (Brazzaville) et les importations du Portugal provenant de ses provinces d'outre-mer de l'Angola et du Mozambique, on constate que ces marchés préférentiels ont représenté à eux seuls les pourcentages suivants des importations mondiales globales : 58,3 % en 1961, 56,7 % en 1962, 52,6 % en 1963, 51,1 % en 1964, et 52,0 % en 1965. Par conséquent, de 1961 à 1965, 40 à 50 % (Ø 1961-1965 : 45,9 %) au plus des échanges mondiaux se sont effectués sur le marché "libre" ou sur les marchés préférentiels que nous n'avons pas cités.

L'importance des différents marchés préférentiels est toutefois très variable. Il faut placer au premier rang les importations des Etats-Unis en provenance des pays étrangers, les achats du bloc oriental à Cuba et les transactions effectuées en vertu de l'accord sucrier du Commonwealth, puisque leur part respective dans le commerce mondial a été de 21 %, 18 % et 13 % pour la moyenne des années 1961-65.

(1) Cf. Conseil international du sucre. Bulletin statistique, Londres, vol. 25 (1966), no. 2

(2) Par contre, la FAO compte dans le commerce mondial les transactions entre le Japon et les îles Ryu-Kyu. Cf. FAO Annuaire du commerce, Rome, numéros des années considérées.

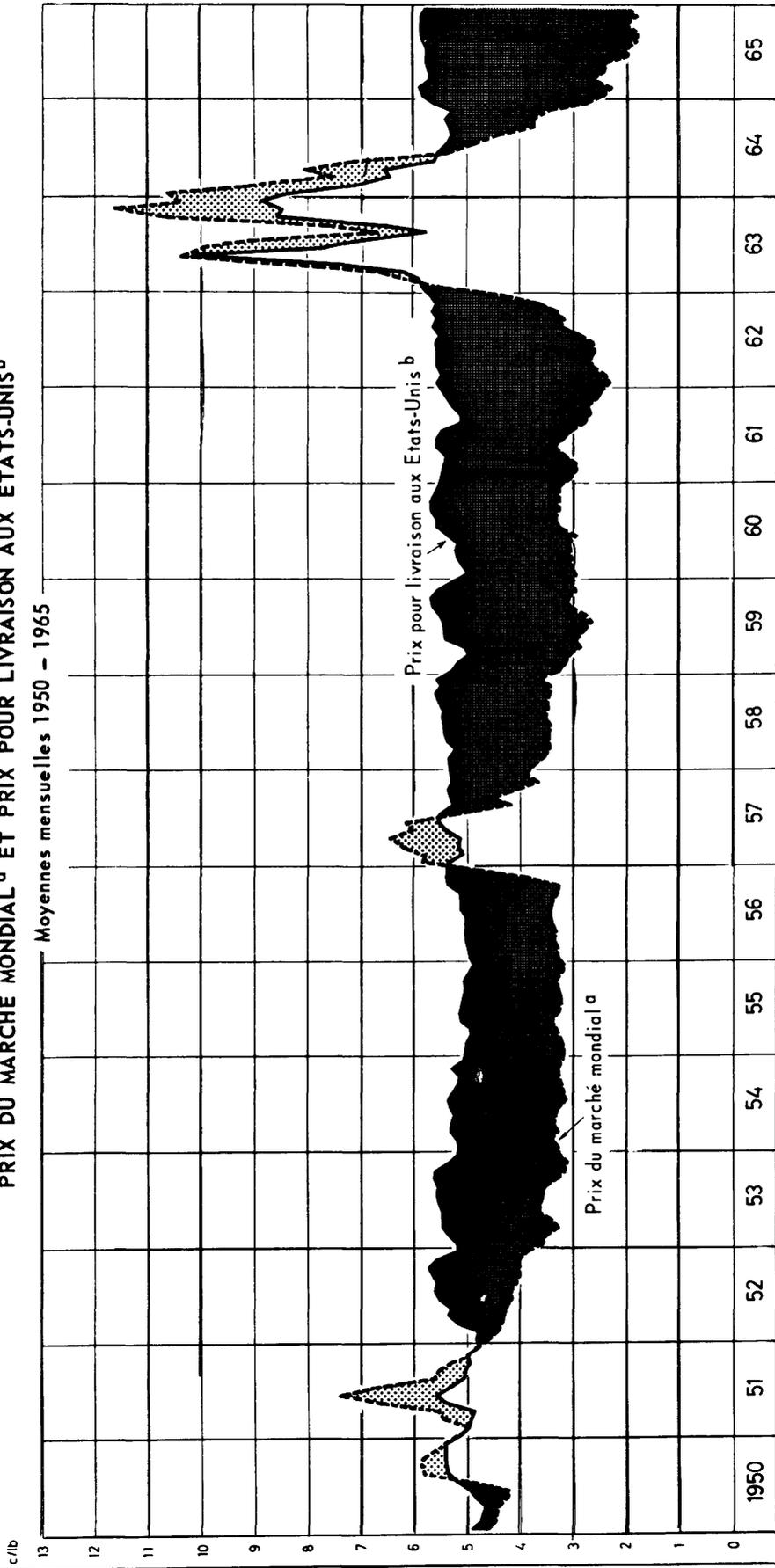
A l'opposé, les importations de la France en provenance de ses départements d'outre-mer, de Madagascar et du Congo (Brazzaville) et celles du Portugal en provenance de ses provinces de l'Angola et du Mozambique n'ont représenté respectivement que 2 % et moins de 1 % du commerce mondial.

b) Les importations de sucre des Etats-Unis en provenance de pays étrangers

Aux Etats-Unis, le ministère de l'agriculture évalue chaque année les besoins intérieurs probables de sucre et fixe un prix qui soit supportable pour le consommateur et qui assure un revenu convenable aux producteurs nationaux. Un système de quotas détermine dans quelle mesure les besoins globaux prévus doivent être couverts par la production nationale de sucre et par la production d'Hawaï, de Porto Rico et des îles Vierges, ainsi que par des fournitures étrangères. Ainsi, l'offre de sucre est ajustée de telle sorte que le prix intérieur atteigne le niveau voulu. Généralement, ce prix est supérieur au prix mondial, sauf en cas de forte pénurie sur le marché mondial (cf. graphique 7). Si les vendeurs étrangers gagnent plus sur le marché américain que sur le marché mondial, leur avantage est manifeste. Mais même lorsque le prix mondial est temporairement supérieur au prix du marché américain, les vendeurs privilégiés sont favorisés à long terme, grâce à la garantie d'un écoulement constant, par rapport aux vendeurs qui sont tributaires d'un débouché au prix mondial.

Le système américain des quotas repose sur la loi sucrière de 1934. De 1934 à 1948, les Etats-Unis n'ont connu que des quotas variables. La production du territoire national et les importations des Philippines, de Cuba et des autres pays étrangers participaient, pour certains pourcentages, à la consommation intérieure de sucre. En 1948 par contre, on instaura des quotas fixes pour le territoire national et les Philippines. Ces quotas étaient de 1.800.000 sh.t pour le sucre national de betteraves,

Graphique 7
PRIX DU MARCHÉ MONDIAL^a ET PRIX POUR LIVRAISON AUX ETATS-UNIS^b



^a 1950-1960 contrat n° 4, à partir de 1961 contrat n° 8, spot prices.

^b 1950-1960 contrat n° 6 moins fret et assurance de Cuba, à partir de 1961 contrat n° 8 moins droits de douane, fret au départ des ports des Grandes Caraïbes, assurance et frais de déchargement, plus supplément pour emballage, spot prices.

de 500.000 sh. t pour le sucre continental de canne, de 1.052.000 sh. t pour Hawaï, de 910.000 sh. t pour Porto Rico et de 6.000 t c pour les îles Vierges. Au quota global de 4.268.000 sh. t pour le territoire national s'ajoutait un quota fixe de 982.000 sh. t pour les Philippines, de sorte que les quotas fixes atteignaient au total 5.250.000 sh. t. La différence entre les besoins globaux intérieurs prévus et ce chiffre devait être couverte par l'étranger. Une part de 98,64 % était prévue pour Cuba, 1,36 % seulement étant réservé aux autres pays étrangers. Un quota minimum déterminé avait été accordé à Cuba. Il s'élevait à 2.116.000 sh. t lorsque les besoins intérieurs globaux dépassaient 7.400.000 sh. t et à 28,6 % de ces besoins lorsque ceux-ci étaient inférieurs à ce niveau. Autrement dit, un besoin annuel intérieur de 8 millions de sh. t, comme c'était le cas pour la moyennes des années 1950-52, devait être couvert à concurrence de 53,35 % par la production nationale, de 12,28 % par les importations des Philippines et de 34,37 % par les importations cubaines (33,91 %) et des autres pays étrangers (0,47 %).

En 1953 le quota de Porto Rico a été porté à 1.080.000 sh. t et celui des îles Vierges à 12.000 sh. t. Le quota des Philippines a été légèrement modifié en 1952 et 1955. Au total, les quotas fixes de 1953 s'élevaient à 5.418.000 sh. t. La même année, la part de Cuba dans les importations fut abaissée à 96 % et celle des autres pays portée à 4 %. Il n'en résulta pas de grands changements. Selon les nouvelles dispositions, des besoins annuels de 8 millions de sh. t devaient être désormais couverts à concurrence de 55,55 % par la production nationale, de 12,18 % par les Philippines et de 32,27 % seulement par les autres pays étrangers (Cuba: 30,98 % ; autres pays: 1,29 %).

Les quotas fixes pour la production nationale et les Philippines ont eu pour effet qu'une augmentation des besoins intérieurs s'est traduite exclusivement par des importations accrues, surtout de Cuba. La part des territoires nationaux et des Philippines dans la couverture des besoins intérieurs a fortement baissé chaque fois que ces besoins augmentaient, tandis que la part des pays étrangers s'accroissait sensiblement.

En 1956 le système des quotas fut amendé de sorte que les territoires nationaux, à l'exception toutefois des Philippines, profitaient de toute augmentation des besoins intérieurs. Il est vrai que les territoires nationaux continuaient à bénéficier des quotas fixes de 1953 (à l'exception du quota des Philippines, élevé à 980.000 sh. t). De même, la répartition des importations étrangères entre Cuba et les autres pays continua à correspondre au rapport 96 : 4. Mais ces dispositions ne s'appliquaient désormais qu'à des besoins intérieurs de 8.350.000 sh. t au plus. La satisfaction des besoins dépassant cette limite devait être assurée à concurrence de 55 % (1) par les territoires nationaux et de 45 % seulement par l'étranger, alors que celui-ci couvrait antérieurement la totalité des besoins supplémentaires. Les importations supplémentaires de Cuba devaient représenter 29,59 % seulement des besoins supplémentaires, alors que celles des autres pays étrangers devaient en constituer 15,41 %.

(1) Pour des besoins intérieurs supérieurs à 8.350.000 sh. t, une première tranche de 165.000 sh. t, imputable à la production nationale, devait être répartie selon le rapport 51,5 : 48,5 entre le sucre de betteraves et le sucre de canne continental, la tranche suivante de 20.000 sh. t revenant à Porto Rico et une tranche ultérieure de 3.000 sh. t aux îles Vierges. Tout volume supplémentaire était réparti entre les territoires nationaux proportionnellement à leur part dans le quota de 4.632.000 sh. t atteint en dernier lieu.

Autrement dit, d'après les contingents de 1956, la production nationale devait participer à l'augmentation des besoins si ceux-ci dépassaient 8.350 sh. t. Pour de tels besoins supplémentaires, la part des territoires nationaux par rapport à l'ensemble des besoins intérieurs augmenterait légèrement et la part des Philippines diminuerait un peu plus que n'augmentait la part des territoires nationaux. Corrélativement, celle de l'étranger s'accroîtrait légèrement. Dans l'ensemble, les règles contingentaires sont caractérisées par le fait que les quotas sont largement stabilisés : 65 % environ pour les territoires nationaux et les Philippines, 35 % environ pour l'étranger, c'est-à-dire le pourcentage résultant de besoins effectifs de 8.300.000 sh. t par an pour la moyenne de 1953-55 selon les règles de 1953 et de besoins effectifs de 8 millions de sh. t pour la moyenne 1950-52 selon les règles de 1948. Les règles de 1956 signifiaient donc pour l'étranger le maintien du status quo. Il est vrai que la part de Cuba devait diminuer lentement en cas de besoins accrus et celle des autres pays étrangers augmenter lentement.

En 1962 les contingents ont de nouveau été modifiés. Les quotas fixes des territoires nationaux ont été portés à 5.810.000 sh. t (sucre de betteraves : 2.650.000 sh. t, sucre de canne continental : 895.000 sh. t, Hawaï : 1.110.000 sh. t, Porto Rico 1.140.000 sh. t, îles Vierges 15.000 sh. t). En outre, le quota des Philippines a été élevé à 1.050.000 sh. t et la limite jusqu'à laquelle les quotas fixes devaient s'appliquer aux territoires nationaux portée à 9.700.000 sh. t. De plus, tout besoin dépassant 9.700.000 sh. t devait désormais être couvert à raison de 65 % par les territoires nationaux conformément au rapport de leurs quotas fixes et à raison de 35 % par les pays étrangers. Pour Hawaï, Porto Rico et les îles Vierges, les quotas fixes ne devaient pouvoir être augmentés que dans certaines conditions : lorsque les excédents disponibles pour le marché américain d'une année déterminée dépassaient le quota fixe, celui-ci était majoré l'année suivante du montant excédentaire, sans dépasser toutefois le contingent qui aurait résulté de la législation antérieure à 1962.

Les modifications de quotas de 1962 sont donc caractérisées par le fait que la production continentale de sucre doit contribuer dans une proportion beaucoup plus forte qu'avant à la couverture du besoin intérieur, aux dépens surtout des importations étrangères. Cette législation a été en partie inspirée par le fait que les Etats-Unis ne s'estimaient plus engagés à l'égard de Cuba et que les importations de sucre des autres pays n'étaient pas encore organisées de façon définitive. En outre, il est probable que les difficultés de la balance des paiements ont joué un rôle dans cette réglementation. Si l'on prend pour base un besoin intérieur de 9.700.000 sh. t, comme c'était le cas en 1961, la part du sucre de betterave national passe de 21,76 % à 27,32 % et celle du sucre de canne continental de 6,70 à 9,23 %. En revanche, la part de Hawaï, de Porto Rico et des îles Vierges diminuant plus fortement que ne s'accroît celle des Philippines en raison des quotas fixes d'origine, la part globale des territoires nationaux et des Philippines ne passe que de 63,57 % à 70,72 %. Corrélativement, la part des autres pays étrangers tombe de 36,43 à 29,28 % . Si l'on admet par contre que Hawaï, Porto Rico et les îles Vierges gardent les quotas résultant de la législation de 1956, les changements sont encore plus nets. Dans cette hypothèse, pour un besoin intérieur de 9.700.000 sh. t, la part globale des territoires nationaux et des Philippines passe de 63,57 % à 72,38 % et la part des pays étrangers se réduit de 36,43 % à 27,62 %. Les importations supplémentaires représentant 35 % du besoin supplémentaire dans l'hypothèse d'un besoin supérieur à 9.700.000 sh. t, la part des pays étrangers s'accroît lentement lorsqu'augmente ce besoin (1).

(1) Si l'on désigne par x le besoin intérieur et qu'on suppose que Hawaï, Porto Rico et les îles Vierges ne peuvent épuiser que leurs quotas fixes, on calcule la contribution b que les importations des pays étrangers doivent apporter à la couverture du besoin intérieur selon la formule

$$b = 0,35 - \frac{555.000}{x}$$

Le taux de 35 % n'est donc atteint que pour un besoin intérieur dépassant toutes limites.

En 1965, les quotas ont été modifiés une fois de plus, les nouveaux devant s'appliquer de 1966 à 1971. Pour un besoin intérieur compris entre 9.700.000 et 10.400.000 sh. t, les quotas des territoires nationaux ont été portés à 6.390.000 sh. t (sucre de betterave : 3.025.000 sh. t, sucre de canne continental : 1.100.000 sh. t, Hawaï, Porto Rico, îles Vierges : pas de changement par rapport à 1962). Désormais, tout besoin supérieur à 10.400.000 sh. t doit être couvert à raison de 65 % par les territoires nationaux proportionnellement à leurs quotas fixes et à raison de 35 % par l'étranger. Le quota des Philippines est de 1.050.000 sh. t jusqu'à un besoin intérieur de 9.700.000 sh. t. Si le besoin est supérieur, ce quota est augmenté de 10,86 % du besoin supplémentaire, jusqu'à ce que le besoin global atteigne 10.400.000 sh. t.

Selon la législation de 1965, la production continentale de sucre doit couvrir les besoins intérieurs dans une proportion encore plus forte qu'en 1962; en outre, la part des Philippines s'est stabilisée pour un besoin compris entre 9.700.000 sh. t et 10.400.000 sh. t. En supposant un besoin intérieur annuel de 10 millions de sh. t, comme c'était à peu près le cas pour la moyenne 1962-64, la part du sucre de betterave national passe de 27,96 à 30,25 % et celle du sucre de canne continental de 9,44 à 11,00 %. L'apport des Philippines s'étant simultanément stabilisé, la part globale des territoires nationaux et des Philippines passe de 70,55 % à 74,73 %. La part des autres pays étrangers se réduit en conséquence de 29,45 % à 25,27 %. Les quotas des territoires nationaux étant fixes jusqu'à 10.400.000 sh. t, la part des importations des autres pays augmente relativement fortement jusqu'à ce niveau pour atteindre 27,73 %. Pour des besoins encore plus élevés, elle ne s'accroît plus que lentement lorsque les besoins augmentent (1).

(1) Si l'on désigne par x le besoin intérieur, on calcule la contribution b que les importations des pays étrangers doivent apporter à la couverture des besoins intérieurs selon la formule

$$b = 0,35 - \frac{756.020}{x}$$

Pour des besoins annuels compris entre 10.400.000 et 11.300.000 sh. t (niveau prévisible pour les prochaines années), la part des importations des pays étrangers est d'environ 28 %. Si l'on compare ce pourcentage à celui de 35 % accordé à ces pays entre 1950 et 1960, on constate une baisse d'un cinquième environ. Au cours des dernières années, de 1961 à 1965, les importations américaines en provenance des pays étrangers se sont élevées à 3.988.000 t m en 1961, 4.248.000 t m en 1962, 4.168.000 t m en 1963, 3.295.000 t m en 1964 et 3.654.000 t m en 1965, correspondant respectivement à 19,9 %, 22,2 %, 24,1 %, 19,2 % et 19,2 % de l'ensemble des importations mondiales.

c) Les exportations de Cuba vers les pays du bloc oriental

Le commerce du sucre entre Cuba et les pays du bloc oriental constitue un autre vaste marché préférentiel qui pourrait encore prendre de l'importance dans un proche avenir. Après s'être simplement engagés en 1960 à acheter des quantités déterminées de sucre cubain aux prix du marché mondial ou à des prix inférieurs (1), ces pays se sont déclarés prêts à la fin de 1960, à importer l'année suivante de Cuba un total de 4 millions (2) de t de sucre au prix préférentiel de 4 c/lb f.a.s. Cuba, au cas où les Etats-Unis n'achèteraient plus de sucre à ce pays. Ce prix de 4 c /lb f.a.s. Cuba était largement supérieur au prix du marché mondial (Ø septembre-décembre 1960 : 3,25 c/lb). Fin 1961, Cuba et les pays de l'est conclurent un accord par lequel ces derniers s'engageaient à acheter, pour la période 1962-65, 4,86 millions (3) t par an de sucre cubain au prix de 4 c/lb f.a.s. Cuba.

(1) Ainsi, l'Union soviétique s'est engagée en février 1960 à acheter pour la période 1960-64 un million de t par an de sucre sur la base des prix du marché mondial, 20 % étant payables en dollars, 80 % en marchandises. De même, la Chine populaire s'est engagée, au milieu de 1960, à acheter pour la même période une moyenne de 500.000 t de sucre aux prix du marché mondial au moment de l'embarquement, 20 % étant payables en Livres sterling et 80 % en marchandises (1960) ou 100 % en marchandises (1961-64).

(2) Dont 2,7 millions de t pour l'U.R.S.S. et 1,0 million de t pour la Chine populaire.

(3) Dont 3 millions de t pour l'Union soviétique, 1,2 million pour la République populaire de Chine, 120.000 t pour la zone soviétique d'occupation, 150.000 t pour la Tchécoslovaquie, autant pour la Pologne et 60.000 t pour la Bulgarie.

15,1 % et 18,5 % des importations mondiales.

d) Le commerce préférentiel dans le cadre de l'accord sucrier du Commonwealth

Le commerce sucrier entre les pays membres du Commonwealth britannique est régi pour l'essentiel par l'accord sucrier du Commonwealth du 21 décembre 1951, applicable rétroactivement à partir du 1er janvier 1950 sur bien des points (1). L'accord a pour objet d'assurer l'approvisionnement en sucre du Royaume-Uni à des prix convenables, par une obligation limitée de livraison des pays producteurs du Commonwealth, d'encourager la production dans ces pays par une obligation limitée d'achat du Royaume-Uni à un prix convenu chaque année et d'empêcher une offre excessive sur les marchés britannique et canadien par certaines limitations à l'exportation. Les signataires de l'accord étaient en 1951 le Royaume-Uni, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Rhodésie et le Nyassaland, du côté des importateurs, et l'Australie, l'Afrique du sud, les Indes occidentales britanniques (Antigua, Barbades, Jamaïque, St. Kitts, Ste Lucie, Trinité et Tobago), la Guyane britannique, les îles Fidji, l'île Maurice, du côté des exportateurs. En 1954, St. Vincent et le Honduras britannique ont adhéré à l'accord en tant qu'exportateurs. En 1960, l'Afrique orientale en a fait autant. La participation de l'Afrique du sud (en tant qu'exportateur), de la Rhodésie et du Nyassaland (en tant qu'importateurs) a pris fin avec l'année 1961.

(1) Précédemment, de 1948 jusqu'à la fin de 1952, le Royaume-Uni avait garanti aux pays exportateurs du Commonwealth des débouchés pour la totalité de leurs excédents exportables, à des prix rémunérateurs, révisés chaque année, soit au Royaume-Uni, soit dans d'autres pays du Commonwealth (notamment Canada, Nouvelle-Zélande, Ceylan, Malaisie). Cette garantie illimitée a été supprimée par l'accord sucrier du Commonwealth.

De 1962 à 1964 le commerce sucrier entre l'Afrique du sud et le Royaume-Uni était régi par un accord bilatéral. Après l'expiration de cet accord, le Swaziland fut admis comme pays exportateur dans l'accord sucrier du Commonwealth, à partir de 1965, en même temps que l'Inde et la Rhodésie.

L'accord sucrier du Commonwealth devait s'appliquer à l'origine jusqu'à la fin de 1959, mais, depuis 1962, il a été prorogé chaque année d'un an, de sorte qu'il expirera au plus tôt à la fin de 1973.

Par l'accord sucrier du Commonwealth, le Royaume-Uni s'est engagé à acheter chaque année aux pays en question 1.568.000 lg. t tel quel, à des prix convenus tous les ans, ce volume étant réparti selon une proportion déterminée entre les différents pays. Le volume total a été augmenté de 1.050 lg. t tel quel après l'adhésion de Saint-Vincent. Jusqu'en 1964, lorsque la consommation de sucre du Royaume-Uni dépassait 2.550.000 lg. t, le contingent d'importation assorti de la garantie de prix était augmenté dans une mesure au moins égale au pourcentage d'accroissement de la consommation par rapport à ce seuil. En cas de baisse de la consommation du Royaume-Uni, le contingent d'importation assorti d'une garantie de prix était diminué proportionnellement, sans toutefois que cette diminution puisse dépasser le seuil cité plus haut. Ces dispositions ont eu pour effet que les contingents d'importation du Royaume-Uni ont augmenté en 1959, 1960, 1963 et 1964 et diminué en 1961 et 1962 par rapport à l'année précédente.

A la fin de 1964, les quantités pour lesquelles le Royaume-Uni paie le prix convenu ont été révisées. Depuis 1965, elles s'élèvent à 1.692.000 lg. t/an et à 1.742.000 lg. t/an si l'on y ajoute les quotas de l'Inde et de la Rhodésie (25.000 lg. t/an pour chacune). Ces contingents sont désormais fixes : ils ne varient plus automatiquement en fonction de la consommation de sucre du Royaume-Uni.

En 1950 un prix uniforme de £ 30/10/- la lg. t a été fixé pour tous les pays producteurs. Ce prix doit être rémunérateur pour un producteur efficace. Le prix a été révisé chaque année jusqu'en 1965, compte tenu de la hausse des coûts dans les pays de production. Depuis 1966, le prix garanti est fixé pour une période de trois ans. Jusqu'en 1964, le prix convenu était un prix c.a.f. Grande-Bretagne pour marchandise en sacs, dans lequel n'intervenaient que les frets et les primes d'assurance d'avant-guerre. Depuis 1965, le prix est un prix f.o.b. pour marchandise "stowed in bulk". En 1965, les pays les moins développés du Commonwealth ont bénéficié d'un supplément de £ 3/5/0 la lg. t sur le prix convenu. Pour les années 1966-68, ce supplément a été fractionné. Il s'élèvera en toute hypothèse à £ 1/10/0 la lg. t, plus £ 2/10/0 la lg. t si le prix du marché mondial est en moyenne inférieur à £ 31/0/0 la lg. t pendant une période de référence déterminée. Si le prix du marché mondial est plus élevé, le supplément diminue et il devient nul lorsque ce prix atteint ou dépasse £ 39/0/0 la lg. t.

Les pays producteurs signataires de l'accord sucrier du Commonwealth britannique s'engagent à livrer au Royaume-Uni les volumes indiqués au prix convenu, sauf en cas de force majeure ou de mauvaise récolte.

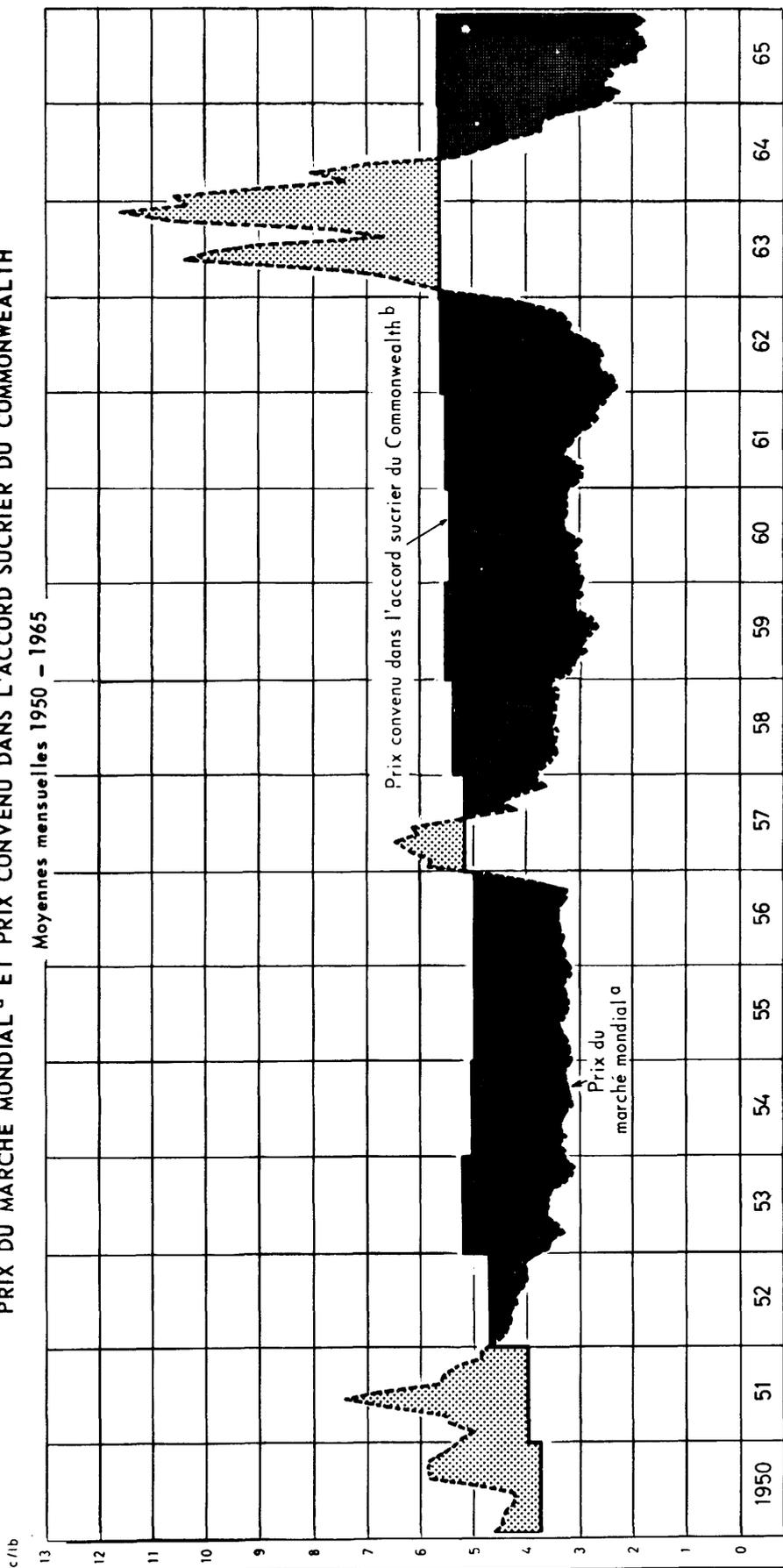
Outre le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande a importé tous les ans de 1953 à 1956 75.000 lg. t de sucre des pays du Commonwealth à des prix convenus chaque année. Depuis 1957, la Nouvelle-Zélande achète cette quantité à un prix lié à celui du marché mondial.

En plus du volume acheté par le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande aux prix convenus, les pays exportateurs du Commonwealth ont le droit d'exporter du sucre dans les pays signataires de l'accord, aux prix mondiaux, jusqu'à concurrence de 2.375.000 lg. t tel quel (avant le retrait de l'Afrique du sud en 1961) et de 2.175.000 lg. t tel quel (depuis 1962). Ces importations du Commonwealth ne sont favorisées que par un droit de douane préférentiel, au Royaume-Uni et au Canada.

Graphique 8

PRIX DU MARCHÉ MONDIAL ^a ET PRIX CONVENU DANS L'ACCORD SUCRIER DU COMMONWEALTH

Moyennes mensuelles 1950 - 1965



^a 1950-1960 contrat n° 4, à partir de 1961 contrat n° 8 de la bourse du sucre de New York ; spot prices.

^b F.A.S. Jamaïque.

En additionnant les quantités achetées par le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande aux prix préférentiels et les quantités bénéficiant de droits préférentiels au Royaume-Uni et au Canada, on constate que l'accord sucrier du Commonwealth a permis des échanges portant sur un maximum annuel de 2.413.112 t m jusqu'en 1961 et de 2.209.902 t m depuis 1962, de sucre tel quel vendu à des conditions préférentielles au sein du Commonwealth. A ces chiffres se sont ajoutés, pour 1962-64, 152.400 t m /an achetées par le Royaume-Uni à l'Afrique du sud à des prix préférentiels. Dans le passé, ces quantités ont été exactement respectées. C'est ainsi qu'environ 12,0 % en 1961, 12,3 % en 1962, 13,7 % en 1963, 13,8 % en 1964 et 11,6 % en 1965 des importations mondiales se sont effectuées aux conditions préférentielles de l'accord sucrier du Commonwealth et de l'accord conclu entre le Royaume-Uni et l'Afrique du sud.

e) Les importations de la France en provenance de ses départements d'outre-mer, de Madagascar et du Congo (Brazzaville)

Au sein de la Communauté française, le sucre est produit dans la métropole et dans les départements d'outre-mer, Guadeloupe, Martinique et Réunion. Le gouvernement français fixe chaque année des objectifs de production pour ces quatre territoires producteurs. En outre, il fixe certains prix pour les importations des territoires d'outre-mer vers la France, ces prix étant depuis 1958-59 les mêmes que les prix départ usine du sucre produit dans la métropole. Ces prix à l'importation sont généralement supérieurs au prix du marché mondial. Madagascar et le Congo (Brazzaville) n'ont bénéficié de la réglementation du marché français du sucre que jusqu'à la fin de l'année 1964/65, la France leur ayant réservé jusqu'à cette date des contingents d'importation déterminés.

Pour les exportations hors de la Communauté, l'Etat français paie 30 % de la différence entre le prix national et le prix du marché mondial. Les 70 % restants sont financés par un fonds d'exportation,

alimenté par des contributions des producteurs. Pour toute quantité de sucre produite dans le cadre du contingent, cette contribution va jusqu'à 125 NF/t. Pour les quantités excédentaires, elle peut atteindre 750 NF/t. Cette procédure incite vivement les producteurs à respecter les contingents de production et permet de supprimer, pour les quantités excédentaires, la préférence par rapport au prix du marché mondial. La réglementation financière du stockage agit dans le même sens. Une prime mensuelle est versée exclusivement pour le sucre stocké dans le cadre du contingent de production ; elle ne l'est pas pour les quantités excédentaires.

Les importations françaises des territoires d'outre-mer, Guadeloupe, Martinique et Réunion, ainsi que de Madagascar et du Congo (Brazzaville) se sont élevées à 396.806 t m en 1961, 415.813 t m en 1962, 388.825 t m en 1963, 398.825 t m en 1964 et 377.445 t m en 1965 (équivalent sucre brut) (1). Même si l'on admet que toutes ces importations ont été effectuées à des conditions préférentielles, elles n'ont représenté que 2,0 % en 1961, 2,2 % en 1962 et 1963, 2,3% en 1964 et 2,0 % en 1965 du total des importations mondiales.

f) Le marché portugais du sucre

Les achats de sucre du Portugal et des provinces portugaises d'outre-mer (2) non productrices, aux provinces d'outre-mer d'Angola, du Mozambique, des Açores et de Madère, constituent un marché préférentiel encore plus limité que celui de la Communauté française. Le Portugal achète surtout du sucre à l'Angola et au Mozambique. Pour ces importations, le gouvernement portugais fixe chaque année des contingents déterminés correspondant aux évaluations du besoin national de sucre. Depuis le 1er mai 1962, le gouvernement portugais garantit aux importations venant de l'Angola et du Mozambique un prix de 2,85 Esc/kg (= 4,5 c/lb = V 35 la lg. t) c.a.f. Lisbonne ou Porto pour le brut et de 3,75 Esc/kg (= 5,92 c/lb)

(1) cf. Conseil international du sucre. Bulletin statistique Londres, no. des années en question.

(2) Iles du Cap-Vert, Guinée portugaise, St. Thomas et Prince, Indes portugaises, Macao et Timor.

c.a.f. Lisbonne ou Porto pour le raffiné. Le prix garanti du brut est donc généralement supérieur au prix du marché mondial. En outre, les importations en provenance de l'Angola et du Mozambique, effectuées dans le cadre des contingents fixés, ne sont frappées que d'un droit de douane préférentiel.

Ces dernières années, les quantités de sucre importées par le Portugal de l'Angola et du Mozambique ont été les suivantes : 1961: 143.226 t, 1962: 145.785 t, 1963: 136.187 t, 1964: 112.533 t et 1965: 126.841 t en équivalent de sucre brut, représentant respectivement 0,7 %, 0,8 %, 0,8 %, 0,7 % et 0,7 % du total des importations mondiales.

g) Les importations de l'Espagne en provenance de Cuba

Depuis 1965, les importations de l'Espagne en provenance de Cuba pourraient également constituer un marché préférentiel. Selon les renseignements les plus récents, l'Espagne s'est engagée à importer de Cuba en 1965: 120.000 t, en 1966: 130.000 t, en 1967: 140.000 t, en 1968: 150.000 t et en 1969: 160.000 t de sucre. A l'origine, l'Espagne voulait importer un million de t de sucre cubain pendant la période 1965-69, en commençant par 160.000 t en 1965. Le prix convenu pour cette quantité était de $\text{£ } 53/14/0$ la t m, c.a.f. - prix largement supérieur à ceux du marché mondial lors de la conclusion de l'accord. Ce prix est toutefois peu significatif car une partie du sucre importé par l'Espagne doit être réglée par la livraison de marchandises espagnoles - notamment des bateaux. Il serait donc nécessaire de connaître le prix de la contre-livraison pour apprécier les conditions préférentielles que représente le prix ci-dessus.

Tableau 17 - La production de betteraves à sucre dans l'ensemble du monde et dans les principaux pays et régions 1950/51 - 1964/65
(1.000 t.)

Régions	1950/51	1951/52	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65
Ensemble du monde	95 600	97 700	91 900	106 800	106 480	107 000	114 680	136 900	159 940	142 660	185 070	158 470	148 170	163 630	211 565
Europe	59 800	61 300	57 400	69 100	69 580	72 320	64 450	75 030	82 170	72 990	100 870	82 390	74 130	88 100	.
Pays de la C.E.E.	27 475	25 919	25 947	30 938	32 069	33 056	29 220	31 424	38 405	31 411	46 738	34 681	31 144	38 490	44 052
France	10 151	8 694	7 765	10 000	10 950	9 726	9 532	10 047	11 714	7 002	17 990	11 557	10 089	13 200	15 500
R.F. d'Allemagne (a)	7 079	7 175	6 550	8 897	9 289	8 800	8 097	10 042	12 049	8 612	12 826	9 345	9 191	12 717	13 263
Italie	4 360	5 847	5 732	6 460	6 424	8 951	6 715	5 972	7 440	11 128	7 547	6 750	6 818	7 662	7 700
Pays-Bas	2 915	2 403	2 960	3 091	3 116	3 084	2 521	2 763	4 002	3 199	5 005	4 060	2 975	2 719	4 074
Belgique	2 970	1 800	2 240	2 490	2 290	2 495	2 305	2 600	3 200	1 470	3 370	2 969	2 071	2 192	3 515
Pays de l'AELE	10 927	10 116	9 031	11 114	9 700	9 778	10 634	9 350	12 356	11 136	14 111	10 903	9 992	11 897	.
Royaume-Uni	5 300	4 607	4 304	5 359	4 594	4 629	5 252	4 612	5 834	5 598	7 331	6 031	5 398	5 338	6 318
Union soviétique	20 819	23 633	22 207	23 173	19 844	31 049	32 488	39 672	54 392	43 942	57 728	50 911	47 435	44 052	80 300
Pologne	6 377	5 760	5 500	6 881	6 950	7 286	6 428	7 621	8 427	5 975	10 262	11 555	9 652	10 661	12 451
Tchécoslovaquie	5 954	5 500	4 600	5 450	5 250	6 152	4 585	6 775	6 491	4 609	7 853	6 660	5 400	7 450	7 200
Zone soviétique d'occupation	4 871	5 410	5 550	5 370	7 334	6 145	3 996	6 190	6 976	4 659	6 837	4 657	4 970	6 176	6 003
Amérique du Nord	13 300	10 400	10 150	11 800	13 690	11 980	12 600	14 960	14 920	16 560	15 890	17 060	17 560	22 330	22 367
Etats-Unis	12 279	9 509	9 225	10 962	12 775	11 093	11 787	14 066	13 744	15 436	14 897	16 061	16 560	21 163	21 199
Canada	1 023	876	926	817	911	890	810	896	1 175	1 124	997	1 003	1 003	1 166	1 168
Amérique du Sud	300	320	250	525	595	425	675	550	805	1 050	1 105
Asie	1 600	2 300	2 100	2 500	3 030	4 360	4 850	3 800	4 175	5 440	6 390	5 060	5 320	5 900	7 290
Japon	175	215	240	266	299	275	463	673	911	999	1 974	1 136	1 250	1 200	1 203
Turquie	855	1 363	1 069	1 170	1 165	1 736	2 000	2 198	2 338	3 469	4 385	2 877	2 731	3 281	4 570
République populaire de Chine	.	.	.479	500	990	1 596	1 646	1 501	2 900	3 683
Afrique	20	26	34	13	9	5	7	3	-	-	-

(a) seulement betteraves produites dans le pays

Source : FAO, Annuaire de la production, numéros annuels - FAO, bulletin mensuel : économie et statistique agricoles. - Conseil international du sucre, The World Sugar Economy, Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economies and Policies. Londres 1963. F.O. Licht's International Sugar Report. Vol. 97 (1964) n° 31. - République française, Ministère de l'Agriculture, Statistique agricole, Paris 1960. - C.E.E., Statistiques agricoles, Bruxelles, numéros des années en question.

Tableau 18 - La surface cultivée en betteraves à sucre (a) dans l'ensemble du monde et dans les principaux pays et régions 1950/51 - 1964/65
(1.000 ha)

Régions	1950/51	1951/52	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65
Ensemble du monde	4 150	4 250	4 430	4 590	4 830	5 040	5 350	5 550	6 120	6 600	6 980	6 780	6 900	7 560	8 220
Europe	2 290	2 450	2 560	2 500	2 620	2 660	2 625	2 635	2 750	2 950	2 970	2 800	2 830	2 820	3 070
Pays de la C.E.E.	817	895	937	926	944	987	971	915	1 019	1 094	1 081	954	964	996	1 090
France	320	342	366	365	330	343	345	319	341	363	385	320	314	339	396
R.F. d'Allemagne	193	223	222	224	254	262	269	259	284	287	294	260	290	301	327
Italie	174	198	222	210	224	258	226	210	247	287	247	227	226	230	231
Pays-Bas	67	67	63	68	79	67	69	65	81	93	93	85	77	69	79
Belgique	63	65	64	59	57	57	62	62	66	64	63	62	57	57	63
Pays de l'AELE	332	343	336	322	339	332	331	362	335	339	331	305	312	334	368
Royaume-Uni	172	171	164	167	176	171	171	173	178	174	175	172	170	170	179
Union soviétique	1 308	1 350	1 430	1 570	1 600	1 760	2 010	2 109	2 497	2 754	3 043	3 120	3 166	3 748	4 107
Pologne	287	275	344	362	381	392	364	338	358	376	401	420	430	372	444
Tchécoslovaquie	215	219	210	220	222	216	222	227	232	241	242	238	237	237	.
Zone soviétique d'occupation	210	217	218	200	216	215	200	219	223	234	238	218	232	232	235
Amérique du Nord	420	320	310	340	390	330	350	390	400	405	420	470	480	540	605
Etats-Unis	374	379	269	302	354	300	318	355	360	366	387	436	446	500	566
Canada	41	38	37	33	37	33	32	34	40	37	35	34	34	39	41
Amérique du Sud	10	10	10	20	25	25	30	20	25	30	35
Asie	120	130	130	160	210	280	355	230	230	265	305	240	250	260	320
Japon	14	13	13	14	14	17	21	29	36	40	48	48	51	50	59
Turquie	51	51	48	53	70	97	120	144	140	165	203	130	126	135	188
République populaire de Chine	.	.	35	.	73	115	149	159	306
Afrique	3	3	4	2	2	1	1	-	-	-	-

(a) uniquement betteraves destinées à la fabrication du sucre

Source : FAO, Annuaire de la production, numéros annuels. - FAO, Bulletin mensuel : économie et statistique agricoles. - Conseil international du sucre : The World Sugar Economy, Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economics and Policies. Londres 1963. Statistique agricole, République française, Ministère de l'Agriculture, 1960. - C.E.E., statistique agricole, Bruxelles, numéros annuels.

Tableau 19 - Le rendement à l'hectare des betteraves à sucre dans l'ensemble du monde et dans les principaux pays et régions 1950/51 - 1964/65
(t/Ha)

Régions	1950/51	1951/52	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65
Ensemble du monde	23,0	23,0	20,7	23,2	22,0	21,2	21,4	24,7	26,1	21,6	26,5	23,4	21,5	21,6	25,7
Europe	26,1	25,0	22,4	27,6	26,6	27,2	24,6	28,5	29,9	24,7	34,0	29,4	26,2	31,3	.
Pays de la C.E.E.	33,6	29,0	26,9	33,4	34,0	33,5	30,1	34,3	37,7	28,7	43,2	36,4	32,3	38,6	40,4
France	31,7	25,4	21,2	27,4	33,2	28,4	27,8	31,5	34,4	19,3	46,7	36,1	32,1	38,9	39,1
R.F. d'Allemagne	36,7	32,2	29,5	39,7	36,6	33,6	30,1	38,8	42,4	30,0	43,6	35,9	31,7	42,2	40,6
Italie	25,1	23,5	25,8	30,8	28,7	34,7	29,7	26,4	30,1	38,8	30,6	29,7	30,2	33,3	30,3
Pays-Bas	43,5	35,9	47,0	45,5	39,4	46,0	36,5	42,5	49,4	34,4	53,6	43,7	38,6	39,4	51,6
Belgique	47,1	27,7	35,0	42,2	40,2	43,8	37,2	41,9	48,5	23,0	53,5	47,9	36,3	38,5	55,8
Pays de l'AELDE	24,4	26,8	19,9	25,8	22,8	23,7	24,6	25,9	27,0	25,5	30,9	26,8	23,3	27,7	.
Royaume-Uni	30,8	26,9	26,2	32,1	26,1	27,1	30,7	27,7	32,8	32,2	41,9	35,1	31,8	31,4	35,3
Union soviétique	15,9	17,3	15,4	14,8	12,4	17,6	16,2	18,8	21,8	13,9	19,1	16,4	15,2	12,0	19,5
Pologne	22,2	20,9	16,0	19,0	18,2	18,6	17,7	22,5	23,5	15,9	25,6	27,5	23,4	28,7	26,0
Tchécoslovaquie	27,7	25,1	22,0	24,8	23,6	28,5	20,7	29,8	29,9	20,6	34,6	28,0	22,8	31,4	.
Zone soviétique d'occupation	32,2	25,0	25,5	26,9	19,5	18,6	21,6	29,5	31,3	19,9	28,8	21,4	21,4	26,6	25,5
Amérique du Nord	32,0	32,5	32,7	34,7	35,0	36,0	36,0	38,4	37,3	40,9	37,8	36,3	36,6	41,4	37,0
Etats-Unis	32,8	34,1	34,3	36,3	36,1	37,0	37,1	39,6	36,1	40,9	38,5	36,8	37,1	42,3	37,5
Canada	24,9	32,2	24,8	24,6	24,9	26,8	25,4	26,4	29,7	30,7	28,6	29,2	29,3	29,9	28,5
Amérique du Sud	30,0	29,4	22,4	26,2	23,5	17,0	22,5	27,5	32,2	35,0	31,6
Asie	13,3	17,7	16,2	15,6	14,4	15,4	13,6	16,5	18,2	20,5	21,0	21,1	21,2	22,3	22,8
Japon	12,5	16,2	18,9	19,0	21,4	23,4	23,4	23,4	25,3	25,1	22,5	23,6	24,4	24,0	24,6
Turquie	16,6	26,9	22,3	22,2	16,6	17,8	15,2	15,2	16,7	21,0	22,6	21,1	21,7	24,4	24,5
République populaire de Chine	.	.	13,7	.	13,6	13,9	11,0	9,4	9,5
Afrique	6,4	8,4	9,0	6,5	5,1	5,3	8,7	5,9	.	.	.

Source : FAO, Annuaire de la production, numéros annuels. - FAO, Bulletin mensuel : économie et statistique agricoles. - Conseil international du sucre, The World Sugar Economy, Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economics and Policies. Londres 1963.

Tableau 20 - La production de canne à sucre de l'ensemble du monde et des principaux pays et régions 1950/51 - 1964/65
(1000 t.)

Pays/Régions	1950/51	1951/52	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65
Ensemble du monde	257 000	283 000	282 000	292 000	312 200	317 800	332 700	350 400	376 800	390 400	426 900	420 200	428 700	455 000	491 400
Europe	300	350	450	360	420	470	460	420	370	370	370	390	410	400	410
Amérique du Nord	-	12 770	14 700	15 220	15 280	15 300	14 150	12 720	-	14 090	15 330	17 310	17 740	21 440	22 330
Etats-Unis : Continent	5 880	5 192	6 497	6 543	6 244	6 188	5 456	5 746	6 061	6 209	6 475	8 304	8 496	11 793	12 539
Hawaï	-	7 468	8 168	8 556	8 952	8 990	8 751	6 852	-	7 814	8 704	8 901	9 103	9 521	9 580
Amérique centrale	52 000	94 700	78 500	83 330	81 570	80 700	86 720	91 530	106 270	102 110	208 420	92 810	91 940	95 720	101 940
République dominicaine	4 312	5 215	5 510	5 729	5 129	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jamaïque	2 465	2 509	3 276	3 672	3 672	3 725	3 484	3 330	3 922	4 413	4 438	4 172	4 548	4 706	-
Cuba	44 948	59 548	40 200	43 950	-	-	44 651	47 937	48 385	47 500	54 335	36 692	31 400	33 656	41 420
Mexique	9 830	10 737	11 682	12 447	14 002	-	14 597	16 252	17 765	19 542	19 167	21 721	21 535	21 836	-
Porto-Rico	9 527	11 373	9 227	9 870	8 957	9 350	7 902	8 213	9 237	9 072	9 756	8 766	9 183	8 892	7 990
Trinité et Tobago	1 426	1 343	1 686	1 857	1 687	1 857	1 657	1 579	1 854	2 243	2 518	2 136	2 417	2 320	-
Amérique du Sud	58 000	59 000	63 000	70 000	71 850	74 500	76 500	80 200	88 930	94 460	100 350	104 550	107 530	112 700	117 070
Argentine	7 215	8 211	8 625	9 390	9 643	9 321	9 316	9 235	11 949	10 086	9 560	8 805	9 005	11 076	11 117
Brazil	32 671	33 633	36 041	38 337	40 302	40 946	43 976	46 703	50 019	53 477	56 927	59 377	62 535	63 723	66 399
Guyane britannique	-	-	2 800	2 790	2 752	2 880	2 957	3 529	-	-	-	-	5 469	5 038	-
Colombie	7 962	-	-	8 510	11 299	9 620	9 620	-	-	-	-	14 559	-	-	14 115
Pérou	-	4 170	5 404	5 813	6 089	5 876	6 078	-	6 543	7 359	7 288	7 247	7 238	-	-
Asie	86 000	94 000	100 000	94 000	103 210	107 540	114 540	121 190	125 640	129 260	155 740	153 060	153 760	165 610	188 120
Union indienne	57 060	61 650	50 990	44 575	57 837	60 543	68 073	69 111	71 557	76 405	104 127	99 853	94 470	104 908	122 127
Pakistan	5 550	8 870	11 130	12 830	12 472	12 235	12 691	15 117	15 665	14 331	15 639	18 846	23 264	21 589	25 000
Thaïlande	839	1 291	1 476	1 820	2 437	2 699	3 830	4 147	4 309	4 988	5 482	3 984	3 154	4 733	4 750
Formose	2 849	4 274	8 394	6 499	6 089	5 972	7 083	7 262	8 093	6 437	7 922	6 142	6 507	6 747	-
Philippines	-	8 518	11 690	12 577	12 558	13 044	9 537	-	-	-	10 825	11 882	-	-	-
Afrique	15 400	15 000	17 000	18 000	20 000	20 900	21 250	23 200	23 490	24 580	23 200	28 200	29 580	31 450	30 900
Ile Maurice	3 720	4 335	4 097	4 643	4 280	4 228	4 421	4 344	4 329	4 743	2 394	4 943	4 624	5 747	4 380
Afrique du Sud	5 190	4 368	5 192	5 644	6 690	7 263	6 842	7 797	9 306	8 277	7 847	8 513	9 752	9 939	10 661
République arabe unie	2 529	2 011	3 260	2 818	4 222	4 139	4 130	4 230	3 798	3 659	4 075	4 811	5 156	4 890	4 349
Océanie	7 900	6 240	8 080	10 630	11 340	10 350	10 420	10 910	11 930	11 630	10 500	10 900	14 790	14 720	17 670
Australie	7 165	5 412	7 079	9 159	10 248	9 048	9 421	9 397	10 377	9 147	9 313	9 730	12 940	12 341	15 312
Iles Fidji	735	824	1 000	1 467	1 091	1 306	1 001	1 512	1 556	2 487	1 187	1 166	1 853	2 375	2 356
République populaire de Chine	-	-	-	-	8 592	8 110	8 655	10 210	13 175	-	-	-	-	-	-

Source : FAO, Annuaire de la production, Rome, numéros des années considérées.

Tableau 21 - Les surfaces de récolte de la canne à sucre dans les principaux pays 1950 - 1964/65
(1.000 ha)

Pays/Régions	1950/51	1951/52	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65
Amérique du Nord															
Etats-Unis : Continent	126	120	129	151	116	115	102	112	111	120	123	135	149	177	221
Hawaï	44	44	44	43	43	43	43	34	.	42	44	44	44	45	45
Amérique centrale															
République dominicaine (a)	97	104	99	108	-	-	-	-	147	183	146	147	-	-	-
Jamaïque	46	47	61	62	62	62	-	61	68	76	82	77	77	77	-
Cuba	190 ^a	1 425	1 040	1 200	1 072	-	-	-	1 068	1 156	1 261	1 261	1 074	1 305	1 139
Mexique	144	210	222	203	258	-	258	282	315	346	348	410	365	367	-
Porto-Rico	144	162	150	151	136	139	142	131	135	135	129	121	119	119	116
Trinité et Tobago (a)	34	34	34	34	34	35	32	32	32	33	33	34	34	-	-
Amérique du Sud															
Argentine	250	258	256	272	284	287	303	286	281	275	242	214	207	224	231
Bésil (a)	823	874	920	991	1 027	1 073	1 124	1 172	1 208	1 291	1 340	1 367	1 467	1 509	1 519
Guyane britannique	27	50	50	52	51	51	54	55	-	40	44	41	59	59	-
Pérou	52	29	36	36	36	38	39	-	41	47	47	47	47	-	-
Asie															
Union indienne (a)	1 706	1 939	1 729	1 416	1 616	1 847	1 046	1 057	1 944	2 112	2 343	2 423	2 280	2 257	2 544
Pakistan (a)	283	285	352	389	412	392	419	507	524	510	501	562	660	618	647
Thaïlande	53	69	73	82	95	103	121	127	131	147	157	123	100	148	149
Formose	59	78	98	85	78	91	96	-	99	90	100	93	94	95	-
Philippines (a)	161	167	245	265	268	271	235	230	234	242	232 ^a	235	238	248	321
Afrique															
Ile Maurice	64	67	70	71	71	72	71	72	74	77	80	79	82	82	82
Afrique du Sud	59	102	-	90	94	102	-	-	113	114	103	96	96	-	-
République arabe unie	34	36	39	44	48	47	46	48	41	40	40	51	56	56	49
Océanie															
Australie	110	114	113	158	151	151	156	150	150	127	138	156	162	169	190
Iles Fidji	18	17	21	25	24	24	23	26	31	35	35	35	35	52	53
(a) surface cultivée															

Source : FAO, Annuaire de la production, Rome, numéros des années en question.

6. Les déficits d'approvisionnement des principaux pays importateurs eu égard à l'évolution de la production, de la consommation et des stocks (1)

a) Etats-Unis

Jusqu'en 1963 les importations nettes des Etats-Unis ont eu tendance à augmenter. En 1959-63 elles ont dépassé avec une moyenne de 4.184.000 t/an en équivalent de sucre brut, le niveau moyen de 1950-54 (3.423.000 t) de 22,2 %. Elles se sont donc accrues, de 1950 à 1963, à un taux moyen annuel de 2,3 %. En 1964, les importations de sucre ont diminué de plus de 20 % par rapport à l'année précédente, la modification des contingents intervenue en 1962 se manifestant pour la première fois. L'année 1965 a toutefois été caractérisée par un léger accroissement des importations. Les Etats-Unis n'ayant exporté que peu de sucre, les importations brutes n'ont dépassé que de peu les importations nettes (cf. tableau 22).

La législation américaine établit un lien très étroit entre importations et consommation intérieure de sucre. A long terme, celle-ci augmente constamment. La moyenne de 1961-65 (8.914.000 t équivalent sucre brut) dépassait de 22,1 % celle de 1950-54 (7.301.000 t). La consommation de sucre aux Etats-Unis a donc augmenté de 1950 à 1965 à un taux moyen de 1,9 % par an. La population s'étant accrue dans le même temps de 1,7 % en moyenne par an, la consommation de sucre par habitant n'a que très peu augmenté. Malgré l'accroissement constant

(1) Les bilans d'approvisionnement examinés dans cette section sont généralement extraits de publications du Conseil international du sucre (International Sugar Council, The World Sugar Economy, Structure and Policies, Vol. I : National Sugar Economies and Policies. Londres 1963 - id. Sugar Yearbook, numéros annuels, idem Bulletin statistique, numéros des années considérées). Par contre, les données de la production se fondent généralement sur des documents de la FAO (FAO Annuaire de la production, numéros annuels - FAO Bulletin mensuel: économie et statistiques agricoles, Rome ; numéros des années en question).

Tableau 22 - Le bilan d'approvisionnement des Etats-Unis 1950-1965

Année	Production de sucre de canne		Stocks		Importations		Exportations	Solde des postes non repris (b) et erreurs statistiques	Consommation		Taux d'auto-approvisionnement (c) %
	sucre de betterave	totale	au 1.1	au 31.12	de Hawaï, Porto-Rico, Iles Vierges	d'autres pays			Absolute	par tête	
1 000 m. t. en équivalent de sucre brut											
1950	1 723	514	1 596	1 668	1 971	3 432	54	60	7 454	48,9	30
1951	1 486	367	1 668	1 599	1 740	3 379	74	116	6 851	44,2	27
1952	1 380	530	1 599	1 467	1 918	3 536	26	106	7 265	46,1	26
1953	1 577	576	1 467	1 487	2 040	3 523	29	88	7 579	47,3	28
1954	1 804	564	1 487	1 751	1 901	3 446	18	79	7 354	45,1	32
1955	1 631	533	1 751	1 823	1 955	3 653	41	85	7 575	45,7	29
1956	1 778	499	1 823	1 728	2 040	3 861	131	102	8 040	47,6	28
1957	1 837	485	1 728	1 705	1 766	3 880	27	63	7 902	45,9	29
1958	2 033	522	1 705	1 704	1 324	4 437	54	89	8 173	46,7	31
1959	2 026	533	1 704	1 819	1 766	4 240	52	89	8 310	46,7	31
1960	2 214	575	1 819	2 111	1 586	4 432	42	74	8 400	45,5	33
1961	2 157	724	2 111	1 984	1 852	1 997	50	95	8 711	47,4	33
1962	2 282	692	1 984	2 048	1 811	4 248	3 ^d	32	8 935	47,9	33
1963	2 378	1 036	2 048	2 256	1 745	4 167	28	31	9 062 ^e	47,8	38
1964	3 058	940	2 259	2 443	1 743	3 295	18	61	8 773 ^e	45,7	46
1965	2 761	1 006	2 443	2 402	1 789	3 654	81	79	9 091 ^e	46,7	41

(a) sans les importations d'Hawaï, de Porto-Rico et des Iles Vierges. - (b) Consommation animale et consommation militaire. - (c) Production en % de la consommation. - (d) sans les réexportations. - (e) y compris la consommation militaire.

Source : United States Department of Agriculture, The Sugar Situation, Washington, 1962. - Id., Sugar statistics and Related Data, Washington, 1963. - Id. Sugar Reports, Washington, n° 153 February 1965 et n° 165, February 1966. - Conseil international du sucre, Bulletin statistique, Londres, Vol. 24 (1965)

du revenu par habitant, cette consommation n'a dépassé, pour la moyenne 1961-65 (47,1 kg équivalent sucre brut), que de 0,8 kg la moyenne de 1950-54, ce qui indique une certaine saturation. L'augmentation de la consommation par tête a été particulièrement marquée de 1959 à 1963. En 1964 on a enregistré un net recul, qui n'a été que partiellement compensé en 1965.

La production de sucre des Etats-Unis se compose de sucre de betterave et de canne du continent nord-américain, ainsi que de sucre de canne d'Hawaï, de Porto Rico et des îles Vierges. La législation sucrière américaine réserve à ces cinq territoires de production - de même qu'aux importations étrangères - des pourcentages déterminés de la consommation de sucre du pays. C'est pourquoi la production intérieure de sucre est étroitement liée à la consommation. A long terme, la modification des différents pourcentages est généralement imputable à une modification des quotas.

Pour les campagnes de 1950/51 à 1964/65 on constate une tendance de la production de sucre de betterave du continent américain à augmenter constamment. Si l'on exclut 1964/65 - année où l'augmentation a été particulièrement forte à cause des nouvelles dispositions contingentaires de 1962 - la production américaine de sucre de betterave a augmenté de 38,7 % entre 1950/51-1954/55 et 1959/60-1963/64, passant de 1.594.000 t en moyenne (équivalent de sucre brut) à 2.211.000 t en moyenne, soit un taux de croissance moyen de 3,7 % par an pour la période considérée.

Par contre, si l'on prend la moyenne à long terme, la production de sucre de canne sur le continent n'augmente guère jusqu'à la campagne 1960/61. De 1956/57 à 1959/60 (en moyenne 523.000 t équivalent sucre brut), elle ne dépasse que de 2,5 % la valeur moyenne de la période 1950/51-1954/55 (510.000 t). C'est seulement au cours des quatre dernières années que cette production s'est fortement accrue à la suite d'une augmentation de son quota.

Ce n'est qu'au début des années cinquante qu'Hawai, Porto Rico et les îles Vierges ont livré des quantités croissantes au continent américain, alors que, depuis 1955, la tendance s'est inversée. Les livraisons moyennes de 1960/61-1964/65 (1.747.000 t équivalent sucre brut) ont été inférieures de 8,7 % à celles de 1950/51-1954/55. Ce recul est surtout imputable à une régression à long terme des ventes de Porto Rico. Par contre, celles d'Hawaï augmentent légèrement à long terme.

Si l'on considère les différentes composantes de la production de sucre (surface de récolte, rendement à l'hectare, taux d'extraction du sucre) on constate ce qui suit (1) :

L'augmentation de la production de betteraves sur le continent américain résulte avant tout de l'extension des surfaces cultivées. Les rendements à l'hectare n'ont augmenté qu'entre 1950 et 1960 et ont quelque peu baissé depuis lors. Le taux d'extraction a diminué en moyenne aussi bien dans les années cinquante que dans la première moitié des années soixante.

L'accroissement très faible de la production de sucre de canne sur le continent américain de 1950/51 à 1960/61 résulte de rendements accrus à l'hectare et d'un taux d'extraction croissant, tandis que les surfaces récoltées diminuaient. D'autre part, la forte augmentation postérieure à 1960/61 est liée à une extension des surfaces cultivées qui n'est guère moins importante, les rendements à l'hectare et les taux d'extraction n'ont augmenté que lentement pendant cette période.

Abstraction faite de l'année 1958/59, où l'industrie sucrière d'Hawaï a été assez longtemps paralysée par une grève, ce pays a enregistré une lente augmentation de sa production durant la période 1950/51-1964/65. Au cours des années cinquante, cette augmentation était exclusivement imputable à une amélioration des rendements à l'hectare, qui s'est accompagnée d'une réduction des surfaces récoltées et d'une baisse des taux d'extraction. Dans la première moitié des années soixante, la faible augmentation de la surface récoltée, des rendements à l'hectare et du taux d'extraction expliquent le médiocre accroissement de la production sucrière.

(1) cf. tableaux 23 et 24

A Porto Rico, la production de sucre accuse une tendance à la baisse pendant toute la période. Ce phénomène est, au premier chef, la conséquence d'une limitation des surfaces récoltées et d'une diminution du taux d'extraction. Par contre, après avoir quelque peu baissé dans le courant des années cinquante, les rendements à l'hectare ont fortement augmenté pendant la première moitié des années soixante.

Tableau 23 - Etats Unis, continent : production de sucre, surface récoltée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre pour le sucre de betterave et de canne 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 (a)

	production de sucre	surface récoltée	rendement à l'hectare	taux d'extraction du sucre (b)
	en milliers de t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha	%
sucre de betterave				
1950/51-1954/55	1.623	316	34,8	14,8
1955/56-1959/60	1.892	340	38,9	14,3
% de variation(c)	(+ 16,6)	(+ 7,7)	(+ 11,9)	(- 3,3)
1960/61-1964/65	2.510	470	38,5	13,9
% de variation(c)	(+ 32,7)	(38,0)	(- 1,2)	(- 2,7)
sucre de canne				
1950/51-1954/55	512	124	48,9	8,43
1955/56-1959/60	518	106	55,1	8,86
% de variation(c)	(+ 1,1)	(- 14,7)	(+ 12,8)	(+ 5,1)
1960/61-1964/65	847	161	59,2	8,90
% de variation(c)	(+ 63,7)	(+ 51,7)	(+ 7,5)	(+ 0,5)
(a) moyennes quinquennales				
(b) production de sucre en % de la production de betteraves ou de canne				
(c) par rapport à la période précédente				

Source: calculs effectués d'après : United States Department of Agriculture, Sugar Reports, Washington, D.C., no. 160 (september 1965), p. 30 et s.

Tableau 24 - Etats-Unis, Hawaï et Porto Rico : production de sucre, surface récoltée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 (a) (b)

	production de sucre	surface récoltée	rendement à l'hectare	taux d'extraction du sucre
	en milliers de t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha	%
Hawaï				
1950/51-1954/55	935	43,9	180,7	11,8
1955/56-1959/60(c)	975	43,5	201,3	11,1
% de variation(d)	(+ 4,2)	(- 0,9)	(+ 11,4)	(- 5,6)
1960/61-1964/65	985	43,6	202,1	11,2
% de variation(d)	(+ 1,0)	(+ 0,2)	(+ 0,4)	(+ 0,5)
Porto Rico				
1950/51-1954/55	1.118	151	64,7	11,4
1955/56-1959/60	940	139	63,1	10,7
% de variation(d)	(- 15,9)	(- 8,4)	(- 2,4)	(- 6,0)
1960/61-1963/64	929	126	72,8	10,2
% de variation(d)	(- 1,2)	(- 9,4)	(+ 15,3)	(- 5,4)
(a) moyennes quinquennales				
(b) Porto Rico jusqu'en 1963/64 seulement				
(c) sans 1958/59				
(d) par rapport à la période précédente				

Source : comme tableau 23

Les stocks (en fin d'année) ont eu constamment tendance à augmenter, passant d'une moyenne de 1.594.000 t en équivalent de sucre brut pour 1950-64 à une moyenne de 2.227.000 t pour 1961-1965 (+ 39,7 %). Le taux moyen annuel d'accroissement de 3,0 % par an a donc été beaucoup plus élevé que le taux d'accroissement correspondant de la consommation de sucre (+ 1,9 %). Pour les années 1961-65, les stocks ont représenté en moyenne 25,0 % de la consommation annuelle.

b) Royaume-Uni

Les importations nettes du Royaume-Uni ont atteint un niveau record en 1957, exception faite de l'année 1953 où 1 million de t supplémentaires

ont été importées de Cuba afin de satisfaire la demande accrue de sucre que laissait présager la suppression du rationnement. Depuis lors, les importations nettes du Royaume-Uni ont légèrement fléchi sous réserve de certaines variations. Le niveau moyen de 1963-65 (2.020.000 t) était inférieur de 6,9 % à celui des années 1957-59 (2.169.000 t). La variation des importations nettes a souvent été relativement importante (par ex. + 15,6 % en 1963 ; - 13,4 % en 1964), en raison de fluctuations parfois très marquées dans la production nationale et la consommation, fluctuations qui n'ont été que partiellement compensées par le mouvement des stocks. Jusqu'en 1957, les importations nettes ont été caractérisées par une tendance à la hausse, si l'on fait abstraction des années exceptionnelles 1953 et 1955. En 1953 - on l'a vu - des quantités supplémentaires ont été importées de Cuba afin de satisfaire la demande accrue de sucre que laissait présager la suppression du rationnement. Inversement, les importations nettes en 1955 ont été particulièrement faibles, la consommation n'ayant pas augmenté aussi fortement qu'on l'escomptait en 1953 et une grande partie des importations supplémentaires de cette année-là étant encore en stock au début de 1955. En 1955, les stocks ont donc fortement diminué (cf. tableau 25).

L'évolution des exportations nettes s'explique au premier chef par l'évolution de la consommation. La production nationale couvrant le plus souvent moins du tiers de la consommation et les variations de stocks jouant un rôle secondaire, les importations nettes représentent généralement plus des deux tiers de la consommation intérieure.

Comme les importations nettes, la consommation a atteint un record en 1957 ; le phénomène a présenté, il est vrai, un certain caractère spéculatif en raison de la hausse constante des prix du marché mondial. Après une forte baisse en 1958, due sans doute à la disparition, non recensée par les statistiques, des stocks spéculatifs à la suite de la baisse des prix du marché mondial, la consommation a marqué une stagnation, de 1959 à 1965, s'établissant à un niveau moyen annuel

Tableau 25 - Le bilan d'approvisionnement des principaux pays importateurs 1950 - 1964

Pays	Année civile	Production	Stock au 1.1	Stock au 31.12	Importations 1 000 m.t., équivalent sucre brut	Exportations	Importations nettes	erreurs statistiques	Consommation		Taux d'auto-approvisionnement %
									Absolute	par tête	
Royaume-Uni	1950	632	673 ^b	624 ^b	2 133	849	1 284	- 49	2 014	38,8	31
	1951	694	749 ^b	749 ^b	2 390	801	1 589	+ 27	2 131	42,1	33
	1952	708	749 ^b	796 ^b	2 142	750	1 392	+ 27	2 024	39,9	35
	1953	712	798 ^b	1 512 ^b	3 178	731	2 447	+ 75	2 369	46,6	30
	1954	680	1 471 ^b	1 471 ^b	2 538	776	1 762	- 128	2 612	51,2	26
	1955	698	1 471 ^b	1 035 ^b	2 346	798	1 548	- 51	2 733	53,4	24
	1956	685	1 035 ^b	856	2 449	645	1 804	- 190	2 858	55,6	26
	1957	718	856	845	3 014	748	2 266	+ 10	2 985	57,8	24
	1958	623	845	996	2 796	624	2 172	- 19	2 663	51,4	23
	1959	930	996	1 091	2 665	596	2 069	+ 23	2 881	55,3	32
	1960	860	1 091	966	2 404	533	1 871	- 39	2 895	55,1	30
	1961	1 015	966	1 115	2 415	355	2 060	- 33	2 959	55,9	34
	1962	810	1 115	970	2 260	345	1 915	- 17	2 887	54,0	28
	1963	784	970	960	2 657	444	2 213	+ 33	2 974	55,3	26
	1964	889	960	838	2 399	483	1 916	+ 19	2 807	51,8	32
	1965	973	939	898	2 259	325	1 934	+ 6	2 944	53,9	33
	1950	147	194	245	2 580	10	1 570	+ 6	2 660	28,0	22
	1951	120	245	220	497	1	495	0	640	45,0	19
	1952	150	220	238	555	5	550	+ 1	681	47,0	22
	1953	120	238	216	528	2	526	0	668	44,9	18
1954	114	216	217	596	0	596	+ 1	708	46,2	16	
1955	135	217	237	617	1	616	+ 1	730	46,4	18	
1956	121	237	258	652	1	651	0	751	46,6	16	
1957	130	258	275	628	1	627	0	740	44,4	18	
1958	168	275	307	667	1	666	0	802	46,6	21	
1959	134	307	315	691	1	690	0	816	46,6	16	
1960	152	315	308	617	4	613	- 1	773	43,2	20	
1961	124	308	308	689	8	681	- 2	807	44,2	15	
1962	138	308	343	755	11	744	- 1	848	45,6	16	
1963	151	343	339	753	49	704	0	859	45,4	18	
1964	137	339	322	749	15	734	+ 1	907	47,1	17	
1950 ^b	137	322	366	928	18	910	0	1 075	46,3	13	
1951 ^b	26	366	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1952 ^b	26	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1953 ^b	32	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1954 ^b	40	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1955 ^b	44	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1956	65	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1957	77	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1958	119	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1959	145	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1960	149	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1961 ^d	200	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1962 ^d	284	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1963 ^d	375	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1964 ^d	379	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	
1965 ^d	569	377	377	800	.	792	-	1 075	46,3	13	

(a) production en % de la consommation intérieure. - (b) tel quel. - (c) exercice financier avril/mars. - (d) y compris les Iles Ryū-Kyū.

Source : Conseil International du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economics and Policies. Londres 1963
Conseil International du sucre. Bulletin statistique. Londres, numéros des années considérées.

d'environ 2,9 millions de t en équivalent de sucre brut, bien que la population et le revenu par tête aient continué à augmenter. La consommation de sucre par habitant tend à diminuer, passant d'une moyenne de 55,4 kg (équivalent sucre brut) en 1959-61 à une moyenne de 53,7 kg en 1963-65. Jusqu'en 1957 la consommation par habitant avait presque constamment progressé jusqu'à atteindre 57,8 kg cette année-là (55,6 kg pour la moyenne 1955-57).

Si l'on considère la production des différentes années civiles, on distingue nettement deux périodes : 1950 - 1958 et 1959 - 1965. Dans une perspective à long terme, la production a marqué une stagnation pendant ces deux périodes, bien qu'à un niveau différent. De 1950 à 1958 la production a été en moyenne de 683.000 t/an, alors que de 1959 à 1965 cette moyenne s'est établie à 894.000 t/an. Cette augmentation de la production au cours de la période 1959-65 par rapport à 1950-58 a entraîné, dans les années postérieures à 1959, une diminution de la part des importations nettes dans la consommation intérieure globale. De 1959 à 1965, cette part n'a été que de 69 % en moyenne, contre 73 % en moyenne de 1956 à 1958. Corrélativement, le taux moyen d'auto-provisionnement s'est élevé à 31 % de 1959 à 1965, contre 25 % de 1954 à 58.

L'analyse de ces augmentations de la production se heurte à la difficulté suivante : le bilan d'approvisionnement s'applique à l'année civile et l'analyse de la production ne peut porter que sur la production d'une campagne. La campagne sucrière allant de septembre à février au Royaume-Uni, les chiffres de production varient considérablement selon qu'on considère l'année civile ou la campagne.

Cet écart est toutefois systématique : la capacité des sucreries étant limitée, la production de septembre à décembre est sensiblement la même tous les ans. Les différences sont beaucoup plus marquées pour la production des premiers mois de l'année, leur niveau étant déterminant pour le montant de la production totale d'une campagne. Il apparaît ainsi que la production record d'une campagne ne se manifeste que l'année civile suivante. En général, les écarts sont moins marqués lorsqu'une année record est suivie d'une année moins favorable.

Bien qu'il ne soit donc pas possible de considérer les facteurs qui déterminent la production d'une campagne également comme des facteurs déterminant la production de la même année civile, on peut néanmoins admettre que les facteurs qui déterminent la production de plusieurs campagnes ne sont pas très différents de ceux qui déterminent la production des années civiles correspondantes. C'est pourquoi on analysera en détail ci-après la production des trois périodes 1950-54, 1955-59 et 1960-64 (cf. tableau 26).

Tableau 26 - Royaume-Uni : production de sucre, surface récoltée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 (a)

	production de sucre	surface récoltée	rendement à l'ha	taux d'extraction du sucre
	en milliers de t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha de betteraves	%
1950/51-1954/55	688	170	28,4	14,2
1955/56-1959/60	742	173	30,1	14,3
% de variation(b)	(+ 7,8)	(+ 2,0)	(+ 5,9)	(+ 0,4)
1960/61-1964/65	875	173	35,1	14,5
% de variation(b)	(+ 18,0)	(+ 0,0)	(+ 16,6)	(+ 1,4)
(a) moyennes quinquennales				
(b) par rapport à la période précédente				

Source : calculs effectués d'après les tableaux 17-19, p. 85-87

Comme la production calculée par année civile, la production calculée sur la base de la campagne marque une tendance à la hausse, l'augmentation des cinq dernières années, de 1960/61 à 1964/65, étant sensiblement plus forte que celle des années antérieures, 1955/56-1959/60. Cette augmentation de la production est due à l'extension des surfaces cultivées, à l'accroissement du rendement à l'hectare et du taux d'extraction du sucre. Il est vrai que l'accroissement du rendement en sucre et l'extension des surfaces cultivées ont été modestes.

Ce dernier phénomène est imputable au fait que les contingents de superficie, pour lesquels une garantie déterminé du prix de la betterave à sucre est accordée, n'ont guère été augmentés avec les années. Ils s'élevaient à 411.680 acres (166.600 ha) au début des années cinquante. Leur niveau n'était que légèrement supérieur en 1957/58-1963/64: 414.600 acres, soit 167.800 ha. Ce n'est qu'en 1964/65, en raison de la tension existant sur le marché mondial, qu'ils ont été majorés de 5 % et ont atteint 435.350 acres (176.200 ha) ; en 1965/66, après la suppression de la garantie d'écoulement pour le sucre sud-africain, ils ont été à nouveau accrus et portés à 442.850 acres (179.200 ha). Mais, comme le montre le tableau, la majeure partie de l'accroissement de la production est due à l'amélioration des rendements à l'hectare.

En moyenne, le montant des stocks n'a guère influé sur les importations nettes. A la fin de chaque année, ils représentaient en moyenne 30 à 40 % de la consommation globale de l'année considérée. Ce n'est qu'en 1953 et 1955 que les variations des stocks ont fortement affecté les importations nettes.

Le Royaume-Uni revend, sous forme de sucre blanc, une partie du brut qu'il a importé après raffinage sur son territoire. Mais, depuis le début des années cinquante, ces exportations ont eu tendance à diminuer presque constamment, le mouvement n'ayant été interrompu que pendant peu de temps en 1963 et 1964. Les exportations de la moyenne 1961-65 (391.000 t/an) ne représentaient toutefois que 50 % du niveau moyen annuel de 1950-54. Ce recul constant des ventes du sucre a fait que les importations brutes du Royaume-Uni, après avoir atteint un record en 1957, ont diminué plus vite que les importations nettes. En 1963-65, les premières (2.438.000 t en équivalent sucre brut/an) étaient inférieures de 13,7 % (importations nettes 6,9 %) à la moyenne de 1957-59 (2.825.000 t/an).

c) Canada

Les importations nettes du Canada ont enregistré dans l'ensemble une tendance à la hausse. Elles s'élevaient à 535.000 t en moyenne en

1950-53, à 623.000 t en moyenne en 1954-57, à 633.000 t en moyenne en 1958-61 et à 751.000 t en moyenne en 1962-65. Elles ont donc augmenté entre 1950 et 1965 à un taux moyen de 2,9 % par an. Le Canada n'ayant exporté durant toute la période - sauf en 1963 - que des quantités négligeables de sucre, les importations brutes coïncident largement avec les importations nettes (cf. tableau 25).

La croissance remarquable de la consommation intérieure et des stocks à la fin de chaque année civile, alors que la production n'augmentait que lentement, a déterminé cette évolution des importations nettes du Canada. La production représentait, le plus souvent, moins d'un cinquième de la consommation.

La production du pays est passée en moyenne de 130.000 t par an en 1950-54 à 141.000 t par an en 1961-1965, soit un taux moyen annuel de croissance de 0,8 % seulement entre 1950 et 1965.

Comme au Canada, la campagne sucrière dure essentiellement d'octobre à décembre, la production de l'année civile coïncide dans une large mesure avec celle de la campagne. Une analyse de la production par campagne fait donc clairement ressortir également les facteurs qui déterminent la production par année civile (cf. tableau 27).

Tableau 27 - Canada : production de sucre, surface cultivée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 (a)

	production	surface récoltée	rendement à l'ha	taux d'extraction du sucre
	en milliers de t équivalent sucre brut	1.000 ha	t/ha de betteraves	%
1950/51-1954/55	130	37	24,5	14,5
1955/56-1959/60	138	35	27,8	14,2
% de variation(b)	(+ 5,8)	(- 5,4)	(+ 13,6)	(- 0,9)
1960/61-1964/65	146	37	29,1	13,7
% de variation(b)	(+ 5,8)	(+ 4,0)	(+ 4,7)	(- 3,6)
(a) moyennes quinquennales				
(b) par rapport à la période précédente				

Source: calculs effectués d'après les tableaux 17-19, p. 85-87.

Comme le montre le tableau, l'augmentation de la production au cours de la période 1955/56-1959/60 par rapport à la période 1950/51-1954/55 est due à une forte amélioration des rendements à l'hectare, alors que la surface cultivée et la teneur en sucre diminuaient. L'accroissement de la production de 1960/61 à 1964/65 est imputable, dans des proportions à peu près égales, à une augmentation des surfaces cultivées et des rendements à l'hectare, tandis que le taux d'extraction baissait.

La croissance de la production canadienne étant inférieure à celle de la consommation intérieure, le degré d'auto-approvisionnement du pays est tombé de 19 % en moyenne pour les années 1950-1954 à 16 % en moyenne pour les années 1961-1965.

La consommation intérieure est passée de 662.000 t en moyenne par an, pour la période 1950-1953, à 732.000 t en moyenne par an pour la période 1954-1957, 800.000 t en moyenne par an pour la période 1958-1960 et 882.000 t en moyenne par an pour la période 1962-1965. Le taux moyen de croissance pour la période 1950-1965 s'établit donc à 2,4 % par an.

La population canadienne ayant augmenté pendant cette période au même taux de 2,4 %, la consommation par tête pour la moyenne des années 1962-65 (46,2 kg/an en équivalent de sucre brut) a été égale à celle de la moyenne 1950/53. La consommation par tête était toutefois descendue à 45,9 kg/an pour la moyenne 1954-59 et à 45,2 kg/an pour la moyenne 1958-61.

Les stocks à la fin de l'année civile se sont également élevés au cours de la période considérée : 230.000 t en moyenne de 1950 à 1953, 247.000 t en 1954-57, 310.000 t en 1958-61 et 342.000 t/an pour la moyenne 1962-65. Leur augmentation moyenne de 1950 à 1965, soit 3,4 % par an, a été plus forte que celle de la consommation (2,9 %). Le quotient des stocks à la fin d'une année par la consommation de la même année est donc passé en moyenne de 34,7 % en 1950-53 à 33,7 % en 1954-57 et à 38,8 % aussi bien pour 1958-61 que pour 1962-65.

d) Japon

Les importations nettes de sucre du Japon ont évolué de façon très irrégulière au début des années cinquante : elles ont triplé de 1950 à 1953, passant de 360.000 à 1.092.000 t. Des difficultés de balance des paiements ont porté les importations nettes des années 1954 et 1955 à un niveau sensiblement inférieur à celui de 1953. De 1956 à 1959, ces importations nettes sont restées à peu près constantes (1.165.000 t/an en moyenne). Ce n'est que pour les années postérieures à 1959 qu'on note une nouvelle augmentation. En 1965, les importations nettes dépassaient de 20,7 % leur niveau de 1959, leur taux moyen de croissance étant ainsi de 3,2 % par an pour la période 1959-65 (cf. tableau 25).

Cette évolution des importations nettes est due non seulement à l'évolution de la production intérieure de sucre, mais aussi au fait que les importations du produit étaient soumises jusqu'au 31 août 1963 au contrôle des changes. Ces importations dépendaient ainsi de la situation de la balance des paiements. De plus, on s'efforçait de fixer le prix intérieur à un niveau qui rende la production nationale du sucre compétitive. Aussi n'est-ce pas toujours la consommation qui a déterminé les importations nettes, mais l'inverse.

De 1950 à 1953, les exportations nettes ont suivi une évolution à peu près parallèle à celle de la consommation de sucre centrifugé qui est rapidement passée de 407.000 t en 1950 à 1.089.000 t en 1953, en raison de l'assouplissement progressif et finalement de la suppression du rationnement le 1er avril 1952. Une faible part des importations nettes a aussi servi à l'accroissement des stocks. Pendant cette période, la production intérieure (34.000 t en moyenne) n'a joué qu'un rôle secondaire, ne représentant qu'un peu moins de 7 % de la consommation. En 1954 et 1955 la consommation a stagné au niveau de 1953, les importations nettes ayant été réduites à la suite des difficultés de balance des paiements. Cette évolution de la consommation n'a été possible que grâce à une diminution draconienne des stocks. Ce n'est qu'à partir de 1956 qu'on observe une nouvelle augmentation de la consommation, qui reste à peu près constante jusqu'en 1965. Elle passe de 1.123.000 t (12,5 kg par tête) en moyenne de 1955 à 1957 à 1.774.000 t (18,3 kg par tête) de 1963 à 1965, la croissance ayant été exceptionnellement marquée en 1965. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 5,9 % en valeur absolue et de 4,9 % par tête.

La production nationale de sucre centrifugé s'étant fortement accrue depuis 1955, cette augmentation de la consommation ne s'est nullement accompagnée d'une expansion proportionnelle des importations nettes. De 1955-1957 à 1963-1965 la demande de sucre a augmenté de 675.000 t, dont 651.000 t dues à l'accroissement de la consommation et 24.000 t seulement à une augmentation des stocks (à la fin de l'année civile). Dans le même temps, l'offre passait à 654.000 t. A cette augmentation de l'offre ont contribué un accroissement de la production (379.000 t) et des importations nettes (275.000 t). La demande accrue a donc été satisfaite à raison de 58 % environ par l'accroissement de la production accrue et à raison de 42 % seulement par l'accroissement des importations nettes.

Pour la moyenne des années 1963-1965, la production s'est élevée à 441.000 t contre 62.000 t seulement pour 1955-57. Il est vrai que ces chiffres ne sont pas absolument comparables, les premiers se rapportant au Japon, îles Ryu-Kyu comprises, les seconds au Japon seul. Or, la production des îles Ryu-Kyu a été en moyenne de 11.000 t en 1954/55-1956/57. Compte tenu de cette quantité, la production japonaise s'est accrue de 1955 à 1965 à un taux moyen de 25,2 % par an.

Cette production comprend la production de sucre de betterave au Japon (en particulier dans l'île Hokkaido), de sucre de canne dans les îles Ryu-Kyu (Okinawa) et, depuis 1960, également la production de sucre de canne au Japon (en particulier dans les îles Amani).

Le tableau 28 montre la croissance de la production japonaise de sucre de betterave. On constate que la forte augmentation de celle-ci est due avant tout à l'extension des surfaces cultivées, à laquelle sont venus s'ajouter, dans les années cinquante, un accroissement considérable des rendements à l'hectare et une modeste amélioration du taux d'extraction. Dans la première moitié des années soixante, par contre, aucun changement notable n'est intervenu, ni pour les rendements, ni pour le taux d'extraction, de sorte que l'accroissement de la production n'est dû qu'à l'extension des surfaces cultivées.

Tableau 28 - Japon : production, surface cultivée, rendement à l'hectare et teneur en sucre du sucre de betterave 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964-65 (a)

	production	surface cultivée	rendement à l'ha	taux d'extraction du sucre
	en milliers de t	en milliers d'ha	t/ha de betteraves	%
1950/51-1954/55	35	14	17,8	13,8
1955/56-1959/60	99	29	23,6	14,4
% de variation(b)	(+ 286)	(+ 207)	(+ 32,6)	(+ 4,1)
1960/61-1964/65	165	49	23,8	14,1
% de variation(b)	(+ 67)	(+ 72)	(+ 0,8)	(- 1,8)
(a) moyennes quinquennales				
(b) par rapport à la période précédente				

Source: calculs effectués d'après les tableaux 17-19, p. 85-87.

Les statistiques de la FAO ne permettent pas d'effectuer une analyse du même genre pour la production de sucre de canne au Japon et dans les îles Ryu-Kyu car elles indiquent les surfaces récoltées et les rendements en sucre de canne sans faire de distinction entre le sucre centrifugé et le sucre non centrifugé ; en outre, elles ne donnent les surfaces récoltées qu'en milliers d'hectares, ce qui est très imprécis, compte tenu de la faible étendue de ces surfaces. On peut seulement dire de la production de sucre centrifugé de canne, qu'elle a augmenté très vite aussi bien au Japon que dans les îles Ryu-Kyu, pendant les années soixante (cf. le tableau ci-dessous), alors que la production de sucre non centrifugé restait la même.

Tableau 29 - Japon : production de sucre de canne 1959/60-1964/65
 en milliers de t équivalent sucre brut

	Japon		îles Ryu-Kyu	
	sucre centrifugé	sucre non centrifugé	sucre centrifugé	sucre non centrifugé
1959/60	0	27	23	23
1960/61	4	33	57	20
1961/62	17	21	88	24
1962/63	32	17	150	20
1963/64	55	23	131	11
1964/65	87	12	275	24

Source : FAO Annuaire de la production, Rome, numéros annuels

e) La Communauté économique européenne

Le commerce extérieur de la Communauté économique européenne a évolué de façon très hétérogène de 1950/51 à 1964/65 (1). Pendant ces quinze années, la Communauté a enregistré dix fois des importations nettes et cinq fois des exportations nettes d'un montant très variable (2).

Si l'on examine la situation des différents Etats-membres, on constate que la R.F. d'Allemagne a été importatrice nette tous les ans, l'Italie et les Pays-Bas la plupart du temps, la France et la Belgique ayant été le plus souvent exportatrices nettes. La France n'enregistre des importations nettes qu'en 1952/53 et 1959/60 en raison des récoltes exceptionnellement médiocres de betteraves à sucre; il en va de même de la Belgique en 1951/52 et 1959/60. En outre, la Belgique enregistre de faibles importations nettes en 1963/64. D'autre part, l'Italie n'a des exportations nettes qu'en 1956/57 et 1957/58 lorsque ses stocks, qui s'étaient fortement accrus après la récolte record de 1955/56, sont à nouveau épuisés. De même, les excellentes récoltes de 1958/59 à 1961/62 expliquent que l'on ait enregistré des exportations nettes aux Pays-Bas de 1959/60 à 1961/62 (cf. tableau 30).

(1) Campagne commençant le 1-7 d'une année et se terminant le 30-6 de l'année suivante

(2) cf. p. 58 et s.

Tableau 30 - Le bilan d'approvisionnement de la Communauté économique européenne et de ses pays membres 1950/51 - 1964/65

Région/pays	Campagne (1.7 - 30.6)	Produc- tion (nette)	Stock en début de campagne (1.7)	Stock en fin de campagne (30.6)	Impor- tations	Expor- tations	Impor- tations(+) ou expor- tations(-) nettes	Variation des stocks et erreurs sta- tistiques	Total de la consommation intérieure	Besoins alimentaires		Degré d'auto- approvi- sionem. (a)
										absolus	par tête	
Pays de la C.E.E.	1950/51	3 540	+ 90 ^b	1 151 ^c	645 ^c	+302	0	3 752	3 724	23,5	94	
	1951/52	3 314	+470	1 473	703	+170	0	3 614	3 565	22,2	92	
	1952/53	3 038	-300	838	603	+235	0	3 573	3 548	22,1	85	
	1953/54	4 216	+269	823	785	+38	0	3 985	3 958	24,5	106	
	1954/55	4 181	d+ 40	845	1 098	-253	0	3 888	3 860	23,6	108	
	1955/56	4 456	1 700 ^d	810	841	-31	0	4 270	4 270	26,0	104	
	1956/57	3 804	1 680	810	841	+360	0	4 260	4 256	25,7	89	
	1957/58	4 305	1 604	1 009	821	+188	0	4 543	4 543	27,1	95	
	1958/59	5 142	2 232	841	707	+134	0	4 598	4 596	27,2	112	
	1959/60	4 209	2 369	1 237	675	+562	0	4 634	4 629	27,1	91	
	1960/61	6 342	2 369	3 333	1 030	-377	0	5 021	5 016	29,1	126	
	1961/62	4 750	3 333	2 657	945	-363	0	5 043	4 997	28,7	94	
	1962/63	4 527	2 657	804	908	-104	0	5 267	5 208	29,5	86	
	1963/64	5 319	1 813	1 301	756	+545	0	5 547 ^e	5 534 ^e	31,0	95	
	1964/65	6 229	2 130	1 109	788	+321	0	5 547 ^e	5 478 ^e	30,3 ^e	114	
	1950/51	400	+14 ^b	72 ^c	208 ^c	-136	0	250	250	27,9	160	
	1951/52	235	-5	124	112	+12	0	252	252	28,0	93	
	1952/53	277	+11	77	98	-21	0	245	245	32,2	113	
	1953/54	367	-16	60	186	-126	0	257	257	27,1	143	
	1954/55	305	-17	32	104	-72	0	250	250	28,2	122	
	1955/56	350	102 ^d	62	110	-48	0	288	288	27,3	122	
	1956/57	295	116	57	92	-35	0	300	300	31,5	122	
	1957/58	352	76	69	85	-16	0	324	324	32,4	98	
1958/59	418	117	46	140	-94	0	295	295	36,0	119		
1959/60	202	138	88	75	+72	0	303	303	31,6	138		
1960/61	459	88	137	147	-61	0	324	324	35,9	138		
1961/62	409	137	46	147	-61	0	309	309	38,1	149		
1962/63	313	144	25	98	-86	0	316	316	32,6	129		
1963/64	332	105	29	111	-69	0	329	329	33,1	111		
1964/65	523	107	92	129	-31	0	361	361	29,6	92		
1950/51	916	134 ^d	41	129	-88	0	341	341	37,4	153		
1951/52	951	203	203	0	+551	0	1 398	1 370	34,9	67		
1952/53	806	611	722	0	+722	0	1 265	1 240	27,7	75		
1953/54	1 268	335	149	0	+149	0	1 231	1 206	24,9	65		
1954/55	1 180	335	274	0	+274	0	1 322	1 295	24,1	96		
1955/56	1 172	555	234	0	+234	0	1 395	1 367	25,6	85		
1956/57	1 051	571	139	1	+138	0	1 461	1 461	26,7	80		
1957/58	1 431	440	598	2	+596	0	1 533	1 533	28,2	69		
1958/59	1 731	554	634	7	+190	0	1 541	1 541	31,8	93		
1959/60	1 285	888	173	28	+163	0	1 622	1 622	29,1	107		
1960/61	1 807	888	215	52	+163	0	1 586	1 586	30,2	81		
1961/62	1 329	750	138	11	+127	0	1 695	1 694	32,6	107		
1962/63	1 378	989	186	31	+155	0	1 701	1 699	30,0	78		
1963/64	1 899	590	268	21	+247	0	1 760	1 760	33,4	76		
1964/65	1 970	852	240	21	+219	0	1 824	1 824	30,7	108		
		1 183	198	13	+185	0	1 852	1 852	32,6	108		

R.F. d'Allemagne

Suite du tableau 30

Région/Pays	Campagne (1.7 - 30.6)	Production (nette)	Stock en début de campagne (1.7)	Stock en fin de campagne (30.6)	Importa- tions	Expor- tations	Importa- tions (+) ou expor- tations (-) nettes	Variation des stocks et erreurs sta- tistiques	Total de la consommation intérieure	Besoins alimentaires		Degré d'auto- approvision- nement (a)	
										absolus	Kg équivalent sucre blanc par tête		
France	1950/51	1 290	0 ^b		211 ^c	349 ^c	-138	0	1 152	1 152	24,7	112	
	1951/52	1 160	+50		268	300	-32	0	1 078	1 078	24,6	108	
	1952/53	900	-50		400	300	+100	0	1 050	1 050	24,0	86	
	1953/54	1 475	+50		286	413	-127	0	1 298	1 298	26,2	114	
	1954/55	1 518		453 ^d	336	788	-452	0	1 076	1 076	24,4	141	
	1955/56	1 465	672 ^d		320	701	-381	0	1 303	1 303	29,3	112	
	1956/57	1 260	453	449	423	543	-120	0	1 144	1 144	25,6	110	
	1957/58	1 412	449	511	504	512	-8	0	1 342	1 342	29,6	105	
	1958/59	1 438	511	642	428	455	-27	0	1 280	1 280	27,9	112	
	1959/60	1 438	642	657	449	449	+364	0	1 318	1 318	31,6	74	
	1960/61	2 508	657	1 436	483	802	-319	0	1 410	1 410	30,8	178	
	1961/62	1 375	1 436	1 223	414	816	-402	0	1 346	1 346	29,0	114	
	1962/63	1 498	1 223	813	428	851	-439	0	1 461	1 461	30,7	102	
	1963/64	1 849	813	827	428	764	-336	0	1 499	1 499	33,4	121	
	1964/65	2 209	827	1 163	448	748	-300	0	1 573	1 568	34,8		
	Italie	1950/51	565	-15 ^b		16 ^c	591	+11	0	591	591	12,6	96
		1951/52	655	+36		37	1	+36	0	655	655	13,5	100
		1952/53	666	-9		6	0	+6	0	681	681	14,3	98
		1953/54	701	-7		12	0	+12	0	720	720	15,1	97
		1954/55	796	+70	548 ^d	31	0	+31	0	757	757	15,8	105
1955/56		1 086		424	11	182	-171	0	789	789	16,3	138	
1956/57		876	548		11	168	-96	0	829	825	17,0	108	
1957/58		755	424	159	72	168	+37	0	924	924	19,0	82	
1958/59		1 027	159	200	60	23	+37	0	933	931	20,4	110	
1959/60		1 294	290	684	49	18	+31	0	929	929	18,8	139	
1960/61	916	684	483	23	17	+6	0	1 123	1 119	22,5	82		
1961/62	879	483	251	27	18	+9	0	1 136	1 136	22,6	79		
1962/63	918	251	27	162	22	+140	0	1 182	1 180	23,4	78		
1963/64	854	127	211	538	25	+513	0	1 283	1 282	25,2	67		
1964/65	929	211	325	486	16	+470	0	1 285	1 285	25,0	72		
Pays-Bas	1950/51	369	+22 ^b		301 ^c	287 ^c	+14	0	361	361	36,5	102	
	1951/52	313	-19		322	290	+32	0	364	364	35,3	86	
	1952/53	389	+24		206	205	+1	0	366	366	35,1	106	
	1953/54	405	+22		191	186	+5	0	383	383	36,3	104	
	1954/55	382	-19		212	203	+9	0	403	403	37,7	93	
	1955/56	383		114 ^d	225	170	+55	0	429	429	39,6	89	
	1956/57	322	125	101	244	134	+110	0	454	454	41,4	71	
	1957/58	355	101	133	243	125	+118	0	441	441	39,7	60	
	1958/59	528	133	274	215	142	+73	0	460	460	40,8	115	
	1959/60	459	274	190	166	234	-68	0	475	475	41,6	97	
1960/61	652	190	288	174	244	-70	0	484	484	41,6	133		
1961/62	540	288	267	122	181	-59	0	500	500	42,7	102		
1962/63	420	267	178	168	168	+17	0	524	524	44,1	80		
1963/64	385	178	133	259	141	+118	0	546	546	45,3	70		
1964/65	596	133	262	205	151	+54	0	523	522	46,5	114		

(a) Production nette en % du total de la consommation intérieure. - (b) variations des stocks : augmentation +, diminution -. - (c) 1950/51-1954/55 : y compris le commerce intra-communautaire à partir de 1955/56 : sans le commerce intra-communautaire. - (d) Belgique/Luxembourg : sucreries, organisation officielle de stockage et industrie de transformation ; RF d'Allemagne : sucreries et importateurs/Exportateurs; France : industrie sucrière, importateurs/Exportateurs et commerce de gros; Italie/Pays-Bas : sucreries.

Source : 1950/51 - 1954/55 : FAO, Food balance sheets, Rome 1955; à partir de 1955/56 : C.E.E., Statistique agricole, Bruxelles, numéros des années considérées.

Les variations des importations et exportations nettes des différents pays sont fonction en premier lieu des variations de la production de sucre, la consommation globale n'ayant généralement varié que dans une bien plus faible mesure. Il est vrai que le commerce extérieur n'a pas toujours réagi immédiatement et avec la même intensité car les fluctuations de la production ont été partiellement compensées à court terme par des variations de stocks.

Dans tous les pays de la C.E.E., la consommation globale de sucre a augmenté, encore que les taux de croissance aient été très variables. Le plus fort accroissement a été enregistré en Italie avec un taux moyen de 5,7 % par an (1950/51-1964/65). Dans les autres pays de la C.E.E., la progression de la consommation a été inférieure à la valeur moyenne de la C.E.E. dans son ensemble, soit 3,4 % (cf. tableau 31).

L'augmentation de la consommation est due tant à un accroissement de la consommation de sucre par habitant - les dépenses de consommation privée par habitant ayant augmenté - qu'à l'expansion démographique. En Italie, la forte progression de la consommation globale de sucre est presque exclusivement imputable à une augmentation de la consommation de sucre par habitant. D'ailleurs, celle-ci a augmenté dans les autres pays de la C.E.E. dans des proportions à peu près identiques; les différences dans l'accroissement de la consommation globale d'un pays à l'autre sont donc largement imputables aux différences dans la croissance démographique.

La forte progression de la consommation par habitant aux Pays-Bas est remarquable, puisqu'elle atteignait déjà au début de la période envisagée un niveau plus élevé que dans les autres pays à la fin de cette période et que les dépenses réelles de consommation privée par habitant ont beaucoup moins augmenté aux Pays-Bas qu'en R.F. d'Allemagne et en France.

Tableau 31 - Taux moyens annuels de croissance de la production de sucre, de la consommation de sucre (en valeur absolue et par tête), des dépenses privées de consommation par habitant aux prix d'une année de base et de la population dans la C.E.E. 1950/51-1952/53, 1962/63-1964/65 (a)

Pays/région	production de sucre			consommation de sucre						dépenses privées de consommation par habitant aux prix de 1950 (b)	
	1950/51 - 1952/53	1962/63 - 1964/65	taux de croissance	totale		par habitant		population			
				1950/51 - 1952/53	1962/63 - 1964/65	1950/51 - 1952/53	1962/63 - 1964/65				
	1000 t équivalent sucre blanc	1000 t équivalent sucre blanc	%	1000 t équivalent sucre blanc	%	kg équivalent sucre blanc	%	%	%		
C.E.E.	3.297	5.358	4,1	3.612	5.407	3,4	22,6	39,3	2,5	0,9	.
France	1.117	1.852	4,3	1.093	1.507	2,7	25,2	31,2	1,8	1,1	3,8
RF d'Allemagne	891	1.749	5,8	1.272	1.791	2,9	25,6	30,9	1,6	1,1	5,7
Italie	629	900	3,0	642	1.249	5,7	13,5	24,5	5,1	0,6	4,4
Belgique-Luxembourg	304	389	2,1	249	328	2,3	27,7	34,0	1,7	0,6	2,2
Pays-Bas	357	468	2,3	364	531	3,2	35,6	44,1	1,8	1,3	3,0

(a) moyennes triennales

(b) France : 1959, R.F. d'Allemagne 1954

Source : tableau 30 et calculs de l'auteur.

Dans tous les pays, sauf l'Italie, la consommation de sucre par habitant a augmenté plus faiblement que les dépenses privées de consommation par habitant à prix constants; autrement dit, la part des achats de sucre dans les dépenses globales de consommation a diminué. L'Italie est le seul pays où la consommation de sucre par habitant s'est accrue plus que les dépenses de consommation privées par habitant à prix constants. Dans ce pays, la part des dépenses de sucre dans l'ensemble des dépenses privées de consommation a augmenté jusqu'en 1957. Par contre, ces dernières années elle a baissé en Italie comme ailleurs.

Pendant la période considérée 1950/51-1964/65, la production de sucre tend à augmenter dans tous les pays de la C.E.E. Mais les taux de croissance sont également très différents. On ne constate toutefois aucun lien étroit entre la croissance de la production et celle de la consommation. C'est dans la R.F. d'Allemagne que la production a le plus augmenté, le taux de croissance moyen s'étant élevé à 5,8 % par an, alors que la consommation n'augmentait que de 2,9 % par an. En France aussi, la production au cours de la période 1950/51-1964/65 a progressé à un rythme plus rapide que la consommation. Le taux de croissance moyen annuel de la production a été de 4,3 % et celui de la consommation de 2,7 %. Dans ces deux pays, le taux moyen d'auto-provisionnement a donc été plus élevé en 1962/63-1964/65 qu'en 1950/51-1952/53. Dans les autres pays de la C.E.E., le développement de la production est par contre resté inférieur à la croissance de la consommation. Le taux moyen d'auto-provisionnement a diminué si l'on compare les années 1962/63-1964/65 aux années 1950/51-1952/53 (cf. tableau 31).

Pour l'ensemble des pays de la C.E.E., il ressort que la croissance de la production a été déterminée à raison de 50 % par l'augmentation des rendements à l'ha, de 30 % par une extension des surfaces cultivées et de 20 % par l'augmentation du taux d'extraction (cf. tableau 32). Bien que ces trois facteurs aient contribué à l'augmentation de la production à des degrés divers, certains traits communs peuvent

Tableau 32 - Production de sucre, surface cultivée, rendement à l'ha et taux d'extraction du sucre dans la C.E.E. et ses pays membres 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 (a)

	C.E.E.					France					R.F. d'Allemagne (b)									
	production de sucre		rendement à l'ha		taux d'extraction du sucre		production de sucre		rendement à l'ha		taux d'extraction du sucre		surface cultivée		rendement à l'ha		taux d'extraction du sucre			
	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%
1950/51-1954/55	3.995	904	31,4	14,1	1.375	345	27,8	14,4	1.115	223	34,9	14,3	1.405	272	35,0	14,8				
1955/56-1959/60	4.766	998	32,9	14,6	1.424	342	28,3	14,9	1.405	272	35,0	14,8								
Variations par rapport à la période précédente (%)	(+19,3)	(+10,4)	(+4,7)	(+3,7)	(+3,5)	(-0,7)	(-1,8)	(+0,3)	(+26,0)	(+22,0)	(+0,1)	(+3,5)								
1960/61-1964/65	5.926	1.017	38,2	15,2	2.101	351	38,6	15,4	1.781	294	38,8	15,7								
Variations par rapport à la période précédente (%)	(+24,3)	(+1,9)	(+16,2)	(+4,4)	(+47,6)	(+2,5)	(+36,4)	(+3,5)	(-26,8)	(+8,2)	(+10,9)	(+6,4)								
Taux moyen annuel de croissance pour l'ensemble de la période	4,0	1,2	2,0	0,8	4,3	0,2	3,3	0,7	4,8	2,8	1,1	0,9								

(a) moyennes quinquennales
 (b) seulement de betteraves récoltées sur le territoire national
 (c) betteraves nationales seulement

Source : calculs effectués d'après les tableaux 17-19, p. 85-87

Tableau 32 - production de sucre, surface cultivées, rendement à l'ha et taux d'extraction du sucre dans la C.E.E. et ses pays membres 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 (a)

	Italie				Pays-Bas				Belgique/Luxembourg								
	production de sucre		rendement à l'ha		taux d'extraction du sucre		1000 t équivalent sucre brut		surface cultivée		rendement à l'ha		taux d'extraction du sucre				
	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%	1000 t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%	
1950/51-1954/55	737	206	28,0	12,9	402	69	42,3	13,9	360	62	38,4	15,2	360	62	38,4	15,2	
1955/56-1959/60	1.096	246	32,3	13,8	445	75	41,8	14,2	358	62	38,9	14,9	358	62	38,9	14,9	
Variations par rapport à la période précédente (%)	(+48,7)	(+19,5)	(+15,6)	(+7,0)	(+10,5)	(+9,0)	(-1,2)	(+2,4)	(-0,3)	(+1,0)	(+1,1)	(-2,2)	(-0,3)	(+1,0)	(+1,1)	(-2,2)	
1960/61-1964/65	993	232	30,8	13,7	564	81	45,4	15,0	451	60	46,4	16,1	451	60	46,4	16,1	
Variations par rapport à la période précédente (%)	(-9,4)	(-5,5)	(-4,7)	(-0,7)	(+26,7)	(+7,5)	(+8,8)	(+5,7)	(+25,9)	(-2,9)	(+19,3)	(+8,1)	(+25,9)	(-2,9)	(+19,3)	(+8,1)	
Taux moyen annuel de croissance pour l'ensemble de la période	3,0	1,2	1,0	0,6	3,4	1,6	0,7	0,8	2,3	-0,3	1,9	0,6	2,3	-0,3	1,9	0,6	
(a) moyennes quinquennales																	
(b) seulement de betteraves récoltées sur le territoire national																	
(c) betteraves nationales seulement																	

Source : calculs effectués d'après les tableaux 17-19, p. 85-87

être dégagés. Dans les pays exportateurs nets, la France et la Belgique, l'augmentation de la production était due surtout à une amélioration des rendements et, en outre, à l'augmentation du taux d'extraction, alors que les surfaces cultivées augmentaient peu en France et diminuaient même en Belgique. Par contre, dans les pays importateurs nets (R.F. d'Allemagne, Italie et Pays-Bas), c'est l'extension des surfaces cultivées qui a joué le plus grand rôle : la croissance de la production de sucre y a été d'autant plus grande que la surface cultivée s'étendait. En R.F. d'Allemagne, où le taux de croissance de la production de sucre a été le plus élevé (4,8 %), l'extension des surfaces cultivées a contribué pour près de 60 % à l'accroissement de la production. En Italie, 50 % environ de la croissance de la production (+ 3,4 %) sont dus à une extension des surfaces cultivées et, aux Pays-Bas, le même phénomène explique 40 % environ de l'augmentation de la production (+ 3,0 %).

f) Union soviétique

L'Union soviétique compte, depuis 1960, parmi les principaux exportateurs nets. On essaiera donc d'analyser ici l'approvisionnement en sucre de ce pays, en dépit des nombreuses lacunes des statistiques disponibles.

On a pris comme base les statistiques du Conseil international du sucre, mais, contrairement à ce dernier, on a généralement calculé la consommation soviétique par différence, de sorte que les chiffres de consommation cités par nous comprennent - comme il est usuel - les mouvements de stocks en dehors du commerce de gros et des sucreries (cf. tableau 33). Les chiffres de consommation de certaines années peuvent ainsi donner une image déformée de la consommation effective, les statistiques ne tenant pas compte par exemple de fortes variations des stocks chez les détaillants. Ces distorsions devraient toutefois être largement éliminées par l'adoption de moyennes triennales mobiles.

Tableau 33 - Bilan d'approvisionnement en sucre de l'Union soviétique 1951 - 1965

année civile	production	stock au 1/1	stock au 31/12	importations	exportations	importations nettes	erreur statistique	consommation (a)		degré d'autoapprovisionnement (b)
								absolue	par tête	
1000 t m en équivalent de sucre brut										
kg										
%										
1951	3 238	1 271	1 601	451	135	316	0	3 224	17,6	100
1952	3 334	1 601	1 501	430	150	280	0	3 714	19,9	90
1953	3 733	1 501	1 292	397	212	184	0	4 127	21,8	90
1954	2 828	1 292	338	546	226	321	0	4 102	21,3	69
1955	3 521	338	572	997	228	769	0	4 056	20,7	87
1956	4 520	572	525	347	190	157	0	4 775	23,7	96
1957	4 569	525	860	671	214	457	0	4 699	23,1	97
1958	5 702	860	2 199	395	218	177	0	4 540	21,9	126
1959	6 514	2 199	2 516	335	214	120	0	6 318	30,0	103
1960	5 721	2 516	2 446	1 717	262	1 455	0	7 247	33,8	79
1961	6 630	2 446	2 809	3 597	951	2 646	0	8 913	40,9	74
1962	6 522	2 809	3 157	2 486	900	1 586	0	7 760	35,0	84
1963	5 978	3 157	2 542	1 139	919	219	0	6 811	30,3	88
1964	7 643	2 542	2 690	1 889	433	1 456	0	8 940	39,3	85
1965	9 691	2 696	4 378	2 293	731	1 563	0	9 572 ^{c)}	41,5	101
(a) calculée par différence										
(b) production en % de la consommation intérieure										
(c) estimation										

Source : Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economies and Policies. Londres 1963 - Conseil international du sucre, Bulletin statistique, numéros des années considérées

Au cours de la période considérée, 1951-65, l'objectif du gouvernement soviétique était d'améliorer constamment l'approvisionnement en sucre de la population. En effet, la consommation de sucre a presque constamment augmenté depuis 1951 en Union soviétique. En U.R.S.S. comme ailleurs, les importations nettes de sucre ont donc en général été déterminées surtout par l'évolution de la consommation et de la production.

Sans doute l'Union soviétique a enregistré toutes les années de 1951 à 1964 des importations nettes, mais, jusqu'en 1959, celles-ci ont été le plus souvent très modestes. Ce n'est qu'en 1955 que le pays, à la suite des mauvaises récoltes de la campagne 1954/55, a dû recourir à de fortes importations nettes afin de maintenir son niveau antérieur d'approvisionnement. En 1955, les importations nettes ont dépassé de 494.000 t les importations nettes moyennes des années 1951/54 (275.000 t). En outre, les importations nettes de 1957 (457.000 t) ont atteint un niveau inhabituel pour cette période, puisque la moyenne s'est élevée à 228.000 t pour les années 1956-59. Cet accroissement des importations nettes s'explique par le fait que la production n'était pas suffisante pour permettre la constitution de stocks.

De 1951 à 1959, la production a généralement évolué comme la consommation, passant de 3.435.000 t en moyenne en 1951-53 à 5.595.000 t en moyenne (+ 62,9 %) en 1957-59, ce qui correspond à un taux de croissance moyen de 7,1 % par an.

L'évolution de la production des années civiles 1951 à 1959 peut être approximativement analysée sur la base des statistiques des campagnes 1951/52-1959/60, la campagne betteravière durant en U.R.S.S. d'août à février (tableau 34). Le tableau montre que l'augmentation de la production de sucre des années 1957/58-1959/60, par rapport aux années 1951/52-1953/54, est surtout due à une extension des surfaces cultivées.

Mais les rendements à l'hectare se sont aussi considérablement améliorés pendant cette période. Par contre, le taux d'extraction a nettement baissé, un peu plus fortement que n'augmentait le rendement à l'hectare, de sorte que l'augmentation de la production de sucre est restée légèrement inférieure à l'extension des surfaces cultivées en betteraves à sucre.

Tableau 34 - Union soviétique : production de sucre, surface cultivée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre, 1951/52-1953/54, 1957/58-1959/60 (a)

	production de sucre	surface cultivée	rendement à l'ha	taux d'extraction du sucre
	en milliers de t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%
1951/52-1953/54	3.511	1.450	15,8	15,4
1957/58-1959/60	5.417	2.453	18,8	11,9
% de variation(b)	(+54,3)	(+69,2)	(+19,0)	(-22,8)
(a) moyennes triennales				
(b) par rapport à la période précédente				

Source : calculs effectués d'après les tableaux 17-19, p. 85-87.

Au cours de la période 1951-59 la consommation est passée de 3.688.000 t en moyenne en 1951-53 à 5.183.000 t (+ 40,5 %) en moyenne en 1957-59, soit un taux de croissance annuel de 5,8 % par an seulement. Dans le même temps, la consommation par tête est passée de 19,8 kg équivalent sucre brut (moyenne 1951-53) à 25,1 kg équivalent sucre brut (moyenne 1957-59).

Le taux moyen d'auto-alimentation est donc passé de 93 % environ (1951-53) à 108 % (1957-59). L'Union soviétique n'a été obligée d'importer pour couvrir ses besoins intérieurs que jusqu'en 1957. Il est

probable que les importations nettes de 1958 et 1959 ont surtout servi à la reconstitution des stocks. Au cours de la période 1951-53, ceux-ci s'élevaient en début de l'année à 1.458.000 t en moyenne, représentant ainsi 42 % environ de la consommation moyenne d'une année. Si l'on considère ce niveau comme normal, il fallait que les stocks, fortement réduits du fait de la mauvaise récolte de 1954, fussent portés pour la fin de 1959 au niveau de 2,2 millions de t au moins, ce qui a été effectivement le cas.

Le tableau 33 permet de supposer que, depuis 1960, les achats massifs de sucre de l'U.R.S.S. à Cuba s'expliquaient en partie par des raisons de politique d'approvisionnement. Pendant ces années, la tendance antérieure à une forte augmentation de la production sucrière ne s'est pas maintenue, celle-ci n'ayant plus progressé que lentement jusqu'en 1964, alors que la consommation continuait sa vigoureuse expansion.

La très faible expansion de la production sucrière soviétique de 1960 à 1964 pourrait toutefois s'expliquer aussi dans une très large mesure par la décision d'acheter de grandes quantités de sucre cubain. Cette thèse est la plus vraisemblable. On peut invoquer en sa faveur la nouvelle et forte extension des surfaces cultivées dans les années 1963/64 et 1964/65 alors qu'il était sans doute apparu en 1963 - année marquée par une très faible production cubaine - qu'une étroite dépendance à l'égard de Cuba pour son approvisionnement en sucre pouvait causer des difficultés à l'U.R.S.S. On peut faire valoir en outre que l'U.R.S.S. avait légèrement diminué sa surface cultivée en 1965/66 et en 1966/67 par rapport à l'année précédente, après que la forte reprise de la production cubaine lui eut donné à nouveau la possibilité d'importer de grandes quantités de sucre.

Les importations de sucre de Cuba peuvent toutefois s'expliquer aussi par des raisons techniques. Ainsi, le tableau 35 montre que l'extension de la production sucrière soviétique s'est certainement heurtée à maintes difficultés (1).

(1) cf. aussi p. 237 et s.

Tableau 35 - Union soviétique : production de sucre, surface cultivée, rendement à l'hectare et taux d'extraction du sucre 1950/51-1954/55, 1955/56-1959/60, 1960/61-1964/65 (a)

	production de sucre	surface cultivée	rendement à l'ha	taux d'extraction du sucre
	en milliers de t équivalent sucre brut	en milliers d'ha	t/ha betteraves	%
1950/51-1954/55	3.235	1.452	15,2	14,8
1955/56-1959/60	4.897	2.226	18,1	12,3
% de variation(b)	(+51,4)	(+53,4)	(+19,1)	(-16,7)
1960/61-1964/65	6.663	3.437	16,4	12,3
% de variation(b)	(+36,1)	(54,4)	(-9,0)	(-1,1)
(a) moyennes quinquennales				
(b) par rapport à la période précédents				

Source : calculs effectués d'après les tableaux 17-19, p.85-87.

Dans les années cinquante, l'augmentation de la production sucrière a été du même ordre que l'extension des surfaces cultivées en betteraves à sucre, l'augmentation des rendements à l'hectare et la diminution du taux d'extraction s'étant à peu près équilibrées. Dans la première moitié des années soixante, par contre, la production de sucre a augmenté beaucoup plus faiblement que les surfaces cultivées en betteraves à sucre, les rendements à l'hectare ayant fortement diminué, alors que le taux d'extraction ne variait guère.

La progression de la consommation s'est poursuivie en se renforçant jusqu'en 1965. La consommation de la moyenne 1963-65 (8.443.000 t/an) a dépassé de 62,9 % la moyenne 1957-59, ce qui correspond à un taux moyen annuel de croissance de 8,5 %. La consommation par tête s'est élevée à 37,1 kg équivalent sucre brut pour la moyenne 1963/65 (1957-59 : 25,1 kg).

g) République populaire de Chine

Au cours de ces dernières années, la République populaire de Chine est devenue un gros importateur de sucre. Sa part dans les importations mondiales a varié entre 2,4 % (1964) et 8,8 % (1961). Avant 1960, en revanche, ce pays n'était qu'un très modeste demandeur sur le marché mondial. Ce changement s'explique-t-il seulement par le fait que, depuis 1960 la Chine a, pour des raisons politiques, importé chaque année de grandes quantités de sucre de Cuba ?

Les données statistiques concernant la République populaire de Chine comportent bien des lacunes et elles ne sont pas toujours dignes de foi, surtout en raison de maintes insuffisances dans le relevé et du caractère de propagande de ces statistiques. Il faut cependant tenter de donner un tableau approximatif de l'économie sucrière chinoise sur la base des statistiques officielles chinoises de production et de consommation ainsi que des chiffres du commerce extérieur du Conseil international du sucre (cf. tableau 36).

En 1949 la production correspondait à peu près à la consommation. De 1949 à 1957, la consommation a quintuplé (taux moyen annuel de croissance : 22,4 %) alors que la production augmentait de moins de quatre fois et demie (taux moyen annuel de croissance : 20,1 %). Cette progression plus marquée de la consommation n'a été possible que grâce à des importations nettes sensiblement plus élevées de 1954 à 1957 que jusqu'en 1953. Ces taux élevés de croissance de la consommation signifiaient que la consommation par habitant est passée de 0,35 kg en 1949 à 1,5 kg en 1957.

L'accroissement rapide de la production de sucre de 1949 à 1957 s'explique en définitive par une forte extension de la surface cultivée en betteraves et en canne à sucre : la première a décuplé de 1949 à 1957 (1949 : 16.000 ha; 1957 : 159.000 ha) et la seconde s'est accrue de deux fois et demi (1949 : 108.000 ha; 1957 : 267.000 ha). Par contre, les rendements à l'hectare n'ont pas marqué de tendance à l'augmentation depuis 1952.

Tableau 36 - L'approvisionnement en sucre de la République populaire de Chine 1949 - 1964

	production	importations (+) ou exportations (-) nettes	consommation	
			totale	par tête
en milliers de t, tel quel			kg	
1949	199	.	190	0,35
1950	242	29	243 ^b	0,4 ^d
1951	300	11	300 ^c	0,5 ^d
1952	451	332	516	0,9 ^d
1953	638	-2	650 ^c	1,1
1954	693	68	750 ^c	1,2 ^d
1955	717	93	800 ^c	1,3 ^d
1956	807	105	900	1,4 ^d
1957	864	62	958	1,5
1958	900	108	981 ^b	1,5 ^d
1959	1 130	20	1 140 ^d	1,7 ^d
1960	ø 425 ^a	464	1 150 ^d	1,6 ^d
1961		1 450	1 150 ^d	1,6 ^d
1962		656	1 200 ^d	1,6 ^d
1963		853 ^a	288	1 300 ^d
1964	1 356 ^a	-81	1 400 ^d	1,8 ^d

(a) évaluation de l'auteur (cf. p. 125 du texte), campagne
 (b) vente au détail
 (c) évaluation
 (d) évaluation de l'auteur

Source : Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. I: National Sugar Economies and Policies. London 1963. - Ten Great Years. Statistics of the Economic and Cultural Achievements of the People's Republic of China. Compiled by the State Statistical Bureau. Peking 1960 - Press Communiqué on the Growth of China's National Economy in 1959. "Peking Review", Vol. 3 (1960), cahier 4 - Production and Consumption of Sugar. Longterm Planning Department, Planning Bureau of the Ministry of Commerce. In: Extracts from China Mainland Magazines. American Consulate General Hongkong, No. 194 du 4.1.1960.

**Tableau 37 - Production, surface récoltée et rendement à l'ha
des betteraves et de la canne à sucre dans la
République populaire de Chine 1949 - 1959**

année	production	surface récoltée	rendement à l'ha
	en milliers de t	en milliers d'ha	t/ha
betteraves à sucre			
1949	191	16	12,0
1950	.	.	.
1951	.	.	.
1952	479	35	13,7
1953	505	49	10,3
1954	990	73	13,6
1955	1 596	115	13,9
1956	1 646	150	11,0
1957	1 50'	159	9,4
1958	2 900	306	9,5
1959	3 683	.	.
canne à sucre			
1949	2 642	108	24,4
1950	.	.	.
1951	.	.	.
1952	7 116	182	39,0
1953	7 209	192	37,6
1954	8 592	219	39,2
1955	8 110	204	39,8
1956	8 655	220	39,3
1957	10 392	267	39,0
1958	13 525	334	40,5
1959	13 931		

Source : comme tableau 36

De même, le taux d'extraction ne doit pas avoir changé sensiblement de 1949 à 1957 puisque la production de betteraves à sucre a augmenté de huit fois environ durant cette période et celle de canne à sucre de quatre fois environ.

La production de sucre a continué à augmenter en 1958 et 1959. En 1958, année du "grand bond en avant", l'accroissement a été très faible (4 %) bien que cette année-là une forte augmentation de la surface cultivée ait entraîné un accroissement de la production de betteraves à sucre de 93 % et de canne à sucre de 30 %. Mais 1958 a été caractérisée par une grave pénurie de main-d'oeuvre dans l'agriculture et dans les industries de transformation, de sorte que les pertes ont été très élevées. En 1959, par contre, les statistiques chinoises font état d'un fort accroissement de la production de sucre, alors que la production de betteraves et de canne avait beaucoup moins augmenté. On ne sait rien des surfaces cultivées. Pour ces années 1958 et 1959, les importations nettes sont restées du même ordre que celles de l'année précédente, de sorte qu'il n'y avait guère de marge très importante pour l'extension de la consommation.

Pour les années 1960 à 1962 on ne dispose d'aucune donnée chinoise sur la production industrielle et agricole. La crise agricole de 1959-61 - due aux mauvaises conditions atmosphériques, au fait que l'agriculture avait été négligée dans le "grand bond en avant", à des erreurs dans les travaux de construction de canaux et d'irrigation - a certainement entraîné également une forte baisse de la production sucrière en 1960 et 1961. Ce phénomène n'apparaît toutefois pas dans les évaluations de la FAO et du Conseil international du sucre.

A en croire des chiffres plus récents de l'agence officielle chinoise d'informations "Hsinhua", on peut dresser de l'évolution de la production depuis 1960 le tableau suivant - qui s'écarte sensiblement des évaluations de la FAO et du Conseil international du sucre :

Pendant la campagne 1964/65, la production de sucre dépassait de 20 % le record antérieur (1) (atteint probablement en 1959/60) du fait de récoltes exceptionnelles, aussi bien de betteraves que de canne à sucre. Ne disposant d'aucun chiffre pour la campagne 1959/60 et n'ayant de chiffres que pour l'année civile 1959, nous ne pouvons qu'utiliser ces derniers (tableau 36). Si l'on admet donc que la production de la campagne 1959/60 s'est établie au même niveau que celle de l'année 1959, la production de 1964/65 a dû s'élever à 1.356 millions de t.

La production de sucre de l'année 1964/65 a dépassé de 59 % (2) celle de l'année précédente. La production de 1963/64 doit donc avoir été de 853.000 t environ.

L'accroissement de la production en 1964/65 a sans doute été largement déterminé par une augmentation de 50 % des surfaces cultivées dans les principales régions betteravières, de même que par une forte extension des surfaces cultivées en canne à sucre (3). En outre, les rendements à l'ha pour les betteraves ont dépassé ceux de l'année précédente (4).

Pendant la campagne 1963/64 la production de sucre a été deux fois plus élevée que celle des années antérieures (5). La production de ces années (1960-62) a donc dû être de l'ordre de 425.000 t en moyenne.

L'augmentation de la production de sucre en 1963/64 est sans doute imputable non seulement à une augmentation des surfaces cultivées, mais aussi à un fort accroissement des rendements à l'ha. Ainsi, en 1963/64 les surfaces cultivées dans les 4 principales régions de culture de la canne à sucre, Kouang-Toung, Sseu-Tchouan, Fou-Kien et Yunnan, n'ont dû augmenter que de 7 % par rapport à l'année pré-

(1) cf. News from China, Hsinhua News Agency, Londres no. 2682 du 13-5-1965

(2) cf. ibidem

(3) cf. ibidem, no. 2440 du 8-10-1964

(4) cf. ibidem, no. 2511 du 18-11-1964

(5) cf. ibidem, no. 2299 du 19-5-1964

cédente (1). Les rendements à l'hectare pour la canne à sucre ont toutefois atteint un record (2).

Notre évaluation de la production de sucre pour les années 1960 à 1964 est largement inférieure à celle de la FAO et du Conseil international du sucre. Mais le fait que la Chine ait recouru, de 1960 à 1962, à de fortes importations nettes plaide davantage en faveur de nos chiffres que de ceux de la FAO et du Conseil international du sucre. Selon nos évaluations, la Chine n'est parvenue à maintenir sa consommation de sucre, de 1960 à 1962, à son niveau antérieur qu'en recourant à de fortes importations nettes. En outre, nos chiffres montrent que la Chine, après une forte augmentation de sa production intérieure, a pu d'abord réduire ses importations nettes, et même ensuite, procéder à des exportations nettes, tout en étant en mesure d'augmenter lentement sa consommation intérieure.

Selon les évaluations de la FAO et du Conseil international du sucre, la Chine populaire a fortement augmenté sa consommation de sucre grâce à des importations considérables (1960-62), la production intérieure étant restée sensiblement la même. D'autre part, ces dernières années, alors que la production intérieure de sucre augmentait, la Chine n'a pu réduire fortement ses importations nettes et procéder à des exportations nettes qu'en réduisant en partie la consommation intérieure. Les chiffres de la FAO et du Conseil international du sucre indiquent par conséquent de fortes variations de la consommation intérieure, alors que, selon nous, celle-ci a évolué de façon constante.

(1) cf. *ibidem* no. 1896 du 1-4-1963

(2) cf. *ibidem* no. 2273 du 22-4-1964

7. Production, consommation intérieure et excédents exportables des principaux pays exportateurs

a) Cuba

Cuba est - on l'a déjà dit - le plus gros exportateur de sucre du monde. Au cours de la période considérée et sur une moyenne de plusieurs années, la production cubaine de sucre a toujours été consommée pour moins de 10 % dans le pays, de sorte qu'en général plus de 90 % étaient disponibles pour l'exportation. La consommation intérieure ne joue donc qu'un rôle mineur dans les disponibilités pour l'exportation (cf. tableau 38).

En ce qui concerne le rapport entre la production de Cuba et ses exportations, on peut distinguer trois périodes :

En 1950 et 1951 les exportations cubaines ont vraisemblablement été limitées par la production intérieure, car le marché mondial aurait dû pouvoir absorber des quantités supérieures.

En 1952, il est apparu qu'une partie de la production record ne pouvait être écoulee à des prix convenables. Le gouvernement cubain a donc constitué une réserve de stabilisation de 1.750.000 lg. t sp (= 1.803.000 t m) qui devait être vendue pour une fraction égale chaque année, de 1953 à 1957, sur le marché sucrier des Etats-Unis. De 1953 à 1960, la production sucrière a été limitée chaque année compte tenu des prévisions de consommation intérieure, des prévisions d'exportation vers les Etats-Unis, des prévisions de vente sur le marché mondial libre, de la réserve obligatoire résultant de l'accord sucrier international et des modifications souhaitées des stocks. Ces limitations de la production ont été effectivement et entièrement respectées. Pendant cette période, c'était donc généralement les exportations qui déterminaient la production, les variations des stocks ont montré en particulier dans quelle mesure les exportations effectives s'écartaient des prévisions.

A partir de 1961, la production n'a plus été soumise à des limitations. Les excédents exportables de l'année record 1961 ont été entièrement exportés. De 1962 à 1965, Cuba voulut produire au moins 6,2 millions de t de sucre par an, compte tenu des garanties d'écoulement des pays du bloc oriental (4,86 millions de t/an). Mais la production cubaine est restée chaque année, surtout de 1962 à 1964, largement inférieure à ce chiffre, de sorte que les exportations se sont trouvées limitées par la production. Le recul de la production en 1962 et 1963 provenait, entre autres, d'une mauvaise organisation du travail lors des récoltes de canne à sucre, de la sécheresse des deux années considérées, surtout 1963, et de l'exécution inconsidérée du programme de diversification de la production agricole qui dans certains cas avait eu pour effet d'affecter à d'autres usages des terrains se prêtant à la culture de la canne à sucre et proches des sucreries, alors qu'on affectait à cette culture des terres moins adaptées et mal situées par rapport aux sucreries. Ces erreurs dans la culture et la récolte de la canne à sucre semblent avoir été moins lourdes ces deux dernières années. De gros efforts ont été entrepris en vue d'accroître à nouveau la production de sucre. Ainsi, en 1965, on a atteint pour la première fois l'objectif de 6 millions de t de sucre, fixé au début de la campagne de sorte que, malgré de lourds engagements d'exportation, on a pu envisager à nouveau de reconstituer les stocks qui s'étaient considérablement amenuisés ces dernières années.

b) Australie

En Australie, les changements importants intervenus dans les exportations de sucre se sont toujours accompagnés d'adaptations correspondantes de la production. La consommation intérieure s'est accrue à peu près constamment de 1950 à 1965, ce phénomène étant exclusivement imputable à la croissance démographique. La consommation de sucre par tête a accusé une tendance à la baisse de 1950 à 1962 ;

ce n'est qu'au cours de ces dernières années qu'elle a donné des signes d'une vigoureuse reprise : 57,8 kg en moyenne de 1963 à 1965 contre 60,7 kg en moyenne de 1950 à 1952. Ce chiffre place l'Australie parmi les pays où la consommation par tête est la plus élevée du monde (cf. tableau 38).

En ce qui concerne la situation de l'approvisionnement, on peut distinguer nettement trois périodes : de 1950 à 1952, de 1953 à 1961 et depuis 1962. Ce n'est que dans les trois premières années que les possibilités d'exportation ont dû certainement dépasser les exportations effectives, d'autant que le Royaume-Uni accordait à l'époque une garantie illimitée d'absorption, à un prix convenu, de tous les excédents exportables des pays du Commonwealth. Ce prix convenu n'apparaissait toutefois pas très rémunérateur aux producteurs australiens de sucre.

Seule la hausse du prix garanti par le Royaume-Uni dans l'accord sucrier du Commonwealth entraîna une forte augmentation des exportations australiennes vers le Royaume-Uni à partir de 1953. A la même époque de nouvelles possibilités d'exportation s'offrirent à l'Australie, en particulier vers le Japon (à partir de 1954). En raison de ces possibilités accrues d'écoulement, la production de sucre fit un bond considérable en 1953. Les exportations ayant une tendance à la stagnation de 1953 à 1961, la production australienne de sucre n'a guère varié non plus pendant cette période.

Cette étroite harmonisation entre les exportations et la production a été rendue possible par la législation australienne. En vertu de celle-ci, le gouvernement du Queensland achète tout le sucre produit en Australie et le commercialise par l'intermédiaire du Queensland Sugar Board. Pour éviter la surproduction, cet organisme impose à chaque raffinerie de sucre de canne des contingents de production et des taux déterminés de dépassement. Pour la partie du contingent vendue sur le marché national, les producteurs obtiennent un prix

Tableau 38 - Le bilan d'approvisionnement des principaux pays exportateurs 1950-1965

Pays	Année civile	Production	Stock au 1.1	Stock au 31.12	Importations	Exportations	Exportations nettes	Erreur statistique	Consommation		Consommation en % de la production
									absolue	par tête	
1 000 t., équivalent sucre brut											
Cuba	1950	5 558	284	296	0	5 261	5 261	+37	247	44,8	4
	1951	5 759	296	292	0	5 472	5 472	0	292	52,0	5
	1952	5 225	292	2 165	0	5 049	5 049	0	303	52,6	4
	1953	5 159	2 165	1 485	0	5 516	5 516	+65	258	44,2	5
	1954	4 890	1 485	1 943	0	4 226	4 226	0	206	34,3	4
	1955	4 528	1 943	1 620	0	4 644	4 644	0	206	33,6	5
	1956	4 740	1 620	638	0	5 394	5 394	+16	312	42,6	7
	1957	5 672	638	681	0	5 307	5 307	+18	304	47,4	5
	1958	5 784	681	547	0	5 632	5 632	+44	242	36,9	4
	1959	5 964	547	1 222	0	4 952	4 952	+6	331	49,5	6
	1960	5 862	1 222	1 097	0	5 635	5 635	+5	347	50,9	6
	1961	6 767	1 097	1 030	0	6 414	6 414	+44	376	54,2	6
	1962	4 815	1 030	341	0	5 131	5 131	0	373	32,8	8
	1963	3 821	341	186	0	3 521	3 521	0	456	63,0	12
	1964	4 590	186	198	0	4 176	4 176	0	401	54,0	9
	1965	6 082	198	472	0	5 316	5 316	0	492	64,5	8
	Australie (a)	1950	865	427	403	0	381	381	+20	489	59,7
1951		749	403	352	0	285	285	0	515	61,2	69
1952		919	352	479	0	262	262	0	529	61,3	58
1953		1 237	479	473	0	752	752	0	491	55,7	40
1954		1 283	473	579	0	651	651	0	525	58,4	41
1955		1 156	579	591	0	626	626	0	519	56,4	45
1956		1 194	591	565	0	685	685	0	535	56,7	45
1957		1 295	565	528	0	781	781	0	551	57,2	43
1958		1 378	528	677	0	662	662	0	567	57,6	41
1959		1 290	677	749	0	647	647	0	570	56,7	44
1960		1 367	749	756	0	788	788	0	572	55,2	42
1961		1 371	756	706	0	837	837	+26	559	53,2	41
1962		1 831	706	764	0	1 173	1 173	+21	578	54,0	32
1963		1 799	764	704	0	1 228	1 228	+5	626	57,3	35
1964		2 002	704	745	0	1 316	1 316	0	645	58,0	32
1965		2 073	745	938	0	1 221	1 221	0	659	50,0	32

(a) tel quel

Suite tableau 38

Pays	Année civile	Production	Stock au		Importations	Exportations	Exportations nettes	erreur statistique	Consommation		Consommation en % de la production	
			l.1	31.12					absolue	par tête		
Afrique du Sud	1950	622	-	65	1	50	49	-	554	39,6	89	
	1951	524	235	135	5	60	59	0	564	39,6	108	
	1952	614	238	238	5	10	5	0	506	34,7	82	
	1953	679	238	244	1	86	85	0	588	39,3	87	
	1954	703	244	180	0	204	204	0	563	36,8	80	
	1955	856	180	199	0	239	239	0	598	38,2	70	
	1956	815	199	204	0	184	184	0	626	38,6	77	
	1957	833	204	220	0	166	166	0	652	39,2	78	
	1958	933	220	255	0	250	250	0	667	39,2	70	
	1959	1 046	255	374	0	245	245	0	682	39,1	65	
	1960	952	374	363	0	284	284	0	679	38,0	71	
	1961	1 069	363	448	0	297	297	0	687	37,6	64	
	1962	1 031	448	448	0	494	494	+8	661	35,3	64	
	1963	1 267	315	272	0	603	603	0	707	36,9	56	
	1964	1 378	272	338	45	582	537	0	776	39,6	56	
	1965	1 014	338	214	124	424	300	-4	842	42,6	83	
	Brésil	1950	1 401	328	311	0	24	24	0	1 394	26,8	100
		1951	1 607	311	343	0	18	18	0	1 556	29,2	97
		1952	1 785	343	521	0	43	43	0	1 494	27,4	84
		1953	2 002	591	621	0	247	247	0	1 725	30,9	86
1954		2 118	621	843	0	151	151	0	1 746	30,6	92	
1955		2 073	843	385	0	581	581	0	1 950	33,3	94	
1956		2 268	385	616	0	23	23	0	2 014	32,5	89	
1957		2 714	616	1 016	0	409	409	0	1 905	29,8	70	
1958		3 004	1 016	990	0	776	776	0	2 254	34,3	75	
1959		3 108	990	1 259	0	606	606	0	2 233	33,0	72	
1960		3 319	1 259	1 244	0	855	855	0	2 479	35,6	75	
1961		3 354	1 244	1 198	0	745	745	0	2 655	36,9	79	
1962		3 238	1 198	1 151	0	479	479	0	2 806	37,9	87	
1963		3 037	1 151	954	0	487	487	+12	2 736	35,8	90	
1964		3 391	954	1 435	0	266	266	0	2 645	33,6	78	
1965	4 614	1 435	2 281	0	818	818	0	2 949	36,3	64		

Source : Conseil international du sucre, Annuaire du sucre, numéros des années considérées. - Idem Bulletin statistique, numéros des années considérées.

dérivé du prix intérieur fixé pour le sucre blanc. Pour le solde du contingent, le prix est déterminé en fonction du prix du sucre exporté. On déduit notamment, dans le cadre du contingent, les exportations de sucre à des conditions préférentielles vers les pays du Commonwealth et vers les Etats-Unis. En liaison avec les contingents de production des raffineries de sucre de canne, les Sugar Cane Prices Boards locaux fixent aussi des contingents aux différents producteurs de canne à sucre ; ces contingents peuvent être de nature très différente (contingents de livraison pour la canne à sucre, contingents de surface cultivée, contingents exprimés sous la forme d'une quantité de sucre).

Il est vrai qu'il existe pour les producteurs de canne à sucre encore un autre contingentement . Chaque producteur se voit prescrire la surface maximum qu'il doit consacrer à cette culture. En outre, il ne doit récolter dans des conditions normales que 75 % de cette surface au maximum. La quantité de sucre produit par les sucreries qui excède le quota de production majoré du taux de dépassement, est payée sur la base du prix du marché mondial si le producteur n'a pas dépassé ce dernier type de contingentement. Dans le cas contraire ou si la sucrerie produit plus que son quota, majoré du taux de dépassement, la quantité en question n'est payée qu'au prix de 10 s/ lg. t seulement. On s'assure ainsi que les sucreries ne dépasseront guère leur quota et les planteurs leur contingent de surface récoltée, de sorte que ces contingents constituent des plafonds effectifs.

En 1962, les exportations australiennes - et par conséquent aussi la production de sucre - augmentèrent à nouveau fortement, des perspectives de vente nouvelles sur le marché américain et considérablement accrues sur le marché japonais s'étant ouvertes au sucre australien. Les exportations et la production se stabilisèrent ensuite aux environs de ce niveau plus élevé, avec une légère tendance à l'expansion.

Avec les années, l'industrie sucrière australienne est devenue de plus en plus tributaire de l'exportation. Alors que la consommation intérieure absorbait encore, pour la moyenne 1950-52, plus de 60 % de la production, cette part est tombée à 40-45 % de 1954 à 1961 et même à moins de 33 % pour la moyenne des quatre dernières années de 1962 à 1965. Il est vrai que la législation australienne a eu pour effet une adaptation très étroite de la production de sucre aux possibilités d'exportation, de sorte que le problème des excédents ne s'est pas posé.

c) Afrique du sud

En tant que membre du Commonwealth britannique (jusqu'en 1961) l'Afrique du sud a bénéficié, pour ses exportations, de 1948-1952, de l'engagement pris par le Royaume-Uni d'acheter tous les excédents exportables des pays du Commonwealth à des prix fixés et ensuite, de l'accord sucrier du Commonwealth. Dans le cadre de cet accord, l'Afrique du sud a reçu un contingent global de 200.000 lg. t dont 150.000 étaient absorbées par le Royaume-Uni au prix convenu.

Compte tenu de ces garanties d'exportation, la limitation de la surface cultivée a été abolie en 1947 et un programme d'expansion a été mis sur pied ; selon ce programme la production sud-africaine de sucre devait être portée à 750.000 sh. t (680.400 t m), mais cet objectif n'a pas été atteint avant la campagne 1954/55. Jusqu'à cette date, les exportations de même que la consommation ont été limitées par la production. Les restrictions ont été particulièrement sévères dans les deux secteurs en 1951, la production de sucre ayant fortement baissé à la suite de la sécheresse des années 1950 et 1951. Après 1954/55 la production de sucre de l'Afrique du sud a atteint un niveau tel qu'elle a suffi à satisfaire des besoins intérieurs croissants et à épuiser les possibilités favorables d'exportation dans le cadre de l'accord sucrier du Commonwealth. L'augmentation de la production de sucre a surtout résulté de l'extension de la surface récoltée et de l'accroissement du rendement à l'hectare.

Pour l'année 1960, l'objectif de production fixé était de 1.000.000 sh.t (907.200 t m) de sucre. La production a toutefois augmenté à un rythme si rapide que cet objectif a été dépassé dès la campagne 1958/59. Cette rapide expansion de la production sucrière a entraîné une certaine surproduction étant donné que, dans le même temps, la consommation stagnait et que les possibilités d'exportation étaient limitées dans le cadre de l'accord sucrier du Commonwealth et de l'accord mondial sur le sucre. Cette surproduction a également été aggravée par le démarrage de la production au Swaziland en 1958/59. C'est pourquoi la production a de nouveau été limitée en 1960/61 et les années suivantes.

A la fin de 1961, l'Afrique du sud s'est retirée de l'accord sucrier du Commonwealth. Elle a conclu un accord bilatéral avec le Royaume-Uni par lequel celui-ci s'engageait à absorber, de 1962 à 1966, 150.000 lg. t de sucre par an à un prix fixé. Les quantités dépassant ce quota devaient être importées au prix du marché mondial, mais seulement avec l'accord du gouvernement britannique. Ainsi, même après 1961, l'Afrique du sud conservait à l'égard du Royaume-Uni une position analogue à celle qu'elle détenait dans le cadre de l'accord sucrier du Commonwealth. A partir de 1962, l'Afrique du sud put toutefois conquérir de nouveaux marchés d'exportation très importants, en particulier au Japon et aux Etats-Unis. Elle put aussi augmenter fortement ses ventes au Canada. En outre, la consommation intérieure ayant recommencé à progresser, l'Afrique du sud put lever toute limitation de récolte et de production à partir de la campagne 1963/64, sans que la production dépassât à nouveau les possibilités d'écoulement. Compte tenu des nouveaux marchés d'exportation qui s'étaient ouverts au Japon et aux Etats-Unis, il fut possible de mettre fin, avant son expiration, à l'accord bilatéral avec le Royaume-Uni, accord qui devait donner à l'Afrique du sud un délai pour trouver de nouveaux marchés extérieurs. Depuis 1965, les exportations sud-africaines de sucre vers le Royaume-Uni ne sont plus payées qu'au prix du marché mondial;

il est vrai que ces importations de sucre ne sont plus soumises à autorisation et continuent à bénéficier des droits de douane préférentiels du Commonwealth.

La production de la campagne 1965/66 a souffert d'une grande sécheresse. C'est pourquoi, pour la première fois depuis 10 ans, l'Afrique du sud a été obligée, en 1964 et en 1965, d'importer du sucre, d'une part pour satisfaire l'augmentation de la consommation intérieure en augmentation rapide et, d'autre part, pour honorer ses engagements à l'exportation à l'égard du Canada et du Japon. Les exportations de l'Afrique du sud n'en ont pas moins fortement diminué. Par contre l'année 1966/67 promet une nouvelle production record, de sorte que le pays devrait enregistrer à nouveau une forte augmentation de ses exportations en 1966.

On aura une idée de la dépendance croissante de l'industrie sucrière sud-africaine à l'égard de l'exportation en considérant que, pour la moyenne des années 1961/64, la consommation intérieure ne représentait plus que 60 % de la production, contre 92 % pour la moyenne 1950-53. La plupart des exportations sud-africaines s'effectuant actuellement aux prix du marché mondial, cette forte dépendance de l'industrie sucrière à l'égard de l'exportation est parfois défavorable aux consommateurs nationaux. C'est ainsi que l'augmentation au début de février 1962 du prix de détail du sucre blanc (qui a été porté à 6 d/lb à Durban) a été justifiée par la nécessité de compenser le manque à gagner résultant des exportations vers le Royaume-Uni. De même, la nouvelle augmentation des prix, en mai 1966, a dû notamment servir à compenser le manque à gagner résultant des exportations, imputable à la baisse du prix du marché mondial et à faire supporter au consommateur sud-africain une partie du risque du commerce extérieur.

d) Brésil

Au début des années cinquante, la production sucrière du Brésil était presque entièrement consommée dans le pays, les exportations ayant représenté, pour la moyenne des années 1950-52, moins de 2 % de la production. Pour faire face à une consommation croissante, il a été nécessaire d'augmenter la production, mais la croissance de la seconde

a rapidement dépassé celle de la première. Aussi les exportations de sucre augmentèrent-elles fortement en 1953 ; elles ne furent toutefois pas très constantes par la suite ; à des exportations de 581.000 t en 1955 ont succédé des exportations de 23.000 t en 1956. A cette époque, les exportations dépendaient encore beaucoup des résultats de la production qui, pour la moyenne des années 1953-54 était encore destinée, à raison de 88 % environ, à la consommation intérieure (cf. tableau 38).

Ce n'est qu'à partir de 1957 que la production brésilienne fut suffisante pour permettre, non seulement de satisfaire la consommation intérieure, mais aussi de procéder à des exportations constamment élevées; l'Institut brésilien du sucre et de l'alcool se vit bientôt contraint de limiter strictement la production tous les ans. Sans doute le Brésil disposait en vertu de l'accord sucrier mondial de 1958 - il n'avait pas adhéré à l'accord de 1953 en raison d'un quota trop faible - du 3ème quota d'exportation (555.000 t) mais bientôt, la croissance de la production dépassa celle de la consommation nationale et les possibilités d'exportation, ce qui se traduisit par un gonflement des stocks. En outre, jusqu'en 1960, le Brésil ne pouvait vendre tout son sucre qu'aux prix du marché mondial, ce qui ne rendait pas l'exportation très rémunératrice, étant donné le niveau généralement très bas des prix de ce marché. Aussi la production brésilienne resta-t-elle à peu près stable de 1958/59 à 1963/64 ; mais, la consommation continuant de s'accroître, les excédents exportables diminuèrent.

La forte augmentation des prix du marché mondial en 1962 et 1963 provoqua une nouvelle et forte expansion de la production brésilienne de sucre. La mauvaise récolte de 1963/64 empêcha toutefois cette croissance de se répercuter sur les exportations au moment où les cours du marché mondial étaient élevés. L'accroissement de la production n'exerça tous ses effets que lorsque le prix du marché mondial recommença à baisser fortement. C'est ainsi que le Brésil fut obligé en 1965 de vendre de grandes quantités sur ce marché ; le Brésil dispose toutefois, actuellement, dans le cadre de la législation sucrière américaine, après le Mexique et avec la République Dominicaine, du 2ème quota d'exportation des pays étrangers, de sorte qu'il peut vendre aujourd'hui une grande partie de son sucre à des conditions préférentielles.

Cependant, au cours de la campagne 1965, la production dépassa de beaucoup la consommation nationale et les possibilités d'exportation, notamment parce que la limitation de la production par le plan sucrier n'avait pas été respectée. De ce fait, les stocks continuèrent à augmenter et, en raison de la forte dépression des cours mondiaux, ils devraient nécessiter une réduction draconienne de la production qui ne semble toutefois pas prévue par le nouveau plan sucrier de 1966/67. Le problème des excédents brésiliens devrait donc encore se poser cette année. Eu égard à des plans d'expansion très optimistes jusqu'en 1971, il faut même s'attendre que le Brésil se heurtera encore pendant longtemps au problème des excédents de sucre.

8. La réglementation du marché des pays importateurs et exportateurs

En ce qui concerne la réglementation du marché dans les pays importateurs, il faut faire une distinction entre le régime des pays où l'on ne cultive ni betterave ni canne à sucre et le régime des pays dont l'approvisionnement en sucre est assuré en partie par une production nationale de betteraves ou de canne.

Les pays importateurs dépourvus de production nationale n'ayant pas à tenir compte de leurs producteurs, ce sont les intérêts des consommateurs et des raffineries qui passent au premier plan. Les importations de sucre ne sont donc généralement pas grevées de droits de douane ou sont frappées de droits très faibles. Le prix du sucre varie le plus souvent avec celui du marché mondial. Les importations de sucre peuvent toutefois être soumises au régime des licences pour des raisons de politique commerciale et de balance des paiements. On trouve des exemples d'une telle politique libérale d'importation dans les pays importateurs suivants : Norvège, Hong-Kong, Singapour, Malaisie et Nouvelle-Zélande.

Parmi les pays importateurs dont une partie des besoins en sucre sont couverts par une production nationale de betteraves ou de canne à sucre, on peut distinguer essentiellement deux régimes en fonction surtout du rôle que ces pays attribuent, dans l'approvisionnement intérieur, à la production nationale d'une part et aux importations d'autre part.

Dans un système plus orienté vers le marché mondial, les importations représentent une part fixe de l'approvisionnement global, soit parce que la production nationale se limite à une part déterminée de la consommation intérieure, de sorte qu'une certaine marge est laissée aux importations (ex. les Etats-Unis), soit parce que le pays garantit des importations minima d'un niveau déterminé (ex. Royaume-Uni). Il est vrai que, dans ces pays indiqués à titre d'exemple, les importations fixées à l'avance sont réservées à certains pays fournisseurs (pour le Royaume-Uni les seuls pays du Commonwealth, pour les Etats-Unis surtout les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du sud). Cela montre que la partici-

pation de l'étranger à l'approvisionnement intérieur d'un pays est surtout motivée par des considérations de commerce extérieur et de politique.

Par contre, dans les régimes plus protectionnistes de nombreux pays importateurs, les importations jouent exclusivement le rôle de "bouche-trou". Ces pays n'importent que dans la mesure où la production nationale, encouragée de diverses manières, ne suffit pas à couvrir entièrement la consommation nationale. Jouissant d'une priorité absolue dans la satisfaction des besoins intérieurs, la production nationale de sucre bénéficie donc le plus souvent dans ces pays d'une large protection tant que le pays ne peut pas se suffire entièrement à lui-même. C'est seulement une fois ce stade dépassé qu'on prend des mesures destinées à empêcher que la production intérieure excède la consommation, l'exportation de sucre entraînant généralement des pertes financières dues au coût élevé de la production intérieure. On trouve des exemples de cette politique dans les pays de la C.E.E. : République fédérale d'Allemagne, Italie et Pays-Bas.

Ces réglementations sont toutefois quelque peu assouplies, au moins temporairement, par exemple lorsque les conditions de production sont très défavorables ou pour des raisons de politique extérieure ou encore en cas de consolidation de la balance des paiements. Le protectionnisme peut parfois ne plus exister qu'en principe, par ex. lorsque les conditions de production sont très défavorables ou en raison de l'impossibilité d'affecter des surfaces suffisantes à la culture des betteraves ou de la canne à sucre sans que le pays doive pour autant se suffire à lui-même, du moins dans un proche avenir (Canada, Japon, Finlande, Suisse). On peut néanmoins dire que la plupart des pays importateurs donnent la priorité à leur production pour la couverture de leur consommation intérieure de sucre.

Tableau 39 - Caractéristiques essentielles de la réglementation du marché du sucre dans les principaux pays importateurs en 1965

Pays	Réglementation quantitative de la production intérieure et de l'offre	Mode de soutien des prix	Réglementation des importations		Charge fiscale frappant la consommation intérieure
			Contingents	Droits d'importation	
<u>Etats-Unis</u>	Contingents de livraison pour le sucre de betterave et de canne (continent américain, Hawaï, Porto Rico et Iles Vierges) en fonction de la consommation intérieure; à titre temporaire, contingents de culture ou de livraison pour les producteurs	Réglementation de l'offre globale en vue d'atteindre, pour le sucre brut, un prix d'objectif qui tienne compte des intérêts des producteurs et des consommateurs; prix de la betterave et de la canne liés au prix du brut; paiements échelonnés en fonction du niveau de la production individuelle de sucre; indemnités de compensation des pertes en faveur des producteurs	Contingents d'importation de sucre brut accordés par pays en fonction de la consommation intérieure; réglementation spéciale pour le sucre blanc	Droits d'importation; différents préférentiels sur une partie déterminée des importations	Impôt de consommation
<u>Canada</u>	Pas de limitations	Prix du sucre variant librement avec le prix du marché mondial; indemnités de compensation aux betteraviers	Néant	Droit de douane d'importation; droit préférentiel pour le sucre provenant des pays du Commonwealth	Pas d'impôts de consommation ni d'autres taxes intérieures
<u>Royaume-Uni</u>	Limitation indirecte: le prix fixé pour la betterave à sucre ne vaat que pour un contingent de culture déterminé	Fixation du prix de la betterave à sucre (seulement pour un contingent de culture déterminé); liberté du prix du sucre	Garantie d'écoulement pour le sucre provenant des pays du Commonwealth, en partie à un prix fixé; licences pour les importations de sucre brut en provenance de pays n'appartenant pas au Commonwealth et pour les importations de sucre blanc	Droit de douane d'importation; droit préférentiel pour le sucre provenant des pays du Commonwealth	Surtaxe sur tout le sucre importé et produit dans le pays, en vue de couvrir les déficits du Sugar Board (pertes à l'importation en provenance des pays du Commonwealth au prix fixé et prise en charge des pertes de la British Sugar Corporation)
<u>Japon depuis le 1-10-65</u>	Néant	Fixation du prix de la betterave et de la canne à sucre; on en tire un prix de revient standard pour le sucre; prix auquel la Sugar Corporation achète le sucre national; il en résulte des prix minima et maxima du sucre	Pas de restriction aux importations de sucre brut; prohibition des importations de sucre blanc	Droit de douane d'importation; taxes compensatoires si le prix moyen d'importation est inférieur au prix minimum ou au prix standard	Impôt de consommation
<u>République fédérale d'Allemagne</u>	Limitation indirecte: commercialisation du sucre produit en Allemagne possible seulement dans le cadre de contingents fixes déblocqués par le gouvernement en fonction de la consommation de sucre	Fixation du prix de la betterave à sucre; fixation du prix du sucre	Licences d'importation; (Service d'importation du sucre)	Prélèvement	Impôt de consommation
<u>Italie</u>	Néant	Fixation du prix de la betterave à sucre; fixation d'un prix maximum pour le sucre	Licences d'importation	Droit de douane d'importation; droit préférentiel pour les importations en provenance des pays de la CEE, taxe compensatoire	Taxe à la production
<u>Pays-Bas</u>	Néant	Fixation du prix de la betterave à sucre (parfois seulement pour des quantités déterminées); prix garanti départ usine pour le sucre; liberté du prix de détail	Licences d'importation	Prélèvement; droit de douane d'importation; droit préférentiel pour les importations en provenance des pays de la CEE; contingent en franchise de douane pour les importations du Surinam	Impôt de consommation

Source: Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies Vol. I National Sugar Economies and Policies Londres 1963 - Agra Europe, 7ème année, n° 23 du 7 juin 1966, documentation, p. 1 et s. - F.O. Licht's Europäisches Zuckerjournal, Ratzsburg, 104 ème année n° 36 du 15 octobre 1965, p. 1 et s.

Il est vrai que les raisons de cette politique sont variables. Dans beaucoup de pays - surtout les pays industrialisés - ce sont la volonté de soutenir l'agriculture et le désir d'assurer l'approvisionnement national en sucre qui l'emportent. Dans d'autres - et en particulier dans les pays en voie de développement - le lancement ou le soutien de la production nationale procède surtout de la volonté de remplacer les importations en vue d'économiser des devises. Mais, dans les deux cas, l'effet sur le marché mondial est le même, de sorte que du point de vue d'une division rationnelle du travail au plan international on devrait s'abstenir, beaucoup de pays industrialisés et de pays en voie de développement, devraient s'abstenir de produire du sucre coûte que coûte.

Indépendamment de la distinction que nous venons de faire parmi les pays importateurs entre ceux qui donnent la priorité absolue à la production nationale et ceux qui réservent une certaine place aux importations, presque tous les pays importateurs ont un point commun : les prix intérieurs du sucre reflètent notamment le coût plus élevé de la production nationale et partant la protection des producteurs nationaux contre la concurrence étrangère. Dans l'ensemble, les coûts plus élevés de la production nationale pèsent donc non pas sur les contribuables par l'intermédiaire de subventions directes, mais sur les consommateurs, par l'intermédiaire des prix. Ce système a deux conséquences. D'une part, les charges résultant de la politique de soutien agricole ne sont pas faciles à déterminer. D'autre part, il devrait en résulter une plus grande limitation de la consommation de sucre que si la production nationale était directement subventionnée à l'aide de recettes générales.

La mesure dans laquelle les prix intérieurs du sucre sont majorés par rapport au prix mondial du fait des politiques agricoles de soutien varie selon les pays. Au Royaume-Uni, par exemple, le consommateur doit supporter, outre toutes les charges résultant du prix garanti des betteraves lorsque les prix du marché mondial sont bas, celles qui proviennent des garanties de quantité pour les importations en provenance des pays du Commonwealth effectuées à un prix convenu. Il en va

exactement de même aux Etats-Unis, le prix intérieur étant applicable aussi bien à la production intérieure qu'aux importations de sucre. Dans les deux cas, lorsque les prix du marché mondial sont faibles, les consommateurs supportent donc à la fois la charge d'une production nationale coûteuse et celle dérivant de prix préférentiels consentis aux pays exportateurs privilégiés. Au Japon, par contre, d'après la récente législation sucrière du 1er octobre 1965, le consommateur ne supporte au maximum, lorsque les prix du marché mondial sont peu élevés, que la charge de la production nationale. Au Canada, enfin, la charge de la production nationale pèse non pas sur le consommateur, mais sur le contribuable.

Ce tableau des charges incombant aux consommateurs du fait de la politique sucrière d'un pays est toutefois partial, car il ne faut pas oublier les avantages dont bénéficient les consommateurs dans de nombreux pays, lorsque les prix du marché mondial sont élevés. C'est par exemple le cas si le prix intérieur est fixé et que l'Etat accorde éventuellement une indemnité de compensation en faveur des importations de sucre. Il en va de même au Royaume-Uni, lorsque le prix du marché mondial dépasse le prix fixé pour les achats au Commonwealth, et aux Etats-Unis, lorsque le prix du marché mondial dépasse le prix intérieur. En fait, au cours des quinze dernières années, les cours du marché mondial ont été le plus souvent déprimés en raison de la prédominance de situations excédentaires, de sorte que les périodes où le consommateur a supporté le poids de la politique sucrière des pays importateurs l'ont emporté sur les autres. Le consommateur n'a tiré profit de cette politique que dans les périodes relativement brèves de pénurie générale.

Généralement, la réglementation du marché dans les pays exportateurs est nécessairement très axée sur le marché mondial. C'est pourquoi il existe dans presque tous les pays exportateurs un contrôle de l'Etat sur le niveau de la production de sucre, afin que la production ne dépasse pas les possibilités d'exportation du pays après déduction de la consommation nationale et compte tenu des variations nécessaires des stocks. En raison de cette orientation axée sur le marché mondial, il n'est généralement pas fixé de prix déterminé pour les betteraves ou la canne à sucre ; il existe tout au plus un prix minimum ; le prix des betteraves ou de la canne résulte le plus souvent du produit effectif de la vente du sucre sur les marchés intérieurs et extérieurs. D'ailleurs, le prix au détail du sucre est généralement fixé ou contrôlé au moyen du prix départ usine du sucre blanc. Cette fixation du prix intérieur à la consommation permet, compte tenu de la réglementation ci-dessus, d'influencer aussi le prix de la betterave ou de la canne.

Il arrive ainsi que, lorsque les prix du marché mondial ne couvre pas les coûts de production, qu'on ne limite pas les exportations de sucre et partant la production, mais qu'on augmente les prix intérieurs du produit afin d'empêcher une trop forte baisse du prix de la betterave ou de la canne de production nationale. Cet exemple montre que dans les pays exportateurs - comme dans les pays importateurs - les conséquences financières défavorables de la politique sucrière ne sont nullement supportées en totalité par le producteur ou le contribuable, mais souvent répercutées, au moins en partie, sur le consommateur. Dans les pays exportateurs aussi la politique sucrière a donc souvent pour effet de décourager la consommation intérieure par des prix élevés. L'exemple le plus récent d'une hausse du prix intérieur due à de très faibles recettes à l'exportation est fourni par le Danemark où le prix de détail vient d'être augmenté de 25 % pour cette raison. Les pays importateurs ne sont donc pas les seuls où les conséquences financières défavorables

Tableau 40 - Caractéristiques essentielles de la réglementation du marché du sucre dans les principaux pays exportateurs

Pays	Réglementation quantitative de la production intérieure	Mode de soutien des prix	Réglementation des exportations		Charge fiscale
			Réglementation quantitative des exportations	Droit d'exportation	
<u>Cuba</u>	Contingents de production de 1953 à 1960; depuis, pas de limitations	Prix minimum pour la canne à sucre jusqu'en 1960; fixation du prix de la canne à sucre (1961); fixation du prix du sucre	Licences d'exportation jusqu'en 1960; depuis, exportations assurées par l'organisation de l'Etat pour l'exportation	Néant	Néant
<u>République Dominicaine</u>	Contingents de production	Fixation du prix de la canne à sucre; fixation du prix du sucre	Quotas d'exportation pour les ventes sur le marché américain et sur le marché mondial	Néant	Taxe à la production (jusqu'en 1962), prélèvement sur les bénéfices des sucreries (depuis 1962)
<u>Brazil</u>	Contingents de production	Fixation du prix de sucre brut; fixation du prix du sucre blanc	Toutes les exportations sont effectuées par l'Institut d'Etat pour le sucre et l'alcool, quota sur le marché américain	Néant	Différentes taxes au stade de la production
<u>Pérou</u>	Pas de limitation	Fixation du prix de détail	Quota sur le marché américain	Taxes à l'exportation	Taxe à la production
<u>Mexique</u>	Contrôle de la production par la Union Nacional de Productores de Azúcar	Fixation du prix de détail; le prix de la canne à sucre varie en fonction des prix réels du sucre au Mexique et à l'étranger	Toutes les exportations sont effectuées par la Union Nacional de Productores de Azúcar; licences d'exportation; quota sur le marché américain	Néant	Néant
<u>Formose</u>	Pas de limitation	Les producteurs bénéficient de certaines minima garanties sur les exportations de sucre; prix intérieur libre	Toutes les exportations sont effectuées par la Taiwan Sugar Corporation; quota sur le marché américain	Droit de douane à l'exportation (suspendu)	Impôt de consommation
<u>Philippines</u>	Contingents de production	Influence indirecte sur le prix intérieur par débloages de contingents pour la consommation intérieure	Quota sur le marché américain; débloages à l'exportation	Néant	Néant
<u>Australie</u>	Contingents de production	Fixation du prix du sucre blanc; le prix de la canne à sucre et du sucre brut sont fonction des prix réels du sucre, si les livraisons ne dépassent pas les contingents de production	Toutes les exportations sont effectuées par le Colonial Sugar Refining Company pour le compte du Queensland Sugar Board; quota sur le marché américain; quota sur le marché du Royaume-Uni	Néant	Néant
<u>Afrique du Sud</u>	Contingents de production	Contrôle du prix départ usine du sucre national; le prix de la canne à sucre est fonction des prix réels du sucre	Toutes les exportations sont effectuées par le South African Sugar Association; quota sur le marché américain; quota sur le marché du Royaume-Uni (jusqu'en 1964)	Néant	Redevance payée à la Sugar Association
<u>Ile Maurice</u>	Pas de contrôle	Fixation du prix du sucre brut pour le marché intérieur; le prix de la canne à sucre dépend des prix réels dans le pays et à l'étranger	Toutes les exportations sont effectuées par le Mauritius Sugar Syndicate; quota sur le marché du Royaume-Uni	Diverses taxes à l'exportation	Néant

Source : Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economies and Policies. Londres 1963.

de la politique sucrière freinent la consommation de sucre par l'intermédiaire de prix intérieurs élevés ; le même phénomène se retrouve aussi dans les pays exportateurs.

Du point de vue d'une division rationnelle du travail sur le plan international, axée uniquement sur la localisation optimale, le sucre ne devrait être produit que là où cette production est plus avantageuse que dans d'autres pays. Cet impératif de rationalité économique pure ne tient toutefois pas compte de la complexité de la réalité sociale dans le monde. Même si on laisse de côté les difficultés de balance des paiements pour justifier une production sucrière dans un pays qui ne s'y prête pas spécialement (en faisant valoir que ces difficultés sont la conséquence et non la cause véritable d'une division irrationnelle du travail), on ne pourra que reconnaître à chaque Etat le droit de placer l'intérêt de ses citoyens au dessus de l'intérêt des citoyens du pays voisin, comme cela se manifeste par ex. dans la politique sucrière de la plupart des pays importateurs, et aux habitants de chaque pays le droit d'aspirer à une sûreté totale de l'approvisionnement - que seule peut donner une production nationale. Dans ces conditions, il est utopique de songer à une division internationale du travail fondée sur les seuls critères de l'économie de production.

9. L'évolution des prix et des rapport de prix sur les marchés internationaux et nationaux

Compte tenu de la division du marché mondial du sucre en un grand nombre de marchés préférentiels et un marché "libre", on peut distinguer principalement entre les prix préférentiels résultant d'accords internationaux ou se formant sous l'influence de la législation sucrière des principaux pays importateurs et les prix de marché du commerce international.

Les cours de la bourse du café et du sucre de New-York (contrat no. 4 jusqu'en 1960 ou contrat no. 8 depuis 1961) et les cours de la bourse du sucre de Londres (cf. graphique) peuvent être considérés comme de bonnes indications des prix du marché "libre". Ces bourses ont surtout pour fonction de fixer des prix. Les acheteurs et les vendeurs qui se présentent à la bourse avec l'intention d'acheter ou de vendre vraiment du sucre sont très peu nombreux. En 1965, par ex. 1,2 % seulement des contrats passés à la bourse de New-York a été suivi d'une livraison ou d'une réception effective de sucre (1964: 0,8 % ; 1963: 0,3 % ; 1962: 0,5 % et 1961: 4,4 %) (1). La majeure partie du commerce mondial "libre" s'effectue hors bourse, mais à des prix qui correspondent aux cours de ces bourses ou qui en sont très proches. Cela vaut aussi bien pour le commerce effectué dans le cadre d'accord commerciaux que pour le commerce effectué sur la base d'adjudications des pays importateurs - deux formes actuellement prédominantes sur le marché "libre".

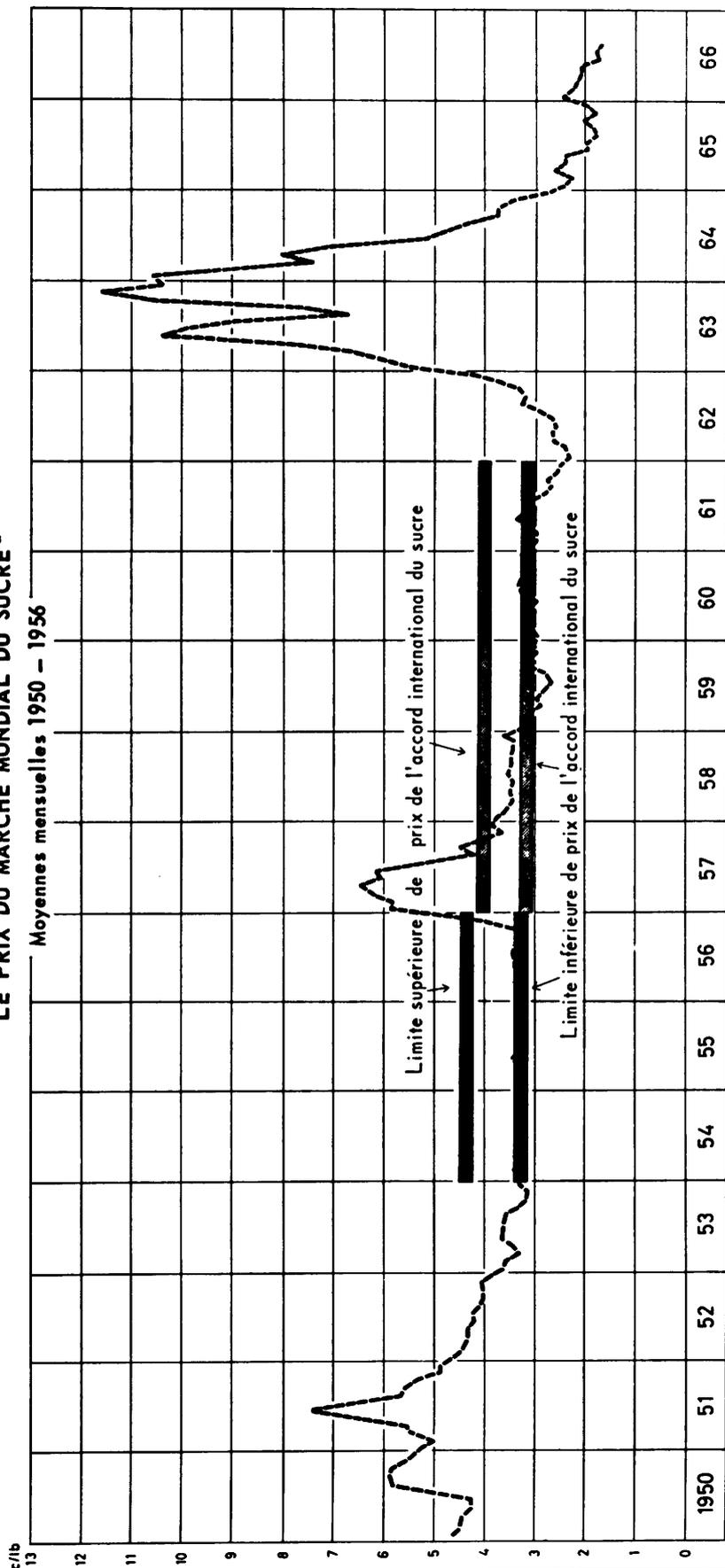
Sur les marchés préférentiels - dans la mesure où les préférences ne sont pas uniquement douanières - il existe des prix fixés, le plus souvent pour une durée assez longue (un an ou plus). Ce système s'applique

(1) cf. F.O. Licht's International Sugar Report, Ratzeburg, Vol. 98 (1966), no. 16 p. 16.

Graphique 9

LE PRIX DU MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE^a

Moyennes mensuelles 1950 - 1956



^a 1950-1960 contrat n° 4, à partir de 1961 contrat n° 8 de la bourse du café et du sucre de New York, spot prices.

Tableau 41 - Principaux prix du commerce mondial du sucre 1950-1966 (a)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	New-York, contrat n° 8 (b), Spot Price, f.o.b. and stored Greater Caribbean Area, US cents/lb (sucre brut)											
1950	4,62	4,47	4,44	4,37	4,21	4,21	4,89	5,83	5,88	5,84	5,58	5,36
1951	5,22	4,96	5,48	5,57	6,62	7,41	6,75	5,61	5,52	5,28	4,83	4,84
1952	4,54	4,38	4,30	4,30	4,24	4,17	4,16	4,05	4,00	4,01	4,00	3,84
1953	3,55	3,52	3,27	3,38	3,65	3,62	3,50	3,52	3,29	3,15	3,10	3,27
1954	3,30	3,39	3,28	3,36	3,32	3,27	3,13	3,18	3,21	3,25	3,26	3,19
1955	3,17	3,17	3,22	3,31	3,38	3,26	3,22	3,22	3,27	3,28	3,19	3,16
1956	3,26	3,28	3,34	3,31	3,36	3,36	3,40	3,34	3,24	3,24	3,92	4,77
1957	5,83	5,80	6,17	6,46	6,02	6,12	5,27	4,13	4,55	4,03	3,63	3,87
1958	3,74	3,55	3,42	3,45	3,47	3,42	3,50	3,46	3,48	3,41	3,42	3,64
1959	3,27	3,11	3,05	2,88	2,94	2,81	2,66	2,78	3,09	3,10	2,96	3,00
1960	2,97	3,02	3,05	3,04	3,05	2,97	3,26	3,31	3,25	3,25	3,25	3,25
1961	3,03	2,97	2,97	3,14	3,35	3,20	3,05	2,80	2,69	2,73	2,53	2,46
1962	2,30	2,36	2,65	2,69	2,60	2,63	2,92	3,24	3,18	3,28	3,65	4,29
1963	5,41	6,06	6,62	7,65	10,36	9,92	9,05	6,63	7,63	10,67	11,63	10,36
1964	10,64	9,11	7,43	8,07	7,12	5,33	4,80	4,37	3,71	3,70	3,40	2,76
1965	2,42	2,25	2,63	2,41	2,15	1,97	1,94	1,79	1,85	2,03	1,81	1,96
1966	2,47	2,25	2,17	2,09	2,09	1,72	1,78	1,69	1,55			
	Londres, prix quotidien, c.a.f. Royaume-Uni, sh/cwt (sucre brut)											
1956	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33/1,5	36/9	44/6
1957	55/7,5	54/7,5	57/0	59/0	54/7,5	55/0	45/7,5	36/7,5	40/6	35/10,5	32/10,5	34/10,5
1958	33/6	31/10,5	30/9	30/10,5	31/1,5	30/9	31/4,5	31/0	31/3	30/9	30/10,5	32/6
1959	29/9	28/3	27/9	26/4,5	27/0	26/1,5	24/9	25/7,5	28/1,5	28/3	27/7,5	28/1
1960	27/9	28/6	28/7	28/6	28/6	27/8	29/10,5	30/0	29/7,5	28/6	27/4	26/6
1961	27/5	26/6	26/7,5	28/5	29/6,5	28/0,5	26/3	23/7	23/11	23/3	22/4,5	21/9
1962	20/9	22/2	23/11,75	24/9	24/1	24/4,5	26/1	26/9	26/1	27/4	30/6	35/6
1963	45/6	51/0	55/11	63/8	85/2	84/5	77/11	56/1	62/5	88/11	99/1	88/2
1964	89/11	79/4	64/10	67/0	62/11	47/7	42/9	39/0	33/2	32/6	31/2	26/5
1965	23/8	22/8	25/2	23/7,5	23/0	20/10	20/4	19/3	19/9	20/9	18/9	20/4
1966	22/11	22/0	21/0	20,3	20,1	17,2	17,4	16,3				
	Paris, Spot Price, FF/tonne métrique (sucre blanc)											
1964	-	-	-	-	-	-	564	535	477	421	423	368
1965	351	340	353	356	345	331	286	283	277	278	268	278
1966	351	340	353	356	345	331	286	283	277	278	268	278

(a) moyennes mensuelles. - (b) jusqu'à fin 1960 : contrat n° 4, Spot Price f.a.s. Cuba

Source : Conseil international du sucre, The World Sugar Economy, Structure and Policies. Vol. II : The World Picture, Londres 1963. Conseil international du sucre. Bulletin statistique, Londres, numéros annuels. F.O. Licht's International Sugar Report; Ratzeburg, numéros des années en question.

à la plus grande partie des importations de sucre du Royaume-Uni en provenance des pays du Commonwealth, aux importations de sucre des pays du bloc oriental venant de Cuba et aux importations de la France et du Portugal venant de leurs départements ou provinces d'outre-mer. Les prix des marchés préférentiels sont généralement supérieurs au prix du marché mondial, qui n'a dépassé les prix préférentiels qu'en cas de pénurie extrême sur le marché mondial. Les importations de sucre des Etats-Unis en provenance de pays étrangers font exception à la règle précitée ; elles s'effectuent certes à des conditions préférentielles, mais ne donnent pas lieu à des prix fixés de façon précise. Elles s'effectuent au contraire aux prix variables du contrat no. 6 (depuis 1961 no. 7) à la bourse du café et du sucre de New-York. Il est vrai que les prix pour livraison aux Etats-Unis à la bourse de New-York sont très fortement influencés par le système américain des quotas. Celui-ci fait que les prix américains à l'importation se stabilisent à peu près au niveau souhaité par le gouvernement américain, de manière à garantir la compétitivité de l'industrie sucrière nationale. On a constaté, ces dernières années, que cette stabilisation était largement assurée lorsque le prix du marché mondial était inférieur au prix de livraison aux Etats-Unis ou - comme en 1951-52 et 1957 - ne le dépassait que pendant très peu de temps et de très peu. Mais, compte tenu de la forte pénurie qui a sévi sur le marché mondial en 1963-64, le prix pour livraison aux Etats-Unis a augmenté à peu près parallèlement à celui du marché mondial, notamment parce que les liens des pays exportateurs avec les Etats-Unis étaient alors beaucoup moins étroits que les liens entre Cuba et les Etats-Unis avant 1960 (cf. graphique 7, p. 70).

Jusqu'en 1964, il n'existait pas de cotation représentative du commerce international du sucre blanc ; celle-ci n'a été créée qu'avec l'ouverture, fin mai 1964, du marché international du sucre blanc à Paris.

Le sucre blanc résultant de la transformation du sucre brut, son prix est généralement supérieur à celui de ce dernier (pour des quantités et des frais de transport égaux). Cette hiérarchie n'existe cependant pas toujours, les marchés des deux sortes de sucre n'étant pas absolument liés l'un à l'autre. Par ex. les pays importateurs dont la capacité de raffinage est insuffisante ou inexistante, doivent nécessairement recourir à l'importation de sucre blanc. D'autre part, ce sont surtout les pays industriels de l'Europe occidentale et les pays de l'Europe orientale qui offrent du sucre blanc. Produisant presque exclusivement du sucre blanc, ces pays ne peuvent être vendeurs que sur le marché du sucre blanc. Or, si le marché du brut et le marché du sucre blanc sont simultanément et durablement excédentaires, et si les excédents sur le marché du sucre blanc sont relativement plus forts que sur le marché du brut, le prix du premier peut, pendant une courte période, descendre au-dessous de celui du second.

Tel a été le cas de décembre 1960 à fin 1962, en raison notamment de l'offre élevée de sucre blanc des pays du bloc oriental. Durant cette période, ces pays ont importé du brut cubain au prix préférentiel de 4 c/lb, c'est-à-dire à un prix largement supérieur à celui du marché mondial. Mais ce prix ne signifiait pas grand chose, une grande partie des importations de sucre cubain étant réglées non en devises, mais en marchandises dont le prix n'a pas été révélé. Ainsi, un prix du sucre blanc inférieure au prix fixé du brut et même inférieur au prix du marché mondial pourrait néanmoins avoir été avantageux pour les pays de l'est, si le prix des marchandises livrées était fortement supérieur aux prix du marché mondial ou si le système permettait d'encaisser des devises absolument nécessaires pour le sucre blanc.

A partir de 1954, des efforts ont été entrepris en vue de stabiliser, par la conclusion d'un accord sucrier international, le prix du marché mondial. L'accord sucrier international de 1953 attribuait aux pays

exportateurs des contingents déterminés que le Conseil international du sucre devait manipuler de manière que le prix à la bourse du sucre et du café de New-York ne descende pas pendant une période assez longue au dessous de 3,25 c/lb et ne dépasse pas 4,35 c/lb f.a.s. port cubain. Le protocole de 1956 et l'accord sucrier international de 1958, qui devait s'appliquer de 1959 à 1963, modifièrent quelque peu ces limites de prix. A partir de 1957, le prix minimum, que le Conseil devait maintenir par tous les moyens à sa disposition, s'élevait à 3,15 c/lb f.a.s. port cubain. D'autre part, les pays exportateurs devaient être affranchis de toute limitation et de tout contingent d'exportation si le prix du sucre dépassait durablement 4 c /lb f.a.s. port cubain. Dans les années 1954 à 1958, il est apparu que le Conseil international du sucre, aidé par les pays exportateurs, était à même, pendant peu de temps, d'empêcher, en cas d'excédents, un effondrement des prix en dessous du minimum fixé. Mais d'autre part, le Conseil n'a pas été en mesure, en raison de la pénurie de la fin de 1956, jusqu'à la mi-1957, d'empêcher une hausse de prix dépassant largement 4 c/lb. De 1959 à 1961, il apparut que le Conseil ne pouvait pas davantage faire obstacle à une diminution sensible et durable des prix en dessous du minimum fixé, en cas d'excédents importants (cf. graphique 9).

A la fin de 1961, les contingents et les fixations de prix de l'accord sucrier international furent abolis, la conférence sucrière des Nations Unies de cette année-là n'ayant pu parvenir à un accord sur les contingents, par suite des bouleversements de structure intervenus sur le marché mondial après la décision des Etats-Unis de ne plus acheter de sucre cubain et en raison de la situation excédentaire. Récemment, de nouveaux efforts ont été entrepris en vue de parvenir à des accords internationaux, mais ils n'ont pas encore abouti à des résultats concrets en raison des grandes divergences d'intérêts des pays importateurs et exportateurs.

Compte tenu des prix très bas pratiqués sur les marchés libres internationaux du sucre, il faudrait se féliciter de la conclusion d'un nouvel accord sucrier international visant à stabiliser les prix du marché mondial à un niveau plus élevé. Les prix actuellement pratiqués sur le marché mondial ne permettent certainement à aucun pays de couvrir ses coûts de production sucrière. Il y a toutefois lieu de penser que, faute d'un nouvel accord sucrier international, les prix du marché mondial se maintiendront encore longtemps à leur niveau actuel peu élevé. En raison de besoins urgents en devises, de nombreux pays exportateurs vendent du sucre sans tenir compte des coûts de production et s'efforcent de compenser les pertes à l'exportation par des prix intérieurs plus élevés. D'autres pays peuvent écouler une partie de leurs surplus exportables sur les marchés préférentiels à des prix rémunérateurs et compenser ainsi les pertes résultant de leurs ventes sur les marchés libres.

Les conditions de la conclusion d'un nouvel accord sucrier international se sont vraisemblablement détériorées avec le temps. Le but essentiel des accords de 1953 et 1958 était de réaliser l'unanimité sur un prix minimum du marché mondial pour le sucre, de fixer des contingents d'exportation et de déterminer comment des contingents devaient être adaptés à la situation du marché pour la défense du prix minimum. Depuis que les Etats-Unis ont cessé d'acheter du sucre à Cuba en 1960 et que les exportations de ce pays sont destinées en majeure partie au bloc oriental, le marché international du sucre aussi est fortement affecté par le conflit est-ouest. En outre, les pays en voie de développement revendiquent

depuis quelques années un meilleur écoulement de leurs produits, exigence qui a été satisfaite par les recommandations de la conférence de Genève de 1964 sur le commerce mondial.

Les difficultés existantes se sont manifestées très nettement lors de la dernière conférence sucrière dans le cadre de l'UNCTAD à l'automne 1965. Le seul résultat de cette conférence a été le voeu de tendre à l'avenir vers un prix minimum de 4 c/lb. Mais aucun accord n'a pu être réalisé sur les contingents d'exportation, notamment sans doute parce que pays importateurs et pays exportateurs ne pouvaient pas s'entendre sur les obligations des premiers et que les pays exportateurs n'étaient pas satisfaits du système antérieur.

Dans le passé, les pays importateurs déterminaient dans une large mesure eux-mêmes le niveau de leur demande extérieure. Par les accords sucriers internationaux de 1953 et 1958, ils n'avaient pris aucune espèce d'engagement quant au montant de leurs importations; le seul engagement concernait la répartition des importations entre pays participants et pays non participants. Des engagements d'importation à long terme n'étaient prévus, pour certains pays importateurs, que dans le cadre de différents accords préférentiels (accord sucrier du Commonwealth). Par contre, les pays exportateurs devaient adapter largement leurs ventes et par conséquent aussi leur production aux exigences des marchés internationaux.

Ce système apparaît à beaucoup trop unilatéral : il laisse toute liberté à la politique agricole et commerciale des pays importateurs, mettant entièrement à la charge des pays exportateurs toutes les adaptations aux fluctuations du marché international - adaptations qui peuvent être notamment une conséquence de la politique agricole des pays importateurs. C'est pourquoi le projet du nouvel accord sucrier international, soumis à la Conférence sucrière mondiale de l'automne 1965, proposait que les pays importateurs

s'engagent à acheter, par an ou pour la moyenne de 2 années, au moins les mêmes quantités de sucre que dans la moyenne des années 1961-1964. Les prix à l'importation ne devaient pas être inférieurs aux prix minima. Ainsi les importations de sucre seraient tout d'abord stabilisées. Pour les années suivantes, les pays importateurs devraient s'engager à accroître progressivement leurs achats de manière que dans certaines conditions, leur production devrait être limitée. Ces dispositions se sont heurtées à la résistance de nombreux pays importateurs qui ont estimé, entre autres, que ces engagements étaient incompatibles avec leur organisation économique.

L'intérêt qu'ont les pays exportateurs et les pays importateurs à conclure un accord sucrier international est plus ou moins marqué. Tous les pays exportateurs cherchent un débouché assuré à des prix rémunérateurs. Mais beaucoup de pays importateurs ne veulent recourir à l'offre du marché mondial que temporairement - les années où leur production propre de sucre est insuffisante. Ils exigent néanmoins que les pays exportateurs mettent à tout moment à leur disposition des quantités suffisantes de sucre. Cette politique des pays importateurs se répercutera sur le prix minimum du marché mondial. Pour couvrir les frais accrus d'entreposage et pour compenser des variations continuelles de la production dans les pays exportateurs, ce prix devrait être plus élevé que si les pays exportateurs pouvaient compter sur des débouchés constants. Mais on peut se demander si les pays importateurs sont toujours conscients de cette conséquence de leur politique.

On se rend compte à quel point les pays importateurs se soucient peu de garantir un débouché aux exportateurs lorsqu'on considère que de nombreux pays importateurs développés et les pays du bloc oriental soutiennent, par une assistance technique et financière, la création d'une industrie sucrière dans les pays en voie de dé-

veloppement et l'aménagement de plantations et de raffineries, retirant ainsi aux pays exportateurs la possibilité de débouchés accrus.

Lors de la fixation d'un prix minimum du marché mondial pour le sucre, les intérêts des pays importateurs s'opposent naturellement à ceux des pays exportateurs. Ces derniers ont intérêt à ce que le prix minimum soit relativement élevé. Un prix minimum élevé risque certes d'entraîner un développement excessif de la production de sucre dans les pays exportateurs actuels et potentiels, mais ce danger peut être écarté par l'institution de contingents de production. D'autre part, les pays importateurs souhaitent des prix minima aussi bas que possible. Ainsi, à la conférence sucrière de Genève de 1965, beaucoup de pays en voie de développement ont considéré le prix minimum de 4 c/lb comme trop élevé.

Tout nouvel accord international sur le sucre devra nécessairement tenir compte des problèmes commerciaux des pays en voie de développement parce que ces pays d'une part fournissent la plus grande partie des exportations mondiales, d'autre part jouent un rôle considérable dans les importations mondiales. Dans ces conditions, où les pays en voie de développement sont bien représentés aussi bien du côté des exportations que du côté des importations, il est impossible d'adapter entièrement la politique sucrière internationale aux besoins de développement des pays en question. Si l'on fait abstraction de la possibilité de prix discriminatoires, un accord sucrier international doit permettre, entre autres, un compromis entre les intérêts des pays en voie de développement du côté des exportateurs et les intérêts de ces mêmes pays du côté des importateurs.

Si l'on veut peser les intérêts des pays exportateurs et ceux des pays importateurs, il faut considérer que les importations des Etats-Unis et du Royaume-Uni à des prix préférentiels, supérieurs au prix minimum cité ci-dessus de 4 c/lb, profitent avant tout aux pays en

voie de développement. Dans les années à venir, les importations du Royaume-Uni en provenance des pays en voie de développement, aux prix convenus, devraient porter sur 1,43 million de t environ par an. Pour une consommation intérieure annuelle de 10,4 millions de sh. t, les Etats-Unis achèteraient environ 3,4 millions de t de sucre au moins à des prix préférentiels aux pays en voie de développement. Au total ces derniers pourraient donc exporter dans les années à venir au moins 4,8 millions de t de sucre à des prix supérieurs au prix minimum proposé. Pour la moyenne des années 1963/65, les pays en voie de développement (sans Cuba) ont exporté environ 8 millions de t par an, ce qui veut dire que, pour un niveau constant d'exportations, les pays en voie de développement (sans Cuba) bénéficieront, dans les années à venir, de prix préférentiels pour 60 % environ de leurs exportations de sucre. Un prix minimum de 4 c/lb ne rendrait donc plus rémunératrice que moins de la moitié des exportations des pays en voie de développement (sans Cuba) au total 3,2 millions de t environ.

D'autre part, les pays en voie de développement (sans Cuba) ont importé, pour la moyenne des années 1963-65, un peu moins de 3,9 millions de t de sucre. Un prix minimum de 4 c/lb renchérirait ces importations. La comparaison des deux chiffres de 3,2 millions de t, du côté des exportations, et de 3,9 millions de t, du côté des importations, montre qu'à toute hausse du prix du marché mondial les pays en voie de développement (sans Cuba) importateurs perdent davantage que ne gagnent les pays en voie de développement exportateurs.

Les problèmes que nous venons de signaler apparaissent encore plus clairement à la lumière des enseignements des trois dernières années (1963-65), où les prix du marché mondial ont atteint des niveaux extrêmes. Il est apparu, au cours de cette période, que les importations des pays en voie de développement sont très fortement influencés par le niveau des prix du marché mondial. Eu égard aux difficultés de balance des paiements et à la part élevée des importations de sucre dans leurs importations globales, on voit très nettement, en examinant les importations de ces pays, si le prix du sucre - comme en 1963 - est supérieur

à 10 c/lb ou si - comme en 1965 - il dépasse à peine 2 c/lb.

Lorsque le prix du marché mondial pour le sucre est élevé, les importations des pays en voie de développement devraient donc diminuer. D'une part, les importations pourraient fléchir parce que des prix élevés entraînent une baisse de consommation ou que les avoirs en devises ne permettent plus que des importations plus modestes. D'autre part, un prix élevé pourrait renforcer la tendance, également très marquée dans les pays en voie de développement, à créer ou à développer une industrie sucrière nationale. Compte tenu de l'augmentation généralement faible de la consommation dans les principaux pays industrialisés importateurs (sauf le Japon) - ou le plus souvent l'augmentation de la consommation ne dépasse pas la croissance démographique puisque la consommation par tête n'augmente plus - l'évolution future des importations mondiales de sucre dépend surtout de l'évolution de la consommation dans les pays en voie de développement. La consommation de sucre par tête y étant souvent encore peu élevée, même si l'on ajoute le sucre non centrifugé au sucre centrifugé ; une augmentation du revenu des masses et une amélioration de la situation de la balance des paiements de ces pays, jointes à des prix modérés du sucre, pourraient donc entraîner dans ces pays une forte expansion de la consommation.

Un futur accord sucrier international ne devrait pas manquer de garantir que cette augmentation de la consommation soit couverte, non pas principalement par l'extension de la production nationale, mais par un accroissement des achats sur le marché mondial. Ce serait toutefois trop demander à un accord sucrier mondial que d'attendre qu'il garantisse, par ses seules dispositions, un tel comportement dans les pays en voie de développement. Ce comportement ne peut être définitivement garanti que dans le cadre d'une politique du commerce et du développement coordonnée à l'échelon mondial.

Le lien entre le prix mondial du sucre et le prix de détail dans les différents pays est très important pour l'évolution de la consommation de sucre dans les pays importateurs. Ce lien peut être considéré sous deux angles : d'une part, on peut chercher à déterminer le rapport existant entre les prix de détail et le prix mondial en valeur absolue ; d'autre part on peut se demander quelles sont les modifications des prix de détail qu'entraînent des modifications déterminées du prix mondial.

Le prix de détail se compose du prix mondial, des coûts internationaux de fret et d'assurance, des taxes à l'importation, d'autres impôts et taxes d'Etat, des frais de transport intérieur, de la marge de transformation et des marges commerciales. Autrement dit, le prix de détail est essentiellement déterminé entre autres par les taxes à l'importation ainsi que par les autres impôts et taxes d'Etat. Si l'on admet que les frais de transport, la marge de transformation et la marge commerciale ne diffèrent pas fondamentalement d'un pays à l'autre, l'écart existant entre les prix de détail s'explique largement par une différence de charge fiscale à l'importation, cette charge dépendant au premier chef de la protection accordée aux producteurs nationaux de sucre. On pourra donc admettre que le prix de détail reflètent approximativement les coûts de la production sucrière nationale (tableau 42). Pour être plus exact, il faut dire aussi que le sucre supporte souvent des impôts qui servent surtout à assurer des recettes à l'Etat.

Lorsqu'on cherche à déterminer les modifications qu'entraînent pour les prix de détail des variations déterminées du prix mondial, afin de voir quelles sont les répercussions de modifications du prix mondial sur la consommation de sucre dans les pays importateurs, on peut, d'un point de vue purement théorique, distinguer notamment trois cas:

Tableau 42 - Prix de détail du sucre blanc dans les principaux pays importateurs (au 1er janvier)
1956-1965, US-Cents/Pound

Pays	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Finlande	-	-	-	16,4	16,5	16,4	16,3	16,3	-	23,3	18,2
R.F. d'Allemagne	14,2	12,5	13,0	13,5	13,5	12,9	14,0	13,9	14,1	14,0	13,9
Italie	18,3-19,0	16,3	16,8	17,9	17,6	15,4	15,0	14,9	15,6	16,0	17,4
Pays-Bas	9,2	9,7	11,0	11,9	11,9	11,7	12,2	12,2	13,9	14,0	14,4
Norvège	7,3	9,5	8,9	8,7	8,6	8,3	7,9	8,3	-	10,8	6,8
Suisse	10,1	9,8	10,6	9,9	9,1	9,1	8,6	8,8	-	11,2	8,2
Royaume-Uni	9,9	11,0	7,1	10,0	9,3	9,3	10,0	10,0	11,1	11,1	9,7
Etats-Unis	10,5	10,7	11,1	11,1	11,6	11,9	11,6	11,8	14,1	11,6	11,9
Canada	9,1	10,4	12,2	9,4	9,5	9,6	9,0	10,3	17,9	8,8	8,9
Nouvelle Zélande	10,5	10,5	11,1	9,9	9,5	9,0	8,7	8,9	11,6	11,7	8,6
Japon	17,3	18,2	19,6	17,0	17,9	18,7	18,4	18,7	22,0	14,2	-
Prix moyen du marché mondial au cours de l'année précédente pour le sucre brut	3,2	3,5	5,2	3,5	3,0	3,1	2,9	3,0	8,5	5,5	2,1

Source: Conseil international du sucre. Annuaire du sucre, numéros des années considérées - Id. Bulletin statistique vol. 25 (1966) no. 5.

(1) Le prix de détail varie en pourcentage dans la même mesure que le prix du marché mondial, c'est-à-dire que l'élasticité du premier par rapport au second est égale à un. Tel sera le cas si l'ensemble des prélèvements de l'Etat (droits de douane et impôts), les frais de transport, la marge de transformation et la marge commerciale sont fonction du prix. Dans ces conditions, l'élasticité de la demande de sucre par rapport au prix de détail est égale à l'élasticité de la demande de sucre par rapport au prix du marché mondial.

(2) Le prix de détail varie moins, en pourcentage, que le prix du marché mondial, c'est-à-dire que l'élasticité du premier par rapport au second est inférieure à un, mais supérieure à zéro. Tel sera le cas si l'ensemble des prélèvements de l'Etat, les frais de transport, la marge de transformation et la marge commerciale sont constants par unité produite. Dans ces conditions, l'élasticité du prix de détail par rapport au prix du marché mondial est égale au quotient du prix du marché mondial par le prix de détail et l'élasticité de la demande par rapport au prix du marché mondial est égale à l'élasticité de la demande par rapport au prix de détail multiplié par le quotient en question. Si quelques-uns seulement des éléments mentionnés sont constants par unité produite, les autres étant établis ad valorem, l'élasticité du prix de détail par rapport au prix du marché mondial est supérieure au quotient du prix du marché mondial par le prix de détail, mais inférieure à un.

(3) Le prix de détail n'est nullement affecté par les fluctuations du prix du marché mondial, c'est-à-dire que l'élasticité du prix de détail par rapport au prix mondial est égale à zéro. Tel sera le cas, par exemple, lorsqu'il existe un prélèvement ou qu'une subvention est versée afin d'amener le prix à l'importation à un niveau fixé (prix de seuil). Dans ces conditions, la demande de sucre par rapport au prix du marché mondial est parfaitement inélastique.

On trouve des exemples de ce dernier cas dans lequel le prix de détail est absolument indépendant des prix du marché mondial en raison d'un prélèvement ou d'une subvention à l'importation du sucre dans les organisations de marché de la République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas, de même que dans la future organisation commune du marché du sucre de la CEE. L'organisation du marché du sucre instaurée au Japon en 1965 fonctionne de la même manière, mais seulement lorsque le prix du marché mondial est inférieur au prix minimum intérieur ou supérieur au prix maximum intérieur. Si le prix du marché mondial se situe entre ces deux limites, on perçoit dans certains cas un impôt supplémentaire, sinon il n'y a pas d'intervention (1).

Comme exemples de pays où le prix de détail reflète les variations du prix mondial, on citera le Royaume-Uni, le Canada et la Suisse. Le Canada se borne à prélever un droit d'importation spécifique constant; la Suisse prélève, outre ce droit, une taxe spécifique constante destinée à financer le stockage du sucre par l'Etat. Si l'on admet que les frais de transport, la marge de transformation et la marge commerciale par unité restent inchangés, le prix de détail de ces pays variera dans l'absolu dans la même mesure que le prix du marché mondial. L'élasticité du prix de détail par rapport au prix du marché mondial est égale au quotient du second par le premier. Au Royaume-Uni la situation est un peu différente : à un droit d'importation spécifique constant s'ajoute une taxe au profit du Sugar Board (ou un versement du Sugar Board). Cette taxe sur tous les sucres (ou ce versement du Sugar Board) vise à couvrir les pertes (ou à répartir les profits) résultant de la fixation d'un prix déterminé pour des importations limitées en provenance du Commonwealth, ainsi que de la garantie d'un prix fixe aux betteraviers britanniques, alors que le prix du sucre se forme sur la base du prix

(1) cf. par ex. F.O. Licht's Europäisches Zuckerjournal, 104ème année (1965) nr. 36, p. 1 et s.

mondial. D'après ce système, le prix de détail varie au Royaume-Uni en fonction du prix du marché mondial, mais les variations des deux prix ne sont pas absolument égales. En supposant constants les frais de transport, la marge de transformation et la marge commerciale par unité, l'élasticité du prix de détail par rapport au prix mondial est égale au rapport entre la valeur des importations de sucre aux prix du marché mondial et la valeur de la consommation globale de sucre.

10. Prévision des importations de sucre des principaux pays et de l'ensemble du monde pour "1975"

a. Remarques préliminaires

aa. Remarques générales

Comme nous l'avons vu au début, le marché du sucre au cours de ces quinze dernières années a surtout été excédentaire, cette situation ayant toutefois été interrompue à plusieurs reprises par des pénuries relativement passagères. On peut donc parler d'un certain cycle mondial du sucre, dans lequel les périodes d'excédents sont toutefois beaucoup plus longues que les périodes de pénurie.

La projection du commerce mondial du sucre pour "1975" est fondée sur l'hypothèse que les années voisines de ce terme seront excédentaires, de sorte que le commerce sucrier mondial sera limité non pas par l'offre, mais par la demande. Cette hypothèse pourrait certes apparaître inexacte eu égard à l'évolution cyclique. Mais il n'est pas possible de trouver dans l'évolution passée des points de repère, certains permettant de déterminer quand la pénurie se manifesterait à nouveau sur le marché mondial. C'est pourquoi on a supposé que la situation du marché en "1975" sera caractérisée par la tendance qui a prévalu dans le passé.

L'objet de notre recherche consiste à évaluer le volume des importations de sucre des principaux pays et du monde dans son ensemble en "1975" dans une perspective à long terme. Cette prévision d'une tendance à long terme fait donc abstraction des fluctuations à moyen terme des importations de sucre (dues par ex. à des variations à moyen terme de la consommation de sucre liées aux fluctuations de la conjoncture), des fluctuations à court terme des importations de sucre (par ex. à la suite de variations à court terme des prix du marché mondial) et des fluctuations accidentelles des importations de sucre (dues par ex. à des variations de production imputables à des conditions météorologiques). La tendance à long terme doit

montrer l'évolution des importations de sucre indépendamment des fluctuations qui viennent d'être indiquées. Afin que le lecteur ne perde jamais de vue qu'il s'agit d'une perspective à long terme, nous avons mis l'année 1975 entre guillemets. On peut généralement admettre que, pour la moyenne de plusieurs années, les fluctuations à moyen terme, à court terme et accidentelles des importations de sucre s'annulent si la période est bien choisie ; par conséquent, on peut considérer la valeur de la tendance à long terme comme valeur moyenne pour plusieurs années et ainsi considérer la valeur de la tendance pour "1975" comme valeur moyenne pour les cinq campagnes consécutives 1973/74-1977/78 ou les cinq années civiles consécutives 1973/77.

Notre projection comporte une prévision des importations nettes et une prévision des exportations. Ces chiffres seront ventilés entre les principaux pays importateurs, les autres pays n'étant considérés que de façon globale.

Le point de départ de la prévision des importations nettes est l'égalité selon laquelle les importations nettes sont égales à la production moins la consommation et l'accroissement des stocks ou à la somme de la production et de la diminution des stocks moins la consommation.

L'importance des variations de stocks est très différente, selon que l'optique adoptée est à court ou à long terme. Au cours d'une année, les stocks peuvent accuser de fortes variations selon les résultats de la production nationale et les conditions du marché mondial. Mais il est vraisemblable que ces variations de stocks à court terme et ces variations accidentelles se compenseront sur une longue période. A long terme, les stocks dans les pays importateurs doivent se trouver dans un certain rapport avec la consommation. C'est pourquoi une étude

à long terme doit partir du principe que les variations des stocks sont étroitement liées aux variations de la consommation. Ces dernières étant généralement faibles par rapport à la consommation antérieure et, en outre, les stocks étant généralement maintenus au niveau de la consommation, non pas d'une année entière, mais de quelques mois, les variations des stocks perdent beaucoup de leur importance à long terme.

Ne nous intéressant qu'aux importations nettes se manifestant à long terme en "1975" nous nous sommes limités, compte tenu des considérations qui précèdent à une prévision de la production et de la consommation, considérant simplement les importations nettes comme la différence entre consommation et production. Ainsi, les importations nettes sont systématiquement sous-évaluées dans les pays où la consommation absolue croît constamment et surévaluées dans les pays où la consommation absolue diminue constamment. Cette erreur systématique est toutefois relativement faible.

En général, nous disposons de chiffres pour la période 1950 (1951) à 1965 (1964), c'est-à-dire pour un laps de temps de 15 à 16 ans. La période à laquelle sont empruntés les chiffres utilisés pour la prévision (période de référence) est donc généralement plus longue que le délai nous séparant de "1975" que recouvre la prévision. On respecte ainsi la règle pratique selon laquelle, dans toute la mesure du possible, la période de prévision ne doit pas être plus longue que la période dont les valeurs ont été utilisées pour la projection ; en effet, les erreurs d'évaluation augmentent dans une proportion croissante à mesure que l'année de prévision s'éloigne de la valeur moyenne de la période de référence. Ce n'est que dans des cas particuliers qu'on a pu déroger à cette règle, des conditions homogènes n'existant que pour une partie de la période considérée.

Naturellement, la projection est liée à un grand nombre de conditions, les principales étant les suivantes :

- a) absence d'hostilités importantes et prolongées auxquelles participent directement une partie considérable des pays du monde ;
- b) stabilité politique dans les principaux pays producteurs du monde ;
- c) absence de conditions météorologiques défavorables dans les principaux pays producteurs et consommateurs du monde aux environs de 1975 ;
- d) continuation de la croissance économique générale sans régression conjoncturelle importante et sans accentuation des tendances à la hausse des prix dans les principaux pays du monde ;
- e) maintien de la réglementation actuelle des marchés, dans laquelle les pays importateurs ont pratiquement toute liberté d'appliquer la politique sucrière intérieure et extérieure qu'ils entendent ;
- f) maintien des tendances actuelles du commerce mondial ;
- g) absence dans la plupart des pays, comme cela a été le cas jusqu'à présent, d'un substitut sérieux du sucre (ex. saccharine).

bb. Remarques préliminaires concernant les prévisions de consommation.

La demande de sucre dépend notamment du niveau et de la répartition du revenu des ménages, du niveau du prix du sucre, des prix des principaux produits contenant du sucre et des prix d'autres édulcorants, enfin des habitudes de consommation et de l'importance ainsi que de la répartition de la population. Parmi tous ces facteurs, nous n'avons généralement retenu que le niveau du revenu et l'importance de la population, d'autres enquêtes ayant montré qu'ils donnent généralement une explication très satisfaisante du comportement en matière de consommation (1). Plus exactement, le niveau de la consommation de

(1) cf. par ex. A. Viton, F. Pignalosa, Trends and Forces of World Sugar Consumption. FAO, Commodity Bulletin Series, nr. 32, Rome 1961.

sucre par tête n'est expliqué que par le niveau du revenu par tête et le niveau global de la consommation de sucre que par le niveau de la consommation par tête et l'importance de la population.

En ce qui concerne le revenu, nous avons choisi non pas le revenu privé disponible par tête, mais l'ensemble des dépenses privées de consommation par habitant, aux prix d'une année de base (car nous avons considéré la consommation de sucre en quantité). Nous supposons donc que les décisions d'épargne ont le pas sur les décisions de consommation.

Des enquêtes disponibles ont montré que l'élasticité de la consommation de sucre par rapport au revenu diminue lorsque celui-ci augmente (1). Dans les cas où nous avons choisi, pour expliquer la consommation de sucre par habitant (y), les dépenses réelles de consommation privée par habitant (x) nous avons donc utilisé trois fonctions simples caractérisées par le fait que l'élasticité par rapport au revenu diminue lorsque celui-ci augmente, selon la fonction semi-logarithmique

$$(1) \quad y = a + b \log x$$

la fonction inverse

$$(2) \quad y = a - b \frac{1}{x}, \quad b > 0$$

et la fonction logarithmique inverse

$$(3) \quad \log y = a - b \frac{1}{x}, \quad b > 0,$$

où a et b sont des constantes (2). Les deux dernières fonctions ont ceci de particulier que y (la consommation de sucre par habitant) tend vers une valeur limite lorsque x (les dépenses privées de consommation par habitant aux prix d'une année de base) croît au-delà de toute limite. Dans la fonction semi-logarithmique citée en premier lieu, la consommation par tête ne connaît pas de limite semblable.

(1) cf. ibidem, passim.

(2) Les élasticités-revenu sont

$$\eta = \frac{b \cdot \log e}{a + b \log x} \quad \text{pour la fonction semi-logarithmique,}$$

$$\eta = \frac{b}{ax - b} \quad \text{pour la fonction inverse,}$$

$$\eta = \frac{b}{x \log e} \quad \text{pour la fonction logarithmique inverse, dans laquelle } \log e = 0,4343.$$

Du fait de la présence d'une limite de saturation, la fonction inverse (2) et la fonction logarithmique inverse (3) semblent, en pure logique, être supérieures à la fonction semi-logarithmique (1) pour expliquer la consommation de sucre par habitant, car, comme le montre l'exemple de nombreux pays, celle-ci est effectivement limitée vers le haut ¹⁾. Si nous avons retenu également la fonction semi-logarithmique, en dépit de cette réserve, c'est parce que nous croyons que le danger d'une surévaluation de la consommation de sucre n'est pas très grand lorsqu'on utilise la fonction semi-logarithmique inverse (1) pour une période de projection relativement courte.

Pour la prévision de la consommation de sucre par habitant en "1975" nous avons utilisé la fonction dont le coefficient de détermination r^2 était le plus élevé, même si les coefficients de détermination des diverses fonctions ne différaient que peu l'un de l'autre, cette différence étant statistiquement peu significative.

Il est apparu que dans de nombreux pays, comme le Royaume-Uni, le Canada et les Etats-Unis, l'évolution des dépenses réelles de consommation privées par habitant et aussi l'évolution du prix du sucre n'ont guère eu d'influence sur l'évolution de la consommation par tête, celle-ci ayant été déterminée par des facteurs autres que ceux que nous avons cités. En pareil cas, nous n'avons pas cherché à déterminer les facteurs qui ont déterminé la consommation de sucre par habitant.

(1) C'est sans doute pour cette raison que la FAO a choisi la fonction logarithmique inverse pour ses prévisions de consommation de sucre dans la plupart des pays développés et en Amérique latine en 1970 (cf. Produits agricoles - Projections pour 1970, FAO Rapport sur les produits 1962, Supplément spécial Rome 1962, p. A 23 et s.). Pour les autres pays, en revanche, la FAO a utilisé la fonction semi-logarithmique. Celle-ci a également été adoptée par Viton et Pignalosa (en plus de la fonction logarithmique double) dans leur analyse de la consommation de sucre dans le monde et dans les principaux pays consommateurs (cf. A. Viton et F. Pignalosa, op. cit.).

En particulier, nous n'avons pas cherché à déterminer l'effet de la consommation d'édulcorants sur la consommation de sucre, bien qu'aux Etats Unis, par exemple, le sucre ait trouvé une forte concurrence dans divers édulcorants synthétiques.

Pour la prévision de la consommation de sucre par tête en "1975", nous avons généralement supposé que les fonctions de consommation obtenues pour la période 1950-1964 s'appliqueront aussi à "1975" et que l'évolution des dépenses de consommation privées par habitant, aux prix d'une année de base de la même période, se poursuivra jusque dans les années 1970. Dans les cas où l'évolution des quinze dernières années n'a pas été homogène, nous avons supposé que l'évolution la plus récente se poursuivra jusque dans les années soixante-dix. Nous avons choisi comme valeur d'évaluation pour la consommation de sucre par tête en "1975" la valeur que donne la fonction de consommation compte tenu de la valeur résultant de la prolongation jusqu'en "1975" de la tendance des dépenses réelles de consommation privées par tête.

Pour la prévision de la population, nous avons généralement eu recours aux indications des Nations Unies pour 1975 (1). Ce n'est que dans les cas où les chiffres de cette organisation pour 1965 se sont trouvés largement dépassés par l'évolution démographique effective de ces dernières années que nous avons apporté les corrections voulues aux prévisions en question.

Nos prévisions de la consommation de sucre dans les différents pays dépendent généralement d'hypothèses sur les facteurs suivants :

- 1) le rapport entre la consommation de sucre par tête et les dépenses de consommation privées par habitant aux prix d'une année de base,
- 2) l'évolution future des dépenses de consommation privées par habitant aux prix d'une année de base et
- 3) l'évolution démographique

(1) cf. United Nations, Provisional Report on World Population Prospects as Assessed in 1963, New York 1964.

future (1). Notre pronostic ne doit donc pas être accueilli sans réserve. Si les hypothèses adoptées sont différentes, les prévisions de consommation seront différentes.

Comme on l'a déjà dit, nous n'avons pas tenu compte de l'influence du prix sur la demande de sucre. Nous n'avons donc pas dissocié l'influence du prix du sucre de l'influence des dépenses réelles de consommation privées par tête sur la demande de sucre. Il faut donc en déduire que, dans les fonctions de consommation calculées par nous, le coefficient b est aussi déterminé dans une certaine mesure, avant le logarithme ou la valeur réciproque des dépenses réelles de consommation privées par habitant, par l'influence du prix du sucre sur la consommation. C'est ainsi que dans les pays où le prix du sucre a augmenté (diminué) de façon assez constante par rapport aux autres prix, le coefficient en question devrait être plus faible (plus élevé) dans le cas de la régression simple effectuée par nous que dans celui d'une régression multiple comprenant une variable de prix. Par conséquent, il faut aussi inclure indirectement dans nos hypothèses le postulat selon lequel le rapport entre l'évolution du prix du sucre et l'évolution des dépenses réelles de consommation privées par habitant sera le même à l'avenir que par le passé. Nous n'avons donc nullement supposé que le prix réel du sucre ne changerait pas. Une telle hypothèse ne pourrait être formulée que si on pouvait isoler, à l'aide d'une régression multiple, l'influence du prix réel du sucre sur sa consommation.

(1) A maintes reprises, les deux premiers facteurs ont été remplacés par une hypothèse directe sur l'évolution future de la consommation de sucre par tête.

cc. Remarques préliminaires concernant les prévisions de production

La production de sucre s'obtient par de simples calculs, en multipliant la surface cultivée en betteraves à sucre ou en canne à sucre par le rendement à l'hectare des betteraves ou de la canne et par le taux d'extraction des betteraves ou de la canne. Il faut toutefois veiller à ce que les trois composantes de la production de sucre soient concordantes.

Un système d'une cohérence parfaite est par exemple le suivant:

Les surfaces cultivées en betteraves ou en canne à sucre ne comprennent que les surfaces dont la récolte est destinée à la fabrication de sucre. Autrement dit, on exclut, dans la mesure où cela est statistiquement possible, les surfaces cultivées dont la récolte doit servir par exemple à l'alimentation animale, à la production de jus de betterave ou d'alcool.

On n'indique comme production de betteraves ou de canne à sucre que les quantités qui doivent servir à la fabrication du sucre. Ce sont les livraisons aux sucreries qui donnent le mieux ces quantités. Les rendements à l'hectare seront alors égaux au quotient du volume livré aux sucreries par les surfaces cultivées dont la récolte doit servir à la fabrication de sucre.

Le taux d'extraction du sucre représente enfin le rapport entre la production de sucre et les quantités de betteraves à sucre livrées et transformées.

Etant donné qu'il existe un commerce extérieur de la betterave à sucre, même s'il est peu important, il faut en tenir compte dans les surfaces cultivées, les rendements à l'hectare et le taux d'extraction.

Dans le cadre de la prévision des importations de sucre, nous admettrons qu'il y a équivalence entre une importation (exportation) de betteraves à sucre et une importation (exportation) de sucre au taux d'extraction des betteraves importées (exportées). Nous

inclurons donc les importations (exportations) de betteraves dans les importations (exportations) de sucre. C'est pourquoi, dans les pays importateurs de betteraves, la production de sucre ne doit comprendre, selon nous, que la production de betteraves récoltées dans ces pays ; de même, la production de betteraves ne doit comprendre que les quantités de betteraves à sucre provenant de ces pays et livrées aux sucreries. Le taux d'extraction ne se rapporte alors qu'aux quantités en question. Il en va de même des pays exportateurs de betteraves ; la production de betteraves à sucre dans ces pays se compose des quantités de betteraves livrées aux sucreries nationales et des quantités de betteraves exportées, tandis que le taux d'extraction ne donne que le rapport entre la production de sucre et les quantités de betteraves livrées aux sucreries nationales. On suppose donc que les betteraves à sucre exportées ont le même taux d'extraction que celles qui sont transformées dans le pays.

Les données statistiques ne permettent pas toujours d'appliquer logiquement le système que nous venons de décrire. Même les statistiques agricoles très détaillées de la CEE ne font pas de distinction entre les surfaces cultivées, selon que leur récolte doit être livrée aux sucreries, qu'elle est destinée à la fabrication de jus de betteraves ou enfin qu'elle doit servir à produire de l'alcool. Il est vrai que dans les pays en question, Belgique, Luxembourg et République fédérale d'Allemagne, seule une partie de plus en plus faible de la production est transformée en jus de betterave ; l'erreur est donc peu importante lorsqu'on affecte l'ensemble de la surface cultivée à la production de betteraves destinées à la fabrication du sucre. Pour la France, d'autres statistiques (1) permettent de dissocier les surfaces cultivées en betteraves destinées aux distilleries, de sorte que nous pouvons nous en tenir approximativement à notre système pour les pays de la CEE.

(1) cf. FAO Annuaire de la production, numéros annuels - Statistique agricole, Paris 1960

Pour les autres pays, nous avons utilisé exclusivement les chiffres de l'"Annuaire de la production" de la FAO. Pour la canne à sucre, cette source donne en principe exactement les surfaces récoltées et les récoltes de canne devant servir à la fabrication du sucre. Pour les betteraves, en revanche, les données sur la superficie et la production ne se rapportent aux betteraves devant servir à fabriquer du sucre que dans la mesure où la statistique permet d'isoler celles-ci. Mais cette restriction ne devrait pas en général affecter gravement les résultats. Il est plus regrettable que la FAO indique seulement les quantités récoltées et non les quantités transformées. C'est pourquoi le taux d'extraction des pays n'appartenant pas à la CEE a dû être rapporté, non pas à la quantité de betteraves transformées, mais à la quantité récoltée. C'est-à-dire, pour ces pays, les disparités statistiques entre quantités récoltées et quantités transformées apparaissent dans le taux d'extraction, alors que les rendements à l'hectare sont empruntés tels quels aux statistiques des récoltes.

Pour la prévision de la production en "1975", on a généralement évalué, indépendamment les uns des autres, les surfaces cultivées, les rendements à l'hectare et les taux d'extraction en "1975". Ce n'est que dans des cas particuliers, où rendements et taux d'extraction n'ont manifestement pas varié indépendamment les uns des autres ces dernières années, qu'on les a contractés en un rendement en sucre à l'hectare dont on a évalué le niveau pour "1975" (Union soviétique, Canada).

Ces trois composantes de la production de sucre sont déterminées par un grand nombre de facteurs. Ainsi, la surface cultivée en betteraves à sucre dépend en particulier des rapports de prix entre les facteurs de la production agricole, les betteraves à sucre et tous les autres produits susceptibles d'être cultivés sur le même sol, des disponibilités de main-d'oeuvre, des conditions d'assolement, ainsi que de

la politique agricole de l'Etat. Les rendements à l'hectare dépendent notamment de l'utilisation d'engrais, de la lutte contre les parasites, des semences employées, des connaissances techniques des agriculteurs et des conditions météorologiques. Indépendamment de la teneur en sucre des betteraves ces derniers facteurs, ainsi que les techniques de stockage, de transport et de transformation influencent parfois aussi de façon déterminante le taux d'extraction. Il est toutefois généralement impossible de déterminer isolément l'influence de chacun de ces facteurs sur la surface cultivée, le rendement à l'hectare et le taux d'extraction.

C'est pourquoi, pour les prévisions de surface cultivée en "1975", nous nous sommes essentiellement guidés sur la tendance des années 1950 à 1964 ou nous avons supposé que la surface cultivée en "1975" sera la même que dans un passé récent. Ces deux hypothèses - extrapolation de la tendance jusqu'en "1975" et projection de la moyenne des dernières années - impliquent que les rapports de prix entre les facteurs de production, les betteraves à sucre et les autres produits agricoles susceptibles d'être cultivés à la place des betteraves, de même que la politique agricole à venir auront les mêmes effets que pendant les années passées considérées. Pour les rendements à l'hectare et le taux d'extraction ou le rendement en sucre à l'hectare, nous avons admis en principe une tendance linéaire que nous avons extrapolée pour la prévision des valeurs de "1975". Cette extrapolation pure et simple d'une tendance implique que l'influence globale de tous les facteurs sur les rendements à l'hectare, le taux d'extraction ou le rendement en sucre sera la même en "1975" qu'au cours de la période à laquelle se rapportent les valeurs utilisées pour déterminer la tendance.

Mais l'extrapolation d'une tendance linéaire ne laisse pas de poser des problèmes pour d'autres raisons. En particulier, on peut se demander si la tendance se poursuivra de façon linéaire dans tous les pays. L'étude de l'évolution des rendements à l'hectare dans 25 pays à l'aide des moyennes quinquennales pour les années 1948/49-1952/53 et

1960/61-1964/65 fait apparaître la tendance suivante: les rendements ont moins augmenté en valeur absolue au cours de cette période dans les pays où ils étaient relativement élevés au début de la période que dans ceux où ils étaient relativement bas. On pourrait déduire de cette constatation que, dans chaque pays, la progression des rendements à l'hectare se ralentira avec le temps. Mais s'il en est ainsi, l'extrapolation d'une tendance linéaire aboutit à surévaluer ces rendements. Or, l'analyse des taux de croissance des rendements à l'hectare par rapport aux rendements absolus à l'hectare dans les 25 pays montre que la tendance au ralentissement du rythme de progression des rendements n'est pas très marquée et qu'en outre elle n'est pas très nette. L'analyse portant sur plusieurs pays n'appuie pas nécessairement la thèse selon laquelle l'amélioration des rendements diminue avec le temps et ne condamne pas pour autant la méthode qui consiste à évaluer les rendements à l'hectare de chaque pays en "1975" par extrapolation d'une tendance linéaire. Elle invite seulement à une certaine prudence dans cette extrapolation (tableau 43 et graphique 10).

Même dans l'étude de la situation d'un seul pays, on fait souvent valoir qu'il faut s'attendre à ralentissement progressif du rythme d'accroissement des rendements dans les pays où ceux-ci sont déjà relativement élevés. Cette tendance à une diminution du taux de croissance des rendements est fondée sur le fait que dans ces pays une grande partie des exploitations agricoles a déjà atteint un niveau optimum quant à l'emploi des engrais et que, vraisemblablement, dans l'absolu, le nombre des exploitants qui considéreront à l'avenir comme économiquement rationnel d'accroître cette utilisation d'engrais sera plus faible d'année en année (1).

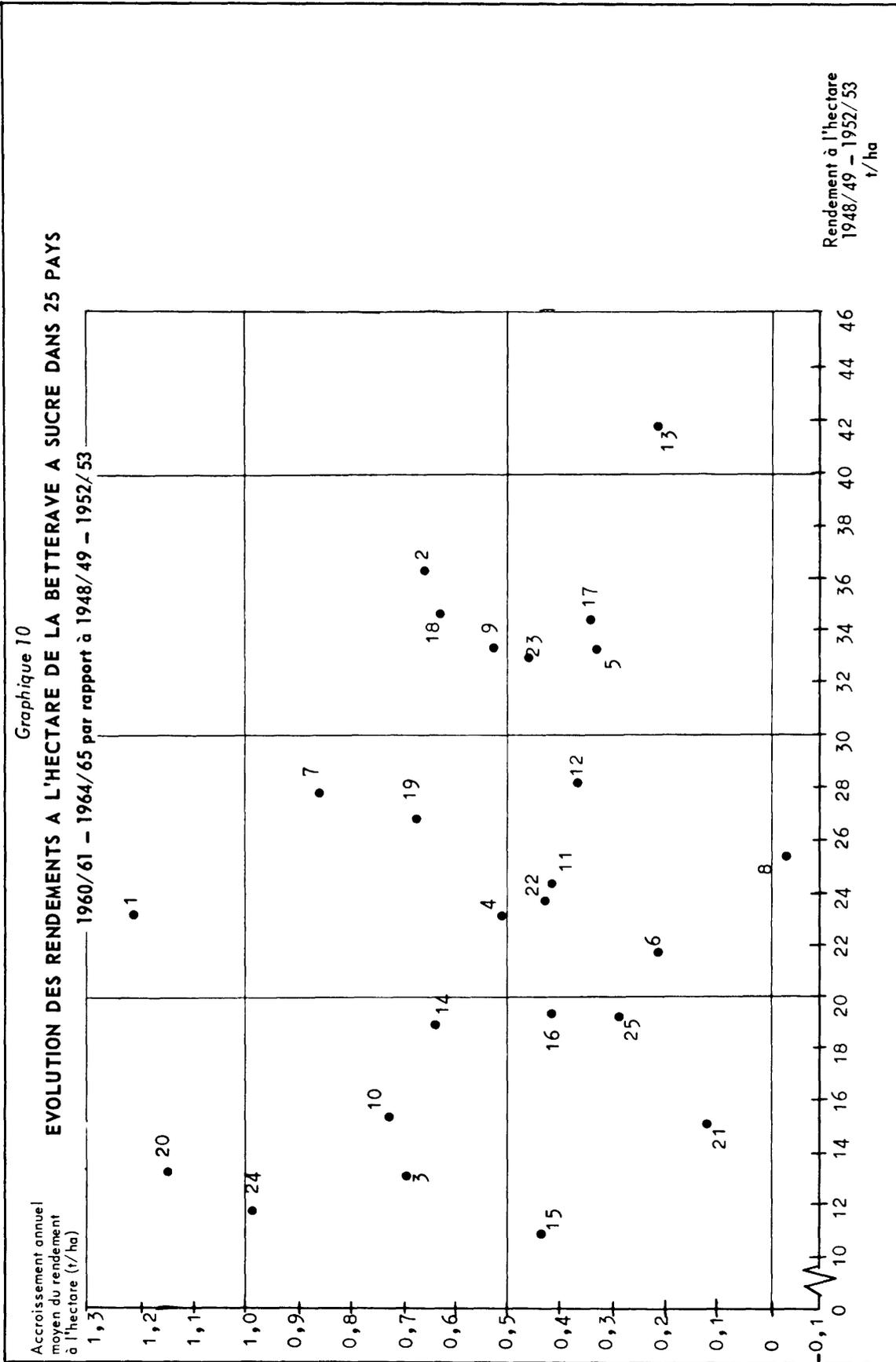
(1) cf. par ex. G. Schmitt, Méthodes et possibilités d'une prévision à long terme de la production agricole. Etudes de la CEE, série agriculture, no. 3, Bruxelles 1961, passim.

Tableau 43 - L'évolution des rendements à l'hectare 1948/49 -
1952/53 (a) et 1960/61 - 1964/65 (a) (t/ha)

Pays (b)	1948/49- 1952/53	1960/61- 1964/65	Augmenta- tion totale	Augmenta- tion moyen- ne annue- lle
1 Autriche	23,1	37,6	14,5	1,21
2 Belgique	36,2	44,1	7,9	0,66
3 Bulgarie	13,2	21,6	8,4	0,70
4 Tchécoslovaquie	23,1	29,2	6,1	0,51
5 Danemark	33,2	37,1	3,9	0,33
6 Finlande	21,9	24,4	2,5	0,21
7 France	27,9	38,2	10,3	0,86
8 Zone soviétique	25,4	24,9	-0,5	-0,04
9 RF d'Allemagne	33,1	39,5	6,4	0,53
10 Hongrie	15,4	24,1	8,7	0,73
11 Irlande	24,3	29,2	4,9	0,41
12 Italie	28,0	32,4	4,4	0,37
13 Pays Bas	41,9	44,4	2,5	0,21
14 Pologne	18,9 ^c	26,6	7,7	0,64
15 Roumanie	10,8 ^c	16,0	5,2	0,43
16 Espagne	19,4	24,3	4,9	0,41
17 Suède	34,2	38,3	4,1	0,34
18 Suisse	34,5	42,1	7,6	0,63
19 Royaume-Uni	26,9	35,1	8,2	0,68
20 Yougoslavie	13,3	27,1	13,8	1,15
21 URSS	15,1 ^c	16,5	1,4	0,12
22 Canada	23,9	29,1	5,2	0,43
23 Etats-Unis	32,9	38,4	5,5	0,46
24 Japon	11,9	23,8	11,9	0,99
25 Turquie	19,3	22,8	3,5	0,29

(a) moyennes quinquennales - (b) Numérotation destinée à la compréhension du graphique 10 - (c) sans 1948/49

Source : FAO, Annuaire de la production, numéros des années considérées.



La tendance à une diminution du taux de croissance des rendements à l'hectare se fonde donc surtout sur le développement prévisible d'un seul facteur déterminant ces rendements. Compte tenu des nombreuses autres possibilités d'augmentation des rendements à l'hectare (par. ex. par une amélioration de la lutte contre les parasites, l'utilisation de variétés à grands rendements, la modernisation des façons culturales, la réduction des pertes à la récolte, au stockage et de transport chez le producteur), cette argumentation ne se justifie que si une utilisation accrue d'engrais était de loin le facteur essentiel de l'amélioration des rendements. Or, il est difficile de l'affirmer. C'est pourquoi la tendance au fléchissement des taux de croissance des rendements à l'hectare ne saurait provenir exclusivement des possibilités réduites d'augmentation rationnelle de l'utilisation d'engrais ; il faudrait admettre que les autres facteurs ne donnent à l'augmentation des rendements que des impulsions lentement décroissantes.

Cette hypothèse appelle toutefois des réserves. Dans une étude à long terme, on peut sans doute admettre que l'impulsion donnée par chaque facteur varie avec le temps, tantôt s'affaiblissant, tantôt se renforçant. On pourra aussi admettre que l'impulsion globale donnée par tous les facteurs varie avec le temps. Mais ces variations de l'impulsion globale de tous les facteurs plaident davantage en faveur de l'hypothèse d'une croissance absolue constante à long terme des rendements qu'en faveur de l'hypothèse d'un ralentissement à long terme de la progression de ces rendements.

Même si l'évolution effective des quinze dernières années fait apparaître une tendance à la diminution de l'amélioration des rendements à l'hectare, on ne saurait en déduire purement et simplement que cette tendance persistera. Ainsi, cette tendance pourrait venir de ce que l'extension de la surface cultivée a entraîné la mise en

culture de terres convenant de moins en moins aux betteraves à sucre ou de ce que, la surface cultivée restant constante, une modification de la structure des superficies est intervenue aux dépens des meilleurs sols. Si, dans le premier cas, la surface cultivée ne continuait pas à s'étendre, la tendance au ralentissement de l'augmentation des rendements cesserait de se manifester. Comme on admet fréquemment à l'heure actuelle que la pénurie de main-d'oeuvre agricole et les hausses constantes de salaires feront désormais obstacle dans les pays occidentaux à une nouvelle extension de la culture betteravière intensive, on peut s'attendre à ce que les effets décrits ci-dessus ne se produisent plus. Ce fait milite également en faveur de l'hypothèse d'une tendance linéaire.

L'extrapolation d'une tendance linéaire pourrait également soulever quelques objections en ce qui concerne la prévision du taux d'extraction du sucre. Celui-ci peut s'élever pour deux sortes de raisons: en premier lieu du fait d'une augmentation de la teneur en sucre des betteraves livrées, en second lieu grâce à une meilleure extraction du sucre. En admettant même que des méthodes de sélection efficaces permettent d'améliorer continuellement la teneur en sucre des betteraves, on ne pourra pas continuer à augmenter à discrétion l'extraction du sucre. Avec le temps, l'effet de ces deux éléments du taux d'extraction devrait s'atténuer, ce qui, en cas d'augmentation constante de la teneur en sucre des betteraves livrées, entraînerait une diminution de l'amélioration du taux d'extraction. Mais comme il est très difficile de prévoir quand apparaîtra cette tendance dans les différents pays, il paraît admissible d'extrapoler une tendance linéaire pour évaluer le taux d'extraction en "1975". Il ne faut toutefois pas perdre de vue que cette méthode tend à surévaluer le taux d'extraction en "1975".

dd. Remarques préliminaires concernant la prévision des importations de sucre

Comme on l'a dit au début, les importations nettes sont évaluées par différence entre la consommation et la production de sucre, ces deux éléments étant évalués indépendamment l'un de l'autre, c'est-à-dire sans tenir compte de la possibilité de réalisation du besoin d'importation qui s'ensuit.

On ne peut employer cette méthode que dans les pays qui ne connaissent pas de difficultés de balance des paiements ou dans les pays où les importations de sucre ne sont pas réduites pour des raisons de la balance des paiements. Dans les pays où la situation de cette balance affecte les importations de sucre, la méthode en question pour évaluer les importations nettes n'est pas applicable. En pareil cas, l'évaluation ne peut s'effectuer qu'en deux étapes. Dans une première étape, on évalue consommation et production indépendamment l'une de l'autre. Ensuite, on recherche si les importations nettes qui en découlent sont réalisables ou non, compte tenu également de la situation prévisible de la balance des paiements. Si elles semblent l'être, l'évaluation est faite. Dans le cas contraire, consommation et production doivent être à nouveau évaluées compte tenu de leurs répercussions sur la balance des paiements. Une telle méthode s'impose surtout pour de nombreux pays en voie de développement.

b. Prévisions des importations de sucre des principaux pays importateurs en "1975"

aa. Etats-Unis

Pour évaluer les importations de sucre des Etats-Unis en provenance de pays tiers, il faut étudier avant tout l'évolution de la consommation américaine de sucre, la législation de ce pays étant conçue de telle sorte qu'à des niveaux déterminés de consommation correspondent des autorisations d'importation d'un niveau déterminé.

Aux Etats-Unis, la consommation de sucre par habitant a très fortement varié au cours des seize dernières années, de 1950 à 1965. Ces variations de la consommation de sucre par tête ne sont explicables que dans une très faible mesure par l'évolution des dépenses réelles de consommation privées. De 1950 à 1965 les dépenses de consommation privées aux prix de 1958 par habitant ont augmenté presque de façon constante, bien que les taux de croissance aient été très variables. Les prix de détail effectifs (1) du sucre ayant été, d'autre part, remarquablement stables aux Etats-Unis, l'évolution des prix n'explique pas davantage les variations de la consommation par tête.

Les variations parfois très brusques de la consommation de sucre par tête sont toutefois largement éliminées lorsqu'on constitue des moyennes triennales mobiles, ce qui laisse supposer qu'une grande partie des variations de la consommation provient exclusivement de mouvements spéculatifs des stocks (ignorés des statistiques) au stade du commerce de gros et du commerce de détail, dans l'industrie de transformation de même que chez les consommateurs.

Les moyennes triennales mobiles montrent qu'entre 1951 et 1963 la consommation de sucre par habitant a progressé au même rythme que les dépenses réelles de consommation privées. Mais au cours des deux dernières années, la consommation de sucre par tête a été inférieure à la moyenne des années antérieures, malgré une nouvelle amélioration des revenus. Il est difficile d'apprécier si un changement dans la consommation de sucre s'amorce aux Etats-Unis, mais cela n'a rien d'impossible. Au cours des années passées, la consommation de sucre par habitant n'augmentait vraisemblablement plus dans ce pays que parce que la consommation s'accroissait plus vite dans les couches à faible revenu qu'elle ne diminuait dans les couches à revenu élevé. L'augmentation persistante du revenu moyen devrait, à l'avenir, porter toujours plus de ménages au maximum de leur consommation (directe et indirecte) de sucre, de

(1) Prix de détail divisés par un indice du coût de la vie.

sorte qu'on ne peut escompter, dans une perspective à long terme, que la consommation de sucre par habitant aux Etats-Unis continuera à augmenter de façon constante.

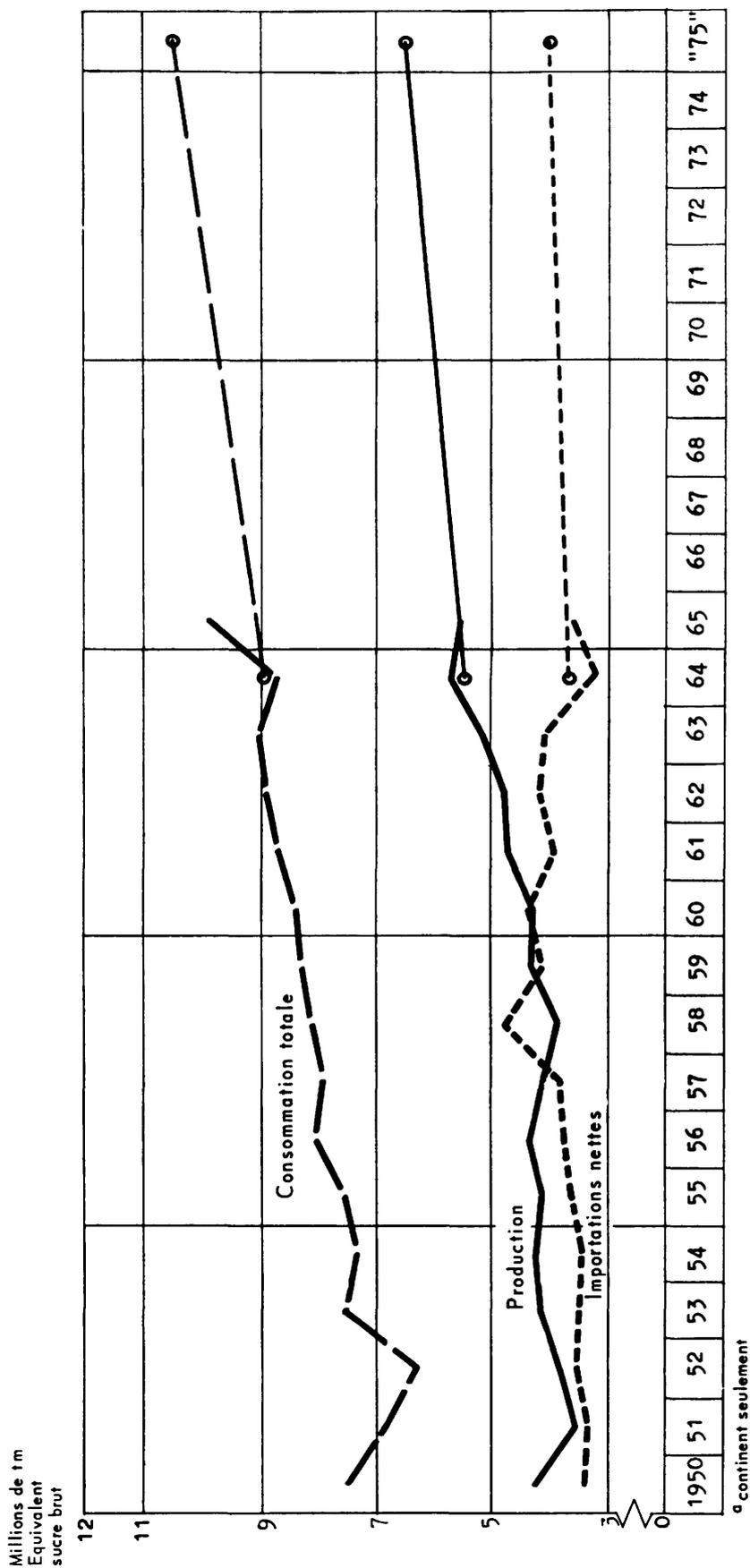
Il est toutefois impossible de dire si la consommation par tête continuera d'augmenter au cours des dix prochaines années ou si elle stagnera dans dix ans à un niveau plus élevé que le niveau actuel ou si elle commencera alors à baisser. Nous supposerons donc que la consommation de sucre par tête en "1975" des Etats-Unis ne dépassera pas la moyenne des années 1961-65, soit 47,1 kg (équivalent sucre brut).

Si l'on admet d'autre part que la population américaine atteindra 223 millions au total en "1975" (1), on obtient pour cette année-là une consommation de sucre de 10.503.000 tm = 11.578.000 sh. t (équivalent sucre brut).

Sauf changement radical de la législation américaine au cours de la prochaine décennie, la loi sur le sucre fixera en "1975" également, pour chaque niveau de consommation, la part de la consommation qui devra normalement être couverte par la production nationale et la part qui devra provenir des importations des Philippines et des autres pays étrangers. Nous supposons que la législation américaine fixera à cet égard les mêmes quotas en "1975" que ceux qui doivent s'appliquer de 1966 à 1971. En "1975" les importations américaines seraient alors les suivantes : importations des Philippines: 1.126.000 sh. t = 1.022.000 t m ; importations d'autres pays étrangers: 3.296.000 sh. t = 2.990.000 t m, soit au total 4.012.000 t m provenant des Philippines et d'autres pays étrangers. Autrement dit, si la législation américaine n'est pas modifiée une fois de plus aux dépens des importations des autres pays étrangers d'ici à "1975", les importations des Etats-Unis ne devraient pas avoir rejoint à cette date la moyenne 1958/63

(1) cf. Nations-Unies, Rapport provisoire sur les perspectives d'évolution de la population mondiale, op cit. p. 233.

Graphique 11
 ETATS-UNIS^a : PRODUCTION DE SUCRE, CONSOMMATION DE SUCRE ET IMPORTATIONS NETTES DE SUCRE
 1950 - « 1975 »



^a continent seulement

(4.254.000 t m), malgré une augmentation considérable de la consommation intérieure.

bb. Canada

L'évaluation de la consommation de sucre au Canada se heurte à des difficultés considérables. Par ex. il n'y a aucun rapport entre la consommation de sucre par tête et les dépenses de consommation privées par habitant aux prix de 1957. Le prix du sucre ne semble pas non plus avoir toujours exercé une influence normale sur la consommation. Ainsi, les baisses de prix intervenues entre 1952 et 1953 et entre 1958 et 1959 ont entraîné une baisse de la consommation par tête, alors qu'augmentaient les dépenses de consommation privées par habitant. Il semble donc que la consommation de sucre au Canada soit déterminée beaucoup plus par des facteurs inconnus que par le prix du produit et le revenu. C'est pourquoi, afin de prévoir la consommation par tête en "1975", nous avons eu simplement recours à l'évolution de la consommation par tête au cours des 15 dernières années.

Pendant cette période, les variations de la consommation par habitant ont été considérables. Si on élimine dans une large mesure les variations, par ex. en constituant des moyennes quinquennales mobiles, on constate une tendance assez constante à la diminution de la consommation par tête, celle-ci n'ayant commencé à augmenter que ces dernières années. Pour prévoir cette consommation en "1975", nous avons donc supposé qu'elle se situera au même niveau que la moyenne de ces cinq dernières années de 1961 à 1965, soit 45,8 kg. Nous escomptons donc une stabilisation de la consommation par tête.

Nous supposons en outre que la population canadienne passera à

23,2 millions d'ici "1975" (1).

De cette prévision démographique et de nos prévisions concernant la consommation de sucre par tête, il ressort que la consommation de sucre s'élèvera au Canada en "1975" à 1.063.000 t équivalent de sucre brut.

Au cours des 15 dernières années, la surface cultivée a oscillé entre 32.000 et 41.000 ha, sans marquer de tendance à l'augmentation ou à la diminution. On admet donc que la surface cultivée de "1975" sera égale à la moyenne de 1950-64 (36.000 ha).

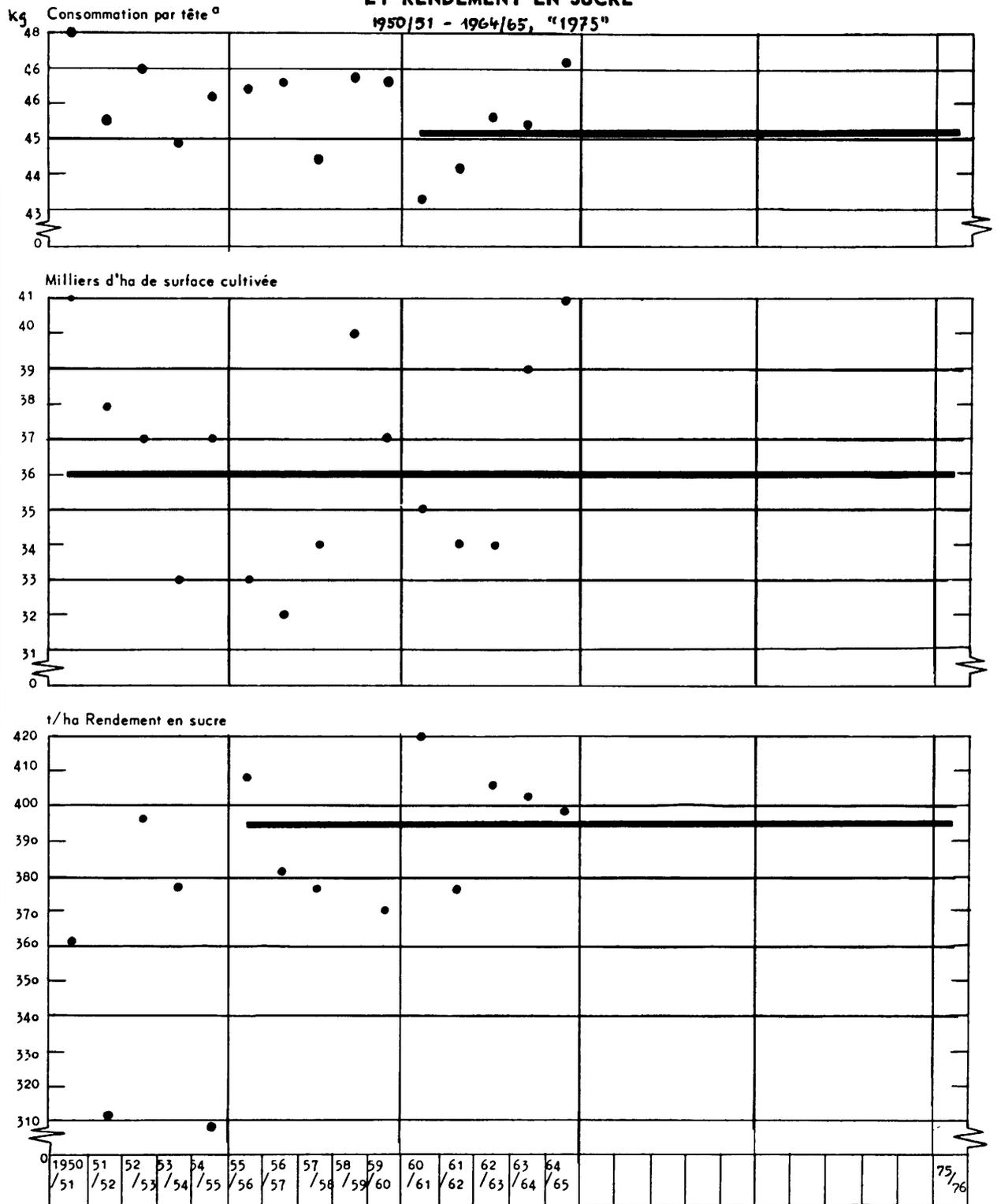
Au cours des 15 dernières années, le rendement à l'hectare a accusé une tendance à la hausse, qui semble s'être affaiblie ces dernières années. Par contre, le taux d'extraction a été pendant la même période orienté à la baisse. En multipliant les deux grandeurs, autrement dit en calculant le rendement à l'hectare non pas en tonnes de betteraves, mais en tonnes de sucre, on constate que le rendement en sucre à l'hectare, tout en ayant fortement varié pendant les dix dernières années, est resté constant dans une perspective à long terme. Pour prévoir la production canadienne de sucre, nous avons donc supposé que le rendement en sucre à l'hectare de "1975" (3,95 t/ha) sera le même que pour la moyenne 1955-64. En multipliant ce chiffre par la surface cultivée (36.000 ha), on obtient une production probable de sucre de 142.000 t en équivalent de sucre brut en "1975".

En comparant ce chiffre à celui de la consommation probable, on constate que le taux d'auto-approvisionnement du Canada pourrait continuer à baisser pour ne plus atteindre que 13 % environ en "1975", les importations nettes du Canada devant s'élever de leur côté à 921.000 t en équivalent de sucre brut. Etant donné que ce pays, qui est importateur net, n'exportera sans doute pas beaucoup plus de sucre en "1975" qu'aujourd'hui, ses importations nettes devraient coïncider approximativement avec ses importations totales.

(1) Les prévisions des Nations-Unies donnent pour l'année 1975 le chiffre de 23,83 millions d'habitants (cf. Nations Unies, Provisional Report on World Population Prospects, op cit p. 233). Mais cette prévision surévalue sans doute l'évolution de la population, la prévision pour 1965 (19,81 millions) dépassant déjà de 1,1 % la population réelle la même année (19,60 millions). Nous avons donc réduit dans la même proportion les prévisions des Nations Unies pour 1975.

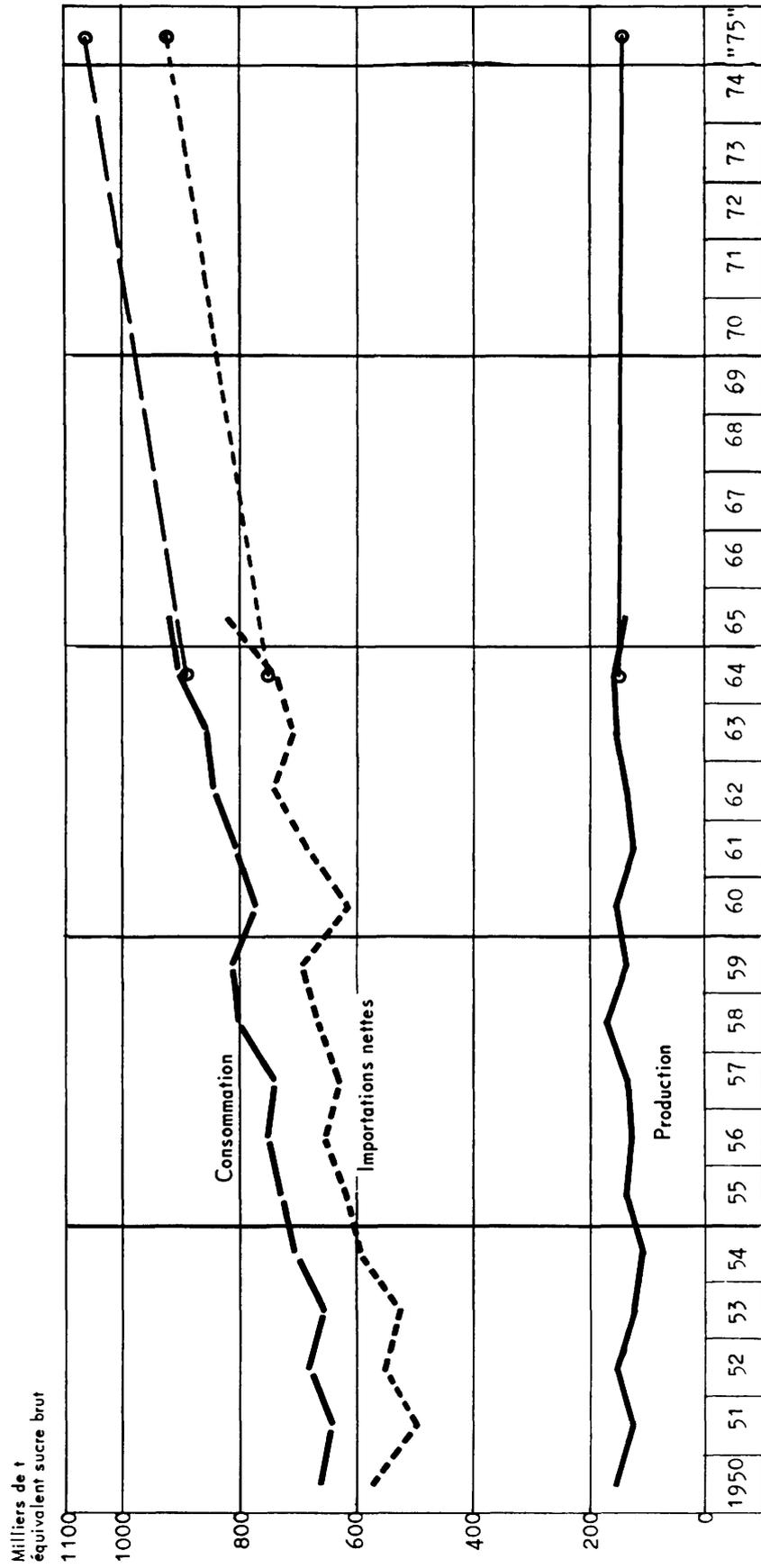
Graphique 12

CANADA : CONSOMMATION DE SUCRE PAR TÊTE, SURFACE CULTIVÉE ET RENDEMENT EN SUCRE



^a année civile.

Graphique 13
CANADA : PRODUCTION DE SUCRE, CONSOMMATION DE SUCRE ET IMPORTATIONS NETTES DE SUCRE
 1950 - « 1975 »



Dans le passé, les stocks à la fin de chaque année civile représentaient une fraction assez constante de la consommation de sucre de l'année précédente. Les stocks augmentaient donc à peu près dans les mêmes proportions que la consommation de sucre. Le Canada doit donc recourir à des importations nettes non seulement pour satisfaire sa consommation courante, mais aussi pour accroître ses stocks. Toutefois, les quantités nécessaires à cette fin sont extrêmement faibles par rapport aux besoins d'importations destinées à couvrir la consommation. Il résulte de nos prévisions que la consommation de sucre augmentera de 16.500 t. Si l'on s'efforce de garder chaque année des stocks représentant environ 40 % de la consommation courante, les importations nettes supplémentaires qu'exigera l'alimentation de ces stocks seront de l'ordre de 6.000 t, soit moins de 1 % des importations nettes destinées à la consommation courante. On peut donc parfaitement ne pas tenir compte de cette quantité dans le calcul des importations canadiennes de sucre pour "1975".

cc. Royaume-Uni

L'évaluation de la consommation de sucre en "1975" au Royaume-Uni se heurte à la difficulté suivante : dans les années qui ont suivi la suppression du rationnement (fin septembre 1953), on a noté à maintes reprises de fortes variations de la consommation de sucre par tête, alors que les dépenses de consommation privées par habitant aux prix de 1958 ont augmenté de façon constante depuis 1954 et que le prix du sucre accusait dans l'ensemble une tendance à la hausse, tout en restant assez stable. Par conséquent, l'évolution de la consommation de sucre par tête au Royaume-Uni ne s'explique guère par l'évolution des dépenses globales de consommation privées par habitant et par les variations de prix, mais dans une large mesure par d'autres facteurs inconnus.

Nous avons donc supposé que la consommation de sucre par tête se situera au même niveau en "1975" que pour la moyenne 1961/65 (54,2 kg en équivalent de sucre brut). Cette hypothèse est justifiée par le fait que la consommation de sucre par tête de la période 1964/65 ne semble pas indiquer une tendance à long terme bien nette.

L'hypothèse de la constance de la consommation par tête à long terme est probablement très optimiste si l'on considère qu'il faut s'attendre dans les années à venir à une nouvelle expansion des produits édulcorants due à l'assouplissement de la réglementation qui, jusqu'à présent, en limitait strictement l'utilisation. Dès 1965, on a autorisé l'utilisation de ces produits dans la fabrication de boissons non alcooliques.

Nous avons en outre admis que la population passera à 58,0 millions en "1975" (1). Nous obtenons, dans ces conditions, une consommation de sucre pour le Royaume-Uni de 3.144.000 t en équivalent de sucre brut en "1975".

Les trois composantes de la production sucrière - surface cultivée, rendement à l'hectare, taux d'extraction - ont évolué comme suit de 1950 à 1964 :

La surface cultivée n'a varié que dans des limites très étroites d'une année à l'autre, et, si l'on prend des moyennes pluri-annuelles, elle n'a accusé aucune tendance à la hausse ou à la baisse au cours des dix dernières années. Nous avons donc admis que la surface cultivée sera la même en "1975" que pour la moyenne des cinq dernières années 1960-64, soit 173.000 ha.

Les rendements à l'hectare ont tendu à augmenter de 1950 à 1964. Nous avons donc supposé que cette tendance (linéaire) persisterait au cours des prochaines années jusqu'en "1975" et que le rendement atteindrait alors 41,3 t/ha.

(1) Les prévisions des Nations Unies pour 1975 ne font état que d'une population de 56,2 millions pour 1975 (cf. Nations Unies, Rapport provisoire sur les perspectives d'évolution de la population mondiale, op cit p. 182). Mais cette prévision semble sous-évaluer l'évolution démographique réelle, la prévision pour 1965 (54,0 millions) étant déjà inférieure de 1,1 % au chiffre effectif de cette année-là (54,6 millions). Nous avons donc corrigé dans la même proportion les prévisions des Nations Unies pour 1975.

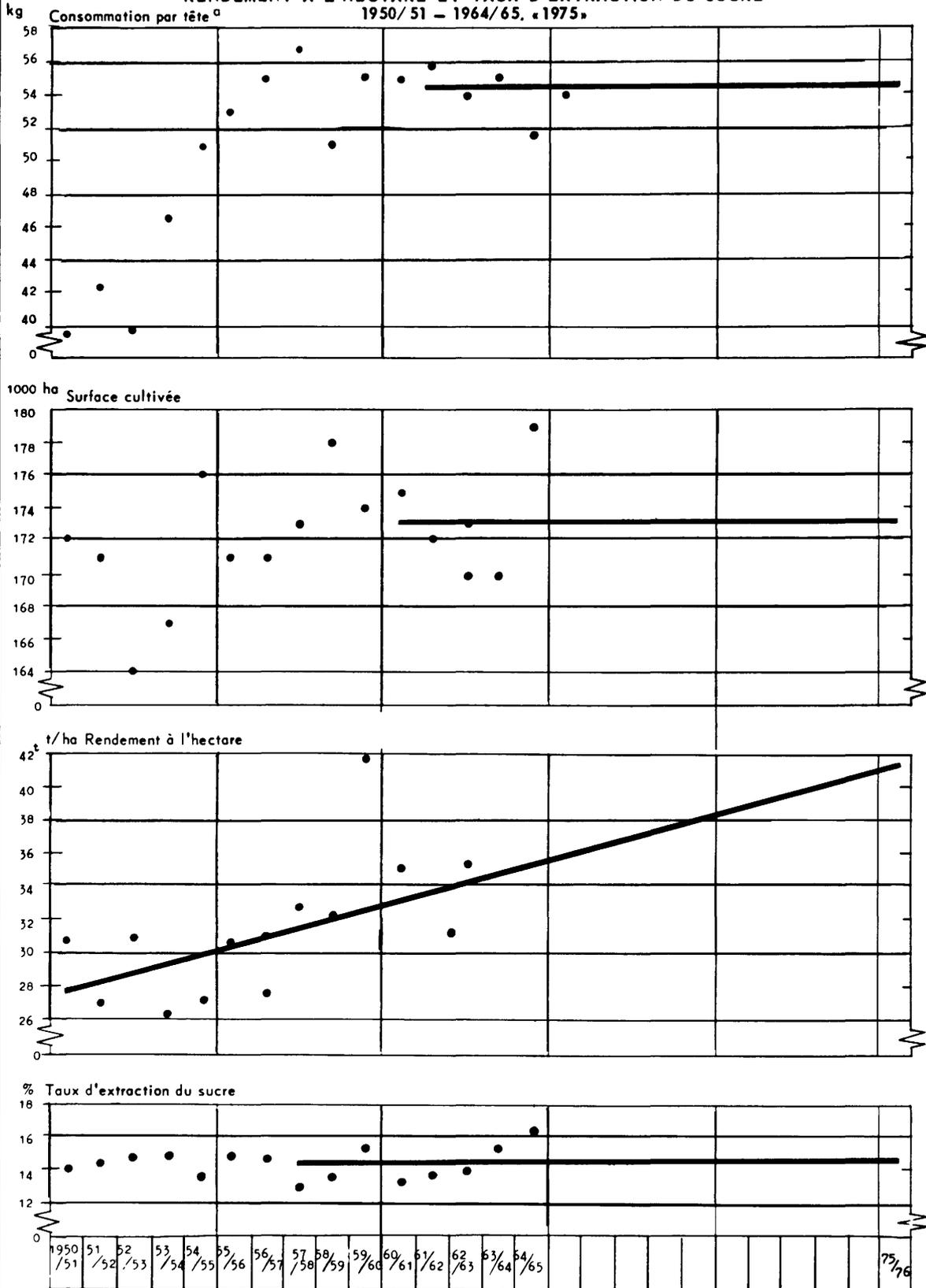
Le taux d'extraction du sucre a varié considérablement de 1950 à 1964, sans accuser toutefois de tendance bien nette. Une augmentation au début des années cinquante a été suivie d'une diminution vers la fin de cette décennie jusqu'au début des années soixante. Ce n'est qu'au cours de ces dernières années qu'on a enregistré une nouvelle et très forte orientation à la hausse. Compte tenu de cette tendance irrégulière des quinze dernières années, nous avons supposé que le taux d'extraction du sucre sera le même en "1975" que pour la moyenne de toutes les années de 1950 à 1964 ($\bar{\phi}$ 1950-64 : 14,4 %).

Il résulte des évaluations ci-dessus une production de sucre de 1.029.000 t en équivalent de sucre brut pour "1975". Compte tenu d'une consommation évaluée à 3.144.000 t en équivalent de sucre brut, on obtient donc pour le Royaume-Uni en "1975" un taux d'auto-provisionnement de 33 % environ, légèrement supérieur au taux d'auto-provisionnement moyen pour 1961-65 (31 %). D'autre part, les importations nettes du pays (2.115.000 t équivalent sucre brut) devraient à peine dépasser (+ 5,4 %) le niveau moyen de 1961-65 (2.007.000 t).

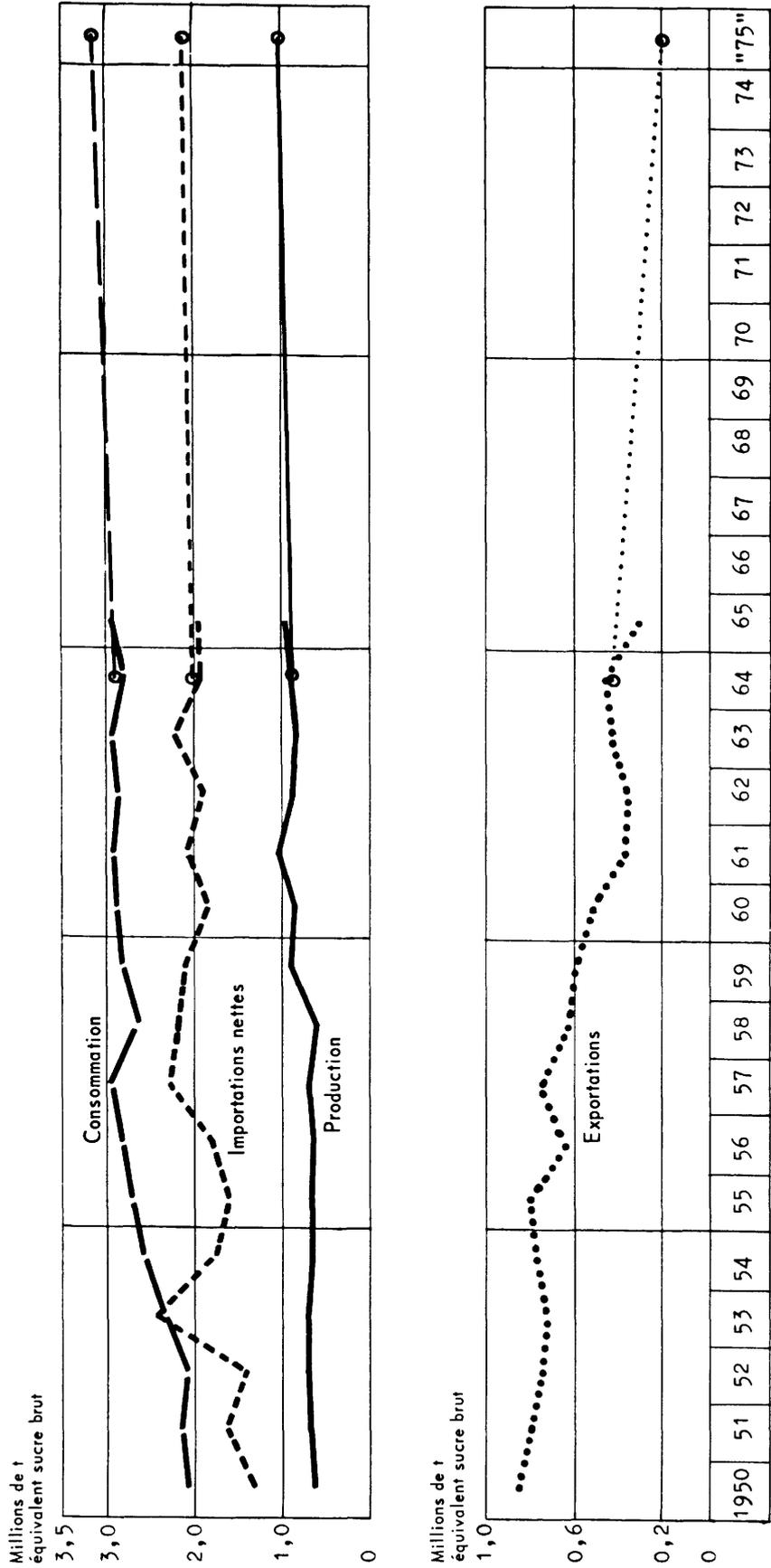
Cette évaluation des importations nettes ne tient pas compte à dessein des importations destinées à la formation des stocks, qui devraient être relativement négligeables. Si, comme cela a été le cas au cours des années passées, les stocks du pays sont maintenus, à la fin d'une année, à un tiers environ de la consommation de l'année suivante, en supposant un accroissement annuel probable de la consommation de 19.000 t environ en équivalent de sucre brut, les stocks devront être augmentés chaque année d'environ 6.000 t en équivalent de sucre brut en "1975" pour que le rapport constant avec la consommation soit respecté. A cette fin, il faudrait procéder à des importations supplémentaires qui représenteraient toutefois 0,3% seulement des importations nettes destinées à couvrir la consommation

Graphique 14

ROYAUME-UNI: CONSOMMATION DE SUCRE PAR TÊTE, SURFACE CULTIVÉE
RENDEMENT A L'HECTARE ET TAUX D'EXTRACTION DU SUCRE
1950/51 - 1964/65, «1975»



Graphique 15
**ROYAUME-UNI : PRODUCTION DE SUCRE, CONSOMMATION DE SUCRE, EXPORTATIONS DE SUCRE
 ET IMPORTATIONS NETTES DE SUCRE**
 1950 - « 1975 »



courante. La prévision des importations nettes destinées à couvrir la consommation courante comportant déjà beaucoup d'erreurs, il serait exagéré de vouloir l'"améliorer" par l'adjonction d'un élément aussi négligeable.

Bien que le Royaume-Uni soit un gros importateur, les années passées ont toutes été marquées par d'importantes exportations de sucre blanc. Mais, dans une perspective à long terme, celles-ci ont diminué constamment. Leur niveau moyen de 1961-1965 (391.000 t) ne représentait plus que 50 % environ des exportations moyennes de 1950-54 (781.000 t). Nous supposons que cette tendance persistera et que les exportations britanniques tomberont à 200.000 t en "1975".

Dans ces conditions, les importations globales de sucre du Royaume-Uni devraient s'élever à 2,3 millions de t en équivalent de sucre brut environ en "1975" et n'être par conséquent que de 4 % environ inférieures au chiffre moyen des cinq dernières années 1961-1965 (2,40 millions de t).

dd. Pays de l'AELE à l'exception du Royaume-Uni

Dans ce groupe de pays, le Danemark est généralement exportateur net. Les seuls importateurs nets sont l'Autriche, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse. Parmi ces pays, ni la Norvège ni le Portugal ne produisent de betteraves ou de canne à sucre, de sorte que tous les besoins en sucre de l'un comme de l'autre doivent être satisfaits par des importations, venant essentiellement dans le cas du Portugal de ses provinces d'outre-mer. La Suisse n'a qu'une production de sucre relativement faible. Le taux d'auto-alimentation était en moyenne de l'ordre de 15 % et ne devrait pas dépasser de beaucoup 20 % dans les années à venir, même compte tenu de l'entrée en service d'une seconde sucrerie. Par contre, la Suède a enregistré un taux d'auto-alimentation de 80 % pour la moyenne 1960-64. Au cours des années cinquante, le taux moyen d'auto-alimentation a même été plus élevé: 81 % en 1955-59, voire 86 % en

1951-54. Depuis la fin des années cinquante, lorsque sa récolte de betteraves à sucre est normale, l'Autriche n'a plus besoin d'importations, ce qui s'est traduit par un taux moyen d'auto-approvisionnement de 99 % pour 1960-64. Avant d'atteindre ce niveau, ce taux était passé de 79 % en 1951-54 à 97 % en 1955-59.

Les prévisions d'importation des pays susmentionnés pour "1975" reposent sur les hypothèses suivantes :

Comme de 1951 à 1960, le Danemark, exportateur net, n'importera pas de sucre en "1975". Par contre, de 1961 à 1965, ce pays a importé en moyenne 27.700 t de sucre par an. Comme au cours des dernières années l'Autriche peut continuer en "1975" à assurer son propre approvisionnement et n'importera pas de sucre non plus. Seuls la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse devront recourir à l'importation.

Pour la Norvège, la Suède et la Suisse, nous supposons que la consommation de sucre par habitant en "1975" se situera au même niveau que pour la moyenne 1961-65, la consommation par habitant de ces pays ayant eu tendance soit à stagner (Norvège, Suisse), soit à diminuer ces dernières années. Il est vrai que pour la Suède ce recul a été si marqué qu'il ne s'accroîtra probablement pas à l'avenir. Seul le Portugal a vu sa consommation de sucre augmenter de façon assez constante dans le passé, aussi bien en valeur absolue que par habitant. On suppose que cette tendance persistera. On suppose en outre que la population de la Norvège passera à 4,05 millions, celle de la Suède à 8,25 millions et celle de la Suisse à 6,60 millions.

La Norvège et le Portugal ne doivent pas davantage produire de betteraves ou de canne en "1975" que précédemment. Pour la Suède, on suppose que la surface cultivée en "1975" sera la même que pour la moyenne des années 1962/63-1966/67 (43.000 ha), que le rendement à l'hectare passera à 440 t/ha, conformément à la tendance de la

période 1950/51-1964/65, et que le taux d'extraction du sucre sera le même que pour la moyenne de la période 1950/51-1964/65 (15,5 %). Pour la Suisse on suppose que la production de sucre des deux sucreries existantes d'Aarberg et de Frauenfeld sera, compte tenu des limitations actuelles de leur capacité, de l'ordre de 70.000 t en "1975".

La Norvège et le Portugal n'exporteront pas de sucre en "1975". Pour la Suède et la Suisse, nous supposons que les exportations atteindront en "1975" le même niveau que pour la moyenne des années 1961-65.

Compte tenu de ces hypothèses, les pays de l'AELE à l'exception du Royaume-Uni, importeront en "1975" 720.000 t de sucre (équivalent de sucre brut), soit un peu moins de 5 % de plus que pour la moyenne des années 1961-65 (688.000 t par an).

Tableau 43 a - Prévisions des importations de sucre de quelques pays de l'AELE en "1975" (en milliers de t équivalent sucre brut)

pays	production de sucre	consommation de sucre	importations nettes	exportations	importations
Norvège	0	171	171	0	171
Portugal	0	225	225	0	225
Suède	293	360	67	4	71
Suisse	70	320	250	3	253

Source : évaluations de l'auteur

ee. Communauté économique européenne (1)

La prévision des importations ou des exportations nettes en "1975" de la CEE dans son ensemble et de ses différents pays membres se heurte à la difficulté suivante : une organisation commune du marché du sucre sera certes instaurée à compter du 1-7-1968 dans la CEE, mais aucune

(1) Sans les départements français d'outre-mer.

décision définitive n'a encore été prise quant à la forme définitive qu'elle revêtira à partir de 1975/76. C'est pourquoi on mettra surtout l'accent ci-après sur les prévisions de consommation, les prévisions de production ne faisant l'objet que d'indications très sommaires. En ce qui concerne la production, on peut certes prévoir - bien qu'avec des réserves - certaines relations techniques (rendements à l'hectare et taux d'extraction du sucre - rendement en sucre), mais il faudrait laisser à peu près entièrement de côté la question de l'évolution de la surface cultivée dans l'ensemble de la CEE et dans les différents pays membres, l'importance de la surface cultivée dans la CEE et surtout sa répartition entre les Etats membres dépendant dans une large mesure de la forme définitive qui sera donnée à la politique sucrière commune et qui n'est pas encore fixée. Si cette politique entraîne certains déplacements de production, il en résultera également des répercussions sur les relations techniques qu'il n'est donc possible de prévoir que sous certaines réserves, faute de connaître la future politique sucrière commune.

Les prévisions de consommation

a) Dépenses privées de consommation comme seule grandeur explicative

Pour chacun des cinq pays de la CEE la consommation de sucre par habitant a été mise en corrélation avec les dépenses privées de consommation par habitant aux prix d'une année de base. Ce calcul s'est heurté à la difficulté suivante : la consommation de sucre se rapporte à la campagne, qui va du 1er-7 d'une année au 30-6 de l'année suivante, alors que pour les dépenses privées de consommation aux prix d'une année de base on ne disposait généralement que de valeurs relatives à l'année civile (1).

(1) Il n'existe de valeurs semestrielles pour les dépenses privées de consommation aux prix d'une année de base, permettant de calculer les valeurs recherchées pour la campagne que dans la République fédérale d'Allemagne (calculs effectués depuis 1960 par l'Office fédéral de statistique, antérieurement par l'Institut allemand de recherche économique de Berlin. Cf. K.D. Arndt, O. de la Chevallerie, Comptabilité nationale de la République fédérale d'Allemagne. Chiffres trimestriels 1950-1960, Berlin 1962).

En supposant que l'évolution des dépenses privées de consommation d'une campagne à l'autre ne s'écarte pas trop de l'évolution des mêmes dépenses d'une année civile à l'autre, nous avons établi un rapport entre la consommation de sucre d'une campagne et les dépenses privées de consommation de l'année civile dans laquelle tombe la première moitié de cette campagne. Naturellement, cette méthode comporte une source d'erreur, mais les statistiques disponibles - à l'exception de celles de la République fédérale d'Allemagne - ne nous permettaient pas en principe d'agir autrement.

On aurait pu dans une certaine mesure sortir de ce dilemme en recourant, tant pour la consommation de sucre que pour les dépenses privées de consommation, à des moyennes mobiles pluri-annuelles qui permettent de réduire les disparités dans le temps, mais cette méthode aurait laissé de côté une partie des renseignements ; en outre, les différentes années auraient été pondérées différemment.

Sur le plan de la théorie pure, on aurait pu utiliser comme variable explicative de la consommation de sucre d'une campagne le revenu disponible des ménages (aux prix d'une année de base) de l'année civile dans laquelle tombe la première moitié de la campagne. Dans ce cas, le "lag" d'un semestre aurait été parfaitement explicable. Malheureusement, nous ne disposons pas des données correspondantes pour tous les pays de la CEE, de sorte que nous avons dû renoncer à cette méthode.

Dans l'estimation de la fonction de consommation de sucre nous avons supposé que l'élasticité de la consommation de sucre décroît lorsque le revenu (ici les dépenses privées de consommation) augmente. Trois fonctions de consommation présentent cette caractéristique :

la fonction semi-logarithmique

$$(1) \quad y = a + b \log x,$$

la fonction inverse

$$(2) \quad y = a - b \frac{1}{x} \quad b > 0,$$

et la fonction logarithmique inverse

$$(3) \quad \log y = a - b \frac{1}{x}, \quad b > 0$$

où y = consommation de sucre par tête

x = dépenses privées de consommation par habitant
aux prix d'une année de base

a, b = paramètres

Les deux dernières fonctions ont ceci de particulier que y (la consommation de sucre par tête) tend vers une valeur limite lorsque x (les dépenses privées de consommation par habitant aux prix d'une année de base) croît de façon illimitée. Dans la fonction semi-logarithmique citée en premier lieu, la consommation par tête ne comporte pas de semblable limite.

Du fait de l'existence d'une limite de saturation, la fonction inverse (2) et la fonction logarithmique inverse (3) semblent, en pure logique, être supérieures à la fonction semi-logarithmique (1) pour expliquer la consommation de sucre par tête car, comme le montre l'exemple de nombreux pays, celle-ci est effectivement limitée vers le haut. Si, malgré cette réserve, nous avons également retenu la fonction semi-logarithmique, c'est parce que nous estimons que pour une période de projection relativement courte, le danger d'une surévaluation de la consommation de sucre n'est pas très grand lorsqu'on utilise la fonction semi-logarithmique (1).

Pour les cinq pays de la CEE, nous avons d'abord calculé les trois fonctions en prenant pour base la consommation de sucre de 1950/51-1963/64 et les dépenses privées de consommation de 1950-63. Afin de prévoir la consommation de sucre par tête en "1975", nous avons utilisé alors la fonction dont le coefficient de détermination r^2 était le plus élevé, malgré des différences infimes et par conséquent statistiquement peu significatives entre les coefficients des diverses fonctions. Nous avons donc supposé qu'en "1975" le rapport entre consommation de sucre par tête et dépenses réelles de consommation privées par habitant sera le même que pour la période allant

de 1950/51 à 1963/64. Nous avons supposé en outre que les dépenses réelles de consommation privées par habitant continueront de progresser jusqu'en "1975" selon la tendance exponentielle du passé récent. Les périodes prises comme base pour le calcul de la tendance et les taux moyen annuels de croissance au cours de ces périodes ont été les suivants :

pays	période	croissance moyenne annuelle
		%
R.F. d'Allemagne	1955 - 1965	4,6
France	1959 - 1964	4,5
Italie	1955 - 1964	5,1
Pays-Bas	1958 - 1964	4,7
Belgique	1958 - 1964	3,5

Pour prévoir la population en "1975", nous nous sommes simplement inspiré pour tous les pays de la CEE des chiffres des Nations Unies pour cette même année, nous bornant à les utiliser indirectement, car ces chiffres sous-évaluent vraisemblablement l'évolution démographique - sauf pour l'Italie. Pour la République fédérale d'Allemagne, la population prévue par l'ONU pour 1965 est à peine supérieure à la population réelle de 1963 - sans doute parce qu'il n'a pas été tenu compte notamment de l'immigration - et elle est inférieure de 1,29 million (2,2 %) au chiffre effectif de 1965. En ce qui concerne la France, la population réelle de 1963 dépassait déjà un peu, en raison de l'afflux des rapatriés d'Algérie, les prévisions des Nations-Unies pour 1965. Pour la Belgique et le Luxembourg, la réalité de 1964 est déjà un peu inférieure aux prévisions des Nations Unies pour 1965 ; quant à l'Italie et aux Pays-Bas, les chiffres réels de 1964 atteignent presque les prévisions de 1965. Nous avons

supposé que la population globale de l'ensemble de la CEE s'élèvera à 198 millions en "1975".

Tableau 44 - La population des pays de la CEE 1965, 1970, 1975
(en millions)

pays	1965	1970	1975
RF d'Allemagne	59,0	62,0	65,0
France	48,9	52,0	54,5
Italie	51,6	53,0	54,5
Pays-Bas	12,3	13,0	13,7
Belgique/Luxembourg	9,8	10,0	10,3
total de la CEE	181,6	190,0	198,0

Source : United Nations, Monthly Bulletin of Statistics, Vol. 20 (1966). Estimation effectuée compte tenu des prévisions de population des Nations Unies (United Nations, Provisional Report on World Population Prospects as assessed in 1963, New York 1964).

Il résulte de ces hypothèses que la consommation de sucre dans la CEE passera de 30,4 kg par tête en "1963" à 37,9 kg par tête en "1975", soit au total 7,5 millions de t environ d'équivalent de sucre blanc (cf. tableau 45).

Tableau 45 - Prévisions de la consommation de sucre dans les pays de la CEE (a), en "1975" (équivalent sucre blanc)

variante 1

pays	Consommation de sucre en "1975"		Type de fonction de consommation utilisée pour la prévision (b)
	totale	par tête	
	1000 t	kg	
RF d'Allemagne	2.314	35,6	(1)
France	1.918	35,2	(3)
Italie	2.066	37,9	(3)
Pays-Bas	730	53,3	(2)
Belgique/Luxembourg	469	45,5	(3)
Total de la CEE	7.497	37,9	-

(a) période base 1950/51 - 1963/64
 (b) (1) $y = a + b \log x$, (2) $y = a - b \frac{1}{x}$, (3) $\log y = a - b \frac{1}{x}$
 où y = consommation de sucre par tête
 x = dépenses privées de consommation par habitant aux prix d'une année de base
 a, b = paramètres

Pour des grandeurs égales des dépenses réelles de consommation privées par habitant, la fonction (1) donne l'évaluation la plus élevée pour la prévision, la fonction (2) l'évaluation la plus faible, alors que la fonction (3) fournit une évaluation intermédiaire.

Source: calculs de l'auteur.

Disposant également depuis peu, des valeurs de la consommation de sucre en 1964/65, nous avons aussi calculé des fonctions de consommation en prenant pour base la consommation de sucre de 1950/51-1964/65 et les dépenses privées de consommation de 1950-64, puis à l'aide de la fonction qui convenait le mieux, nous avons évalué comme ci-dessus la consommation de sucre en "1975" en nous fondant sur les mêmes hypothèses en ce qui concerne l'évolution de la population et des revenus (cf. tableau 46).

Tableau 46 - Prévisions de la consommation de sucre dans les pays de la CEE (a) en "1975" (équivalent de sucre blanc)

variante 2

pays	consommation de sucre en "1975"		type de fonction de consommation utilisée pour la prévision (b)
	totale	par tête	
	1000 t	kg	
RF d'Allemagne	2.282	35,1	(1)
France	2.060	37,8	(1)
Italie	2.022	37,1	(3)
Pays-Bas	708	51,7	(2)
Belgique/Luxembourg	457	44,4	(3)
Ensemble de la CEE	7.529	38,0	-
(a) période de base 1950-1964/65			
(b) comme tableau 45			

Source : évaluation de l'auteur.

La consommation de sucre par habitant ayant baissé le plus souvent de façon considérable en 1964/65 dans tous les pays de la CEE, sauf en France, les prévisions sont en général sensiblement inférieures aux valeurs évaluées en premier lieu sur la base de la période 1950/51 - 1963/64. Ce n'est que pour la France seulement qu'on obtient une prévision de consommation par tête plus élevée pour "1975", en raison d'une augmentation considérable de cette consommation en 1964/65. L'augmentation de la consommation par tête, indiquée

au tableau 46, est toutefois en grande partie imputable au fait que, pour la période de base 1950/51-1964/65 c'était, non plus la fonction logarithmique inverse (3), mais la fonction semi-logarithmique (1) qui convenait le mieux. Il est vrai que pour la CEE dans son ensemble il n'existe qu'un écart très faible par rapport au cas où la période de base ne va que de 1950/51 à 1963/64.

Le défaut de concordance entre les bilans du sucre publiés par la CEE pour les années 1955/56-1964/65 et ceux de la FAO pour les années antérieures 1950/51-1954/55 ¹⁾ de même que les distorsions qu'ont fait subir à la consommation de sucre, au début des années cinquante, le stockage d'accaparement de la crise coréenne et le déstockage qui s'en est suivi font apparaître comme judicieux de limiter la période de base à 1955/56-1964/65. Ajoutons en faveur de cette méthode que c'est seulement pour cette période qu'on possède, concernant l'Italie et la Belgique, des données directement comparables pour les dépenses de consommation privées aux prix d'une année de base (1958).

(1) Les bilans du sucre de la FAO pour des années 1950/51-1954/55 ne tiennent généralement pas compte du commerce extérieur des produits saccharifères. Par conséquent, les chiffres de consommation par tête calculés à partir de ces bilans sont sous-évalués dans les pays importateurs nets de produits saccharifères (République fédérale d'Allemagne, Belgique/Luxembourg, Italie) et surévalués dans les pays exportateurs nets (France). Les fonctions de consommation calculées précédemment pour la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie ont donc tendance à surévaluer légèrement la consommation future de sucre, alors que, dans le cas de la France, on est en présence de la tendance inverse. Cette réserve ne s'applique pas aux Pays-Bas, le commerce extérieur des produits saccharifères figurant, avant 1955/56 aussi, dans les bilans du sucre.

Si l'on ne prend comme période de base que les années 1955/56-1964/65, les résultats de la prévision changent considérablement. Pour l'ensemble de la CEE, ainsi que pour tous les Etats membres sauf la France, les valeurs obtenues pour la consommation de sucre sont sensiblement inférieures aux valeurs évaluées précédemment, lorsque les années 1950/51-1954/55 étaient incluses dans la période de base. Dans le cas de la France seulement les prévisions de consommation s'accroissent encore quelque peu (cf. tableau 47).

Tableau 47 - Prévisions de la consommation de sucre dans les pays de la CEE (a) en "1975" (équivalent de sucre blanc)

variante 3

pays	consommation de sucre en "1975"		type de fonction de consommation utilisée pour la prévision (b)
	totale	par tête	
	1000 t	kg	
RF d'Allemagne	2.145	33,0	(3)
France	2.071	38,0	(1)
Italie	1.766	32,4	(2)
Pays-Bas	689	50,3	(2)
Belgique/Luxembourg	411	39,9	(1)
Ensemble de la CEE	7.082	35,8	-
(a) période de base 1955/56-1964/65			
(b) comme tableau 45			

Source: évaluation de l'auteur.

On peut reprocher à toutes les évaluations précédentes qu'on ait utilisées, pour prévoir la consommation de sucre par tête, la fonction comportant le coefficient de détermination r^2 le plus élevé, bien que les différents coefficients ne diffèrent pas les uns des autres d'une façon statistiquement significative. A strictement parler, les coefficients de détermination n'ont pas permis de choisir, dans le cas présent, entre les différentes fonctions de consommation, la préférence donnée à l'une ou à l'autre ne pouvant être inspirée que par des considérations objectives.

Comme on l'a déjà dit, l'expérience de toute une série de pays montre que la consommation de sucre par habitant comporte certainement une limite de saturation. Il n'est toutefois pas possible dans une comparaison internationale de préciser le niveau de cette limite, celui-ci étant très différent dans les pays où la saturation semble avoir été atteinte. Chaque pays pourrait donc avoir sa propre limite de saturation.

En pure logique, on pourrait donc éliminer la fonction semi-logarithmique (1), celle-ci ne comportant pas de limite de saturation. En outre, on pourrait tirer profit du fait que la fonction inverse (2) donne des évaluations plus faibles que la fonction logarithmique inverse (3). La fonction inverse conviendrait donc mieux à une prévision très prudente. Le résultat pourrait alors être considéré comme le minimum de la consommation prévue de sucre (cf. tableau 48). Ce minimum toutefois est non pas absolu, mais relatif, puisqu'il ne représente qu'un minimum pour les fonctions d'évaluation prises en considération. Il est concevable qu'une autre fonction d'évaluation non utilisée donne des évaluations encore plus basses que la fonction inverse.

Si l'on s'en tient à une prévision prudente à l'aide de la fonction inverse, on arrive au résultat suivant (cf. tableau 49) : la consommation de sucre de l'ensemble de la CEE passera de 30,4 kg par tête en "1963" à 35,0 kg par tête en "1975" (+ 15,1 %). On peut s'attendre à une augmentation particulièrement forte de cette consommation en Italie ; en France, aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg, la consommation de sucre par habitant devrait également augmenter considérablement d'ici "1975", aussi bien en valeur relative qu'en valeur absolue. Dans la République fédérale d'Allemagne, par contre, il ne faut s'attendre qu'à une augmentation relativement faible de la consommation.

Tableau 48 - Prévisions de la consommation de sucre dans les pays de la CEE (a) en "1975" (équivalent sucre blanc)

variante 4

pays	consommation de sucre en "1975"		type de la fonction de consommation utilisée pour la prévision
	totale	par tête	
	1000 t	kg	
RF d'Allemagne	2.132	32,8	$y = a - b \frac{1}{x}$ $b > 0$
France	1.951	35,8	
Italie	1.766	32,4	
Pays-Bas	681	49,7	
Belgique/Luxembourg	396	38,4	
Ensemble de la CEE	6.926	35,0	
(a) période de base 1955/56-1964/65			

Source: évaluation de l'auteur.

Tableau 49 - Prévisions de l'évolution de la consommation de sucre dans les pays de la CEE "1963" - "1975"
(kg par tête, équivalent sucre blanc)

pays	"1963"	"1975" a)	Augmentation	
			kg	%
RF d'Allemagne	30,9	32,8	1,9	6,1
France	31,3	35,8	4,5	14,4
Italie	24,5	32,4	7,9	32,2
Pays-Bas	44,1	49,7	5,6	12,7
Belgique/Luxembourg	34,0	38,4	4,4	12,9
Ensemble de la CEE	30,4	35,0	4,6	15,1
(a) calculs effectués d'après le tableau 48				

Source: statistique agricole de la CEE et calculs de l'auteur.

En valeur absolue, la consommation de sucre dans l'ensemble de la CEE passerait de 5,429 millions de t pour la moyenne des années 1962/63-1964/65 à 6,926 millions de t en équivalent de sucre blanc (+ 27,6 %), soit un taux de croissance moyen annuel de 2,1 %. La progression de la consommation de sucre se ralentirait donc sensiblement par rapport à la période 1955/56-1964/65. Cette constatation vaut non seulement pour la CEE dans son ensemble, mais aussi pour chaque Etat, à l'exception de la Belgique et du Luxembourg. Dans ces deux pays seulement le taux de croissance de la consommation de sucre devrait rester inchangé (cf. tableau 50).

Tableau 50 - La consommation de sucre dans les pays de la CEE, "1956" , "1963" et "1975"

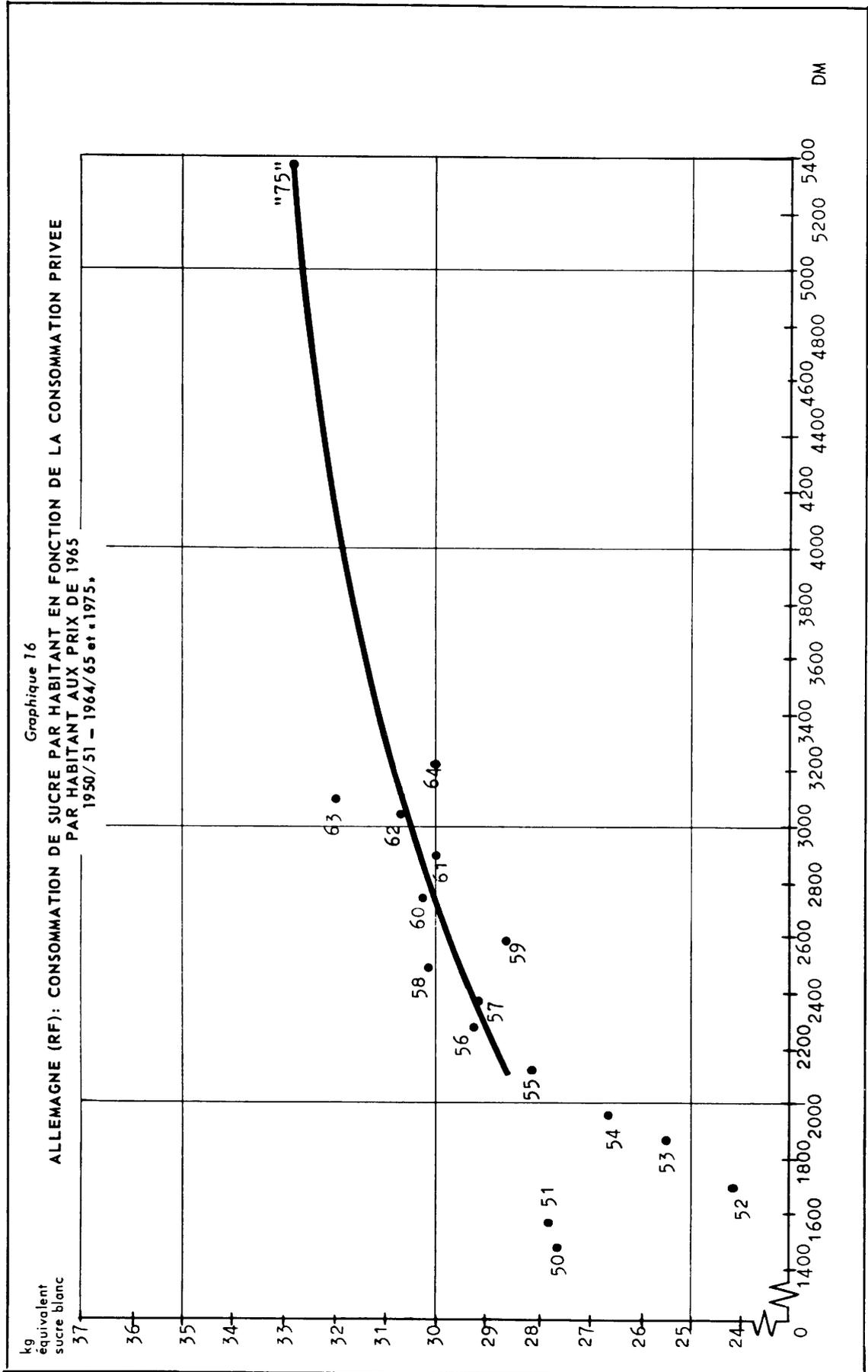
pays	1000 t équivalent sucre blanc			taux moyens annuels de croissance (en %)	
	"1956"	"1963"	"1975"	"1956" - "1963"	"1963" - "1975"
RF d'Allemagne	1.512	1.791	2.132	2,4	1,5
France	1.263	1.507	1.951	2,6	2,2
Italie	846	1.249	1.766	5,7	2,9
Pays-Bas	441	531	681	2,7	2,1
Belgique/Luxembourg	294	328	396	1,6	1,6
Ensemble de la CEE	4.356	5.429	6.926	3,2	2,1

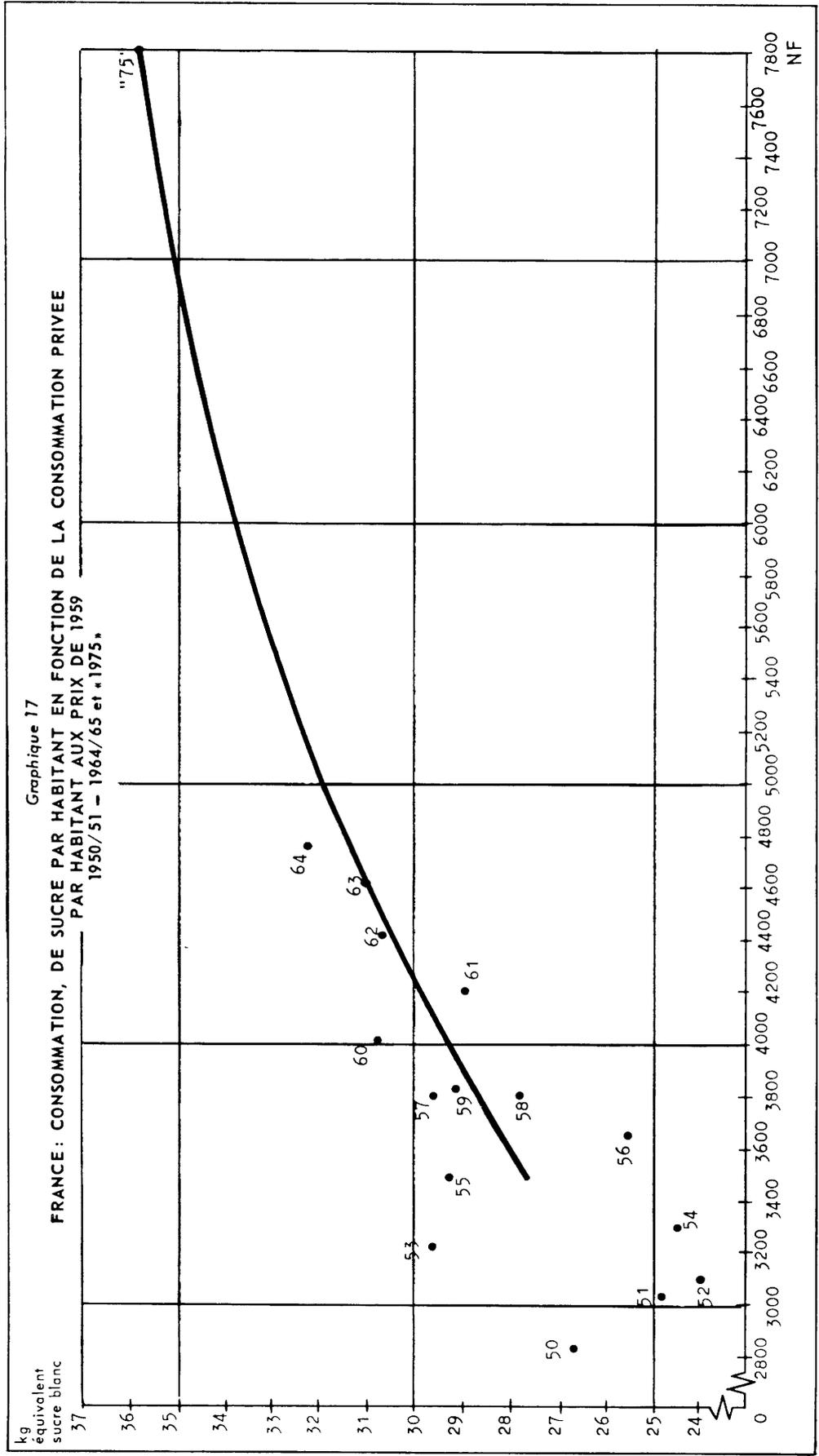
Source : Statistique agricole de la CEE et calculs de l'auteur.

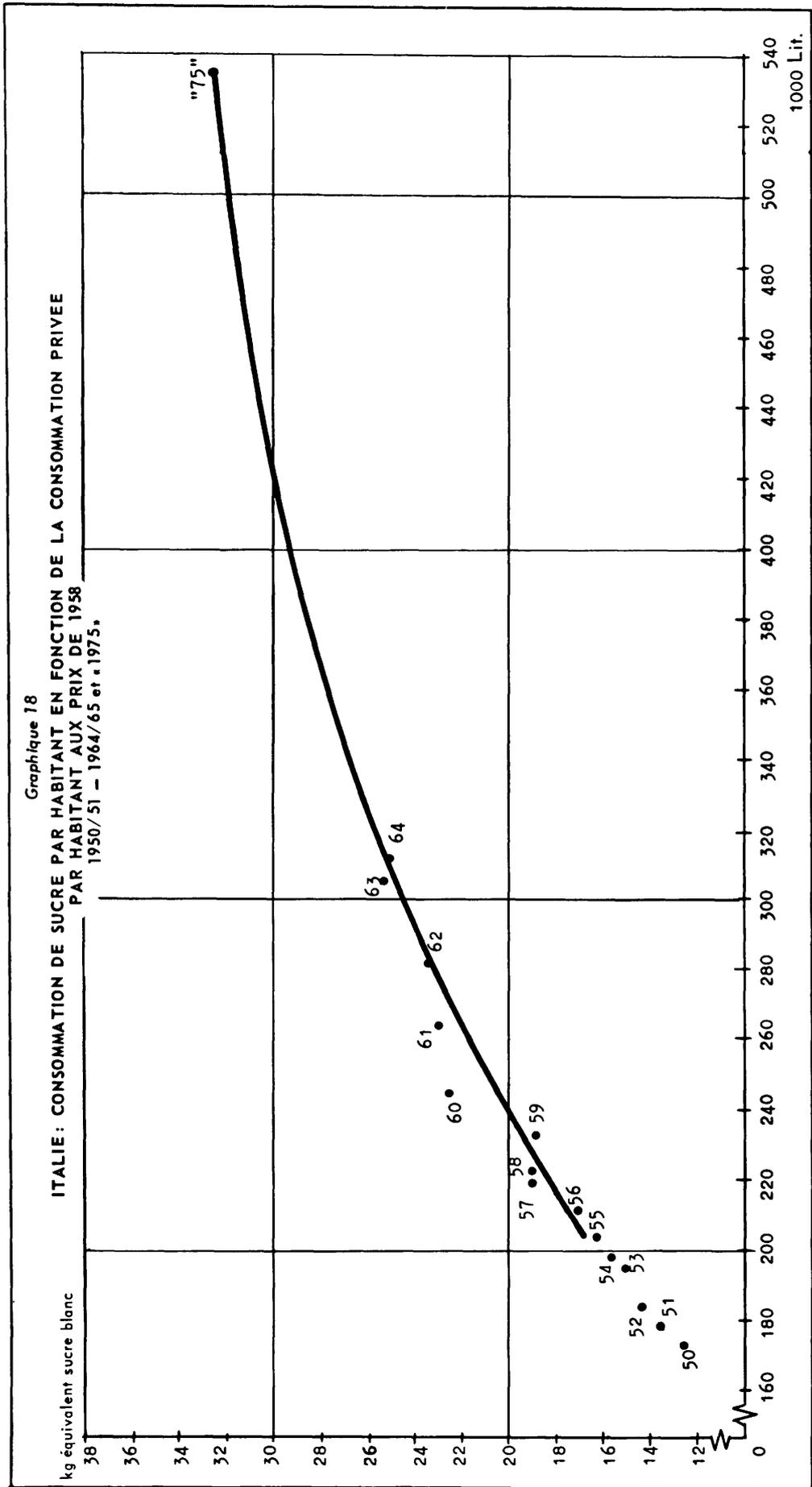
b) Prise en considération explicite des effets-prix

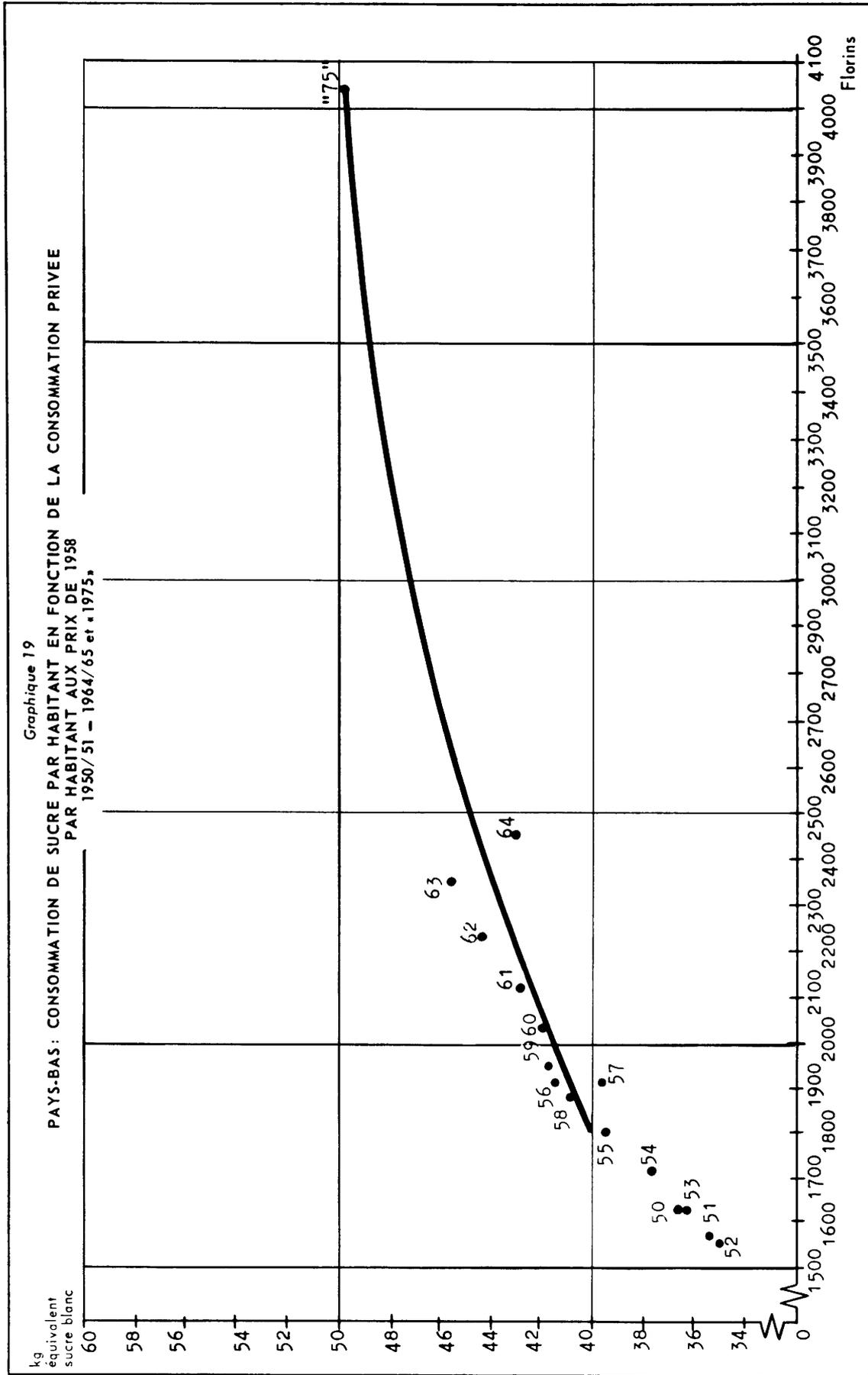
Jusqu'à présent, on n'a étudié que le rapport existant entre la consommation de sucre par tête et les dépenses réelles de consommation privées par habitant. Or, la consommation de sucre dépend non seulement du revenu réel, mais aussi, entre autres, du prix réel de marché du sucre (1).

(1) Par prix réel de marché du sucre nous entendons le prix de détail de ce produit, divisé par un indice du coût de la vie.

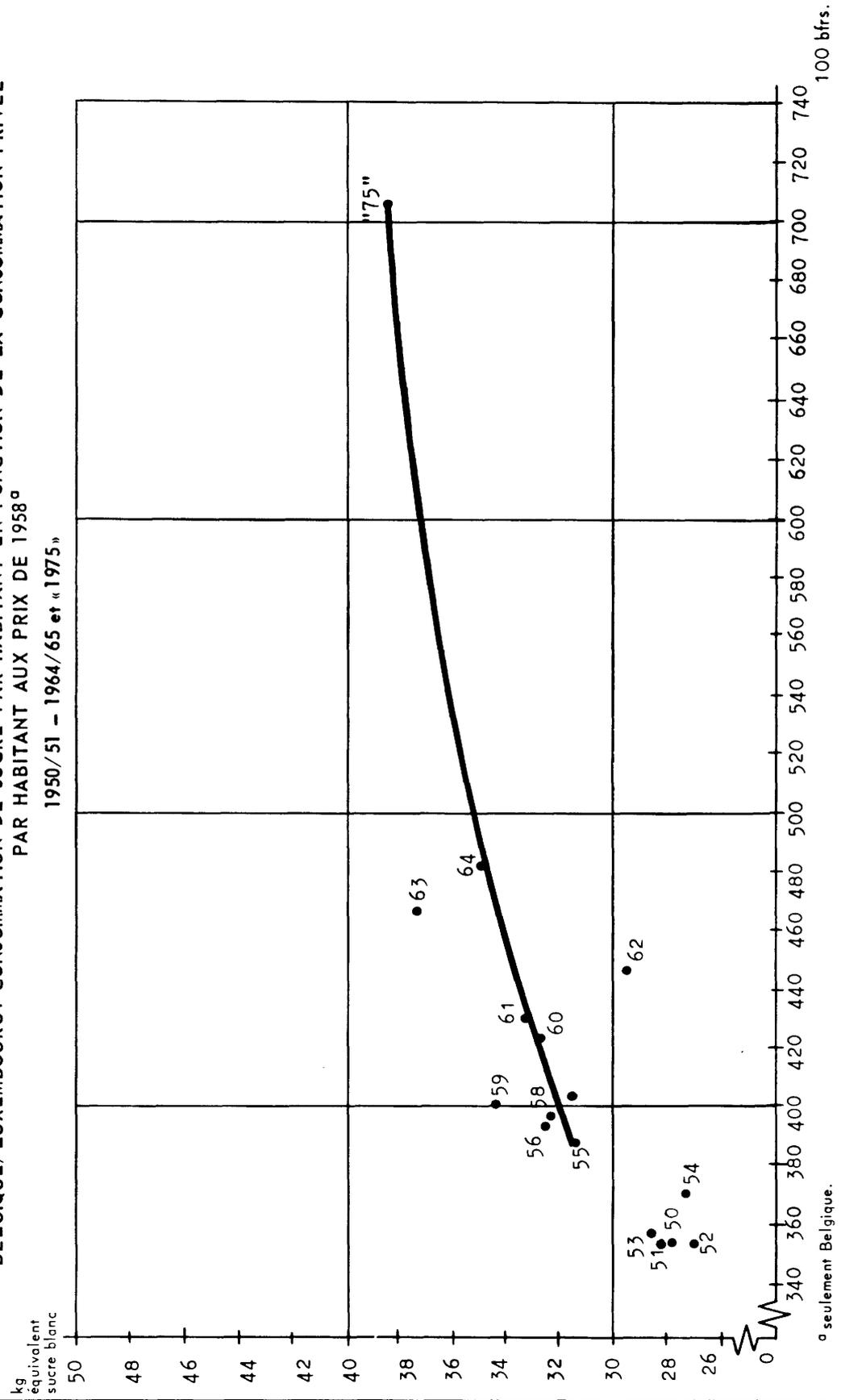








Graphique 20
BELGIQUE/LUXEMBOURG: CONSOMMATION DE SUCRE PAR HABITANT EN FONCTION DE LA CONSOMMATION PRIVEE
PAR HABITANT AUX PRIX DE 1958^a
1950/51 - 1964/65 et « 1975 »



^a seulement Belgique.

La création d'un marché commun du sucre dans la CEE devant entraîner l'établissement d'un prix commun pour le sucre et par conséquent une adaptation du prix du sucre dans tous les pays-membres à ce prix commun, il importe d'analyser aussi les conséquences de variations de prix sur la consommation.

D'un point de vue purement théorique, on pourrait essayer de définir l'influence du prix du sucre sur sa consommation en établissant un lien entre la consommation de sucre, d'une part, et les dépenses réelles de consommation privées et le prix réel du sucre, d'autre part. Cela suppose toutefois l'absence de corrélation entre les dépenses réelles de consommation privées et le prix réel du sucre, faute de quoi cette méthode est impraticable.

Si l'on considère les cinq pays de la CEE depuis 1955, par ex., on constate que les dépenses réelles de consommation privées par habitant ont augmenté partout presque constamment - sauf aux Pays-Bas - alors que le prix du sucre diminuait presque aussi régulièrement. Dans tous ces cas, il existait donc - sur le plan du calcul pur - une relation (réciproque) très étroite entre les deux grandeurs. C'est pourquoi il est impossible, dans le cas de la République fédérale d'Allemagne, de la France, de l'Italie et de la Belgique/Luxembourg, de délimiter, à l'aide d'une régression multiple, l'influence des dépenses réelles de consommation privées et du prix réel du sucre sur la consommation.

Pour se faire néanmoins une idée de l'élasticité-prix de la consommation de sucre, on pourrait recourir au résultat d'une analyse transversale pour les années 1938, 1951 et 1956 (1). Cette analyse a montré que l'élasticité-revenu et l'élasticité-prix de la consommation de sucre sont à peu près identiques en valeur absolue.

(1) cf. A. Viton, F. Pignalosa, Trends and Forces of World Sugar Consumption (FAO, Commodity Bulletin Series, no. 32) Rome 1961, p. 26 et s.

On pourrait donc supposer, dans notre cas, pour chaque pays de la CEE - et par conséquent aussi pour les Pays-Bas - que l'élasticité-prix de la consommation de sucre est égale à l'élasticité de la consommation de sucre par rapport aux dépenses réelles de consommation privées, affectée de signes contraires. Il ne faut toutefois pas perdre de vue, en posant cette hypothèse, que la simple transposition des résultats d'une analyse transversale internationale sur le plan d'un seul pays ne rend pas nécessairement pas compte de la situation particulière de ce pays.

Après avoir formulé cette hypothèse selon laquelle l'élasticité de la consommation de sucre par rapport au prix est égale à l'élasticité de la consommation du sucre par rapport aux dépenses réelles de consommation privées (élasticité-"revenu") affectée de signes contraires, on se heurte à une nouvelle difficulté; celle de trouver une élasticité-"revenu" qui ne soit pas déformée par l'influence du prix réel du sucre sur sa consommation. Des fonctions de consommation, dans lesquelles la consommation de sucre n'est expliquée que par les dépenses réelles de consommation privées, permettent sans doute de calculer des élasticités-"revenu", mais celles-ci sont vraisemblablement déformées car, outre l'augmentation des dépenses réelles de consommation privées, la baisse du prix réel du sucre a entraîné un accroissement de sa consommation. Les élasticités-"revenu" ainsi obtenues surestiment les élasticités-"revenu" effectives. Une assimilation des élasticités-prix à ces élasticités-"revenu" de signe contraire déformées entraînerait également une surévaluation des élasticités-prix (1).

Pour corriger les élasticités-"revenu", nous proposons ici la méthode suivante : pour la période de base, on recherche de quel pourcentage ont augmenté en moyenne les dépenses réelles de consommation privées par habitant et de quel pourcentage a diminué (augmenté) en moyenne le prix réel du sucre. Sur la base du rapport entre ces deux pourcentages, on diminue (augmente) ensuite l'élasticité-"revenu" déformée déjà calculée. Si par exemple les dépenses

(1) Il en va de même des Pays-Bas dans le sens inverse.

réelles de consommation privées par habitant ont augmenté de 150 % et si le prix réel du sucre a diminué de 50 %, l'élasticité-"revenu" se trouve diminuée d'un quart (1). L'élasticité-prix est alors assimilée à cette élasticité-"revenu" corrigée et de signe contraire.

Si l'on prend comme base la période 1955-1964, les facteurs de correction seraient les suivants :

pays	Augmentation relative des dépenses réelles de consommation privées par habitant (en %)	Diminution (augmentation) relative du prix réel du sucre (en %)	Facteur de correction de l'élasticité-"revenu" (en %)
R.F. d'Allemagne	+ 51	- 26	- 0,34
France	+ 37	- 25	- 0,40
Italie	+ 52	- 41	- 0,44
Pays-Bas	+ 36	+ 3	+ 0,08
Belgique/Luxembourg	+ 24	- 5	- 0,17

Par conséquent, si l'on prend pour base la période 1955/56-1964/65 et une fonction de consommation de la forme (2) ²⁾, les élasticités-"revenu" moyennes corrigées pour la période "1962"- "1975" dans les différents pays sont les suivantes :

(1) Si l'on désigne par a l'augmentation relative des dépenses privées de consommation par habitant et par b la diminution (augmentation) relative du prix réel du sucre, l'élasticité-"revenu" diminue (augmente) de $\frac{b}{a+b}$

(2) cf. p. 193

pays	élasticité-"revenu" moyenne pour la période "1964" - "1975" (a)	
	non corrigée	corrigée
RF d'Allemagne	0,12	0,08
France	0,28	0,17
Italie	0,48	0,27
Pays-Bas	0,23	0,24
Belgique/Luxembourg	0,27	0,23

(a) moyenne arithmétique résultant des élasticités pour "1964" et "1975"

Etant donné la corrélation entre les dépenses réelles de consommation privées par habitant et le prix réel de marché du sucre dans les différents pays, une prévision déterminée des dépenses réelles de consommation privées pour "1975" implique également une prévision déterminée du niveau du prix réel de marché du sucre. Les effets de ce prix réel implicite de marché sur la consommation par tête ont déjà été pris en considération dans les précédentes prévisions de consommation. Si l'on veut calculer les effets d'une variation déterminée du prix réel de marché du sucre sur la consommation de sucre par tête, il suffit donc de tenir compte de la différence entre le prix réel de marché prévu pour "1975" et le prix réel de marché pour "1975", implicite dans les calculs précédents.

Tableau 51 - Prévisions de la consommation de sucre en "1975" dans les pays de la CEE compte tenu des effets prix (équivalent sucre blanc)

pays	prix réel du sucre en "1975"		variation relative tant à envisager du prix réel du sucre en "1975"	variation de la consommation par tête par rapport au tableau 48		consommation de sucre en "1975"	
		implicite dans le calcul précédent		%	kg	absolue	par tête
RF d'Allemagne	0,82 DM/kg	0,90 DM/kg	- 9	+ 0,7	+ 0,2	2.145	33,0
France	0,89 Ffr/kg	0,70 Ffr/kg	+ 14	- 2,4	- 0,9	1.902	34,9
Italie	45,9	30,4	+ 51	- 13,8	- 4,5	1.521	27,9
Pays-Bas	0,74 Fl/kg	0,95 Fl/kg	- 22	+ 5,3	+ 2,6	717	52,3
Belgique/Luxembourg	83	96	- 14	+ 3,2	+ 1,2	408	39,6
Ensemble de la CEE	-	-	-	-	-	6.693	33,8

Source : Annuaire statistique de la République fédérale d'Allemagne, Wiesbaden, numéros des années considérées - Annuaire statistique italien, Rome, numéros des années considérées - CEE, document COM (66) 81 déf., Bruxelles 1966 - Calculs de l'auteur.

Le tableau 51 se rattache aux prévisions très prudentes du tableau 48 relatives à la consommation de sucre. Pour faciliter la compréhension du tableau 51, nous donnerons quelques précisions concernant les considérations sur lesquelles reposent les chiffres du tableau en question, pour la République fédérale d'Allemagne. Pour les quatre autres pays, nous indiquerons brièvement les hypothèses qui conduisent aux prix réels figurant dans la colonne 1 du tableau 51.

En République fédérale d'Allemagne, l'augmentation des dépenses réelles de consommation privées par habitant coïncidait par le passé avec une baisse du prix réel du sucre. L'augmentation de la consommation de sucre par tête est donc imputable à deux facteurs, mais nous ne sommes pas en mesure de délimiter l'influence de chacun d'entre eux. C'est pourquoi nous avons jusqu'à présent supposé dans nos prévisions qu'à l'avenir également une augmentation des dépenses réelles de consommation privées par habitant coïncidera avec une baisse du prix réel du sucre.

Pour la République fédérale d'Allemagne, on a admis plus haut que les dépenses réelles de consommation privées par tête augmenteront jusqu'en "1975", à un taux moyen annuel de 4,6 %. Mais, sur la base du rapport - purement théorique, il est vrai - observé dans le passé entre les dépenses réelles de consommation privées par habitant et le prix réel du sucre, nous avons en même temps supposé que le prix réel du sucre - c'est-à-dire le prix de détail pour la qualité de base divisé par l'indice du coût de la vie sur la base 1962 = 100 - passera de 1,13 DM/kg en 1964 à 0,90 DM/kg en 1975 (colonne 2).

On a supposé en outre que le prix de détail de la qualité de base - qui est actuellement de 1,19 DM/kg (1966) - tombera après le 1-7-1968 à 1,15 DM/kg, les impôts et les frais de commercialisation restant inchangés, comme dans la campagne sucrière 1964/65, et se maintiendra à ce niveau jusqu'en 1975. En outre, on a supposé que l'indice du coût de la vie (1962 = 100) augmentera en moyenne de 2,5 % d'ici 1975, autrement

dit que de 109,0 en 1965, il passera à 139,4 en 1975. Il résulte de ces deux hypothèses un prix réel probable du sucre de 0,82 DM/kg en 1975 (colonne 1).

Le prix réel du sucre devrait donc baisser d'ici 1975 de 0,08 DM/kg (9 %) de plus qu'il n'avait été envisagé implicitement dans les prévisions du tableau 48 (colonne 3). Autrement dit, pour une élasticité-prix évaluée à - 0,08, la consommation de sucre par tête devrait augmenter de 0,07 % ou de 0,2 kg de plus que prévu dans le tableau 48 (colonnes 4 et 5). Compte tenu de la totalité des effets-prix, la consommation de sucre de la République fédérale d'Allemagne en "1975" s'établira donc vraisemblablement à 33,0 kg par tête, soit au total à 2.145.000 kg (colonnes 6 et 7).

Dans le cas de la France, le prix de détail adopté est le prix de détail du sucre en morceaux à Paris, supérieur de 0,16 FF/kg au prix du sucre cristallisé no. 3. On a supposé que le prix du sucre cristallisé no. 3 passera après le 1.7.1968 de 1,16 FF/kg actuellement (1966) à 1,29 FF/kg - les impôts et frais de commercialisation (1) restant les mêmes que pour la campagne 1964/65, qu'en conséquence le prix du sucre en morceaux passera à 1,45 FF/kg - et que ce prix ne variera pas jusqu'en 1975. En outre, on a supposé que l'indice du coût de la vie (1960 = 100) augmentera en moyenne de 3,0 % par an jusqu'en 1975, c'est-à-dire qu'il passera de 131 en 1964 à 181 en 1975. Ces deux hypothèses réunies donnent un prix de détail réel probable de sucre en morceaux à Paris de 0,80 FF/kg en 1975.

Pour les Pays-Bas, on a supposé que le prix de détail du sucre, qui est actuellement (1966) de 1,16 Fl/kg, s'élèvera à 1,17 Fl/kg après le 1.7.1968 (les impôts et les frais de commercialisation ne variant pas) et qu'il restera à ce niveau jusqu'en 1975 (2). En outre, on a

(1) Ces données ont été empruntées à F.O. Licht's International Sugar Report, Ratzeburg, vol. 98 (1966), cahier 17, p. 9.

(2) cf. CEE, Rapport de la Commission au Conseil sur les perspectives d'évolution de la production et des possibilités d'écoulement de quelques produits agricoles importants (document COM/VI (66) 82 définitif) en date du 4.3.1966, tableau 31, p. 70 : il a été tenu compte du fait que le prix d'intervention du sucre doit être de 21,23 UC, et non de 20,84 UC.

supposé que l'indice du coût de la vie (1958 = 100) augmentera de 3,0 % en moyenne par an d'ici 1975, passant de 115 en 1964 à 159 en 1975. Il résulte de ces deux hypothèses un prix réel probable du sucre de 0,74 Fl/kg en "1975".

Pour l'Italie, nous ne disposions que d'un indice du prix du sucre sur la base 1953 = 100. Nous avons supposé que cet indice diminuera, après le 1-8-1968, dans la même mesure que le prix absolu à la consommation, conformément au rapport de la Commission de la CEE (1), compte tenu de ce que le prix d'intervention du sucre doit être non de 20,84 UC, mais de 21,23 UC et que l'indice restera ensuite inchangé jusqu'en 1975. Dans ces conditions, l'indice du prix du sucre doit baisser de 83,5 en 1964 à 75,9 en 1975 (2). En outre, on a admis que l'indice du coût de la vie (1961 = 100) augmentera en moyenne de 3,0 % par an d'ici 1975, passant de 119,7 en 1964 à 165,5 en 1975. Il résulte de ces hypothèses que l'indice du prix réel du sucre ne sera plus qu'à 45,9 en 1975. Pour la Belgique, on ne disposait également que d'un indice du prix du sucre sur la base 1953 = 100. Comme dans le cas de l'Italie, nous avons supposé que cet indice augmentera après le 1-3-1968 dans la même mesure que le prix absolu à la consommation, conformément au Rapport de la Commission de la CEE (3), compte tenu de ce que le prix d'intervention du sucre s'élèvera non à 20,84 UC, mais à 21,23 UC et que l'indice restera ensuite inchangé jusqu'en 1975. Autrement dit,

(1) cf. ibidem

(2) Il faudrait néanmoins ajouter que le prix à la consommation en Italie ne baissera vraisemblablement pas dans la mesure où nous le supposons, puisque le gouvernement italien devrait augmenter l'impôt sur le sucre pour financer les subventions d'adaptation qu'il a le droit d'accorder. Même si ces subventions doivent être largement abolies dès avant 1975, il est peu probable que l'impôt sur le sucre soit de nouveau réduit d'ici là dans une mesure correspondante. Cependant, les hypothèses adoptées dans cette section sont si hasardeuses qu'il serait absurde de s'écarter, dans le cas de l'Italie, du schéma général.

(3) cf. ibidem

l'indice du prix du sucre doit passer de 111,3 en 1964 à 114,4 en 1975. On a supposé en outre que l'indice du coût de la vie (1958 = 100) augmentera d'ici 1975 de 2,0 % en moyenne par an, passant ainsi de 111 en 1964 à 138 en 1975. Il résulte de ces deux hypothèses que l'indice du prix réel du sucre ne s'établira plus qu'à 83 en 1975.

C'est formuler une hypothèse très rigide que d'admettre que le prix du sucre ne variera qu'une fois dans les dix années à venir dans tous les pays de la CEE, par suite de l'instauration du prix commun au 1^{er} août 1968 et qu'il se maintiendra ensuite jusqu'en 1975 au niveau atteint en 1968. Comme les salaires d'une façon générale devraient encore augmenter à l'avenir, ainsi que les prix de nombreux biens et surtout des services, on peut s'attendre à une hausse du prix d'intervention du sucre (qui est déterminant pour le niveau du prix agricole à la production et partant pour le revenu agricole) et à une augmentation des frais de commercialisation du sucre. En outre, la CEE s'efforce notamment d'harmoniser, dans les divers Etats membres, les impôts de consommation - et par conséquent aussi les impôts sur le sucre - qui sont encore extrêmement différents. Compte tenu de ces deux points, on peut s'attendre à de nombreuses variations du prix du sucre à la consommation d'ici 1975, ce qui se traduira plutôt par une augmentation que par une diminution de prix dans les pays où l'impôt sur le sucre est faible ou nul (République fédérale d'Allemagne, France, Belgique).

En raison des importantes réserves qu'appelle la prise en considération de la totalité des effets-prix sur la consommation de sucre, que nous avons entreprise ici, les résultats du tableau 51 doivent être considérés avec la plus grande prudence et ne sauraient avoir d'autre valeur qu'indicative.

Dans les conditions indiquées, la prise en considération explicite des effets-prix dans les prévisions de consommation de sucre par tête dans tous les pays de la CEE entraîne quelques différences par rapport aux chiffres indiqués dans les tableaux 48-50. Si l'on s'en tient jusqu'en "1975" au prix commun du sucre décidé pour 1968/69 (prix d'intervention) de 21,23 UC le quintal, ce ne sera vraisemblablement qu'en République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique-Luxembourg que le prix réel de marché deviendra inférieur au niveau implicitement retenu dans le tableau 48. Par contre, en France et en Italie, ce prix ne devrait pas descendre jusqu'au niveau implicite dans le tableau 48. Par conséquent, le fait de prendre également en considération l'effet-prix n'entraîne une correction en hausse de la consommation de sucre par tête que dans le premier groupe de pays (République fédérale d'Allemagne, Pays-Bas et Belgique/Luxembourg). Par contre, dans le groupe constitué par la France et l'Italie, les effets-prix devraient être plus faibles qu'ils n'avaient été évalués implicitement dans les calculs antérieurs, de sorte que la consommation de sucre par habitant établie précédemment sans tenir compte explicitement des effets-prix a été surévaluée. Dans l'ensemble, si l'on prend simultanément en considération les effet-prix et les effets-revenu et dans les hypothèses indiquées plus haut, il résulte d'une prévision très prudente de la consommation de sucre dans la CEE pour "1975" que celle-ci ne dépassera vraisemblablement pas 33,8 kg par tête - soit au total 6,693 millions de tonnes (équivalent sucre blanc) (cf. tableau 51).

Il n'est toutefois pas certain que l'élasticité de la consommation de sucre par rapport au prix de détail réel de ce produit soit effectivement égale à l'élasticité-revenu de la consommation de sucre si l'on considère que, dans les pays de la CEE, seule une fraction de la consommation de sucre est imputable à la consommation directe des ménages.

Seule cette consommation directe de sucre peut dépendre du niveau du prix de détail réel du produit. Par contre, la consommation indirecte (industrielle) dépend notamment de l'élasticité-revenu et de l'élasticité-prix des produits saccharifères et du prix de gros ou du prix départ usine du sucre. Dans les économies très développées, la consommation directe de sucre n'augmente plus généralement que très peu (par habitant, elle diminue parfois). La majeure partie de l'accroissement de la consommation est attribuable à la progression de la consommation indirecte. Toutefois, lorsque la consommation directe du sucre n'augmente presque plus, malgré un accroissement des dépenses réelles de consommation privées et une baisse du prix réel du sucre, l'élasticité-revenu et l'élasticité-prix de la consommation directe de sucre sont nécessairement très faibles. Il n'est donc pas possible d'assimiler l'élasticité-prix, valable pour la seule consommation directe, à l'élasticité-revenu, calculée pour la totalité de la consommation de sucre (c'est-à-dire consommation directe et consommation indirecte).

Or, le prix de détail réel pourrait varier parallèlement au prix de gros du sucre que doit payer l'acheteur industriel de sucre. La forte élasticité-prix de la consommation de sucre pourrait alors indiquer que la consommation indirecte de sucre dépend, dans une certaine mesure, du prix. Mais cette hypothèse aussi est discutable. Il est probable que la consommation indirecte de sucre par unité-produit du bien saccharifère est une grandeur techniquement déterminée qui ne réagit guère à des variations du prix de gros du sucre. Si tel est le cas, les effets-prix du tableau 51 seraient surévalués dans tous les pays de la CEE.

Une analyse de l'exemple des Pays-Bas montre que, dans une certaine mesure, tel est bien le cas. En raison de la corrélation très faible entre dépenses réelles de consommation privées par habitant et prix réel de marché du sucre, on peut admettre pour ce pays une corrélation multiple de la consommation de sucre par tête avec les deux variables

indiquées. Il résulte de cette corrélation multiple qu'en prenant pour base les valeurs de 1964 l'élasticité de la consommation par tête par rapport aux dépenses réelles de consommation privées, soit 0,30, est en valeur absolue plus de quatre fois supérieure à l'élasticité de la consommation de sucre par tête par rapport au prix réel de marché du sucre (0,07). En outre, cette étude a montré qu'aux Pays-Bas l'influence du prix réel du sucre sur la consommation de sucre par tête n'est pas statistiquement significative.

Prévisions concernant la production et les besoins d'importation

Les prévisions de la production de sucre pour "1975" s'obtiennent en multipliant les évaluations de la surface cultivée, du rendement à l'hectare et du taux d'extraction du sucre (ou la surface cultivée et le rendement en sucre). La surface cultivée en particulier, mais aussi, dans une certaine mesure, le rendement à l'hectare et le taux d'extraction du sucre (ou le rendement en sucre) de "1975" sont déterminés de façon décisive par la réglementation du marché du sucre dans la CEE pour "1975" - c'est-à-dire pour la moyenne des années 1974/75-1976/77. Toutefois, cette réglementation est encore imprécise sur bien des points. Certes, le Conseil des Ministres de la CEE a, entre-temps, posé un certain nombre de principes concernant la future réglementation du marché du sucre de la CEE, mais ceux-ci ne se rapportent parfois qu'à la réglementation jusqu'à la campagne 1974/75. Une partie de la réglementation qui sera applicable à compter de la campagne 1975/76 reste à établir.

Cette incertitude sur les modalités de la politique sucrière commune des pays de la CEE à compter de la campagne 1975/76 fait qu'il est actuellement impossible de prévoir la surface cultivée dans les différents pays membres en "1975" - pas plus que la surface cultivée globale. La surface cultivée de chaque pays dépend surtout - indépendamment de considérations de rentabilité et de main-d'oeuvre - du mode d'orientation de la production. Elle pourrait par exemple

varier fortement, selon qu'on fixera des prix d'intervention différenciés sur le plan régional par territoires excédentaires et territoires déficitaires, comme l'a proposé récemment la Commission, ou que chaque producteur de la Communauté se verra attribuer des contingents de production déterminés, tels que les ont fixés les résolutions de principe du Conseil des Ministres de la CEE en date du 24 juillet 1966 pour la période 1968/69-1974/75 (1). Tant qu'on n'aura pas arrêté un choix entre les différentes possibilités d'orientation de la production par la réglementation commune du marché du sucre à partir de 1975/76, il restera impossible de prévoir la production de sucre dans la CEE et dans les différents Etats membres en "1975".

Mais on ne peut pas prévoir davantage les importations ou exportations nettes de la CEE dans son ensemble ainsi que des différents pays membres au titre du commerce intra- ou extracommunautaire.

L'expérience des années passées a montré que la CEE dans son ensemble devrait pouvoir sur une moyenne de plusieurs années couvrir sa consommation de sucre par sa production ou augmenter sa production au-delà de sa consommation intérieure. La réponse à la question de savoir si la CEE dans son ensemble sera à l'avenir excédentaire ou déficitaire ne dépend donc nullement de ses possibilités de production: elle dépend uniquement de la politique sucrière commune, qui - on l'a vu - n'est pas encore complètement définie.

Toutefois, étant donné que, pour prévoir le commerce mondial de sucre en "1975", il faut indiquer aussi le niveau des importations nettes et des importations brutes pour l'ensemble de la CEE; nous supposerons que l'ensemble des Six (sans les départements français d'outre-mer) n'aura pas de besoins d'importation nets en "1975". Cette hypothèse n'exclut naturellement pas que les pays de la CEE dans leur ensemble puissent être exportateurs nets de sucre. En outre, nous supposerons qu'en "1975" aucun des Six n'achètera de grandes quantités de sucre à

(1) cf. aussi les récentes décisions du Conseil des Ministres sur l'organisation transitoire du marché du sucre pour la campagne 1967/68.

des pays tiers. Seule la France doit - comme précédemment - importer plus de sucre brut de ses départements d'outre-mer pour l'exporter ensuite vers les pays tiers après l'avoir transformé en sucre blanc. Bien que l'importance des courants d'échanges dépende des règlements financiers qui seront pris dans le cadre de la politique sucrière commune, nous admettrons tout à fait arbitrairement que le niveau de ces courants d'échanges (0,4 million de t équivalent sucre brut) sera un peu supérieur aux achats de la France à ses départements d'outre-mer au cours de ces dernières années (ϕ 1960/61-1964/65 : 0,34 million de t). Autrement dit, nous évaluons les importations brutes de la CEE dans son ensemble (sans les départements français d'outre-mer) en provenance des pays tiers et des départements français d'outre-mer à 0,4 million de t (équivalent sucre brut) au total en "1975".

ff. Pays d'Europe occidentale n'appartenant ni à la CEE ni à l'AELE

Les pays d'Europe occidentale n'appartenant ni à la CEE ni à l'AELE comprennent notamment la Finlande, la Grèce, l'Irlande, la Yougoslavie et l'Espagne, ainsi que Gibraltar, l'Islande, Malte et Chypre. Bien que ne produisant pas de sucre, ce dernier groupe de pays n'a enregistré de 1960 à 1965 que des importations moyennes de 40.000 t environ en équivalent de sucre brut, en raison de sa faible population. La majeure partie des importations ont été effectuées par les cinq pays cités en premier lieu.

Parmi ces pays, la Finlande a un taux d'auto-alimentation très faible : 20,3 % en moyenne seulement en 1951-54, 18,4 % en moyenne en 1955-59 et 29,4 % en moyenne pendant les cinq dernières années de 1960 à 1964. Le taux réel d'auto-alimentation était même plus bas, ces pourcentages tenant compte du sucre produit tant à partir des betteraves nationales que des betteraves importées.

En Finlande, la consommation de sucre par tête a eu tendance à stagner pendant ces dix dernières années. On supposera donc que la consommation

par tête sera la même en "1975" que pour la moyenne des années 1961-65: 43,6 kg équivalent sucre brut. Si la population atteint alors 5,0 millions, on aura donc une consommation de sucre de 218.000 t.

En ce qui concerne la production de sucre à partir de betteraves nationales, on suppose que surface cultivée (18.000 ha) et rendement à l'hectare (24,3 t/ha) seront les mêmes en "1975" que pour la moyenne des années 1960/61-1964/65, le taux d'extraction du sucre (13,3 %) devant être, de son côté, égal à celui de la moyenne 1957/58-1961/62 (1). La prévision de production s'établit donc à 58.000 t.

En "1975", la Finlande devrait donc importer 160.000 t de sucre, soit 6 % de plus environ que pour la moyenne des années 1961-1965 (151.000 t/an), une partie de ces importations pouvant toutefois revêtir la forme d'achats de betteraves, comme ces dernières années.

La Grèce ne produisait pas de sucre avant 1961. Depuis lors, une industrie sucrière s'y est toutefois très rapidement développée, de sorte que le taux d'auto-alimentation est passé de 49 % en 1964 à 68 % en 1965, moyennant une utilisation presque totale de la capacité des sucreries existantes.

Dans les années à venir, l'industrie sucrière grecque doit permettre à ce pays de ne plus être tributaire des importations. On envisage de doubler la capacité des trois sucreries existantes, ce qui devrait suffire à obtenir un taux d'auto-alimentation de 100 %. Si la population passe à 9 millions environ en "1975", cette extension des capacités de production devrait laisser une marge permettant à la consommation de sucre par habitant de passer à 22-24 kg. Après n'avoir été que de 14,3 kg pour la moyenne 1960-64, cette consommation s'est élevée à 17,8 kg en 1965 à la suite de la forte expansion de la production.

(1) cf. Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economies and Policies. Londres 1963, p. 21. Nous ne disposons pas de chiffres plus récents, la FAO indiquant dans son Annuaire de la production d'une part les betteraves produites dans le pays, d'autre part la quantité globale de sucre fabriquée à partir de betteraves nationales et importées.

Toute nouvelle expansion de la production devrait entraîner une nouvelle augmentation de la consommation par tête, le niveau peu élevé et la stagnation de celle-ci entre 1958 et 1964 s'expliquant notamment par le fait que les importations de sucre avaient été fortement réduites, d'une manière ou d'une autre, faute de devises.

Nous supposons que la Grèce n'importera plus de sucre en "1975". Par contre, pour la moyenne 1958-62, ce pays achetait encore 120.000 t/an de sucre, alors que ses importations n'étaient déjà plus en 1965 que de 46.500 t.

En Irlande, le taux d'auto-provisionnement est passé de 74,2 % pour la moyenne 1956-59 à 82,5 % pour la moyenne 1960-64, atteignant même exceptionnellement 89,3 % en 1964. Mais cette tendance ne devrait pas persister à l'avenir.

Dans une perspective à long terme, la consommation de sucre par tête a augmenté en Irlande ces dix dernières années, alors qu'elle atteignait un niveau déjà très élevé (55-59 kg). Il faut toutefois noter que, pour des raisons statistiques, ces chiffres comprennent, outre la consommation intérieure, les exportations du sucre contenu dans les produits saccharifères. Cette forme d'exportation dépasse sans doute aujourd'hui 10 kg par habitant et explique probablement l'essentiel de l'augmentation de la consommation. Si l'on admet que la tendance passée persistera, ce qui porterait la consommation irlandaise de sucre à 65,0 kg par habitant en "1975", les exportations de produits saccharifères en particulier augmenteront fortement. Si la population passe à 2,9 millions en "1975", la consommation irlandaise de sucre (y compris les exportations du sucre contenu dans les produits saccharifères) devrait être de l'ordre de 189.000 t (équivalent sucre brut) en "1975".

Les prévisions de production pour "1975" partent de l'hypothèse que la surface cultivée cette année-là sera la même que pour la moyenne des années 1950/51-1964/65, soit 28.000 ha. En fait, la surface cultivée a eu tendance à augmenter durant cette période, mais les campagnes 1965/66 et 1966/67 sont caractérisées par un net renversement de cette tendance. En outre, on suppose que le rendement en sucre passera à 4,56 t/ha en "1975", suivant ainsi la tendance à l'augmentation des années 1950/51-1964/65. Il résulte de ces deux évaluations une prévision de la production de sucre de 128.000 t en "1975", inférieure à la moyenne des années 1961-65 (138.000 t/an).

L'Irlande devrait donc procéder en "1975" à des importations nettes de 61.000 t (équivalent sucre brut). Si ce pays exporte cette année-là 19.000 t de sucre (sous forme de sucre) comme pour la moyenne des années 1961-65, les importations irlandaises de sucre devraient être de l'ordre de 70.000 t, soit une très forte augmentation par rapport à la moyenne 1961-65 (48.000 t/an).

L'Espagne a été constamment importatrice nette de sucre depuis 1955. Mais la politique sucrière de ce pays vise à le rendre largement indépendant des importations. C'est pourquoi l'Espagne n'a procédé à des importations accrues jusqu'en 1963 que lorsque de mauvaises récoltes réduisaient par trop sa production. Le taux d'auto-alimentation, remarquablement stable, s'est élevé à 87,6 % pour la moyenne 1955-59 et à 86,7 % pour la moyenne 1960-64. Mais depuis 1963 l'Espagne a dû compléter sa production par de fortes importations, cette production ayant baissé, alors que la consommation continuait de progresser.

En Espagne, la consommation de sucre est également par habitant relativement faible, bien qu'elle ait fortement augmenté presque chaque année au cours de la dernière décennie. Si la tendance des années 1954-64 se poursuit jusqu'en "1975", la consommation de sucre par tête pourrait alors atteindre 30,3 kg. Dans ces conditions et si l'on admet que la population sera de 34,2 millions, la consommation de sucre en "1975" devrait s'élever à 1.036.000 t contre 634.000 t/an seulement pour la moyenne 1962/64.

La prévision de la production sucrière de l'Espagne en "1975" se heurte à quelques difficultés. Si l'on se fonde, pour le rendement à l'hectare et le taux d'extraction du sucre de betterave sur les seules tendances du passé - pour le rendement à l'hectare, une prolongation de la tendance des années 1952/53-1964/65 permet de supposer que ce rendement passera à 27,1 tonnes en "1975" ; pour le taux d'extraction du sucre on pourrait admettre qu'il sera le même que pour la moyenne 1950/51-1964/65, soit 13,6 % - et si l'on admet que les surfaces cultivées en betteraves en "1975" seront égales à celles de la moyenne 1960/61-1964/65 (146.000 t), on obtient une production de sucre de betterave de 540.000 t (équivalent sucre brut) en "1975". En y ajoutant une production de sucre de canne de 30.000 t, comme par le passé, on obtiendrait une production totale de 570.000 t seulement.

Avec une aussi faible production, l'Espagne devrait donc procéder à des importations nettes pour 456.000 t en "1975". Des difficultés de balance des paiements pourraient toutefois ne pas permettre des achats extérieurs de cette importance ; c'est pour les mêmes raisons que l'Espagne s'est efforcée d'atteindre dans le passé un taux élevé d'auto-provisionnement. Il est vrai que, ces dernières années, les importations de sucre ont été favorisées par le fait que l'Espagne a pu passer un accord commercial avec Cuba, en vertu duquel ce pays échange son sucre contre des marchandises espagnoles. L'Espagne pourrait donc fort bien couvrir, en "1975", aussi une

partie du déficit en question par des importations de troc en provenance de Cuba et d'autres pays exportateurs intéressés par ces échanges (Brésil). Mais on peut supposer que d'autre part des mesures seront prises pour augmenter davantage la production nationale.

Les conditions nécessaires à une nouvelle augmentation de la production nationale sont notamment (outre une fixation du prix des betteraves à sucre à un niveau tel que cette culture soit plus rémunératrice que d'autres formes d'utilisation du sol et en particulier des terres irriguées) une amélioration des méthodes de culture, une intensification de l'emploi des engrais, la prise en considération de la teneur en sucre dans le prix garanti des betteraves à sucre afin d'encourager l'augmentation de cette teneur - et une extension et une modernisation des capacités de transformation. L'industrie sucrière espagnole est suffisamment vieillie pour offrir encore de nombreuses possibilités d'amélioration.

Si, sous l'impulsion de l'Etat, l'industrie sucrière espagnole se transforme et se rénove peu à peu totalement d'ici "1975" - ce qui est probable - la production de sucre de ce pays pourrait être beaucoup plus élevée qu'il n'a été supposé plus haut. Nous admettrons que les importations nettes (= importations) ne seront plus alors que de l'ordre de 100.000 t environ (par ex. si la surface cultivée est portée à 180.000 ha, le rendement à l'hectare à 35 t/ha et le taux d'extraction du sucre à 14,5 %).

Depuis 1955, la Yougoslavie avait chaque année un besoin net d'importations. Parallèlement à ses importations, ce pays enregistrait depuis 1957 des exportations, parfois considérables. Mais celles-ci ont diminué ces dernières années et ont été suspendues en 1965. Le taux d'auto-financement, qui s'élevait encore à 103,8 % en moyenne en 1951-54, a été assez stable depuis 1955. De 1955 à 1959 il s'établissait en moyenne aux environs de 81,6 % et de 1960 à 1964 aux environs de 82,8 %.

En Yougoslavie, la consommation de sucre par tête a fortement augmenté au cours des dix dernières années de 1956 à 1965. Si cette tendance persiste, on peut s'attendre que la consommation par tête atteindra 30,8 kg (équivalent sucre brut) en "1975". Le fait que le plan septennal actuel (1964-71) prévoit une augmentation minimum de 8 kg par tête de la consommation de sucre montre que notre estimation n'a rien d'impossible. La consommation par tête devrait donc passer d'un peu moins de 19 kg pour la moyenne 1961-63 à 27 kg environ en 1971. La population du pays devant atteindre 21,7 millions en "1975", la consommation de sucre cette année-là pourrait s'établir à 668.000 t au total.

Le plan septennal actuel prévoit la construction de cinq sucreries qui doivent s'ajouter aux treize existantes. On peut donc s'attendre que les surfaces cultivées augmenteront fortement à l'avenir. Pour les rendements à l'hectare non plus on ne peut pas se fonder sur la tendance du passé, puisque ces rendements ont marqué une progression exceptionnelle autour de la campagne 1959/1960 et que les données des six dernières années ne permettent naturellement pas d'extrapoler la tendance. Toutefois, si l'on admet les hypothèses suivantes : après la construction des cinq nouvelles sucreries, la surface cultivée aura augmenté pour "1975" de 50 % à peu près par rapport au chiffre le plus élevé des dix dernières années (96.000 ha en 1963/64) et atteindra donc 145.000 ha ; le rendement à l'hectare de "1975" se situera exactement au même niveau que précédemment pendant les années les plus favorables, soit 32,0 t/ha (après avoir été de 26,7 t/ha pour la moyenne 1959/60-1963/64) et le taux d'extraction du sucre passera à 14,4 % en "1975" conformément à la tendance 1950/51-1964/65, on obtient pour "1975" une production de sucre de 668.000 t, exactement égale à l'évaluation de la consommation.

Une politique d'expansion rationnelle de l'industrie sucrière, c'est-à-dire notamment un prix minimum garanti des betteraves qui rende rémunératrice une forte expansion de la surface cultivée aux détriment d'autres cultures, pourrait donc permettre à la Yougoslavie de se suffire à elle-même en "1975" (comme d'ailleurs pendant les années antérieures). Nous supposons donc que la Yougoslavie n'importera plus de sucre en "1975" pour sa consommation intérieure, mais qu'elle en importera 20.000 t - comme elle l'a fait chaque année en moyenne de 1961 à 1965 - afin de le réexporter.

Si l'on groupe les prévisions d'importations pour "1975" de la Finlande (160.000 t), de la Grèce (néant), de l'Irlande (70.000 t), de l'Espagne (100.000 t) et de la Yougoslavie (20.000 t) et si l'on y ajoute les prévisions pour Gibraltar, l'Islande, Malte et Chypre (50.000 t en tout), il apparaît que les pays d'Europe occidentale n'appartenant ni à la CEE ni à l'AELE importeront 400.000 t de sucre au total en "1975". Autrement dit, les importations de sucre de ces pays devraient diminuer d'environ un tiers par rapport à la moyenne des années 1961-1965 (605.000 t/an), en raison surtout d'une diminution des achats de la Grèce, de l'Espagne et de la Yougoslavie.

gg. Japon

Au Japon, la consommation de sucre par habitant a augmenté à peu près constamment depuis la suppression du rationnement, en 1952. Les années 1954 et 1955 constituent des exceptions, les importations de sucre ayant été réduites ces années-là pour des raisons de la balance des paiements et la consommation globale n'ayant par conséquent pas augmenté ; il en va de même de 1957 et 1964, années où le prix intérieur du sucre a été augmenté à la suite d'une forte hausse du prix du marché mondial, ce qui a freiné la consommation intérieure.

L'augmentation de la consommation de sucre s'est manifestée en liaison avec une croissance rapide et constante des dépenses réelles de consommation privées par habitant. Il est vrai qu'une comparaison de la

consommation de sucre par tête et des dépenses privées de consommation par tête aux prix de 1960 fait apparaître que la croissance de la première a été plus faible, surtout ces dernières années, que la croissance des secondes.

On a constaté que pour les années 1953-1964 la meilleure façon de déterminer le rapport entre consommation de sucre par tête et dépenses privées de consommation par habitant aux prix de 1960 était d'appliquer la fonction semi-logarithmique de consommation.

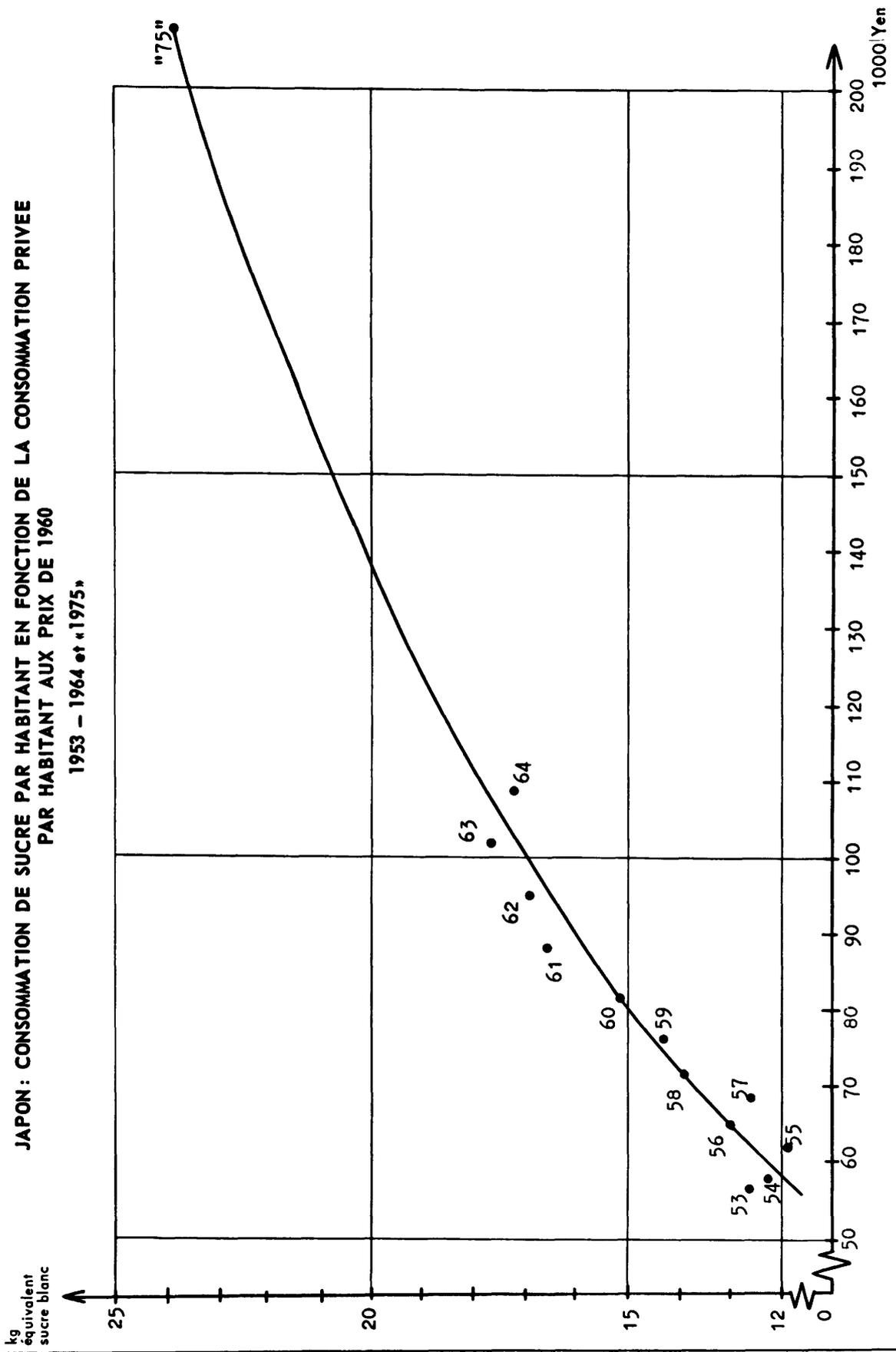
Pour prévoir la consommation de sucre en "1975" on a supposé que cette année-là la fonction semi-logarithmique de consommation serait la même que pour 1953-1964 et que les dépenses privées de consommation par habitant aux prix de 1960 continueraient à évoluer selon la même tendance exponentielle qu'en 1953-1964 (taux moyen annuel de croissance: 6,4 %). Dans ces conditions, la consommation de sucre par tête devrait être de 23,3 kg (équivalent sucre brut) en "1975". On a supposé en outre que la population japonaise s'élèverait en 1975 à 108,6 millions (1). Il résulte de ces deux évaluations que la consommation de sucre sera en "1975" de 2.585.000 t (équivalent de sucre brut).

Une partie considérable de cette consommation devrait pouvoir être couverte par la production nationale. Celle-ci provient de la culture de la betterave et de la canne à sucre dans les îles japonaises ainsi que de la canne dans les îles Ryu-Kyu. La production de ces territoires a fortement augmenté ces dernières années. On peut envisager une nouvelle augmentation pour le proche avenir. Si le gouvernement japonais s'en tient à ses projets actuels qui prévoient qu'à brève échéance la moitié de la consommation nationale de sucre sera couverte par la production nationale. Il est vrai que ces projets concernent,

(1) cf. Nations Unies, Rapport provisoire sur les perspectives de la population mondiale, op. cit. p. 106. Prévision établie dans l'hypothèse de la persistance des tendances antérieures.

Graphique 21

**JAPON : CONSOMMATION DE SUCRE PAR HABITANT EN FONCTION DE LA CONSOMMATION PRIVEE
PAR HABITANT AUX PRIX DE 1960
1953 - 1964 et « 1975 »**



outre le sucre de betterave et de canne, également le sucre de raisin. Si l'on admet que, pour cette dernière sorte de sucre, la consommation coïncide avec la production nationale, l'objectif ci-dessus signifie qu'en ce qui concerne le sucre centrifugé la production nationale doit couvrir moins de la moitié de la consommation nationale.

Sans tenir compte du sucre de raisin, nous supposons que le Japon atteindra en "1975" un taux d'auto-approvisionnement de 40 % pour le sucre centrifugé, autrement dit qu'il produira 1.035.000 t/an de sucre centrifugé. Les augmentations de production réalisées jusqu'à présent permettent certainement d'atteindre cet objectif.

Ainsi, en 1959, on s'était fixé comme objectif de porter la production nationale de sucre de betterave à 400.000 t en 1967 ; cette quantité devait provenir, à raison de 300.000 t de l'île d'Hokkaïdo, actuellement la principale région productrice, et à raison de 100.000 t des autres régions betteravières. En fait, la production est restée jusqu'à présent inférieure aux objectifs; certes, après la forte augmentation de sa production en 1965/66, l'île d'Hokkaïdo peut atteindre, dans une hypothèse favorable, le chiffre fixé, mais la production des autres territoires est encore trop faible pour que tous les objectifs puissent être réalisés. Cependant, le Japon devrait vraisemblablement pouvoir produire de 400.000 à 450.000 t de sucre en "1975" à partir de betteraves nationales.

La production de sucre à partir de canne japonaise devait aussi augmenter fortement dans les années soixante (1). Ici, la réalité semble dépasser les prévisions. L'objectif de 1967/68 (85.000 t environ de sucre centrifugé et non-centrifugé) a déjà été dépassé en 1964/65

(1) cf. Conseil international du sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies, Vol. I : National Sugar Economies and Policies, Londres 1963.

(88.000 t de sucre centrifugé), l'augmentation annuelle depuis 1962/63 ayant été très supérieure aux prévisions. Même si le rythme de croissance de la fabrication de sucre de canne devait se ralentir dans les prochaines années, on peut compter pour "1975" sur une production de 150.000 à 200.000 t.

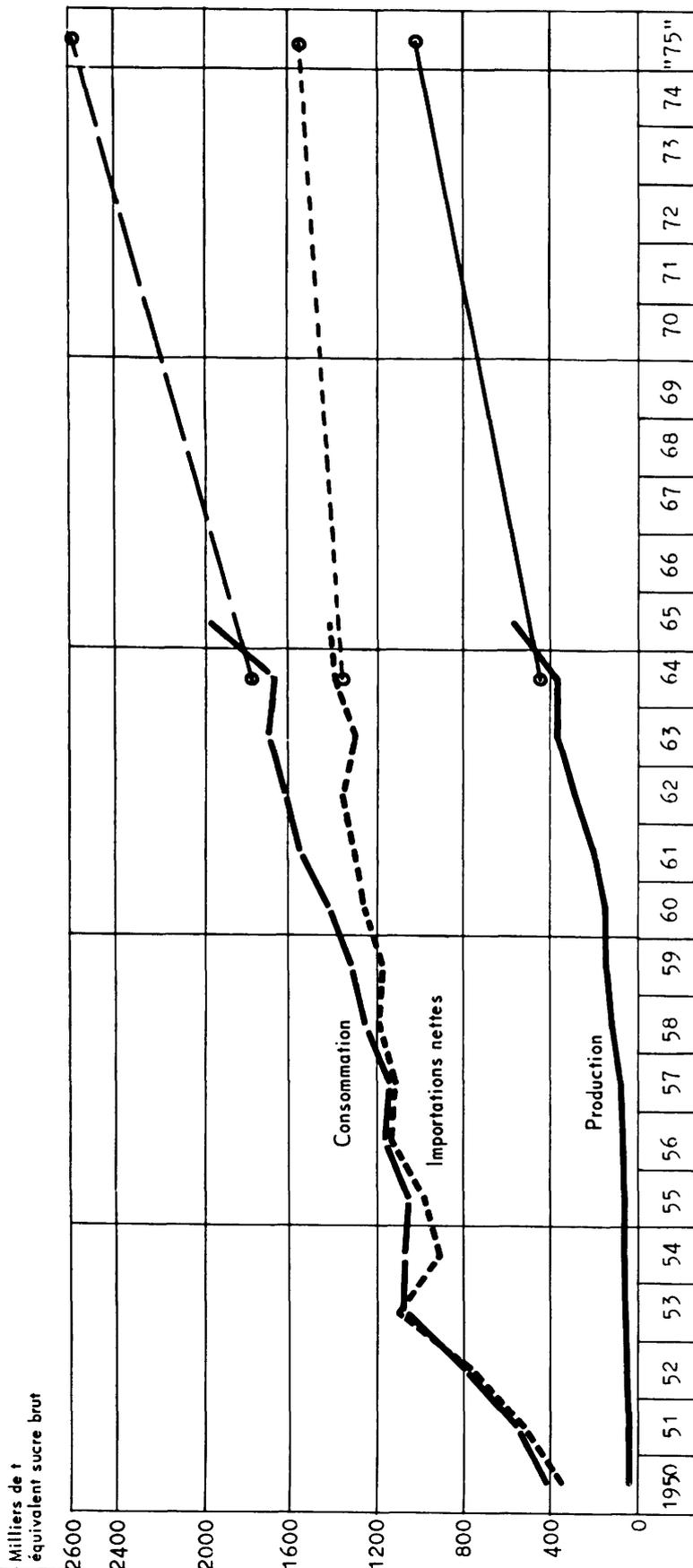
Dans les îles Ryu-Kyu, la production de sucre centrifugé devrait plus que doubler entre 1963/64 et 1967/68, en raison essentiellement d'une amélioration des rendements à l'hectare, particulièrement bas en 1963/64 par rapport aux années antérieures. L'objectif de 253.000 t pour 1967/68 a déjà été dépassé une fois en 1964/65, tandis qu'on enregistrait un léger recul en 1965/66. Moyennant une nouvelle extension des surfaces cultivées, jointe à une amélioration des rendements à l'hectare, les îles Ryu-Kyu devraient produire de 400.000 à 450.000 t en "1975".

On peut sans exagération évaluer la production japonaise de sucre en "1975" à 1.035.000 t. Les importations ne devraient donc pas dépasser 1,55 million de t pour la même année. Autrement dit, les importations de sucre de "1975" ne devraient être supérieures que de moins de 15 % à celles de la moyenne des cinq dernières années (1,36 million de t).

hh. Union soviétique

Pour prévoir la consommation de sucre en Union soviétique, il n'est pas possible de se fonder purement et simplement sur la situation passée ; en effet, il n'existe guère pour le passé de chiffres officiels concernant la consommation de sucre de ce pays, et, sur ce point, les évaluations de la FAO et du Conseil international du sucre par exemple ne donnent qu'un point de repère, d'autant qu'elles ne concordent que dans les grandes lignes. Compte tenu de l'évolution

Graphique 22
JAPON : PRODUCTION, CONSOMMATION ET IMPORTATIONS NETTES DE SUCRE
 1950 - «1975»



de la consommation par tête au cours des quinze dernières années (de 1951 à 1965), étant donné que la consommation prévue par le dernier plan quinquennal 1966-70 doit augmenter de 25 % et que cette augmentation devrait être vraisemblablement du même ordre entre 1970 et 1975 et eu égard à des objectifs publiés de différents côtés concernant la consommation de sucre des prochaines années, nous avons évalué à 50 kg (équivalent sucre brut) la consommation de sucre par tête en Union soviétique en "1975". Nous avons supposé en outre que la population du pays sera de 266,2 millions en 1975 (1). Il résulte de ces données une consommation de sucre de 13,3 millions de t équivalent sucre brut pour l'URSS en "1975".

En ce qui concerne les trois facteurs de la production sucrière, la situation s'est présentée comme suit de 1950 à 1964 :

La surface cultivée s'est étendue d'année en année, le taux moyen annuel de croissance s'étant accéléré dans les années cinquante. Après n'avoir augmenté que de 34,6 % de 1950/51 à 1955/56, la surface cultivée s'est accrue de 72,9 % de 1955/56 à 1960/61. Par contre, le taux moyen annuel de croissance s'est ralenti entre 1960/61 et 1965/66. Entre 1960/61 et 1965/66, la surface cultivée

(1) cf. Nations Unies Rapport provisoire sur les perspectives de la population mondiale, op. cit., p. 192. Le chiffre de 266,2 millions résulte des prévisions des Nations Unies, qui supposent constante la fécondité féminine et admettent un taux annuel de croissance régulier entre 1970 et 1980. Cette prévision est supérieure de 5,4 millions à celle des services officiels soviétiques (cf. ibidem p. 191) et inférieure de 6,5 millions à celle des Nations Unies qui suppose constante la fécondité masculine et admet également un taux annuel de croissance régulier entre 1970 et 1980.

n'a plus augmenté que de 35,0 %. Cet affaiblissement de la croissance est imputable à l'arrêt très net de l'extension des surfaces cultivées apparu d'abord en 1961/62 et 1962/63, puis en 1965/66. En 1966/67 la surface cultivée n'a pas été étendue non plus.

Le phénomène se poursuivra vraisemblablement au moins jusqu'en 1970. Ainsi, les plans publics d'achat de l'Ukraine prévoient des achats du même montant annuel de 41 millions de t de betteraves de 1965 à 1969 et des achats très légèrement supérieurs (41,6 millions de t) en 1970. Une telle constance dans les quantités à acheter signifie sans doute qu'aucune augmentation notable des surfaces cultivées n'a été prévue, puisque les quantités en question peuvent être obtenues avec un rendement moyen à l'hectare de 19,5 t pour 1960/61-1964/65 sur une surface cultivée augmentée de 180.000 ha (9,4 %) seulement par rapport à 1964/65. Mais il est vraisemblable qu'on escompte un rendement à l'hectare plus élevé, de sorte que l'évaluation de l'extension des surfaces cultivées pourrait être encore plus modeste. Ces dernières années, l'Ukraine a toutefois fortement contribué à l'augmentation de la surface cultivée globale, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 52 - Augmentation de la surface cultivée en Union soviétique
1950/51- 1964/65, 1000 ha

Territoire	1950/51-1955/56	1955/56-1960/61	1960/61-1964/65
Ensemble de l'Union soviétique	452	1.283	1.064
Ukraine (%)	263 (58,2)	366 (28,5)	465 (43,7)
Reste du territoire (%)	189 (41,8)	917 (71,5)	599 (56,3)

Source: Annuaire statistique de l'Union soviétique 1964.

Nous supposons que la surface cultivée en Ukraine s'étendra de 150.000 ha au total dans les cinq années à venir, alors que, dans le reste du pays, elle augmentera dans la même mesure qu'entre 1960/61 et 1964/65, soit de 600.000 ha au total. Si ces augmentations interviennent aussi pendant les cinq années suivantes, la surface cultivée devrait être en "1975" de l'ordre de 5.600.000ha.

Les rendements à l'hectare et le taux d'extraction ont fortement varié en Union soviétique, le plus souvent d'une année à l'autre. Si l'on établit des moyennes quinquennales mobiles, on constate qu'après avoir accusé une tendance à la hausse jusque vers la fin des années cinquante, les rendements à l'hectare ont été fortement orientés à la baisse au début des années soixante. Il n'est pas encore possible de dire si l'année 1964/65 marque un renversement de la tendance. D'autre part, des moyennes quinquennales mobiles montrent que la tendance des taux d'extraction, orientée à la baisse jusque vers la fin des années cinquante, a été orientée à la hausse au début des années soixante. Mais il est possible que l'année 1964/65 marque ici aussi un nouveau changement.

Cette évolution divergente du rendement à l'hectare et du taux d'extraction n'est pas seulement le fait de la tendance, mais de la plupart des différentes années considérées. La corrélation très étroite entre ces deux grandeurs nous a incités, au lieu de les étudier séparément, à utiliser leur produit, c'est-à-dire le rendement en sucre à l'hectare, dont des moyennes quinquennales mobiles montrent qu'il a été à peu près constamment orienté à la baisse. Autrement dit, dans les années cinquante, la croissance moyenne des rendements à l'hectare a été inférieure à la diminution moyenne des taux d'extraction et, au début des années soixante, l'augmentation moyenne de ce taux a été inférieure à la baisse moyenne des rendements à l'hectare.

Pour répondre à la question de savoir si cette tendance des rendements en sucre à l'hectare a des chances de persister jusqu'en 1975, il faut connaître un certain nombre de facteurs déterminants de l'évolution des rendements à l'hectare et du taux d'extraction.

La baisse du taux d'extraction pourrait notamment s'expliquer par une pénurie accrue de capacités de transport et de transformation. Cette pénurie a pour effet, surtout les années de bonne récolte, de prolonger la campagne betteravière de telle sorte qu'un long stockage réduit fortement la teneur en sucre des betteraves. En outre, la baisse du taux d'extraction peut venir aussi de ce que les plans d'achat de l'Etat portent, non pas sur la teneur en sucre des betteraves livrées, mais seulement sur la quantité. C'est pourquoi on attache beaucoup d'importance en Union soviétique au poids des betteraves et très peu à leur teneur en sucre.

La baisse du taux d'extraction s'explique aussi par des considérations fondées sur les statistiques. Les chiffres de production utilisés par nous en rapport avec ceux de la FAO indiquent les quantités récoltées de betteraves à sucre, dont il faut distinguer les quantités achetées par l'Etat, qui sont, tous les ans, inférieures aux quantités récoltées. La différence relative entre les unes et les autres a augmenté à peu près constamment au cours de ces 15 dernières années : de 1,1 % en moyenne en 1951/52-1953/54 à 7,2 % en moyenne en 1958/59-1960/61. De plus, les quantités de betteraves transformées sont elles-mêmes inférieures aux quantités achetées par l'Etat. Pour la période 1950/51-1958/59, pour laquelle nous disposons de données statistiques, on constate également une augmentation presque constante de l'écart relatif entre quantités transformées et quantités achetées : en moyenne 1,9 % en 1950/51-1952/53 et 4,2 % en 1956/57-1958/59. C'est ainsi qu'une part constamment décroissante

de la récolte de betteraves a été transformée en sucre dans les années cinquante de sorte que, même avec un taux d'extraction constant des betteraves transformées, le rapport entre taux d'extraction et quantités récoltées a nécessairement baissé.

Le renversement de la tendance concernant le taux d'extraction dans les années soixante peut s'expliquer notamment de la manière suivante : en raison de la médiocrité des récoltes de 1961/62-1963/64, les goulots d'étranglement en matière de transport et de transformation des betteraves se sont atténués et l'écart relatif entre quantités récoltées et quantités achetées a cessé de s'accroître ces mêmes années. La récolte record de 1964/65 a immédiatement entraîné une nouvelle et forte baisse du taux d'extraction. On ne sait malheureusement rien de plus sur l'écart entre quantités transformées et quantités achetées des années en question.

En ce qui concerne les rendements à l'hectare, on notera que, pendant les dix dernières années, les surfaces cultivées se sont davantage étendues dans les régions où le rendement à l'hectare était inférieur à la moyenne que dans les régions à rendement supérieur. Pour des rendements à l'hectare constants dans toutes les régions ce phénomène aurait donc entraîné une baisse du rendement à l'hectare moyen pour l'ensemble du pays. Quant aux répercussions de cet écart dans l'extension des surfaces cultivées d'une région à l'autre, sur le rendement moyen à l'hectare dans l'Union soviétique, les indications suivantes peuvent servir de point de repère : si l'on prend pour base les rendements moyens à l'ha des années 1949/50-1953/54, les surfaces de 1953 donnent un rendement de 15,1 t/ha, contre 14,7 t/ha seulement pour les surfaces de 1958. En prenant pour base les rendements moyens à l'ha des années 1954/55-1958/59, les surfaces de 1958 donnent un rendement de 17,1 t/ha, contre 16,7 t/ha pour les surfaces de 1964.

Ce recul théorique des rendements moyens à l'ha pour l'ensemble de l'Union soviétique n'explique toutefois que partiellement le recul effectif des années postérieures à 1953/59 ; dans la seconde moitié des années cinquante, d'importants facteurs ont dû jouer qui ont plus que compensé, dans le sens de l'extension, les tendances à la baisse des surfaces cultivées.

Si l'on compare région par région l'évolution des surfaces cultivées et des rendements à l'ha, on constate que les rendements des territoires situés à l'ouest de l'Oural accusent approximativement la même tendance que ceux de l'ensemble du pays. Le phénomène est particulièrement net pour l'Ukraine, la zone centrale de tchernoziom, la région de la Volga et le Caucase du nord, dont la surface cultivée représentait en moyenne, de 1960/61 à 1964/65, 33 % environ de la surface cultivée globale. La raison de la diminution des rendements à l'ha dans tous les territoires situés à l'ouest de l'Oural postérieurement à 1953/59 - telle que la font apparaître les moyennes pluriannuelles - doit être recherchée dans le fait que les surfaces cultivées ont été accrues surtout par la mise en culture de terres à rendement inférieur à la moyenne. Tel peut avoir été le cas parfois, mais cela ne saurait être la seule explication de la tendance à la baisse des rendements à l'ha dans les années soixante, car les rendements à l'ha ont évolué de la même manière en Lettonie, p. ex., bien que la surface cultivée n'y ait guère varié. D'autres facteurs, que nous n'avons toutefois pas pu déterminer, ont donc certainement joué un rôle.

Après cet examen de l'évolution du taux d'extraction et des rendements à l'ha dans les années passées, nous pouvons admettre que le rendement en sucre à l'ha ne continuera pas de baisser d'ici "1975" dans la même mesure qu'entre 1950/51 et 1964/65. La prolongation jusqu'en "1975" de la tendance des années en question donnerait un rendement en sucre de 1,62 t/ha seulement en "1975". Nous supposons

plutôt que, dans les prochaines années, la pénurie de capacités de transport et de transformation s'atténuera grâce à un certain transfert des sucreries qui seront implantées plus près des lieux de production et par une extension appropriée des capacités de transformation ; nous supposons aussi que la politique sucrière portera à l'avenir un plus grand intérêt à la teneur en sucre et que la disparité entre quantités récoltées et quantités transformées ne s'accroîtra pas. Vous supposons en outre que, dans les dix prochaines années, les rendements à l'hectare ne baisseront plus qu'en raison d'un plus fort accroissement des surfaces cultivées pour les sols ayant un rendement inférieur à la moyenne, alors que les autres facteurs de baisse du début des années soixante seront au moins compensés par des facteurs contraires aussi puissants. Dans ces conditions, il faut s'attendre que le rendement en sucre à l'hectare continuera sans doute à baisser à l'avenir, mais dans une mesure beaucoup plus faible que par le passé. Nous supposons qu'il s'établira à 1,8 t/ha en "1975", alors qu'il ne devrait s'élever qu'à 1,62 t/ha si la tendance actuelle persistait. Au cours des cinq années 1960/61-1964/65, il a été de 1,95 t/ha en moyenne.

Ce rendement en sucre de 1,8 t/ha donnerait, pour la surface cultivée indiquée plus haut de 5,6 millions d'hectares, une production de 10,1 millions de t en équivalent de sucre brut pour l'Union soviétique en "1975". La consommation étant évaluée à 13,3 millions de t en équivalent de sucre brut, l'URSS serait en "1975" importatrice nette de sucre pour un montant de 3,2 millions de t (équivalent de sucre brut).

Ces prévisions reposant sur des hypothèses souvent très hasardeuses, leur résultat doit être considéré avec la plus grande prudence. En outre, nos prévisions ne tiennent aucun compte des relations commerciales entre l'URSS et Cuba. Or, les traités commerciaux actuels prévoient d'ici 1970 une augmentation à 5 millions de t/an des importations soviétiques en provenance de Cuba. Si l'on admet que l'Union soviétique continuera à acheter les mêmes quantités après 1970, des importations nettes de 3,2 millions de t en "1975" - telles

qu'on les a prévues plus haut - signifiaient que l'Union soviétique devrait exporter en "1975" 1,8 million de t/an de sucre. Si, ces dernières années, l'Union soviétique est apparue aussi comme un vendeur important, avec des exportations moyennes de 737.000 t/an de 1961 à 1965, il semble toutefois invraisemblable que ses ventes atteignent un tel niveau en "1975". Si les achats soviétiques à Cuba devaient s'élever à 5 millions de tonnes en "1975", il faudrait supposer que la production nationale ne progressera pas aussi fortement que prévu.

Mais il n'est pas certain, d'autre part, que les achats soviétiques à Cuba atteignent 5 millions de t en "1975". Des importations aussi élevées impliquent d'abord que Cuba augmente sa production en conséquence ; ensuite, ce pays pourrait s'efforcer non pas d'accroître ses ventes vers l'URSS, pour en recevoir des marchandises en échange, mais d'intensifier ses transactions avec les pays occidentaux industrialisés et les pays en voie de développement. Si les ventes cubaines à l'Union soviétique ne sont que de 4 millions de t p. ex. en "1975", il serait tout à fait possible, compte tenu du niveau des exportations soviétiques ces dernières années, que les importations nettes de ce pays soient en "1975" de 3,2 millions de t.

ii. République populaire de Chine

Il est extrêmement malaisé de prévoir les importations chinoises de sucre pour "1975", l'évolution passée n'étant guère connue. Pour la période 1950-64, on ne dispose que des chiffres du commerce extérieur. Ces chiffres proviennent d'ailleurs non pas de sources officielles chinoises, mais du Conseil international du sucre qui les a élaborés d'après les indications des partenaires commerciaux de la Chine populaire. Les Chinois n'ont publié de chiffres de production que jusqu'en

1959. On en est réduit à des estimations pour les années ultérieures. De même, on ne dispose de chiffres officiels sur la consommation de sucre en Chine que pour quelques années seulement, de sorte que dans ce domaine également on en est réduit à des estimations.

Les publications officielles chinoises ne fournissant que peu de points de repère pour des estimations, celles que nous avons entreprises peuvent différer largement de celles qu'on trouvera ailleurs. Ainsi, la divergence est grande entre notre évaluation de la production sucrière chinoise et de la consommation de sucre depuis 1959 et les chiffres de la FAO et du Conseil international du sucre. Nos évaluations reposant toutefois exclusivement sur des données chinoises, nous les croyons plus proches de la situation réelle de la Chine populaire après 1959, que les chiffres de la FAO et du Conseil international du sucre.

D'après les données officielles chinoises (jusqu'en 1959) et nos propres évaluations, l'évolution du pays peut se résumer comme suit :

Entre 1949 et 1958, la consommation de sucre a augmenté un peu plus vite que la production, de sorte que le taux d'auto-alimentation est tombé de 105% environ en 1949 à 92% environ en 1958, la consommation par tête passant dans le même temps de 0,35 à 1,5 kg. Jamais, durant cette période, les importations nettes de la Chine populaire n'ont dépassé de beaucoup 100.000 t nettes. Ce n'est qu'après le recul de la production intervenu depuis 1960 que le pays s'est vu contraint de procéder à des importations nettes élevées en vue de maintenir son approvisionnement intérieur en sucre. Ces importations provenaient presque exclusivement de l'URSS et de Cuba. La production nationale ayant dépassé en 1964 le niveau antérieur à la crise d'approvisionnement de 1959, la période des importations nettes de sucre prit fin cette année-là et l'accord avec Cuba ne fut pas renouvelé.

Cette évolution des quinze dernières années montre que la Chine populaire entend à l'avenir couvrir dans une large mesure par sa production propre ses besoins en sucre. Bien que la consommation de sucre (à peine 2 kg par habitant) soit actuellement très faible en Chine par rapport à ce qu'elle est ailleurs et qu'il ne faille guère s'attendre pour les prochaines années à une augmentation foudroyante de la production nationale, l'évolution passée permet de supposer que, dans des circonstances normales, les importations nettes de ce pays n'atteindront nullement en "1975" le niveau élevé qu'elles ont atteint en 1960-63 et que, bien au contraire, elles se situeront à un niveau comparable à celui des années antérieures à 1959 (environ 100.000 t par an). Il est vrai qu'une intensification générale du commerce extérieur chinois pourrait aussi entraîner une augmentation des importations nettes de sucre.

jj. Maroc

Pour ce pays, les prévisions de la consommation de sucre se heurtent à de grandes difficultés.

Si l'on considère l'évolution de la consommation de sucre par tête depuis 1955 et si on la compare à l'évolution du produit national brut réel par habitant (aux prix de 1958) et à l'évolution du prix de détail du sucre divisé par l'indice du coût de la vie, on constate que la consommation de sucre n'a été affectée que partiellement par l'évolution des revenus et des prix (tableau 54).

Ainsi, la consommation de sucre par tête en 1957 était la même qu'en 1956, malgré une diminution du produit national brut réel par tête et une augmentation du prix réel du sucre. En 1958 et 1962, la consommation de sucre par tête a baissé, alors que le produit national brut réel augmentait et que le prix réel du sucre diminuait. Inversement,

Tableau 53 - Le bilan d'approvisionnement en sucre du Maroc
1951-1965

année	production	stock en début d'année		importations 1 000 kg	exportations	importations nettes	erreurs statistiques	consommation	
		fin d'année	fin d'année					totale	par tête
1951	0	-	-	234	26	208	- 5 ^a	213	23,8
1952	0	-	-	269	28	241	- 1 ^a	242	26,5
1953	0	-	-	278	24	254	-23 ^a	277	29,7
1954	0	-	-	306	28	276	-22 ^a	300	31,3
1955	0	-	-	366	32	334	+16 ^a	318	32,3
1956	0	-	-	338	19	319	- 1 ^a	320	31,7
1957	0	-	-	368	31	337	+ 7 ^a	330	31,7
1958	0	-	72	332	17	315	-10 ^a	325	30,4
1959	0	72	47	349	12	337	- 3	365	33,2
1960	0	47	56	411	11	400	+ 1	390	34,4
1961	0	56	-	413	7	406	+11 ^a	395	34,0
1962	0	-	-	386	10	376	-24 ^a	400	33,3
1963	0	-	30	307	0	307	-104 ^a	411	32,4
1964	0	30	51 ^b	404	6	398	0	376	29,1
1965	0	51 ^b	26 ^b	352	8	345	0	370	27,9

(a) erreurs statistiques et variation des stocks

(b) calculé par différence

Source: Conseil international du sucre / The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economies and Policies. Londres 1963 - Idem, Bulletin statistique, vol. 25 (1966).

Tableau 54 - Variations par rapport à l'année précédente de la consommation de sucre par tête, du PNB réel par tête (a), du prix réel du sucre (b) et des réserves d'or et de devises de la banque centrale, 1956-1964

Année	Variations par rapport à l'année précédente			
	consommation de sucre par tête	PNB aux prix de 1958 par tête	prix réel du sucre (b)	réserves d'or et de devises de la banque centrale
	kg	dirham	indice	millions de \$ US
1956	- 0,6	- 35	- 6	- 10
1957	0	- 81	+ 4	+ 36
1958	- 1,3	+ 66	- 4	+ 14
1959	+ 2,8	- 45	+ 5	+ 15
1960	+ 1,2	+ 10	- 9	+ 63
1961	- 0,4	- 46	+ 1	- 21
1962	- 0,7	+ 61	- 7	- 11
1963	- 0,9	+ 14	+ 6	- 64
1964	- 3,3	- 11	+38	- 57

(a) aux prix de 1958
(b) prix de détail du sucre (1958 = 100) divisé par l'indice du coût de la vie (1958 = 100)

Source : Tableau 53 - United Nations, Yearbook of National Accounts Statistics 1964, New York 1965 - International Monetary Fund. International Financial Statistics. Supplement to 1965/66 Issues, Washington 1965 - Conseil international du sucre. Annuaire du sucre, numéros des années considérées - id. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. II : The World Picture, Londres 1963.

la consommation de sucre par tête s'est élevée en 1959, en dépit d'une réduction du produit national brut réel et d'une hausse du prix réel du sucre. En 1960, 1961 et 1964 seulement, la consommation de sucre a réagi de manière absolument normale aux variations du revenu réel et du prix réel du produit. On ne peut rien dire des années 1956 et 1963, le produit national brut réel et le prix réel du sucre ayant évolué ces deux années-là dans la même direction, vers la baisse en 1956 et vers la hausse en 1963. En 1956 comme en 1963, la consommation de sucre par tête a baissé.

N'ayant pas de production intérieure de betteraves ou de canne à sucre le Maroc devait, avant 1963, importer tout son sucre. Il est donc vraisemblable que la situation du pays en matière de devises a exercé une influence considérable sur la consommation du sucre. Ce phénomène explique sans doute la réaction anormale de la consommation par tête aux variations du revenu et des prix en 1959 et 1962. En 1959, on note une augmentation des réserves d'or et de devises de la banque centrale du Maroc. La même année, la consommation de sucre par tête augmente, malgré la baisse du produit brut réel et la hausse du prix réel du produit. En 1962, les réserves d'or et de devises de la banque diminuent. La même année, la consommation de sucre par tête baisse, en dépit d'un revenu réel en hausse et d'un prix réel du sucre en baisse. Pour 1956-58, l'influence des réserves d'or et de devises sur la consommation de sucre n'apparaît pas nettement. Mais il est possible que la diminution de ces réserves ait contribué à un recul de la consommation en 1956. En 1957, la consommation pourrait s'être maintenue à un niveau inchangé, malgré une forte régression du revenu par tête, l'évolution favorable des réserves d'or et de devises ayant permis des importations accrues. Mais la baisse de consommation de l'année 1958 ne peut pas s'expliquer non plus par l'évolution des réserves d'or et de devises.

L'influence des réserves en question sur la consommation de sucre est encore corroborée par le fait que, toutes les années de 1959 à 1964, la consommation de sucre par tête et les réserves d'or et de devises de la banque centrale ont évolué dans le même sens (tableau 54).

Pour évaluer la consommation de sucre par tête en "1975", il faudrait donc, à strictement parler, déterminer d'une part le rapport entre les variations de la consommation de sucre par tête et celles du produit national brut réel par tête, du prix réel du produit et des réserves d'or et de devises de la banque centrale, d'autre part, évaluer les variations annuelles des trois facteurs déterminant la consommation de sucre. Etant donné l'impossibilité de procéder de cette façon, nous admettrons, pour simplifier, que la consommation de sucre par tête au Maroc sera la même en "1975" que pour la moyenne de 1959-63 (33,5 kg). Si, comme le prévoient les Nations Unies, la population du pays passe à 18,9 millions (1) d'ici 1975, la consommation marocaine de sucre pourrait s'élever alors à 633.000 t.

Ce n'est que depuis 1963 que le Maroc fabrique du sucre à partir de betteraves cultivées sur son territoire et encore en très faibles quantités (2). Le pays a toutefois prévu de développer, d'ici la première moitié des années soixante-dix, la culture de betteraves et celle de canne à sucre de manière que la production nationale permette, dans des conditions favorables, la fabrication de 400.000 t de sucre par an environ. Si ces projets sont réalisés pour "1975", le Maroc ne devrait plus procéder alors à des importations nettes que pour 230.000 t de sucre environ, contre environ 375.000 t en moyenne en 1960-64. Le taux d'auto-alimentation, à peu près nul pour la

(1) UN, Provisional Report on World Population Prospects, as Assessed in 1963, New York 1964, p. 221.

(2) cf. p.ex. F.O. Licht's International Sugar Review, Vol. 97, no.33 du 1.12.65, p. 2. Dans un sens différent, le bilan d'approvisionnement du Conseil international du sucre, dans Conseil International du Sucre, bulletin statistique, vol. 25 (1966).

moyenne des années 1960-64, pourrait s'élever à 63 % environ en "1975".

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que les prévisions d'importations nettes de "1975" supposent que la consommation de sucre par tête restera en moyenne constante jusqu'en "1975". Or, on peut aussi supposer que la production de sucre provenant de betteraves nationales ne sera pas entièrement affectée à la substitution des importations ; autrement dit, que les importations de sucre par tête ne baisseront pas, toutes choses égales d'ailleurs, dans les mêmes proportions qu'augmentera la production de sucre à partir de betteraves nationales, mais qu'au contraire les importations de sucre par tête diminueront moins que cette production ne s'accroîtra, l'expansion de la production intérieure permettant une amélioration de la consommation de sucre par tête. La vérification de cette hypothèse dépend notamment de l'influence qu'exercera sur la balance des paiements la diminution des importations de sucre. En valeur, ces dernières ont représenté de 1959 à 1963, de 8,0 à 11,7 % des importations globales. Une contraction des importations de sucre devrait donc soulager notablement la balance des paiements. Si l'on prend pour base un prix à l'importation de 100 \$/t, la valeur des importations moyennes annuelles de sucre passerait de 190 millions de dirhams environ en 1960-64 à 110 millions environ en "1975", si la consommation de sucre par tête reste constante. En ce qui concerne ces ordres de grandeur, il n'est pas impossible que le gouvernement marocain autorise en "1975" des importations de sucre supérieures à 230.000 t, ce qui permettrait une augmentation de la consommation par tête. La prévision ci-dessus - selon laquelle il faut s'attendre à des importations nettes de 230.000 t seulement en "1975" - pourrait donc être trop pessimiste. Si la situation de la balance des paiements le permet, les importations nettes de sucre du Maroc pourraient être plus élevées.

kk. Iran

Pour l'Iran il n'a pas été possible d'établir un rapport entre la consommation de sucre par habitant et le produit national brut par habitant au prix de 1959, cet agrégat n'étant disponible que pour les exercices financiers 1959/60-1963/64 (1).

Le tableau 56 indique seulement qu'en 1960/61 la consommation de sucre par tête a augmenté alors que le produit national brut réel par tête s'accroissait et que, pendant les trois exercices suivants, cette consommation diminuait constamment, le produit national brut réel restant toujours le même. Cette régression est probablement due en partie à une contraction des importations de sucre à la suite de difficultés de balance des paiements.

En moyenne, la consommation de sucre par tête a été de 19,4 kg de 1959/60 à 1963/64. Si le revenu par tête augmente pendant les dix prochaines années et si la situation de la balance des paiements n'entraîne pas d'importantes restrictions des importations de sucre, la consommation de sucre par tête devrait dépasser 19,4 kg en "1975". Faute d'autre point de repère, nous supposons que la consommation de sucre par tête, malgré le recul de 1961/63-1963/64, mais à cause de la reprise vigoureuse de 1964/65, évoluera jusqu'en "1975" selon la tendance des années 1951-64. Dans cette hypothèse, cette consommation passerait à 29,4 kg d'ici "1975". Si la population atteint dans le même temps 28,9 millions (2), la consommation de sucre en "1975" sera de 850.000 t (équivalent sucre brut).

Pour la moyenne 1959-64, le taux d'auto-alimentation était d'environ 32 %. Mais l'Iran s'efforce de se libérer à long terme de toute importation de sucre. C'est ainsi que de nouvelles sucreries d'une capacité journalière de 1.000 à 1.500 t de betteraves doivent être terminées en 1965 et au cours des années suivantes. En outre, la capacité de plusieurs établissements existants doit être considérablement accrue. La capacité de production

(1) L'exercice financier 1959/60 va du 1-4-59 au 30-3-60

(2) cf. United Nations, Provisional Report on World Population Prospects, as Assessed in 1963, New York 1964, p. 126.

Tableau 55 - Le bilan d'approvisionnement en sucre de l'Iran
1951 - 1965

année	production	stock en début d'année	stock en fin d'année	importations	exportations	importations nettes	erreurs statistiques et variations des stocks	consommation	
								totale	par tête
1.000 t équivalent sucre brut									
1951 ^a	65	-	-	140	0	140	- 7	212	12,7
1952	86	-	-	112	0	112	-22	220	12,9
1953	78	-	-	158	0	158	+ 8	228	13,0
1954	84	-	-	225	0	225	+ 1	308	17,2
1955	83	-	-	209	0	209	+14	277	15,1
1956	83	-	-	248	0	248	+16	315	16,8
1957	81	-	-	239	0	239	-15	335	17,4
1958	111	-	-	258	0	258	+27	342	17,4
1959	110	-	-	271	0	271	- 1	382	19,4
1960	89	-	-	337	0	337	+11	415	20,6
1961	133	-	-	385	0	385	+ 9	509	19,7 ^b
1962	155	-	-	287	0	287	+41	401	18,9
1963	165	-	-	266	0	266	+18	413	18,6
1964	185	-	-	441	0	441	+24	543	23,8
1965	234	-	-	429	0	429	+119	544	23,2

(a) jusqu'en 1960 inclus: période du 21-12-50/20-12-51 etc. à partir de 1961: période du 21-3-61/20-3-62 etc.
(b) converti sur base annuelle

Source : Conseil international du sucre; The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economies and Policies. Londres 1963. Id. Bulletin statistique, vol. 25 (1966).

Tableau 56 - Consommation de sucre et produit national brut réel par tête , 1959/60 - 1963/64

exercice financier	consommation de sucre par tête	produit national brut par tête aux prix de 1959
	kg équivalent sucre brut	100 rials
1959/60	19,4 (a)	159
1960/61	20,6 (a)	166
1961/62	19,7 (b)	166
1962/63	18,9	165
1963/64	18,6	167
(a) année du 21.12.58 au 20.12.59 , etc.		
(b) année du 21.12.60 au 20. 3.61 , convertie sur base annuelle		

Source : Tableau 55 - United Nations, Yearbook of National Accounts Statistics 1964, New York 1965 - United Nations, Demographic Yearbook 1964, New York 1965.

de l'industrie transformatrice des betteraves devrait ainsi vraisemblablement doubler dans la deuxième moitié des années soixante. Si la production de sucre se développe au même rythme que la capacité de production, la production à partir de matières premières nationales (1) devrait atteindre 300.000 à 350.000 t de sucre pour "1970". Si la culture de betteraves et de canne à sucre continue à augmenter et si les capacités de transformation augmentent en conséquence, la production de brut du pays pourrait être portée à 450.000-500.000 t en "1975". Cela impliquerait que les importations nettes de cette année-là seraient de 350.000 à 400.000 t (équivalent sucre brut), c'est-à-dire qu'elles dépasseraient légèrement la moyenne de 1960/64 (330.000 t) ; en outre, le taux d'auto-alimentation passerait d'environ 32 % (Ø 1960/64) à 53-59 % en "1975".

(1) En Iran on cultive surtout de la betterave à sucre, mais aussi de la canne dans la province du Khuzistan.

c. Prévision des importations de sucre pour "1975" des pays importateurs non étudiés isolément

aa. Amérique latine

En Amérique latine (Amérique centrale et Amérique du sud), seuls le Chili et l'Uruguay ont chaque année d'importants besoins d'importations. La Bolivie, le troisième pays qui a constamment été tributaire d'importations assez élevées, a absolument cessé d'importer en 1964.

Le Chili a produit du sucre pour la première fois en 1954 et atteint un taux moyen d'auto-alimentation de 25 % environ pour 1960-62 et de 38 % environ pour les trois années 1963-65. Il est vrai que cette augmentation du taux d'auto-alimentation a été déterminée non seulement par un accroissement de la production, mais aussi par un recul de la consommation, lié à une diminution des importations, imputable surtout à des difficultés de balance des paiements.

Il était prévu d'augmenter la production nationale de sucre jusque vers 1970, de manière que le pays soit alors totalement indépendant des importations. Mais ces projets ne se sont pas réalisés. Jusqu'à présent aucune nouvelle sucrerie n'est venue s'ajouter aux trois existantes, dont la plus récente est entrée en service en 1959. Les projets actuels prévoient d'accroître la capacité de deux sucreries et d'en construire deux nouvelles. L'une doit entrer en service en 1967, l'autre en 1969. En liaison avec cette extension de la capacité de production, la surface cultivée doit passer de 18.000 ha environ à 33.000 ha. Avec un rendement à l'hectare de 38,0 t/ha et un taux

d'extraction du sucre de 15,5 % (moyenne 1963/64-1965/66) (1), la production de sucre pourrait donc atteindre 195.000 t vers 1970, une fois surmontées les difficultés de démarrage. Un accroissement plus important de la production d'ici "1975" ne serait possible que par une augmentation des capacités de transformation due à l'extension des établissements existants ou à la construction de nouvelles usines. Nous supposerons que les capacités de transformation augmenteront de telle sorte qu'une production de sucre de 300.000 t sera possible en "1975" et que le Chili parviendra à accroître sa surface cultivée en betteraves à sucre dans la proportion voulue. Toutefois, une production de sucre portée à 300.000 t ne suffirait pas à assurer l'approvisionnement de la population. Même si la consommation par tête en "1975" se situe à 36,0 kg et ne dépasse pas le chiffre record atteint en 1962, la consommation s'élèvera en "1975", pour une population de 10,8 millions, à 390.000 t environ. Dans ces conditions, le besoin net d'importations du Chili sera encore à cette date de 90.000 t. Compte tenu des prévisions très prudentes concernant la consommation et très optimistes concernant la production, ce chiffre paraît plutôt trop faible que trop élevé. Il est très vraisemblable que les importations chiliennes de sucre dépasseront encore 100.000 t/an en "1975". Elles n'en seraient pas moins considérablement inférieures à leur niveau moyen de 1961-65 : 196.000 t/an.

En Uruguay, augmentation de la production et augmentation de la consommation sont allées à peu près de pair entre 1951 et 1961, de sorte que, sur une moyenne à long terme, les importations de sucre sont restées à peu près constantes. Ce n'est que ces dernières années qu'on a enregistré des signes très nets d'un recul, l'augmentation de la production s'étant un peu accélérée d'une part, la consommation ayant diminué en valeur absolue et par tête, d'autre part. Il semble toutefois que ce

(1) cf. F.O. Licht's International Sugar Report, Ratzeburg, vol. 98 (1966), no. 7, p. 14.

recul de la consommation n'explique pas à lui seul la baisse des importations, mais que ce soit précisément cette baisse, motivée par des prix élevés sur le marché mondial et par des difficultés de balance des paiements qui ait été, dans une certaine mesure, à l'origine du recul de la consommation. Dans les années à venir, la consommation par tête devrait donc vraisemblablement reprendre sa progression en Uruguay, de sorte que, dans l'ensemble, la consommation devrait s'accroître plus vite que la population. Il est vrai que la consommation de sucre par tête est déjà très élevée (40 kg environ) et que l'augmentation de cette consommation a des limites naturelles.

Dans les années à venir, la capacité de l'industrie betteravière (qui assure actuellement 80 % environ d'une production sucrière de 51.000 t/an pour la moyenne 1963/65) devrait être presque doublée par la construction d'une nouvelle sucrerie. On peut donc compter, après l'achèvement de cet établissement, sur une forte augmentation de la production de sucre. Cet établissement ne devrait pas être le seul à voir le jour avant "1975", le gouvernement envisageant d'étendre encore l'industrie sucrière.

Dans ces conditions, même si la consommation doit atteindre près de 140.000 t en "1975", pour une consommation par tête de 45 kg et une population de 3,08 millions, les besoins d'importations de l'Uruguay ne devraient guère dépasser 50.000 t et situeraient donc à un niveau qui n'est pas beaucoup plus élevé que celui de la moyenne 1962-64 (45.000 t/an).

Compte tenu des importations des petits Etats d'Amérique centrale, les importations de sucre de l'ensemble de l'Amérique latine devraient donc atteindre au maximum 200.000 t en "1975", soit un niveau considérablement inférieur à celui des années passées (241.000 t/an pour la moyenne 1963/65).

bb. Asie (sans Japon, Iran et République populaire de Chine)

En dehors du Japon, de l'Iran et de la République populaire de Chine, il existe en Asie près de trente pays et territoires qui achètent généralement du sucre chaque année. Les plus importants de ces pays, quant à leurs importations de ces dernières années, sont Aden, Ceylan, Hong-Kong, l'Irak, Israël, la Jordanie, la Corée du sud, le Liban, la Malaisie, l'Arabie séoudite, Singapour, la Syrie et le Sud-Vietnam. Tous ces pays ont acheté généralement depuis 1959 plus de 40.000 t de sucre par an. De 1961 à 1963, comme de 1951 à 1959, le Pakistan a également figuré dans cette liste de gros importateurs.

Parmi les pays cités, Aden, Hong-Kong, la Jordanie, la Corée du sud, la Malaisie, l'Arabie séoudite et Singapour ne disposent encore d'aucune industrie sucrière nationale. Il est vrai qu'on projette de combler cette lacune en Jordanie et qu'on a commencé à créer une industrie sucrière en Malaisie, ce pays espérant se suffire à lui-même dès les prochaines années.

Les autres importants acheteurs de sucre d'Asie, Ceylan, l'Irak, Israël, le Liban, la Syrie et le Sud-Vietnam ont certes déjà une production nationale, mais leur taux d'auto-approvisionnement ne dépasse jamais 33 %.

Ceylan produit du sucre brut depuis 1960, mais l'augmentation de la production nationale a été très faible dans les années soixante, le taux moyen d'auto-approvisionnement s'étant élevé à 3,3 % seulement entre 1962 et 1964. Il est vrai que de nouveaux efforts sont faits pour accroître cette production qu'on envisage de porter à l'avenir à un niveau qui permette au pays de se suffire à lui-même.

De même, en Irak en 1960 on a commencé à produire du sucre à partir de betteraves nationales.

Mais la production est restée si faible (3.000 t/an pour la moyenne 1963-65) qu'il paraît désormais impossible d'atteindre en 1966 l'objectif de 30.000 t, prévu par le plan quinquennal 1962-66. En outre, il existe des projets concernant la culture de la canne et la construction d'une raffinerie de sucre de canne qui devrait produire 32.500 t en 1970. Toutefois, même si le développement de l'industrie sucrière irakienne a plus de succès dans l'avenir, la production nationale ne devrait encore assurer qu'un modeste taux d'auto-alimentation. En "1975", la consommation de sucre pourrait dépasser 300.000 t/an, ce qui correspond à une consommation par tête de 37,5 kg pour une population de 8 millions.

Israël produit du sucre de betteraves depuis 1957 ; le taux d'auto-alimentation est passé d'une moyenne de 17,4 % en 1957-59 à une moyenne de 32,0 % en 1960-62 et à une moyenne de 33,1 % en 1963-65. Mais l'augmentation de la production restant inférieure, en valeur absolue, à l'accroissement de la consommation, les importations ont continué, dans une perspective à long terme, à se développer. L'accroissement de la consommation devrait toutefois diminuer fortement à l'avenir et être essentiellement imputable à la croissance démographique, car la consommation par tête (45,0 kg ces dernières années) semble avoir atteint une certaine saturation.

Le Liban dispose d'une production nationale de sucre depuis 1959, mais celle-ci est encore très modeste et le taux d'auto-alimentation n'a sans doute guère dépassé 10-15 %. Mais une nouvelle sucrerie est actuellement en construction et une autre doit être érigée. Quand elles seront terminées l'une et l'autre, le Liban espère se suffire à lui-même.

La Syrie a commencé à produire du sucre dès 1951/52. Dans une perspective à long terme, l'augmentation de la production en valeur absolue est restée inférieure à celle de la consommation, de sorte que les importations ont augmenté en moyenne. Le taux d'auto-approvisionnement, qui a augmenté d'une année à l'autre, s'élevait en moyenne à 13,6 % en 1951-55, 14,4 % en 1956-60 et à 17,0 % en 1961-65. Une troisième sucrerie destinée à la transformation de betteraves nationales est en cours de construction.

Il n'existe au Sud-Vietnam une production notable de sucre que depuis 1958. Depuis lors, le taux d'auto-approvisionnement a sensiblement augmenté : 18,0 % pour la moyenne de 1958-60; 24,7 % pour la moyenne de 1961-63. En 1964 et 1965 on a enregistré une forte régression, probablement en raison de la situation politique intérieure. Le pays envisage de développer notablement son industrie sucrière par la construction de trois sucreries.

Le cas du Pakistan est un peu différent. Dans le passé, l'industrie sucrière de ce pays a été constamment développée, de sorte que le taux d'auto-approvisionnement en sucre centrifugé est passé de 40 % environ pour la moyenne 1951-55 à 72 % environ pour la moyenne 1956-60 et à 76 % environ pour la moyenne 1961-65. On construit actuellement au Pakistan toute une série de nouvelles sucreries en même temps qu'on agrandit les sucreries existantes, de sorte que le pays pourra à coup sûr se suffire à lui-même dans les années à venir, voire devenir exportateur de sucre. La consommation de sucre centrifugé (3 kg environ par habitant) est extrêmement faible au Pakistan. Autrement plus forte est la consommation de sucre non centrifugé (gur) dont le niveau (15 kg environ par habitant) est cinq fois plus élevé que celui du sucre centrifugé.

On peut dire, d'une façon générale, que beaucoup de pays d'Asie jouissent de conditions climatiques et géographiques propices à une importante industrie sucrière nationale. La mise en place ou l'extension d'une telle industrie dépend toutefois de nombreux facteurs. Parmi ces facteurs nous citerons l'extension des surfaces irriguées (particulièrement dans les pays d'Asie mineure), l'octroi d'une assistance technique à la culture de la betterave ou de la canne et à l'industrie sucrière de la part des pays industrialisés ou des pays disposant déjà d'une industrie sucrière développée, ainsi que le financement de plantations et de sucreries surtout par les pays industrialisés (parmi lesquels figurent aussi les principaux pays du bloc oriental). La croissance relativement lente de la production dans les pays asiatiques considérés, depuis le démarrage de leur industrie sucrière, montre que l'implantation de cette industrie se heurte souvent à des conditions très défavorables. Il n'y a aucune raison que les obstacles s'atténuent avec les années. Mais on peut espérer que dans beaucoup de pays les difficultés du démarrage seront peu à peu surmontées. C'est pourquoi une prolongation de la tendance de ces dernières années apparaît peu probable en ce qui concerne les importations des pays asiatiques (à l'exclusion du Japon, de l'Iran, de l'Inde, du Pakistan et de la Chine populaire). On peut admettre que cette tendance s'affaiblira quelque peu dans les années à venir, comme elle a déjà commencé à le faire vers la fin des années cinquante et le début des années soixante. Mais, dans un certain nombre de pays asiatiques, le ralentissement de la croissance des importations depuis lors semble pouvoir être imputé, non seulement à la création ou au développement d'une industrie sucrière nationale, mais à des difficultés accrues de balance des paiements. En outre, les importations ont été fortement affectées ces dernières années par des situations extrêmes sur le marché mondial.

Ainsi, les importations de 1963 en particulier ont été réduites en raison des prix élevés du marché mondial cette année-là ; celles de 1962 et 1964 ont dû être fortement comprimées par la flambée des cours mondiaux entre la fin de 1962 et le milieu de 1964. Inversement, la raison de l'augmentation exceptionnelle des importations en 1965 réside sans doute essentiellement dans la chute des cours mondiaux cette année-là.

Si l'on s'attend à un affaiblissement, à l'avenir, de la tendance des importations de sucre dans les pays asiatiques (à l'exclusion du Japon, de l'Iran, de l'Inde, du Pakistan et de la République populaire de Chine), c'est uniquement parce qu'on table sur une augmentation croissante de la production de sucre dans certains de ces pays. Mais la consommation de sucre pourrait en général augmenter, comme elle l'a fait jusqu'à présent: dans la plupart de ces pays, la consommation par tête est si basse qu'on est encore loin d'une limite de saturation.

La production envisagée en Malaisie devrait exercer une influence particulièrement forte sur les importations. Si, comme il l'envisage, ce pays parvient, dans les années à venir, à se libérer totalement de tout achat du sucre, non seulement il devrait cesser d'importer, mais aussi faire baisser les importations de Hong-Kong et de Singapour. En effet, au cours des années passées, une grande partie du sucre importé par Hong-Kong et Singapour était réexporté vers la Malaisie.

Nous supposons, dans ces conditions, que les importations de sucre des pays asiatiques, à l'exclusion du Japon, de l'Iran et de la République populaire de Chine, ne devraient guère dépasser 2,3 millions de t (équivalent sucre brut) en "1975", alors qu'une prolongation de la tendance des années 1951-65 les porterait à 2,6 millions à cette date. Autrement dit, ces importations devraient augmenter d'environ 30 % par rapport à la moyenne 1963-65 (1,77 million de t/an).

cc. Afrique sans le Maroc

Une quarantaine de pays et territoires africains, en plus du Maroc, importent du sucre chaque année. Les principaux pays importateurs, outre le Maroc, ont été ces dernières années l'Algérie, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan, la Tunisie et la République arabe unie (Egypte). Chacun de ces pays importe généralement plus de 50.000 t de sucre par an.

En Algérie, on n'a plus produit de sucre depuis 1961. La production des années 1953 à 1960 a été si faible que le taux d'autoapprovisionnement n'a jamais dépassé 2 %. On envisage pour l'avenir une reprise de la production nationale de sucre. Mais la capacité de l'industrie sucrière du pays restera probablement trop faible pendant longtemps pour que la croissance de la consommation puisse être couverte par la production nationale. Il ne faut donc pas compter sur une diminution à long terme des importations de sucre.

Le Ghana ne produisait pas de sucre jusqu'en 1965, la première sucrerie, construite avec l'aide de la Pologne, étant entrée en service en 1966. Sa capacité définitive doit être de 24.000 t. Une seconde sucrerie entrera sans doute en service en 1967.

Jusqu'à présent, la production de sucre du Kénya n'a couvert qu'une partie de la consommation intérieure. Le taux d'autoapprovisionnement était de 29 % pour la moyenne des années 1951-55 et de 33 % pour chacune des deux moyennes 1956-60 et 1961-65. Compte tenu d'une production moyenne annuelle de 34.000 t et d'une consommation moyenne annuelle de 102.000 t pour les années 1961-65, le Kénya devait recourir à l'importation pour 70.000 t par an, provenant surtout ces dernières années de l'Ouganda et de Tanzanie. Dans le cadre de son plan économique, le Kénya escompte que sa consommation passera à 171.000 t en 1970. Afin de pouvoir couvrir largement sa consommation

par la production nationale, le Kenya envisage la construction de deux sucreries d'une capacité globale de 90.000 t. Les deux sucreries existantes ont une capacité globale de 68.000 t. L'une des nouvelles sucreries (capacité : 60.000 t) sera construite en 1966 et 1967.

Le Nigeria n'avait pas de production nationale jusqu'en 1964. Mais au début de 1965, la première sucrerie a été ouverte et sa capacité doit être portée à 60.000 t dans les années à venir. En 1963, la production nationale doit être de l'ordre de 110.000 t, ce qui couvrira à peu près la consommation. On s'attend que la consommation atteindra 150.000 t environ en 1971 (consommation de 1975 : 71.000 t). Une très forte extension de la production nationale est donc nécessaire si l'on veut que la production couvre la totalité de la consommation intérieure, en augmentation rapide. Dans ces conditions, il est douteux que le pays puisse effectivement se passer de toute importation en 1975.

Le Sénégal n'a pas encore de production nationale de sucre; une première sucrerie doit être inaugurée en 1969. La production doit atteindre 40.000 t en "1975". Actuellement, importations et consommation sont de l'ordre de 75.000 t/an (moyenne 1963-65). Mais si la production est portée à 40.000 t en 1975, cela ne permettra de couvrir que l'accroissement de la consommation. Il est donc probable que les importations de "1975" ne seront guère inférieures à celles d'aujourd'hui.

Le Soudan ne dispose d'une production nationale de sucre que depuis 1963, mais cette production (19.000 t/an) n'a représenté que 12 % environ de la consommation (156.000 t/an) pour la moyenne

1963-65. Dans les années à venir, la production intérieure devrait s'accroître fortement. On attend de la réalisation du projet de Khasim-El-Dirba, dont la sucrerie doit entrer en activité au milieu de 1966, une production de sucre de 67.500 t/an.

La Tunisie produit du sucre depuis 1962 en faibles quantités. Dans ce pays également la production doit augmenter fortement à long terme.

La République arabe unie (Egypte) est le seul des pays précités (le Kenya excepté) qui dispose depuis longtemps déjà d'une importante industrie sucrière. En effet, le taux d'auto-approvisionnement, qui était de 75 % en 1951-54, a même légèrement dépassé 100 % pour la moyenne 1955-59. Pendant cette période, le pays a été exportateur à trois reprises. Ce n'est qu'au début des années soixante, de 1960 à 1964, que le taux d'auto-approvisionnement est tombé à 90 % en moyenne, la consommation ayant augmenté plus rapidement que la production. Pour les années à venir, on envisage une forte augmentation de la capacité de production. C'est ainsi qu'on prévoit de porter la production de sucre à 700.000 t/an pour la fin du dernier plan septennal (contre 409.000 t/an pour la moyenne des années 1963/65). La Tchécoslovaquie livre l'équipement de deux nouvelles sucreries ; la capacité de la première doit être portée à 150.000 t/an en 1974 et la seconde doit entrer en service en 1971 avec une capacité initiale de 40.000 t. En outre, la capacité de trois sucreries existantes doit passer de 255.000 t actuellement, à 450.000 t en 1970. On peut donc compter que les importations de sucre de la République arabe unie baisseront fortement dans un proche avenir.

La mise en place d'une industrie sucrière nationale ou le renforcement de l'industrie sucrière existante est en cours ou en projet dans beaucoup d'autres pays importateurs d'Afrique. C'est ainsi qu'en Ethiopie on doit construire une sucrerie supplémentaire d'une

capacité annuelle de 45.000 t. En vue de se libérer de toute importation, le Dahomey et le Togo envisagent de construire en commun une fabrique de sucre de canne. En Côte d'Ivoire, une industrie du sucre de canne a fait son apparition. En 1970, 3.000 ha environ doivent atteindre 24.000 t/an (importations et consommation de sucre ayant été de 28.000 t/an environ pour la moyenne 1963-65). En Guinée aussi, la surface cultivée en canne à sucre doit être portée à 3.000 ha dans les années à venir, en même temps qu'une sucrerie sera construite. Le Cameroun projette de cultiver de la canne à sucre et de construire une sucrerie d'une capacité annuelle de 12.000 t de sucre blanc destiné à la consommation intérieure. Le projet sera financé à raison du quart par le Fonds européen de développement. Une fabrique de sucre de betteraves doit être construite en Lybie. Mais la culture de la betterave dépend de la superficie des terres irriguées. Au Malawi une sucrerie est en cours de construction qui entrera en service au milieu de 1966. On suppose que sa production suffira à couvrir les besoins du pays. Le Mali a mis récemment en service une fabrique de sucre de canne construite avec l'aide chinoise. Dans le cadre d'un accord quinquennal d'assistance économique, Formose aidera à la construction de trois sucreries dans le Ruanda. La Somalie entend se suffire à elle-même en doublant sa production de canne à sucre et en portant la capacité des sucreries existantes à 50.000 t/an. En Tanzanie on envisage également l'extension de l'industrie sucrière existante. La Zambie vient de commencer à produire du sucre et espère en fabriquer 32.500 t en 1968.

Compte tenu des efforts entrepris pour créer ou renforcer l'industrie sucrière dans la plupart des pays africains, la situation de ce continent en ce qui concerne les importations de sucre est sans doute sur le point de changer, les conditions climatiques et géographiques étant favorables à la culture de la canne à sucre dans de nombreux pays tropicaux et sub-tropicaux ; ces pays bénéficiant, en outre, dans le cadre de l'aide au développement surtout de la part des pays

industrialisés d'occident et des pays du bloc oriental, d'une assistance technique et financière croissante leur permettant d'implanter ou de renforcer leur industrie sucrière, on peut s'attendre à la réalisation de nombreux projets dans un proche avenir. Mais la formation de personnel spécialisé dans la culture et la transformation de la canne à sucre risque de provoquer des retards.

L'exemple de la Rhodésie montre avec quelle rapidité la situation peut changer dans un pays africain. Ce pays ne produit du sucre en quantité appréciable que depuis 1960. Depuis lors, cette production a augmenté si rapidement que, dès 1963, la Rhodésie précédemment importatrice est devenue exportatrice. Il est vrai que les conditions dans ce pays étaient très favorables, surtout en ce qui concerne la main-d'oeuvre.

On supposera, d'après ce qui précède, que la tendance des années 1951-65 pour les importations des pays africains (à l'exception du Maroc) ne se poursuivra pas jusqu'en "1975" - s'il devait en être autrement, les importations en "1975" seraient de l'ordre de 1,7 million de t - . Il faut s'attendre que, dans beaucoup de ces pays, les besoins d'importation diminueront dans l'absolu jusqu'en "1975" - tombant parfois à zéro en raison d'une rapide augmentation de la production nationale. Dans d'autres pays, les besoins d'importation pourraient être à peu près les mêmes en "1975" qu'actuellement, la croissance de la production ne pouvant couvrir que l'expansion de la consommation. Dans certains pays, les besoins d'importation devraient être plus élevés en "1975" qu'aujourd'hui, soit parce que la production nationale sera encore négligeable ou nulle, la consommation ayant néanmoins continué de croître, soit parce que l'augmentation de la consommation dépassera celle de la production. La consommation par tête étant relativement faible dans la plupart des pays africains, la consommation de sucre devrait augmenter fortement dans l'hypothèse d'une croissance économique continue.

Mais il est peu probable que la situation de la balance des paiements permette de porter les importations au niveau nécessaire à la satisfaction de la demande. Il est donc peu vraisemblable que les importations de ce dernier groupe de pays augmentent plus vite à long terme que ne diminueront les importations du premier groupe. Nous estimons donc que les importations globales de sucre des pays africains, à l'exception du Maroc, se situeront en "1975" (1,2 million de t en équivalent de sucre brut) approximativement au même niveau que pour la moyenne des années 1961-65 (1.136.000 t/an).

dd. Océanie

Les pays importateurs d'Océanie, c'est-à-dire avant tout la Nouvelle-Zélande, ont enregistré, entre 1951 et 1965, une lente croissance de leurs importations de sucre. Ces pays important tout leur sucre et n'envisageant pas de produire eux-mêmes des betteraves dans un proche avenir, il est probable que la tendance actuelle persistera en raison d'une nouvelle augmentation de la consommation, elle-même due à la progression du revenu et à la croissance démographique. Les importations ayant évolué de 1951 à 1965 selon une tendance absolument linéaire, nous supposons que cette tendance se poursuivra jusqu'en "1975". Dans cette hypothèse, les importateurs d'Océanie achèteront en "1975" 186.000 t de sucre environ.

La Nouvelle-Zélande absorbant la majeure partie de ces importations, on peut appuyer cette prévision par une évaluation de la consommation de sucre du pays en "1975".

Ces dernières années, la consommation de sucre par habitant a stagné à un niveau dépassant légèrement 50 kg (50,9 kg pour la moyenne des années 1960-65, 1964 excepté). Si la consommation de sucre par habi-

tant reste du même ordre en "1975" et si la population atteint alors 3,2 millions, la consommation néo-zélandaise de sucre devrait être cette année-là de 163.000 t. Comme il est probable qu'en "1975" également ce pays devra couvrir toute sa consommation par des importations et comme il n'exporte que très peu de sucre, les importations néo-zélandaises de ce produit seront vraisemblablement sensiblement égales en "1975" à la consommation intérieure. En supposant que les autres territoires d'Océanie importeront à peu près autant de sucre que ces dernières années, soit 20.000 t environ, on aboutit à un total d'importations en "1975" du même ordre que le total indiqué ci-dessus pour les pays importateurs d'Océanie.

d. Récapitulation des prévisions

Les résultats des prévisions sont récapitulés dans le tableau 57. Ils sont complétés, à titre de comparaison, par les importations moyennes des années 1963-65 et 1952-54. Dans le tableau, nous considérons donc les valeurs de "1975" comme représentant la moyenne des importations des années 1974-76. Les périodes ont été choisies de telle sorte que les années moyennes de chacune (1953, 1964 et 1975) se situent à égale distance les unes des autres. On peut ainsi effectuer une comparaison très simple entre les importations des différentes périodes en examinant les variations absolues d'une période à l'autre.

Nous estimons que les importations de sucre du monde dans son ensemble s'élèveront en "1975" à 18,9 millions de t en équivalent de sucre brut, soit un accroissement de 6 % seulement par rapport au niveau moyen des années 1963-65. Par rapport à la période 1952-54 et 1963-65, la croissance des importations mondiales de sucre devrait donc se ralentir considérablement, tombant de 3,0 % en moyenne à 0,6 % en moyenne par an. Si l'on compare les importations mondiales en "1975" et les importations moyennes des années 1960-62 (18,9 millions de t), l'augmentation apparaît nulle.

Tableau 57 - Les importations de sucre du monde ainsi que des principaux pays et régions 1952-54, 1963-65 et "1975"

Région/pays	importations de sucre				
	millions de t équivalent sucre brut			variations par rapport à la période précédente	
	1952-54	1963-65	"1975"	1963-65	"1975"
Ensemble du monde	13,2	17,8	18,9	+ 4,6	+ 1,1
Monde sans pays du bloc oriental	12,0	15,0	14,8	+ 2,4	- 0,2
Pays développés ^{a)}	9,6	11,2	10,5	+ 1,6	- 0,7
Pays en voie de développement b)	3,0	3,9	4,3	+ 0,9	+ 0,4
Pays du bloc oriental c)	0,6	2,8	4,1	+ 2,2	+ 1,3
Europe occident.	4,5	5,1	3,8	+ 0,6	- 1,3
CEE	1,0 ^d	1,3 ^e	0,4 ^f	+ 0,3	- 0,9
AELE	3,2	3,1	3,0	- 0,1	- 0,1
Royaume-Uni	2,6	2,4	2,3	- 0,2	- 0,1
Reste de l'Europe occidentale	0,3	0,7	0,4	+ 0,4	- 0,3
Europe orientale	0,5	2,2	4,0	+ 1,7	+ 1,8
Union soviétique	0,5	1,8	4,0	+ 1,3	+ 2,2
Amérique du nord	4,1	4,5	4,9	+ 0,4	+ 0,4
Etats-Unis	3,51	3,71	4,01	+ 0,20	+ 0,30
Canada	0,56	0,78	0,92	+ 0,22	+ 0,14
Amérique latine	0,4	0,2	0,2	- 0,2	± 0,0
Asie	2,5	3,6	4,3	+ 1,1	+ 0,7
Japon	0,9	1,4	1,6	+ 0,5	+ 0,2
Iran	0,17	0,38	0,4	+ 0,21	+ 0,02
République populaire de Chine	.	0,5	0,1	+ 0,5	- 0,4
Afrique	1,0	1,5	1,4	+ 0,5	- 0,1
Maroc	0,28	0,35	0,23	+ 0,07	- 0,12
Océanie	0,11	0,14	0,19	+ 0,03	+ 0,05

a) Europe occidentale, Amérique du nord, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud - b) Monde sans les pays développés et les pays du bloc oriental - c) Europe orientale (Union soviétique, Albanie, Bulgarie, Zone soviétique d'occupation, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Hongrie) Rép. pop. de Chine, Mongolie, Corée du Nord, Nord-Vietnam - d) dont commerce intra-CEE 0,07 million - e) dont commerce intra-CEE 0,23 million - f) sans le commerce intra-CEE.

Source : calculs effectués d'après le tableau 3 et évaluations de l'auteur

L'augmentation prévue des importations mondiales de sucre, soit 1,1 million de t, sera uniquement le fait des pays en voie de développement (+ 0,4 million de t) et des pays du bloc oriental (+ 1,3 million de t), les achats des pays développés devant diminuer (- 0,7 million). Par conséquent, la part de ces derniers dans les importations mondiales devrait tomber de 63 % (moyenne 1963-65) à 56 %, celle des pays en voie de développement devrait passer par contre de 22 % (moyenne 1963-65) à 23 % et celle des pays de l'Est de 16 % (moyenne 1963-65) à 22 %.

Le recul probable des importations des pays développés est surtout imputable à la prévision d'une baisse sensible des achats des pays de la CEE. Nous supposons que leurs importations tomberont de 1,3 million t/an (équivalent sucre brut) pour la moyenne 1963-65 à 0,4 million de t seulement (équivalent sucre brut) en "1975". Il est vrai que ces chiffres ne sont pas tout à fait comparables, le chiffre de 1963-65 (de même que le chiffre indiqué dans le tableau 57 pour 1952-54) comprenant le commerce intra-CEE, alors que le chiffre de "1975" l'exclut. Mais cette différence ne porte guère à conséquence, le commerce intra-CEE n'ayant pas été bien important au cours des périodes considérées : 0,07 million de t/an en 1952/54 et 0,23 million de t/an en 1963-65.

En outre, on s'attend à un net recul des importations des pays occidentaux n'appartenant ni à la CEE ni à l'AELE et un léger recul des achats du Royaume-Uni.

Par contre, nous prévoyons un nouvel accroissement des importations américaines, canadiennes et japonaises - bien que le rythme en soit très ralenti (Canada, Japon). Il est vrai que, dans le cas des Etats-Unis, l'augmentation indiquée des importations ne repose que sur le choix d'une période de base unique pour tous les pays. Les importations américaines se sont élevées à 4,13 millions de t/an pour la

moyenne 1961-63. Ce n'est que les années suivantes qu'elles ont fortement diminué à la suite d'une modification des quotas. Les prévisions d'importation pour "1975", soit 4,01 millions de t, représentent une baisse de 0,12 million de t par rapport à 1961-63.

L'augmentation prévue des importations de sucre des pays en voie de développement repose exclusivement sur le fait que, dans l'ensemble des pays asiatiques en voie de développement, la croissance de la production devrait être inférieure à celle de la consommation. Par contre, dans l'ensemble des pays en voie de développement d'Afrique et d'Amérique latine, qui sont encore importateurs, on s'attend que la production augmentera encore plus rapidement que la consommation et que, par conséquent, les besoins d'importation diminueront légèrement.

Les importations de sucre des pays du bloc oriental constituent le plus grand facteur d'incertitude, car elles sont déterminées non seulement par la politique agricole intérieure, mais aussi dans une très large mesure, comme nous le montre l'expérience des années postérieures à 1960, par la politique mondiale. Elles dépendent donc non seulement de la mesure dans laquelle l'URSS, le plus grand importateur, augmente sa propre production de sucre, mais aussi de la mesure dans laquelle ce pays, les autres de l'Europe orientale et la Chine populaire, achètent du sucre pour le revendre. Notre évaluation est basée sur l'hypothèse qu'en "1975" seule l'Union soviétique importera 0,8 million de t de sucre, pour le réexporter. Dans ces conditions, notre évaluation pourrait être trop faible. D'autre part, nous avons tablé sur des importations nettes relativement élevées de l'URSS. Il n'est donc pas impossible que certaines erreurs se compensent partiellement.

11. Résumé

Les importations mondiales de sucre ont le plus souvent augmenté en volume de 1951 à 1961, les taux de croissance annuels ayant toutefois assez fortement varié. Après le record atteint en 1961, ces importations ont sensiblement baissé en 1962 et en 1963 - en raison surtout d'une diminution des achats des pays de l'est. Ce n'est qu'en 1965 que les importations mondiales ont à nouveau considérablement progressé pour atteindre 19,0 millions de t d'équivalent de sucre brut (+ 60 % par rapport à 1951), sans approcher toutefois le niveau record de 1961 (un peu moins de 20,1 millions de t).

Ces dernières années, l'évolution des importations mondiales a surtout été déterminée par l'évolution des achats des pays du bloc oriental. Les importations mondiales de sucre (pays de l'Est non compris) n'ont augmenté en moyenne que de 0,7 % par an depuis "1957". Cette croissance a été le fait surtout des importations de sucre des pays en voie de développement ; celles des pays développés n'ont guère varié.

Les plus gros importateurs du monde sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, le Canada, l'Union soviétique et la République populaire de Chine. Ces pays absorbent en général plus de 60 % des importations mondiales, ce taux ayant parfois été largement dépassé dans les années où les achats des pays de l'est ont été particulièrement importants (1960-1962).

Par opposition à la croissance considérable des importations mondiales en volume, on note un accroissement nul, en moyenne, de leur valeur globale entre 1951 et 1965, en raison de la baisse prolongée des prix du marché mondial du sucre. En 1960-62, cette valeur globale (en moyenne un peu moins de 1,7 milliard de \$) ne dépassait pas la moyenne de 1951-53, en dépit d'une augmentation des importations en volume de près de 50 %. En 1963, la valeur globale des

importations mondiales a été exceptionnellement beaucoup plus élevée que les années précédentes, en raison des prix élevés du marché mondial. Mais, compte tenu des prix très bas du marché mondial en 1965 et 1966, la valeur globale des importations mondiales a dû descendre ces années-là au dessous de 1,7 milliard de dollars.

Du côté de l'offre sur le marché international du sucre on trouve surtout les pays en voie de développement. Il est vrai que leur part dans les exportations mondiales est descendue à 68 % pour la moyenne des années 1963-65 (moyenne 1958-60 : 78 %), en raison notamment de l'irrégularité des exportations cubaines. Par contre, les pays développés - surtout à la suite de l'expansion rapide des exportations australiennes et sud-africaines - et les pays de l'est - en raison de fortes réexportations, les importations de sucre ayant partiellement dépassé la consommation intérieure - ont pu porter leur part respective à 19 % et 12 % pour la moyenne 1963-65 (contre 16 % et 8 % respectivement pour la moyenne 1958-60).

Le principal exportateur reste Cuba, auquel viennent actuellement s'ajouter l'Australie, les Philippines, la France, les Indes occidentales, Formose, l'Union soviétique, la République dominicaine, l'Ile Maurice et l'Afrique du sud. Les dix pays précités assurent un peu moins des deux-tiers des exportations mondiales.

L'Europe occidentale, l'Amérique du nord et l'Asie sont les grandes régions importatrices. Après avoir enregistré le plus souvent d'appréciables excédents exportables les années précédentes, l'Europe de l'est (y compris l'Union soviétique) est devenue depuis 1960 une région importatrice, en raison des achats fortement accrus de l'Union soviétique. L'Amérique centrale, l'Amérique du sud et l'Océanie sont d'importantes régions exportatrices. L'Afrique occupe une position à part. Après avoir enregistré le plus souvent, jusqu'en 1961, de faibles excédents d'importations, ce continent, depuis 1962-64, vend plus qu'il

n'achète. En raison d'un accroissement de ses exportations et de la stagnation de ses importations, l'Afrique devrait enregistrer à long terme plutôt des excédents d'exportations que des excédents d'importations, mais ces excédents devraient être négligeables pour le monde dans son ensemble.

Outre la situation géographique, ce sont surtout les conditions traditionnelles de transport et de commerce, les liens politiques, les accords internationaux à long terme, la législation sucrière de quelques grands pays importateurs et les possibilités de raffinage qui déterminent l'orientation et l'intensité du commerce international du sucre. Il faut souligner en particulier, à ce propos, la législation sucrière américaine, les accords commerciaux à long terme entre Cuba et certains pays de l'est, ainsi que l'accord sucrier du Commonwealth. Ces trois systèmes créent trois vastes marchés préférentiels, sur lesquels s'effectuent plus de la moitié des transactions du commerce mondial du sucre.

Le marché mondial étant le plus souvent excédentaire, le volume du commerce mondial du sucre dépend dans une large mesure de la réglementation du marché des pays importateurs. Le plus souvent, les pays importateurs qui n'ont pas de production propre ne mettent guère d'obstacles à l'importation, sauf s'ils se voient obligés de recourir à certaines limitations pour des raisons de balance des paiements. Par contre, dans les pays importateurs ayant une production propre, on peut faire une distinction entre les pays plus orientés vers le marché mondial qui - surtout, il est vrai, pour des raisons politiques - réservent à l'importation une part déterminée de l'approvisionnement global (Etats-Unis, Royaume-Uni) et les pays plus protectionnistes où les importations ne jouent qu'un rôle de "bouche-trou". Dans ces pays, parmi lesquels il faut ranger la plupart des pays importateurs, la priorité absolue est donnée à la production nationale dans la satisfaction des besoins intérieurs (ex. pays de la CEE). Il est vrai que beaucoup de ces pays, en raison de leurs conditions naturelles, ne pourront se suffire à eux-mêmes avant

longtemps ou n'y parviendront peut-être jamais. La réglementation du marché dans les pays exportateurs ne peut être en général que très orientée vers le marché mondial. Dans presque tous les pays exportateurs, l'Etat contrôle la production de manière que celle-ci ne dépasse pas les possibilités d'exportation du pays, déduction faite de la consommation nationale et compte tenu des variations nécessaires des stocks.

Aussi bien dans les pays importateurs que dans les pays exportateurs, les conséquences financières défavorables de la politique sucrière ne sont nullement supportées en totalité par les producteurs de sucre ou les contribuables, mais souvent répercutées, au moins en partie, sur les consommateurs de sucre. Lorsque c'est le cas, la consommation intérieure de sucre est plus fortement découragée par des prix élevés que lorsque les conséquences financières défavorables de la politique sucrière pèsent uniquement sur les producteurs ou les consommateurs.

Les cours du sucre à la bourse du sucre et du café de New-York (jusqu'en 1960 contrat no. 4 ; à partir de 1961 contrat no. 8) et les cours de la bourse du sucre de Londres constituent de bons points de repère pour les prix du marché mondial libre sur lequel ne s'effectue toutefois, en raison de l'existence de vastes marchés préférentiels, que moins de la moitié du commerce mondial. Ces cours montrent que, depuis 1950, les prix du marché mondial du sucre ont enregistré trois fortes hausses (1950-51, 1956-57 et 1962-64), la tendance étant toutefois orientée à la baisse. Les cours extrêmes ont été atteints ces dernières années à New-York : plus de 12 c/lb fin 1963 ; moins de 2 c/lb en 1966.

De 1954 à 1961, on a entrepris de stabiliser les prix du marché mondial du sucre par un accord international. Mais le Conseil international du sucre n'a été, durant cette période, avec l'aide des pays exportateurs, que temporairement en mesure d'empêcher une baisse des cours spot à New-York en dessous d'un minimum fixé. Il n'a

été en mesure non plus de faire obstacle en 1956-57 à une hausse exagérée des cours due à la pénurie. A la fin de 1961, les dispositions du Conseil international du sucre en matière de contingents et de prix ont été abrogées, aucun accord n'ayant pu être réalisé à la conférence sucrière des Nations-Unies de 1961 sur les futurs contingents d'exportation. Depuis lors, tous les efforts tentés en vue de la conclusion de nouveaux arrangements internationaux sont restés vains.

Le marché mondial du sucre, ces quinze dernières années, a surtout été excédentaire, avec, toutefois, à plusieurs reprises, des pénuries relativement brèves. On peut donc parler d'un certain cycle mondial du sucre, mais dont les périodes excédentaires durent beaucoup plus longtemps que les périodes déficitaires.

Une projection du commerce mondial du sucre en "1975" doit nécessairement être fondée sur l'hypothèse que cette année-là sera excédentaire, c'est-à-dire caractérisée par la situation qui a dominé dans le passé ; en effet, l'évolution passée ne donne aucune indication certaine sur le point de savoir quand des pénuries se manifesteront à nouveau sur le marché mondial. Dans une telle situation excédentaire, le commerce mondial est limité par la demande d'importations. Par conséquent, le volume des importations mondiales des principaux pays et de l'ensemble du monde en "1975" a été évalué en supposant que les tendances des années passées persisteront. On n'a tenu compte que des variations de la tendance jugées assez certaines.

Naturellement, la projection est liée à un grand nombre de conditions, parmi lesquelles nous mentionnerons en particulier :

- a) l'absence d'hostilités importantes et prolongées entraînant la participation directe d'une partie considérable des pays du monde ;
- b) la stabilité politique dans les principaux pays producteurs du monde ;
- c) l'absence de conditions météorologiques défavorables dans les principaux pays producteurs et consommateurs du monde aux alentours de 1975 ;
- d) la poursuite de la croissance économique générale sans fléchissements importants de la conjoncture et sans accentuation des tendances à la hausse des prix dans les principaux pays du monde ;
- e) le maintien des réglementations actuelles des marchés, selon lesquelles les pays importateurs ont pratiquement toute liberté d'appliquer la politique sucrière intérieure et extérieure de leur choix ;
- f) la persistance des tendances actuelles du commerce extérieur ;
- g) l'absence dans la plupart des pays, comme cela a été le cas jusqu'à présent, d'un substitut sérieux du sucre.

Dans les conditions qui viennent d'être énoncées, les importations de sucre du monde dans son ensemble devraient s'élever en "1975" à 18,9 millions de t (équivalent sucre brut), soit dépasser de 6 % seulement les importations mondiales moyennes de 1963-65 (17,8 millions de t). L'augmentation prévue des importations mondiales de 1,1 million de t sera vraisemblablement imputable à la seule progression des importations des pays en voie de développement (+ 0,4 million de t) et à l'augmentation des importations des pays du bloc oriental (+ 1,3 million de t), alors que les importations des pays développés devraient baisser (- 0,7 million de t). Par conséquent, la part des pays développés dans les importations mondiales de sucre devrait tomber de 63 % (moyenne 1963-65) à 56 % ; la part des pays en voie de développement s'élevant de 22 % (moyenne 1963-65) à 23 % et celle des pays du bloc oriental de 16 % (moyenne 1963-65) à 22 %.

Le recul prévu des importations des pays développés est surtout imputable à la forte régression attendue des importations de sucre des pays de la CEE. On suppose que ces pays (sans les départements français d'outre-mer) n'ayant plus de besoins nets d'importations en "1975", n'importeront plus de sucre des pays tiers. Seule la France doit continuer à acheter à ses départements d'outre-mer de grandes quantités de sucre brut pour le vendre aux pays tiers après transformation en sucre blanc. Dans ces conditions, les importations devraient tomber de 1,3 million de t (équivalent sucre brut) par an pour la moyenne 1963-65 à 0,4 million de t seulement (équivalent sucre brut) en "1975". Il est vrai que ces chiffres ne sont pas entièrement comparables, la valeur de 1963-65 comprenant le commerce intra-CEE (de même que la valeur indiquée dans le tableau 57 pour 1952-54), alors que la valeur de "1975" l'exclut. Mais l'écart est relativement négligeable, le commerce annuel intra-CEE ayant été peu important pendant les périodes considérées : 0,07 million de t en 1952-54 et 0,23 million de t en 1963-65.

En outre, on s'attend à un recul sensible des importations des pays d'Europe occidentale n'appartenant ni à la CEE ni à l'AELE, en raison surtout d'une chute des achats de la Grèce, de l'Espagne et de la Yougoslavie. Nous supposons que la Grèce et la Yougoslavie pourront couvrir la totalité de leurs besoins en "1975" grâce à une politique systématique d'expansion de leur industrie sucrière et que l'Espagne, après une transformation et une réorganisation profondes de son industrie sucrière, pourra augmenter sa production en "1975" au-delà de sa consommation.

En outre, nous prévoyons un léger fléchissement des importations du Royaume-Uni, ses exportations de sucre blanc devant continuer à diminuer à la suite de la création et du développement d'une industrie sucrière dans les principaux pays acheteurs de sucre blanc. Par conséquent, les importations britanniques de sucre brut à des fins de réexportation diminueront fortement. Par contre, les importations de ce pays destinées à satisfaire sa consommation intérieure pourraient augmenter légèrement à l'avenir, surtout si la consommation par tête ne continue pas à baisser.

Par contre, on s'attend à un nouvel accroissement - sans doute fortement ralenti - des importations du Canada et du Japon. Ce ralentissement du rythme de croissance des importations s'explique par le fait qu'au Canada la consommation de sucre par tête, qui s'était élevée ces dernières années, ne devrait pas continuer à augmenter et au fait qu'au Japon la production nationale devrait, comme ces dernières années, s'accroître beaucoup plus vite que la consommation.

En outre, le tableau 57 fait apparaître une augmentation des importations aux Etats-Unis. Celle-ci est due exclusivement au choix de la période de base unique pour tous les pays. Les importations américaines se sont élevées à 4,13 millions de t par an pour la moyenne 1961-63. Ce n'est qu'ultérieurement qu'elles ont considérablement baissé, par suite d'une modification des quotas de sucre. Par rapport à la valeur de 1961-63, les prévisions d'importations de 4,01 millions de t pour "1975" représentent un recul de 0,12 million de t.

L'augmentation prévue des importations de sucre des pays en voie de développement repose exclusivement sur l'hypothèse selon laquelle, dans l'ensemble des pays asiatiques en voie de développement, l'accroissement de la production devrait être inférieur à celui de la consommation. Pour l'ensemble des pays en voie de développement d'Afrique et d'Amérique latine, qui sont encore des pays importateurs, on suppose par contre que la production augmentera encore plus que la consommation et que le besoin d'importations s'en trouvera légèrement diminué.

Les importations de sucre des pays du bloc oriental représentent le plus gros facteur d'incertitude car elles sont déterminées non seulement par la politique agricole intérieure de ces pays, mais aussi dans une large mesure, comme le montre l'expérience postérieure à 1960, par la politique mondiale. Ces importations ne dépendent donc pas seulement de la mesure dans laquelle l'URSS (principal importateur) augmentera sa propre production, mais aussi de la mesure dans laquelle les autres pays de l'Europe de l'est et la République populaire de Chine achèteront du sucre pour le réexporter. Dans l'évaluation ci-dessus nous avons supposé qu'en "1975" seule l'Union soviétique importera 0,8 million de tonnes de sucre pour le réexporter. Dans ces conditions, notre évaluation pourrait être trop faible. D'autre part, nous avons supposé que les importations nettes de l'URSS seraient relativement élevées.

12. Indications bibliographiques

Bela Belassa, Trade Prospects for Developing Countries. Homewood, Ill, 1964.

Commonwealth Economic Committee. Plantation Crops. A Review of Production, Trade and Consumption Relating to Sugar, Tea, Coffee, Cocoa, Spices, Tobacco and Rubber. Londres. Numéros années considérées.

C. Czarnikow Ltd, Sugar, Londres, numéros années considérées.

Konrad Dankowsky, Die Weltzuckerwirtschaft aus westeuropäischer Sicht. "Agrarische Rundschau", Vienne, année 1965, no. 2, p. 21-31.

Communauté économique européenne, Commission. Etablissement d'un niveau commun des prix pour le lait et les produits laitiers, la viande bovine, le riz, le sucre, les graines oléagineuses et l'huile d'olive. Exposé des motifs et propositions de la Commission en vue de décisions du Conseil et annexe (COM(66) 81 définitif) Bruxelles 1966.

Idem. Rapport de la Commission au Conseil sur l'évolution prévisible de la production et des possibilités d'écoulement de certains produits agricoles importants (COM/VI (66) 82 définitif) Bruxelles 1966.

CEE, Direction générale de l'agriculture. Le marché commun des produits agricoles. Perspectives "1970" (Etudes: série agriculture no. 10) Bruxelles 1963.

FAO. Agricultural Commodities - Projections for 1970 (FAO Commodity Review 1962, Special Supplement) Rome 1962.

FAO. Agricultural Commodities and the European Economic Community (United Nations Conference on Trade and Development, E/CONF. 46/45, Genève, 31 janvier 1964).

Idem, Commodity Review, Rome, numéros années considérées.

Idem, Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics. Rome, numéros des années considérées.

FAO. Production Yearbook, Rome, numéros années considérées.

Idem, Trade Yearbook, Rome, numéros années considérées.

FAO, The State of Food and Agriculture, Rome, numéros années considérées.

FAO, The World Sugar Economy in Figures 1880-1959 (Commodity Reference Series no. 1) Rome. Sans indication d'année.

H.E. Günther. Die Zuckerwirtschaft in EWG und EFTA. Avec préfaces de Werner Schwarz et E. Hartmann (Schriftenreihe zum Handbuch für Europäische Wirtschaft, vol. 20) Baden-Baden, Bonn, sans indication d'année.

Conseil International du Sucre. The World Sugar Economy. Structure and Policies. Vol. I : National Sugar Economies and Policies. Vol. II : The World Picture. Londres 1963.

- Id. Sugar Yearbook, Londres, numéros années considérées.
- Id. Statistical Bulletin, Londres, numéros années considérées.
- F.O. Licht's Europäisches Zuckerjournal. Ratzeburg, numéros années considérées.
- F.O. Licht's International Sugar Report. Ratzeburg, numéros années considérées.
- F.O. Licht, Internationale Zuckerwirtschaftliches Jahr- und Adressbuch - Weltzuckerstatistik. Ratzeburg, numéros années considérées.
- 100 Jahre F.O. Licht. Jubiläumsausgabe. Die Weltzuckerwirtschaft 1936-1961. Ratzeburg, sans indication de date.
- Union pan-américaine. Marketing Problems of Sugar at the Hemisphere and World Levels. Washington D.C. 1964.
- G. Schmitt. Méthodes et possibilités d'établissement des projections à long terme pour la production agricole (Etudes de la CEE, série agriculture, no. 3) Bruxelles 1961.
- Office statistique des communautés européennes, Statistique agricole. Bruxelles. Numéros années considérées.
- Nations-Unies, Provisional Report on World Population Prospects, as Assessed in 1963 (ST/SOA/SER.R/7) New York 1964.
- United States Department of Agriculture, Sugar Reports. Washington D.C. Numéros années considérées.
- U.S. Department of Agriculture, The World Food Budget 1970 (Foreign Agricultural Economic Report no. 19), Washington D.C., 1964.
- Id. The World Sugar Situation, Washington D.C. Numéros années considérées.
- Zucker. Zeitschrift für Zuckerindustrie und Zuckerrübenanbau.
Edit.: Verein für Zuckerindustrie. Hanovre. Numéros années considérées.
- A. Viton, F. Pignalosa, Trends and Forces of World Sugar Consumption (FAO Commodity Bulletin Series no. 32) Rome 1961.
- W. Wiens, Bestimmungsgründe für die Elastizität des Zuckerverbrauchs in der Bundesrepublik seit 1952. (Schriftenreihe der Marktforschungsstelle Zucker, Rapport 37, novembre 1963), Bonn 1963.

Informations internes sur L'AGRICULTURE

Sont déjà parus :

	Date	Langues
N° 1 Le boisement des terres marginales	juin 1964	F.D.(1),
N° 2 Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F.D.
N° 3 Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F.D.
N° 4 Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F.D.
N° 5 Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F.D.
N° 6 Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F.(2)
N° 7 Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F.D.
N° 8 Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F.D.
N° 9 La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F.D.
N° 10 Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F.D.
N° 11 Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F.D.
N° 12 Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F.D.
N° 13 Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F.D.
N° 14 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins - viande bovine »	août 1966	F.D.
N° 15 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F.D.

(1) La version allemande est épuisée.

(2) La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

(3) La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

